THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES

1887. — 1er Sem.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TOME VINGT-SIXIÈME

ANNÉE 1887

PREMIER SEMESTRE

NANTES

IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD

4, Place du Commerce, 4

1887

THE GETTY CENTER
LIBRARY

INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU TRIENNAL

ALLOCUTION

DE

M. le marquis A. de Bremond d'Ars Migré.

PRÉSIDENT SORTANT

Messieurs,

Il y a trois ans, à pareille époque, je vous exprimais mes sentiments de vive gratitude pour l'honneur que vous m'aviez fait en me plaçant à la tête de notre savante Société, mais, en même temps, je vous faisais part de ma crainte trop justifiée de ne pas répondre à vos espérances dans l'accomplissement des fonctions de président. Ces trois années, alors si redoutées, se sont écoulées bien vite, ne me laissant que d'agréables souvenirs. Cependant, j'avoue que ces impressions sont différentes ; car, si d'une part j'éprouve le sincère et vif regret de ne plus être désormais aussi directement mêlé à vos travaux, d'un autre côté, la pensée d'être dégagé de

cette responsabilité qui incombe nécessairement au chef d'une Compagnie, m'apporte plus de liberté d'esprit, et m'enlève toute préoccupation personnelle.

Je serais néanmoins par trop ingrat, Messieurs, si je ne reconnaissais de suite que la tâche si flatteuse que vous m'aviez assignée m'a été rendue facile par votre bienveillant concours. Il me faudrait, pour être juste, vous nommer tous, mes chers confrères ; je dois néanmoins des remerciements plus particuliers à mes principaux collaborateurs, membres du bureau et du Comité central.

Si les fonctions d'ingénieur en chef du port de Saint-Nazaire ont retenu loin de nos réunions notre premier vice-président, M. René Kerviler, il ne nous a jamais refusé son appui moral, et, dans toutes les circonstances, il s'unit à nos projets et à nos démarches, notamment à l'époque du Congrès archéologique du mois de juillet dernier. Il apporta son tribut de communications dignes de sa réputation et du monde savant heureux de l'entendre et de l'applaudir.

En toute occasion, la bienveillante collaboration de M. le marquis de Granges de Surgères, notre second vice-président, m'a été du plus grand secours, et je n'oublierai jamais qu'il eut l'obligeance de me remplacer à l'époque du Congrès archéologique de Nantes. Je lui en suis doublement reconnaissant, c'était pour moi le service d'un ami dévoué et pour la Société un précieux avantage.

Depuis longtemps je me réjouissais de cette réunion scientifique dont M. le comte de Marsy était venu, plusieurs mois auparavant, régler lui-même l'organisation ; mais au jour de l'ouverture de la session, une indisposition assez grave me priva de me joindre à vous, et ce fut M. de Surgères qui voulut bien se charger de recevoir cette foule de savants accourus de fort loin, et même de l'étranger, pour assister à ces intéressantes assises de l'Archéologie. Ils se louèrent avec juste raison de la courtoisie et du dévouement de notre honorable collègue et de son empressement à leur faire les hon-

neurs de la ville de Nantes et à les accompagner dans les visites et excursions de chaque jour. Ce fut également M. de Surgères qui, au banquet d'adieu, porta à nos hôtes un toast éloquent et chaleureux au nom de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, leur souhaitant de continuer à répandre dans toute la France, comme à Nantes, le goût des recherches rendues faciles par leur aimable et vaste érudition.

Si nous comptons de nouveaux confrères depuis trois ans, nous en avons perdu plusieurs ; vous me laisserez rappeler leur souvenir, bien que je me sois déjà fait un devoir de rendre hommage aux collègues que la mort nous enlevait.

M. l'abbé Gallard, aumônier des Frères de Bel-Air, à Nantes, décédé au mois de juin 1884, fut le premier que nous perdîmes. Ce digne ecclésiastique s'occupait fort activement de recherches historiques ; et, peu de temps avant sa maladie, il nous avait lu une intéressante étude intitulée : *Granonum et Granona* qui figure dans notre Bulletin. M. l'abbé Gallard était l'auteur d'une notice sur Saint-Similien et d'un manuel pour la neuvaine de N.-D. de Miséricorde. Il a laissé, dit-on, quelques travaux manuscrits.

Cinq mois après, nous perdions M. François Audran, officier d'Académie, vice-président de la Société archéologique du Finistère, que je vous avais présenté comme membre correspondant en vous énumérant ses nombreuses publications. M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut et Président de la Société de Quimper, se fit l'interprète des regrets des archéologues bretons ; je vous exprimai ensuite mes regrets personnels. M. Audran était un de mes amis et collaborateurs dans le Finistère où, entouré de l'estime de ses concitoyens, il occupait la plus honorable situation. Malgré ses occupations d'officier ministériel, il trouvait le temps de se consacrer aux affaires publiques et de se livrer à la fois aux études agricoles et d'archéologie. Comme maire de Quimperlé, président du conseil

d'arrondissement, juge de paix, président de la Société d'agriculture, délégué de la Société des Bibliophiles Bretons, partout et en toute occasion, on était assuré d'avance de son intelligent concours qui n'avait d'égal que sa bienveillance extrême. Une mort édifiante a couronné la trop courte carrière de ce digne collègue qui a laissé à Quimperlé la mémoire respectée d'un honnête homme entièrement dévoué à son pays natal.

Je vous avais également parlé, Messieurs, de M. le docteur Merland, auteur des *Biographies Vendéennes*, décédé à Nantes, le 8 janvier 1885. Son fils, M. Julien Merland, vient de publier un nouveau volume extrait des manuscrits de son père, sous le titre de : *Notes et documents pour servir à l'histoire du district de Challans.*

Je n'ai pas besoin, non plus, de redire aujourd'hui l'éloge si juste que, dans votre séance du 21 avril de la même année, M. de Surgères vous fit de M. le marquis de la Bretesche, notre collègue depuis vingt cinq ans et qui, malgré son éloignement de la Société, s'intéressait à nos travaux et à nos publications. C'était un numismatiste distingué et il fut l'un des premiers adhérents de la Société des Bibliophiles Bretons.

M. Hippolyte Maugras, décédé à Nantes, le 16 juin 1885, à peine âgé de 42 ans, a été également très regretté de ceux d'entre nous qui avaient eu l'avantage de le connaître. M. le baron de Wismes, en apprenant la mort de M. Maugras, s'empressa de m'écrire pour rappeler quelle avait été sa brillante et patriotique conduite au siège de Paris. Comme M. de la Bretesche, M. Hippolyte Maugras était un amateur de médailles et il en avait formé une collection d'un certain prix que sa famille a dû conserver.

Il y a quelques mois, nous perdions encore un confrère qui n'était peut-être pas connu de nous tous. M. le docteur Le Houx de la Bernardière, mort le 13 novembre 1886, à l'âge de 65 ans, assistait très rarement à nos séances ; mais, nous dit un de ses amis, nous ne lui étions pas indifférents,

et il lisait avec soin tout ce que publiait la Société archéologique dont il faisait partie depuis le 7 février 1854. Dans une de nos dernières réunions, nous nous sommes tous associés pour manifester nos regrets de la perte de cet honorable confrère.

Une perte plus récente et non la moins grande pour notre Société est celle de l'un de nos plus anciens confrères, et je puis ajouter, sans froisser l'amour-propre des autres archéologues, notre maître incontesté.

Vous avez nommé M. le baron de Wismes, décédé à Nantes, le 5 janvier dernier, regretté non seulement de tous ceux qui partageaient ses goûts pour les arts et la littérature, mais par les nombreux amis qu'il comptait dans cette ville où, depuis près de cinquante ans, il vivait entouré de leur affectueuse estime.

Il m'est bien difficile, Messieurs, de faire la biographie de M. de Wismes après celle déjà tracée, d'abord par notre confrère M. Olivier de Gourcuff qui, le premier, avec son tact parfait et cette élégante précision particulière aux poètes, s'est fait en cette occasion l'interprète éloquent et sincère de nos sentiments. Il me reste ensuite peu de choses à ajouter aux excellentes paroles que vous avez également lues dans un autre journal de Nantes, après la cérémonie des obsèques de M. de Wismes. On devine aisément l'auteur anonyme de ces lignes émues et si vraies dans leur expression ; car chacun de nous a reconnu l'éminent confrère dont s'honore notre Société, à la distinction native et à la mesure si juste de ce style qui le peint trop bien pour qu'il soit nécessaire de le nommer.

Enfin, Messieurs, vous vous souvenez des discours de MM. Charles Marionneau et Jules de la Laurencie dans lesquels mes honorables prédécesseurs rendaient un complet hommage au mérite et au talent de ce Président si dévoué à notre compagnie.

Malgré cela, Messieurs, je ne puis me soustraire au devoir

que dans cette douloureuse circonstance m'impose le titre de président. D'un autre côté, je me trouve heureux de pouvoir rendre à la mémoire de M. le baron de Wismes le témoignage personnel de mes vifs regrets. Depuis plus de quinze ans il m'honorait de son amitié, et c'est sous ses auspices que je fus admis parmi vous.

J'ai dû demander à la famille de notre savant collègue quelques renseignements sur ses nombreux écrits. Le temps m'a fait défaut pour compléter des notes prises à la hâte, et vous m'excuserez de ne vous donner que des indications très sommaires sur les travaux si variés de cet archéologue hors ligne, à la fois artiste de talent et littérateur érudit. Il n'est pas facile, vous le reconnaîtrez, dans les étroites limites d'une notice nécrologique, de vous faire apprécier chez notre confrère ces autres qualités non moins précieuses d'homme du monde aimable et spirituel et de père de famille accompli.

M. le baron de Wismes, Messieurs, nous représentait un des rares survivants de l'ancienne société française dont le souvenir même tend à disparaître, non tant par son âge peu avancé que par le soin avec lequel il en avait conservé les traditions ; son éducation première lui avait, du reste, permis de la bien connaître.

Héracle-Olivier-Jean-Baptiste de Blocquel de Croix, baron de Wismes, naquit le 16 septembre 1814, à Paris, dans l'hôtel de son grand-père maternel, le comte Charles de Polignac, ancien aide-de-camp du prince de Condé et l'un des plus fidèles serviteurs de l'ancienne monarchie. Son père, le vicomte de Wismes, issu d'une vieille famille de l'Artois, non loin de la Flandre française, n'était pas étranger à la Bretagne où son fils Olivier devait un jour s'établir. Par sa mère, Mlle de Rougé, fille de la dernière descendante des anciens seigneurs de Coëtmen qui, selon les expressions d'Alain Bouchart, « ont toujours esté loyaux et vertueux chevaliers envers le Duc, » le vicomte de Wismes, dont le

frère était préfet de Maine-et-Loire, avait ainsi de nombreuses relations de parenté avec les principales familles de Nantes.

Notre éminent confrère tenait donc à la fois, par les liens du sang, à la Flandre française, à la Bretagne et aussi — je parle pour ma province natale — à la Saintonge d'où sortaient les Polignac, les ancêtres de sa mère. Ces détails sur des familles si différentes d'origine, ne sont point ici des hors-d'œuvre dictés par la vanité et dans le but d'énumérer d'illustres ascendants ; ils sont peut-être nécessaires pour expliquer les lois morales de l'atavisme encore mal définies faute d'observations suffisantes. Aujourd'hui on répare cette négligence ; mais, avec l'habitude de juger de parti pris, on exagère le résultat de recherches incomplètes, en attribuant les causes de nos actions à quelque fatal héritage qui nous rendrait irresponsables.

Sans aller jusqu'aux déductions trop absolues de ce système, nous dirons plus simplement et avec une certaine conviction que si le baron de Wismes hérita de ce goût pour les arts si répandu chez les Flamands, les voisins de ses aïeux paternels, il dut puiser dans le sang breton cette fermeté dans sa foi religieuse, la loyauté du caractère et cet éloignement de toute idée d'ambition ; non pas qu'il vécût retiré comme un Breton, suivant une expression de Mme de Sévigné, mais il se tint constamment à l'écart de la politique et de ses stériles agitations. Dévoué toute sa vie à l'étude de la littérature et des arts, sans oublier la poésie, M. de Wismes se plut à former des collections d'objets rares de tout genre en s'attachant plus spécialement à la peinture et au dessin. Sur ce dernier point, Messieurs, on reconnaissait en lui l'héritier de ces vieilles familles du Nord qui, plus que partout ailleurs, eurent au suprême degré le culte des beaux-arts. L'école flamande ne procédait d'aucune école ; elle était autochthone et sa tendance était l'imitation de la nature. Dans toutes les classes, chez le grand seigneur, le riche commerçant et l'opulent bourgeois des florissantes cités, dans les cathé-

drales et les monastères, c'était le même amour pour le luxe et les arts.

Est-ce à ces lointaines réminiscences que le baron de Wismes devait ce talent de paysagiste que l'on a admiré lorsqu'il dessinait les châteaux et monuments historiques, les sites enchanteurs de l'Anjou, de la Vendée et du Poitou ? Plus tard, le pays breton avec son caractère à part l'inspira tout aussi heureusement, mais le public ne fut pas admis cette fois à juger les œuvres de l'artiste. Ces derniers dessins n'ont pas été gravés.

Laissez-moi, Messieurs, rappeler ici des souvenirs personnels mêlés à la fois de plaisir et de regret.

Il y a une douzaine d'années, M. de Wismes vint passer quelques semaines dans notre vieux manoir de Basse-Bretagne. Chaque jour, c'était une excursion nouvelle dans nos environs, et il en rapportait des albums remplis de ces dessins composés avec goût et choisis avec le sentiment vrai de la nature du pays. L'exécution en était toujours prompte et facile, les tons variés avec une habileté infinie. M. de Wismes possédait l'intuition des sites pittoresques et une entente de la perspective que ne désavouerait pas l'habile pinceau d'un autre confrère, M. l'abbé Henri Soreau. Il excellait à saisir l'aspect de ces pierres druidiques si imposantes dans leur solitude au milieu des champs de genêts et de landes fleuries, ou battues des vents et des tempêtes sur les coteaux voisins de l'Océan. Il ne lui fallait que quelques coups de crayon pour reproduire la silhouette du clocher et du calvaire et retracer à la hâte la vieille croix qui rappelle à l'historien les primitives divisions de la paroisse, et que chaque passant salue en se signant.

Nous allions souvent à Pont-Aven, une des perles de la Bretagne, bien digne d'inspirer les poètes et les artistes et où

revient avec l'été
Un essaim de peintres fidèles.

M. de Wismes aurait pu illustrer les gracieux et jolis vers que notre confrère, M. Joseph Rousse, l'un de ses amis, a écrits sur cette charmante petite ville dont tous les étrangers gardent le meilleur souvenir, et à laquelle m'attachent de doubles liens.

Au fond d'une agreste vallée
Aux pentes couvertes de bois,
Sans ordre sont groupés des toits
Autour d'une flèche effilée.

Parmi des rochers de granit
L'Aven aux flots bruyants se joue,
Sans cesse arrêté par la roue
Des moulins qui bordent son lit.

M. de Wismes réussit à merveille à dessiner ces moulins qui, d'après le même poète,

désespèrent les pinceaux
De l'artiste errant sous ces chênes.

Il aimait encore à peindre les groupes d'arbres disposés en sorte d'avenues isolées, que le voyageur aperçoit au milieu des prairies, les prenant de loin pour quelque route abandonnée. L'impression en est triste et étrange, quand, aux jours d'automne,

Le châtaignier superbe a pris ses teintes d'or ;

effets de lumière si bien rendus par mon célèbre voisin de Bannalec, Camille Bernier, mon compatriote L.-A. Auguin, et parmi les peintres bretons, MM. Charles Le Roux, Hippolyte Berteaux, Victor Richard, Louis Prével et bien d'autres.

Nous allions enfin chez nos voisins de Riec, de Moëlan, de Nizon, de Kerennével en Melgven où M. de Wismes retrou-

vait de proches parents; au château de Keransquer, chez M. le vicomte de la Villemarqué, l'auteur du *Barzaz-Breiz;* à Scaër, le pays des vaillants lutteurs et des Pardons si populaires. Tous ces croquis étaient accompagnés de notes qui eussent assurément composé une intéressante relation de cette promenade artistique, si l'auteur en avait recherché la publicité, mais cette préoccupation était loin de sa pensée.

Nous avons dit que M. de Wismes avait en lui quelque chose du caractère des habitants de la Saintonge où il comptait des ascendants. Il en avait, il est vrai, la bonhomie, la bienveillante simplicité mélangée d'une légère pointe de causticité, et cette propension si marquée pour la vie paisible du foyer domestique, cette aversion pour le faux éclat, les prétentions exagérées, et, en même temps, cette crainte de froisser involontairement l'amour-propre des personnes moins favorisées de la fortune ou de condition plus modeste; c'est ici le lieu de réfuter ce que l'on semble lui avoir quelquefois reproché. Loin de rechercher avec trop de curiosité le passé et l'origine des familles, M. de Wismes était, au contraire, convaincu que les transformations sociales s'étaient à toutes les époques produites de la même façon, et il se gardait de faire remarquer — si ce n'est pour les approuver, — les efforts si légitimes que l'on tente pour atteindre dans le monde un échelon plus élevé. Il n'oubliait pas le sage conseil que Don Quichotte donnait à Sancho Pança investi du gouvernement de l'île de Barataria. « Ne dispute jamais sur les familles, disait le bon chevalier à son fidèle écuyer, du moins pour les comparer entre elles, car nécessairement il y en a une plus distinguée que les autres; tu te ferais un ennemi de celui que tu aurais rabaissé, sans obtenir des autres aucune reconnaissance. » Il eût plus volontiers répété les belles paroles de ce gentilhomme savoisien dont on a récemment écrit la vie sous le titre de : *Un homme d'autrefois*, qui, en apprenant la destruction de ses archives domestiques, écrivait à sa femme : « On ne pourra nous empêcher de redire à nos enfants que

la noblesse ne consiste que dans le sentiment raffiné du devoir, dans le courage à l'accomplir et dans une inébranlable fidélité aux traditions de sa famille, et celui-là est le plus noble qui sait mieux y conformer sa vie et sa mort. »

Le baron de Wismes se montrait toujours le spirituel et amusant causeur d'autrefois ; et, sous ce rapport, en vertu des lois de l'atavisme, il me semblait encore l'héritier de ces familiers des cours et des princes, constamment au fait des grands comme des moindres événements de l'histoire contemporaine. C'est ce qui occupait les loisirs de Saint-Simon le courtisan et de Mathieu Marais l'avocat, mais moins servilement que Dangeau.

Plus tard, le duc de Luynes les imita avec une patience inimaginable ; ce qui a fait dire à Sainte-Beuve en parlant des mémoires de ce dernier, que leur parfaite exactitude en rachetait la minutie.

Le baron de Wismes se bornait à prendre beaucoup de notes dans ses voyages de touriste et d'antiquaire. Il y était naturellement porté par suite de l'esprit d'observation dont il était doué ; une mémoire prodigieuse ajoutait encore à sa facilité d'assimilation en fait de critique d'art ou de littérature ; mais à tant de ressources naturelles si précieuses pour l'homme d'étude, l'esprit de classification faisait parfois défaut. Avec les matériaux innombrables que M. de Wismes a dû réunir durant tant d'années, il lui eût été possible de composer une œuvre capitale. Ses recherches et ses études se sont disséminées sur une trop grande diversité de sujets, et le triage des éléments principaux dans cette mine abondante serait probablement aujourd'hui impossible.

On s'apercevait de la variété des connaissances de M. de Wismes en lisant ses trop rares ouvrages et brochures ; et, en l'écoutant, on en était de suite convaincu. Vous vous rappelez, Messieurs, que les digressions de notre spirituel président n'étaient pas les moindres attraits de nos séances de la Société archéologique « Il avait le don de la causerie,

comme l'a si bien dit M. le vicomte de la Laurencie, mais de celle de bon aloi ; de la causerie *profitable*, ce don particulier aux Français, et à peu près disparu, puisqu'il faut, pour le retrouver, remonter au moins à cent ans en arrière. »

M. de Wismes faisait revivre parmi nous ce talent à peu près inconnu de nos contemporains qui, méconnaissant l'originalité si aimable dans sa causticité du vieil esprit français, manifestent une déplorable tendance vers le genre réaliste, mélange singulier d'idées dramatiques les plus noires, jointes aux émotions malsaines de la cour d'assises. La littérature et les journaux sont les ardents propagateurs de ce nouveau courant d'idées d'où naissent des théories trop fidèlement mises en pratique.

Le baron de Wismes avait été à bonne école au début de la vie, et sa jeunesse, comme je l'ai dit, s'était passée chez sa grand'mère dont le salon réunissait les survivants de l'ancienne cour. Mme de Polignac, fille du marquis de Livry, avait été dame du palais de Madame, depuis Reine, femme de Louis XVIII. Le roi n'oubliait pas ses anciens compagnons d'exil, mais il ne pouvait pas toujours, comme il l'eût désiré, leur donner des marques de sa gratitude. Ce fut donc en vain que le comte de Polignac, alors maréchal de camp, commandant le département de l'Eure, venait fréquemment à Paris solliciter l'accomplissement d'anciennes promesses. Il demandait la pairie qu'il pensait être la juste compensation d'une fortune considérable employée au service de la Royauté, et des dangers auxquels il s'était cent fois exposé. Mais les meilleurs princes ont l'habitude de compter sur le dévouement désintéressé de leurs amis de la veille. L'oncle du baron de Wismes, le comte Héracle de Polignac, fut cependant nommé gentilhomme de la chambre du Roi. Il est mort en 1851, le dernier de son nom, laissant la réputation d'un parfait chrétien. Sa fin ressembla à celle des pieux chevaliers d'autrefois. « Mon Dieu, écrivait-il dans son testament cité dans sa courte biographie, je vous de-

mande du bonheur après moi pour tous les miens ! Si j'avais la certitude que ce vœu serait exaucé, quelle force n'aurais-je pas pour le sacrifice que je vous fais de ce qui me reste de temps à vivre ! » C'est au sein de cette famille distinguée et si religieuse que vécut Ollivier de Wismes, et c'est là qu'il puisa dès sa jeunesse cet esprit de l'ancienne société. Il écoutait ces bruits de la cour et les conversations de ces personnages toujours en quête de faveurs. A toutes les époques les espérances et les préoccupations des courtisans sont les mêmes, l'étiquette seule a changé. Notre futur confrère s'intéressait davantage aux entretiens des gens d'esprit, hommes de lettres, artistes célèbres. Son cousin, le marquis Charles de Livry, — en qui s'est également éteinte l'illustre famille des Sanguin de Livry dont était le célèbre cardinal de Meudon, — s'était acquis déjà comme littérateur une réputation méritée. M. de Wismes avait donc encore présent à la mémoire tous ces souvenirs aujourd'hui si curieux, quand on les retrouve consignés dans quelques chroniques contemporaines. Il m'en entretenait souvent, sachant combien il m'intéressait, et comme confrère en archéologie historique, et aussi comme Saintongeais. Les Polignac m'étaient, en effet, connus de longue date par une ancienne affinité ; et je me souviens que tous deux, pendant des années, nous cherchâmes, chacun de notre côté, une vieille gravure de Jacques Picart représentant la maréchale de Chastillon, Anne de Polignac, vêtue de ce costume sombre et sévère particulier aux huguenots et à Jeanne d'Albret [1].

---

1. Anne de Polignac, fille de Gabriel de Polignac, seigneur de Saint-Germain, gentilhomme de la Chambre du Roi, l'un des amis et correspondants de Nicolas Pasquier, et d'Anne d'Albin de Valsergues, avait épousé en 1615, le petit-fils de l'amiral Coligny, Gaspard, comte de Coligny Chastillon, lui-même amiral de Guienne et maréchal de France. Elle n'en eut qu'un fils, le duc de Chastillon, tué au combat de Charenton en 1649, sans laisser de postérité d'Élisabeth de Montmorency, remariée au duc de Mecklembourg, et deux filles: Anne de Coligny, duchesse de Wurtemberg-Montbelliard, et Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, célèbre par ses poésies.

M. de Wismes eut la chance inespérée de le rencontrer avant moi, ce portrait introuvable. Depuis, j'ai fait la même trouvaille ; mais, hélas ! quelle déception pour le collectionneur qui s'imagine posséder une rareté : cette gravure, presque inconnue des iconographes, se multiplia aussitôt d'une manière merveilleuse, et maintenant on la voit souvent passer dans les catalogues des marchands d'estampes. M. le marquis de Surgères, initié à tous les secrets de l'iconographie, pourrait seul expliquer ce phénomène de multiplication.

A propos de cette famille de Polignac de Saintonge, confondue quelquefois avec celle des vicomtes de Polignac du Velay, M. de Wismes nous comptait, avec sa maligne bonhomie, que son père avait composé deux mémoires : l'un prouvant que l'Auvergne était bien le berceau de cette antique race, et le second pour démontrer le contraire. C'était alors la mode de traiter les questions de ce genre ; et je crois bien, à en juger par la quantité de réclames et de prospectus sur la même matière, que cette étude n'est pas trop dédaignée de nos contemporains.

En Saintonge, nous eussions donné raison au dernier mémoire du vicomte de Wismes, en ajoutant que cette famille n'avait pas besoin, pour justifier de longs et honorables services, de recourir à une origine éloignée de sa résidence séculaire. Elle figura longtemps à la petite cour des comtes d'Angoulême de la maison des Valois-Orléans chez qui les lettres, les arts et la poésie furent en si grand honneur. Charles d'Orléans était lui-même poète, et après la bataille d'Azincourt, ce fut sa consolation durant sa longue captivité. Louise de Savoie, continua la tradition de ces Valois qui, selon la remarque d'un jeune écrivain de talent, groupaient autour d'eux dans l'amicale et noble domesticité dont s'honorait le vassal, les gentilshommes du pays, aussi bien que cette pléiade de poètes et d'artistes éclose au soleil de la Renaissance. Tel fut dès sa jeunesse le noble et digne entourage du Roi chevalier que la postérité devait surnommer le *Père des lettres*.

Cette digression m'a trop éloigné de mon sujet, Messsieurs, et j'imite en cela notre regretté confrère auquel j'ai hâte de revenir pour vous parler de ses œuvres. Loin de prétendre à vous en donner l'analyse complète, je me bornerai à vous les citer par ordre chronologique, et même à ne rappeler que les principales.

Il faut citer en premier lieu *la Vendée*, ou plus exactement la Vendée militaire, comprenant une partie de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres ; cette belle publication valut à l'auteur un bref de Sa Sainteté Pie IX, et de Monsieur le comte de Chambord le don d'une statuette représentant un chevalier.

2° *Le Maine et l'Anjou*, comprenant le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Mayenne, ouvrage composé avec la collaboration de dom Piolin, MM. Eugène de la Gournerie, Léon de la Sicotière, de Soland, de Montesquiou, de Quatrebarbes, de Blois, etc.

Nous mentionnerons ensuite ses brochures sur une collection d'autographes et sur l'exposition de 1848 ; une notice sur René de Bruc, marquis de Montplaisir, gentilhomme poète du XVIIIe siècle [1].

En 1859, le baron de Wismes publia le *Trésor de la rue des Caves*, et, en 1873, *un Portrait de Molière en Bretagne*.

En 1876, il nous faisait part de ses découvertes à Pornic, dans une autre brochure, sous ce titre passablement dramatique : *Le Tumulus des trois Squelettes*.

Enfin des articles sur la collégiale (en dehors de la lettre au maire de Nantes) ; des comptes rendus des diverses expositions de Nantes en 1872, et notamment de celle d'archéologie en 1882.

---

1. Cinquante exemplaires, tirés en dehors de la *Revue des Provinces de l'Ouest*, contiennent des additions sur la descendance des seigneurs de Montplaisir avec la rectification des erreurs commises par d'Hozier.

Vous pensez bien, Messieurs, que les Expositions de cette année eussent charmé notre confrère si compétent comme critique d'art ; il y songeait souvent sur son lit de souffrance et se faisait lire régulièrement tous les journaux qui en parlaient. *L'Espérance du Peuple* publia aussi, chaque année, les lettres qu'il écrivait de Paris à l'époque de l'ouverture du salon où M. de Wismes se rendait fort assidûment ; ce qui ne l'empêchait pas à son retour parmi nous d'en faire le sujet de ses causeries à nos réunions de la Société archéologique.

M. de Wismes, membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France depuis le 7 juin 1876, fut élu président le 4 décembre 1877, et dirigea notre Compagnie jusqu'au 18 janvier 1881. Il en faisait partie depuis le 19 janvier 1846.

Je ne vous rappellerai pas ses allocutions d'entrée et de sortie, et j'ai eu occasion, il y a trois ans, de redire les sages conseils que nous donnait son autorité incontestée. Combien nous fûmes tous attristés quand, il y a près de quatre ans, notre président honoraire cessa d'assister à nos séances qu'il savait rendre si attrayantes ! L'excès de travail n'a pas été étranger à sa longue maladie qui eût exigé, comme souverain remède, une vie plus active et moins sédentaire. Cependant, bien qu'éloigné de nos réunions mensuelles, il prenait encore part à nos travaux et, à l'époque du dernier congrès, il nous avait promis sa collaboration. C'est lui qui présenta à nos suffrages un de ses parents, M. le comte Alphonse de la Guère, de Bourges, que nous fûmes heureux d'admettre à l'unanimité, au double titre de Nantais et de correspondant très versé dans notre histoire locale.

Rien cependant dans la santé du baron de Wismes ne faisait prévoir une catastrophe imminente, lorsqu'un grand malheur vint subitement le frapper dans ses plus chères affections de père de famille. Son fils aîné, le baron Armel de Wismes, conseiller d'ambassade, qui s'était déjà distingué dans les différents postes qu'il occupa à Rome, au Maroc, en

Espagne et en dernier lieu à Constantinople, lui fut enlevé par une cruelle maladie contractée en Orient. M. Armel de Wismes avait tous les goûts artistiques de son père ; en dehors de ses graves fonctions de diplomate, il avait trouvé moyen de consacrer ses rares loisirs à dessiner et à peindre. A Rome, il fit de rapides progrès, et c'est là qu'il composa ce beau et intéressant tableau, la *Tête du brigand*, que nous avons admiré à l'Exposition des Beaux-Arts de Nantes, de même qu'il peignit *La Madrilène* en Espagne, et la *Scène Marocaine* en Afrique.

Sur le catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts où figurait le nom de M. Armel de Wismes, vous avez également lu celui de son père qui avait exposé deux eaux-fortes : *L'Arrivée du Petit Poucet à la maison de l'ogre* et l'*Enfance de la Vierge*. M. de Wismes avait exécuté de même plusieurs paysages pris dans le Maine et la Normandie et les exposa au Salon de Paris. Il fut donc un de ceux qui, après un long et inexplicable abandon, ravivèrent avec Octave de Rochebrune, Tancrède Abraham, etc., le goût du public pour la gravure à l'eau-forte. Les œuvres des anciens maîtres en ce genre sont maintenant aussi recherchées qu'elles avaient été injustement délaissées. La *Revue des Beaux-Arts* constatait « que M. de Wismes faisait de l'art de manière à décourager bien des artistes. » Ce fut l'avis de critiques éminents, tels que MM. Paul Mantz, Paul de Saint-Victor, etc. ; « les planches de M. le baron de Wismes, disait le premier dans la *la Gazette des Beaux-Arts*, révèlent de la part de l'auteur une profonde connaissance de l'eau-forte et de ses plus secrètes ressources ; les arbres, leurs branchages emmêlés, leurs feuilles légères y sont surtout traités avec une grande délicatesse d'outil. » « Les paysages du baron de Wismes, suivant Paul de Saint-Victor, offrent ce ragoût et cet esprit mordant des charmants griffonis du XVIIIe siècle. »

« Parmi les gravures à l'eau-forte qui figurent au Salon, déclarait le critique d'art du journal *Le Siècle*, celles de M. le

baron de Wismes captivent l'œil par une splendeur de coloris, par une solidité d'empâtement extraordinaire. La cour du moulin d'Ingrandes, avec ses hangars ruinés, ses plantes grimpantes et sa charrette au repos, qui projette son ombre si dure, est d'une réalité saisissante.

Il y a, dans les vues prises au Petit Saint-Jean, environs de Nantes, et à Pornichet, près Saint-Nazaire, une vigueur de touche, une richesse d'effet, qu'aucun graveur à l'eau-forte n'a jamais surpassées. »

Depuis la mort de son fils, la santé de M. de Wismes ne fit que décliner, il dut bientôt renoncer à toute correspondance et à ses lectures favorites. Ce fut enfin sans effroi qu'il vit la mort s'approcher; mais pour retracer les derniers moments de ce chrétien fidèle, je ne puis mieux faire que d'emprunter les paroles écrites le jour de ses obsèques par cet ami et parent qui ne l'abandonna jamais et connaissait bien toutes les qualités de notre regretté confrère. C'est un tableau touchant et complet peint par un homme de cœur. « Les seuls délassements de la vie laborieuse, M. de Wismes les a trouvés dans les affections de famille. On respirait, dans cet intérieur tranquille, un air de satisfaction qui était la preuve de l'union qui y régnait. Il goûtait là les joies de l'esprit et du cœur ; et quand un deuil récent jeta l'amertume sur ses derniers jours, il y rencontra des consolations que le monde ne pouvait lui donner. La vie du baron de Wismes a été noble et pure, il a beaucoup écrit, et n'a pas une ligne à effacer. Il a couronné par une fin édifiante et chrétienne une vie consacrée tout entière aux beaux-arts et aux études sérieuses; et c'est en pressant le crucifix sur ses lèvres que, plein de foi et d'espérance, le baron de Wismes s'est endormi du sommeil passager de la tombe. »

De son mariage avec Mlle de Bruc, fille de M. le comte de Bruc Livernière, maréchal de camp sous la Restauration, M. de Wismes laisse trois fils qui perpétuent les traditions de leur famille.

L'aîné, M. l'abbé de Wismes, jeune encore, enseigne avec succès la rhétorique dans l'une des plus importantes maisons d'éducation de ce diocèse, l'Externat des Enfants Nantais. Ses deux frères, MM. Christian et Gaëtan de Wismes se sont déjà fait remarquer par de sérieuses études et leur goût éclairé pour les travaux intellectuels.

Peut-être tiendront-ils à publier quelques-uns des manuscrits de leur père et à nous donner, par exemple, des fragments de sa longue et intéressante correspondance artistique et littéraire. « Ses lettres toujours spirituelles, remplies de finesse et d'originalité — dit encore la notice que nous aimons à citer en terminant — sont comme un miroir qui le reflète dans sa bonhomie et sa simplicité. Dégagé d'ambition, doué d'un caractère plein de douceur et de modération, le baron de Wismes s'était éloigné dès sa jeunesse des luttes ardentes et des passions politiques, pour vivre dans les régions sereines où le travail aime à conduire ses disciples. Il suivit fidèlement cette route dans laquelle il attira bientôt l'attention des hommes qui cultivent les sciences et qui appréciaient son mérite. » Nous pouvons ajouter avec M. Olivier de Gourcuff : « Sous sa plume élégante, la science archéologique dépouillait toute son aridité. » C'est là, Messieurs, l'exemple que nous enseigne la vie de notre excellent et vénéré maître dont la mémoire ne s'effacera pas de longtemps. M. de Wismes fut, comme on l'a dit aussi, une des physionomies les plus connues et les plus sympathiques de Nantes, et à ce titre je regrette de n'avoir pu vous la peindre avec le soin et le talent indispensables pour la rendre vivante et plus fidèle.

Si les consuls tenaient à illustrer leur triennat par des événements marquants, un simple président de Société archéologique n'est pas indifférent à ses modestes annales. Vous me permettrez donc, Messieurs, de jeter un rapide coup d'œil sur ce qui s'est passé depuis trois ans au sein de notre Compagnie, et d'examiner aujourd'hui quels ont été nos travaux.

Mentionnons d'abord la rare bonne fortune d'avoir eu à Nantes le Congrès de la Société française d'Archéologie, suivi de cette brillante série d'Expositions de Géographie, Industrielle, des Beaux-Arts et d'Art ancien. Je ne veux point fatiguer votre attention par des revues rétrospectives. On vous parlera du Congrès, de ses séances, de ses excursions, auxquelles je n'ai malheureusement pu prendre part. Les journaux de Nantes et la *Revue de Bretagne et de Vendée* en ont fidèlement rendu compte.

Je n'ai pas besoin de répéter les paroles prononcées à l'ouverture officielle de l'Exposition d'Art rétrospectif dont le hasard seul m'avait fait l'un des présidents. Par une fatale coïncidence, mon honorable collègue, M. Henri Le Meignen, se trouvant, ce jour-là, fort loin de Nantes, il me fallut expliquer en quelques mots le plan des principaux organisateurs de cette remarquable Exposition dirigée par une Commission d'exécution composée de : MM. Le Meignen, Alexandre Perthuis-Laurant, Léon Maître, président et vice-présidents ; Jules Montfort, secrétaire-général ; René Huette et Henri La Peyrade, secrétaires-adjoints ; Charles Riardant, trésorier ; assistés de MM. Charles Bastard, Gustave Bourcard, Dominique Caillé, Coutant, P. de Lisle du Dreneuc, le baron Arthur des Jamonières, de la Roncière, de la Nicollière-Teijeiro, Xavier Le Lièvre de la Touche, Louis de Farcy (d'Angers), E. Gondar, René Kerviler, Georges Lafont, Alfred Legendre, Félix Lemoine, Raoul Le Quen d'Entremeuse, Gustave Massion, Charles Marionneau, Jules Mathieu, Paul Poirier, Pillet (de Paris), Henri Rathouis, Van Iseghem et Louis Viau, sans oublier M. Francis Russel-Harvey, secrétaire spécial des Expositions précédentes.

Mon collègue, avec sa facilité d'élocution, ses connaissances variées de bibliophile et de collectionneur, eût encore mieux fait valoir les richesses de cette Exposition spéciale qui a fait, je vous l'assure, infiniment d'honneur à notre Société. De tous côtés, Messieurs, ç'a été un concert

de louanges méritées. Lorsque nous allâmes en corps, le jour du Premier de l'An, remercier notre Président d'honneur, M. le Maire de Nantes, de la bienveillance qu'il avait toujours montrée à l'égard de la Commission, le premier magistrat de la ville s'empressa de nous déclarer que, de l'avis général, notre Exposition — comme celle des Beaux-Arts, sous l'habile direction de son dévoué président, M. Philbert Doré-Graslin, — avait dépassé l'attente du public. Je pourrais même ajouter : et notre espérance. Je puis en parler ainsi, Messieurs, en toute impartialité, par cette bonne raison, c'est que je n'avais aucun droit à ces compliments, n'ayant pu seconder mes collègues dans leurs travaux d'installation, auxquels ils ont généreusement sacrifié leurs vacances, et plusieurs d'entre eux leurs occupations professionnelles.

C'est ce dévouement que le public a compris et reconnu, sentiment dont M. le Maire de Nantes s'est fait le juste interprète en nous disant : « L'Exposition d'Archéologie a été, de la part de ses habiles organisateurs, une merveilleuse improvisation. » Nous ne séparons pas dans ces remerciements M. le Préfet de la Loire-Inférieure, si sympathique à nos travaux, ainsi qu'il s'est plu à nous l'affirmer en toute occasion. Il nous en a donné la preuve en obtenant du Conseil général une nouvelle subvention pour le Musée archéologique départemental.

Vous avez, en effet, admiré cette Exposition d'art rétrospectif, bien digne de figurer auprès de celle des Beaux-Arts. Vous en avez lu les divers comptes rendus dans la presse locale, et entre autres la description que M. Louis de Farcy a faite, dans l'*Espérance du Peuple,* des tapisseries, broderies et tissus, et celle non moins fidèle, dans l'*Union Bretonne*, d'écrivains également compétents, MM. Brehat et Charles Bastard.

Dans l'un de ses discours, M. de Marsy constatait que les congrès stimulent le zèle des travailleurs et des collection-

neurs, et, à ce point de vue, exercent une salutaire influence. Une Exposition doit nécessairement la développer davange, puisque c'est l'exemple et la démonstration palpable après l'enseignement et la leçon. Nous avons eu journellement sous les yeux et pendant plus de trois mois trop rapidement écoulés, cette preuve de plus en plus évidente que l'archéologie, ou, pour mieux dire, l'étude des arts anciens, exerce une action considérable sur notre époque, malgré l'affirmation si absolue en apparence et souvent répétée, que notre siècle est uniquement voué au progrès. Il est même constaté que cette influence si marquée s'étend en raison inverse de l'enthousiasme — bien naturel — provoqué par les innovations modernes. Tant il est vrai que « les nations, dit Châteaubriand, ne jettent pas à l'écart leurs antiques mœurs comme on se dépouille d'un vieil habit. »

A quelle fabuleuse antiquité peut donc remonter l'art des broderies ? C'était l'occupation favorite des déesses de l'Olympe ; et la Mythologie nous apprend que de leurs mains enchanteresses elles retraçaient les hauts faits des héros et des dieux. Cet art parvint à une perfection inimitable, si nous en croyons les poètes de l'antiquité, et le Moyen-Age — nous en avons les preuves — ne fut pas inférieur aux siècles d'Homère et de Virgile. Ces riches tapisseries, entourées de bordures élégantes, où le lierre s'enlace à l'olivier, nous rappellent les descriptions d'Ovide célébrant le talent des femmes de la Grèce. L'imagination demeure confondue quand on songe à cette transmission du beau dans les arts, à travers des milliers d'années et malgré ces cataclysmes presque universels, où le génie destructeur semble l'emporter sur l'esprit de conservation ; mais l'art est d'origine divine, et les fables grossières du paganisme ne font que confirmer cette grande vérité.

Vous avez dû vous livrer aux mêmes réflexions, Messieurs, quand vous regardiez cette vitrine de notre Exposition où M. Charles Bastard avait réuni les statuettes provenant des fouilles opérées, il y a environ vingt et quelques années, à

Tanagra, cette petite ville de la Béotie, patrie de Corinne, la rivale de Pindare. Quelle entente des beautés plastiques et quel heureux mélange de grâce et de noblesse dans ces simples petites figurines en terre cuite, que l'artiste a posées et drapées avec autant de dignité que d'élégance ! Une de ces gracieuses Béotiennes, aux cheveux élégamment tressés comme les Muses, nous rappelait, par la façon dont elle s'entoure du *peplos* et de la *calyptra,* une autre Corinne, celle rêvée par Mme de Staël et que Gérard nous représente au Cap de Misène entourée de ceux que charmaient ses chants mélodieux.

Assurément le grand peintre ne connaissait, point l'œuvre du statuaire de Tanagra ; mais les artistes, à travers les âges, ont une secrète affinité que seule peut expliquer cette parenté des genres et des génies que, dans son beau livre, l'*Ame de la Littérature*, M. A. Jeanniard du Dot a si éloquemment définie. En admirant ces petits chefs-d'œuvre — peut-être simples accessoires de l'ameublement intérieur des habitations de Béotie — on juge ce que pouvaient être les statues, les groupes de marbre et de métaux précieux représentant les dieux et les héros. Que de trésors perdus à tout jamais, mais que le génie de l'homme, s'inspirant aux sources les plus pures, pourra toujours faire revivre ! Si ces fragiles images, après avoir été deux mille cinq cents ans enfouies dans les tombeaux, nous saisissent encore par leur chaste et noble aspect, et si elles ont peut-être attiré les regards du prince des poètes lyriques dont les sentences morales étaient toujours si élevées, ne peut-on pas dire avec lui au sujet des arts en général : « Toute œuvre des humains ne commence et ne finit heureusement que par l'appui de la Divinité. »

Ces réminiscences par trop classiques vous sembleront hors de propos ; et pourtant, Messieurs, si l'Archéologie doit exercer une influence sur les arts modernes, pourquoi n'aurait-elle pas la même action sur les études de nos en-

fants que l'on semble vouloir détourner de la route tracée par nos anciennes universités, sous le prétexte de rendre ces études plus simples et plus pratiques ? Il est alors impossible de séparer ces deux courants si contraires ; sinon, on risque fort de les anéantir l'un et l'autre. En effet, si l'on tient à conserver dans les Arts les traditions du passé, il ne faut pas que les jeunes gens abandonnent le mode d'études de nos pères. Je sais bien que les auteurs grecs et latins sont toujours maudits par la jeunesse ; mais nous savons tous aussi qu'une fois plus avancés dans la vie, on leur fait amende honorable. Le plus illustre des archéologues, Châteaubriand, en nous peignant, dans une langue admirable et rajeunie, le martyre d'Eudore et de Cymodocée, n'a-t-il pas eu, en puisant à cette source intarissable, le pouvoir de faire passer sous nos yeux le spectacle choisi de ce qu'il y a de plus curieux, de plus agréable et de plus grand dans l'antiquité ?

MM. René Huette et Georges Lafont ont exposé ces panoplies d'armes antiques et du Moyen-Age qui nous initient aux costumes, aux combats de la chevalerie, cette vaillante milice que notre siècle si positif a remise en honneur, grâce à Châteaubriand et à Victor Hugo, dont l'âme de poètes devina les trésors de cette mine oubliée. Mais il arriva que leurs imitateurs dépassèrent le but et faussèrent la note première. De là, ce Moyen-Age de convention et théâtral dont les créations fantaisistes appellent le sourire des antiquaires.

Bientôt, sous l'influence des études archéologiques sérieuses, une véritable révolution nous a débarrassés de ces chevaliers, pages et troubadours qui, sous le premier Empire et la Restauration, ornaient invariablement les pendules et les romances à la mode. Nous voyons maintenant reparaître les vraies armures des Roland et des Bayard sous le merveilleux crayon de notre compatriote, M. Luc-Olivier Merson, à qui le jury de l'Exposition des Beaux-Arts de Nantes vient de décerner la grande médaille d'honneur.

Nous pouvons considérer cet éminent artiste comme un illustre confrère, en contemplant son beau tableau de *Saint François d'Assise prêchant aux poissons*. Il nous transporte à six siècles en arrière, et la fidélité archaïque de cette scène empreinte d'un si grand calme, nous fait admirablement comprendre la douceur infinie du séraphique Religieux auquel la nature entière semblait obéir.

Après avoir reconstitué les habitations avec leur intérieur, les costumes, les armes de nos pères, il nous reste à étudier leur genre de vie, et c'est aux *Livres de raison*, dont je vous parlais, il y a trois ans, qu'il faut avoir recours. En Limousin, les Sociétés savantes publient depuis quelque temps un assez grand nombre de ces documents, actes authentiques de la vie quotidienne d'autrefois.

A notre dernière réunion, M. de la Nicollière nous a fait part de la correspondance d'un Nantais, Pierre Bizeul de la Bignonays, présent à la prise de Namur en 1692, et l'année suivante à la bataille de Nerwinde. C'est là une heureuse trouvaille, comme il en faut souhaiter beaucoup à notre *Bulletin*. Ces lettres intimes, écrites il y a près de deux siècles, par un simple officier sorti des rangs de la haute bourgeoisie nantaise, sont empreintes d'une noblesse de sentiments peu commune et animées du plus sincère patriotisme.

Certes, il était loin de prévoir une publicité si posthume, ce brave mousquetaire, alors gendarme de la garde ordinaire du Roi. Nous avons tous été vivement impressionnés de ce récit de l'héroïsme de l'armée française et du majestueux sang-froid de Louis XIV. Sa grandeur qui, vingt ans auparavant, sur les bords du Rhin, l'attachait au rivage, lui imposait encore, à Namur, le devoir de demeurer en observation au milieu des combattants. Malade de la goutte, il se faisait néanmoins porter aux endroits les plus exposés. Plus de quarante personnes, écrivait M. de la Bignonays, furent blessées autour du prince entouré de sa cour, entre autres le comte de Toulouse qui avait la main sur le fauteuil du Roi. La victoire

de Nerwinde ne fut pas moins chèrement achetée. Le maréchal de Luxembourg perdit sept à huit mille hommes, et la maison du Roi fut taillée en pièces. M. de la Bignonays cite un grand nombre d'officiers tombés à ses côtés, et lui-même, peu de temps après, périt sur le champ de bataille ou des suites de ses blessures.

En un mot, ces lettres nous peignent admirablement l'héroïque et constante abnégation des Français, quelle que fût leur situation sociale, quand ils étaient appelés à combattre pour la Patrie, incarnée alors dans la personne du Roi.

Nous renouvelons ici les remerciements que la Société archéologique chargea M. de la Nicollière de transmettre à M. Grizolle, pour avoir bien voulu nous communiquer les lettres intéressantes, et aujourd'hui historiques, de son vaillant ancêtre Pierre Bizeul de la Bignonays.

Je ne reviendrai pas sur les travaux publiés dans notre Bulletin depuis trois ans ; il vous suffira de parcourir les cinq derniers volumes pour remarquer que ce sont les mêmes noms qui figurent à la table des auteurs. Dans toutes les Sociétés, quelque bien composées qu'elles soient, le nombre des membres actifs et persévérants au travail est ordinairement fort restreint. Nous sommes environ 180, et c'est à peine si l'on compte une vingtaine de collègues nous faisant part de leurs études ou de leurs recherches. Il est de toute justice de nommer en première ligne ces confrères si dévoués, tels que MM. Léon Maître, de la Nicollière, de Surgères, P. de Lisle, Jules Montfort, Félix Chaillou, R. de l'Estourbeillon, Eugène Orieux, Alcide Leroux, Constant Verger, Paul Poirier, Charles Perrion, Auguste Laurant, de Sécillon, le docteur Anizon, Louis Petit, Hulot de Collart et Alfred Chesneau.

Nos cinq volumes — le sixième est sous presse — sont leur œuvre. Puisse leur exemple stimuler le zèle de beaucoup de nos confrères, qui n'ont qu'à oser pour devenir leurs émules !

Nous faisons donc un appel tout spécial à MM. Paul de

Berthou, élève de l'Ecole des Chartes, de Chastellux, Ludovic Cormerais, le commandant Léon Dieu, le vicomte de Bagneux, qui a fait publier les curieux *Mémoires de Pierre Devaud sur les guerres de la Vendée*, Olivier de Gourcuff, le publiciste si connu, Alfred Lallié, Raoul Le Quen d'Entremeuse, ancien élève de l'Ecole des Chartes, Georges Lafont, le baron de la Tour du Pin Chambly, qui avait bien voulu nous confier, pour l'Exposition, sa riche galerie de tableaux anciens, A. de Couffon de Kerdellech, l'auteur des *Recherches sur la Chevalerie en Bretagne,* l'abbé Teulé, Raymond Pouvreau, Emile Alizon, etc.

Nous entendons répéter ces mêmes objections : « Quel sujet traiter ? Je ne suis point antiquaire ; les vieux monuments me sont inconnus ; » ou bien enfin : « Je n'ai pas le temps. » — Non, Messieurs, le temps ne fait point défaut, même aux hommes le plus surchargés d'occupations. Demandez-le à M. Léon Maître, qui trouve moyen de faire des recherches, non-seulement dans les immenses archives qui lui sont confiées et dont la classification est l'objet de ses soins de chaque instant ; mais qui n'hésite pas à entreprendre de fréquentes excursions pour continuer ses fouilles sur l'emplacement de villes romaines disparues et nous décrire, dans de très remarquables rapports, le résultat de ses découvertes.

M. de la Nicollière-Teijeiro, cet infatigable et laborieux collègue, qui a écrit à lui seul — j'en ai fait le calcul — presque le sixième des volumes de votre Bulletin, depuis la fondation de la Société, sans compter ses autres ouvrages publiés à part. — M. Jules Montfort trouve également quelques heures à nous consacrer au milieu de ses travaux d'architecte. — M. de Surgères, dont la collaboration est fort recherchée, n'a-t-il pas la volonté et le talent, malgré de lointains et fréquents voyages, de poursuivre avec une rare persistance ses études iconographiques ? Mon prédécesseur et moi l'avons prié d'insérer dans notre Bulletin ce répertoire de portraits des célébrités bretonnes destiné à rendre de grands

services aux futurs chercheurs. Il a écrit la préface du splendide album consacré aux *Généraux et chefs de la Vendée militaire*, où nous retrouvons encore le nom de nos collègues : MM. Olivier de Gourcuff, Alcide Leroux, de l'Estourbeillon et Le Gouvello. La notice sur le prince de Talmont a valu à M. de Surgères les félicitations du petit-neveu du héros vendéen, M. le duc de la Trémoïlle, que j'ai eu l'honneur de présenter comme membre correspondant. Enfin, MM. de Surgères et Gustave Bourcard vont prochainement faire paraître chez Dentu un autre ouvrage magnifiquement édité : *Les Françaises au XVIIIe siècle*, avec portraits gravés, accompagné d'une préface de M. le baron Roger Portalis. Il y a quatre ans, M. Gustave Bourcard publia *les Estampes du XVIIIe siècle*, guide de l'amateur.

Un de nos nouveaux collègues, M. Eugène Fonssagrives, lieutenant au 65e de ligne, fils d'un savant bien connu, a trouvé le temps, lors de son séjour en Afrique, de découvrir, près de Zaghouan, à douze lieues de Tunis, l'emplacement d'une ancienne villa romaine, de forme presque circulaire et de 400 mètres environ de rayon. Découverte importante qui attira l'attention des savants, tels que MM. Tissot et Desjardins, et valut au jeune officier les palmes académiques.

Mais, en dehors des Mémoires insérés dans notre Bulletin, je tiens à vous rappeler très-succinctement, — en vertu de cette solidarité qui doit régner entre tous les membres d'une même Société — les autres publications de nos confrères.

Je ne vous parlerai point de MM. Anatole de Barthélemy, Arthur de la Borderie et René Kerviler, dont le nom se retrouve dans toutes les Revues et Mémoires des sociétés savantes. — M. le comte Régis de l'Estourbeillon — réélu secrétaire général — vient de terminer son volumineux ouvrage sur les familles françaises émigrées à Jersey pendant la Révolution. On regrettera plus tard de ne pas avoir dans sa bibliothèque ce livre si plein de renseignements authentiques, et pareil à ces dictionnaires encyclopédiques qui nous

épargnent tant de recherches. M. de l'Estourbeillon nous a aussi révélé, dans un article de la *Revue historique de l'Ouest*, l'ancien usage à Goulaine de couronner une rosière, comme à Nanterre et à Salency.

M. Claude de Monti de Rezé, le conservateur par excellence des vieux titres, des anciens inventaires, n'hésite pas à réimprimer les livres presque introuvables, tels que l'*Episemasie, ou Relation d'Alétin le Martyr,* de Pierre Biré ; les *Rôles du ban et arrière-ban du Poitou,* de Pierre de Sauzay ; les *Martyrs du Maine,* de l'abbé Th. Perrin, etc., etc.

Le baron Hulot de Collart-Sainte-Marthe, un autre chercheur érudit et persévérant comme les savants illustres dont il porte le nom ; — M. Joseph de Kersauson de Pennendreff, auteur de ce magnifique travail généalogique sur l'ancienne maison dont il est issu ; recueil inappréciable, comme je vous le disais dans une de nos réunions, et où la plupart des familles bretonnes trouveront des renseignements sur leur origine et sur leurs alliances. MM. Dugast-Matifeux et René Huette sont les collaborateurs de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou* et d'autres journaux ; M. Robert Oheix a fait paraître une brochure intitulée les *Bretons,* et M. Pitre de Lisle publie dans la *Revue historique de l'Ouest* les extraits d'un inventaire dressé en 1677 par François Bouyn, sieur de Rains, délégué par la Cour des Comptes de Bretagne pour constater et vérifier l'état des armoiries, prééminences et droits honorifiques des familles bretonnes dans les églises du ressort de Morlaix et de Lanmeur.

Ce travail aride n'eût pas été du goût de Boileau, qui, douze ans auparavant, avait composé sa fameuse satire dédiée à Dangeau, et où le régent du Parnasse s'imagine que l'art héraldique ne fut qu'une création de pure fantaisie, émanée de maint esprit, lequel,

> Fécond en rêveries,
> Inventa le blason avec les armoiries,
> De ses termes obscurs fit un langage à part.

Ce langage — il faut en convenir — n'est ni harmonieux, ni très lucide — mais il est utile à connaître. Grâce à ces sortes d'hiéroglyphes, et aidé du livre de Courcy, le d'Hozier breton, M. Pitre de Lisle a pu retrouver la date des fondations pieuses, préciser la transmission des différents fiefs et en déterminer l'importance et la juridiction.

M. le comte F. de Pontbriand, par son rapport au Conseil général, avec l'appui de ses collègues, M. le comte Henri de Cornulier et M. Van Iseghem, a fait décider la restauration du château de la ville de Châteaubriant. — Enfin, M. le marquis de Sécillon, auteur d'un mémoire sur l'entrée à Guérande des anciens évêques de Nantes, a publié dans la *Revue historique de l'Ouest* les preuves exigées pour être admis dans l'Ordre de Malte. — MM. Charles Barbier de Montault et Charles Bastard ne se sont pas contentés d'exposer leurs belles collections de médailles, de faïences et de bijoux anciens, ils en ont donné la description détaillée dans les journaux de Nantes. — M. l'abbé Cahour, notre vénérable et ancien Président, a publié, en les annotant, deux brochures qui appelleront votre attention : l'une, extraite des manuscrits de son ami feu l'abbé Rousteau sur l'épigraphie et l'iconographie de la Cathédrale, et la seconde, d'après les papiers de l'abbé Hémery, curé de Pouillé, sur l'histoire de cette paroisse. — M. Félix Chaillou a lu au Congrès le rapport complet de ses découvertes à la station gallo-romaine des Cléons. — M. Eugène Orieux, président de la Société Académique, à la fois poète, historien et antiquaire, a, dans son discours de fin d'année, traité de l'*Imagination*, sujet qui me serait en ce moment bien nécessaire pour enlever la monotonie de cette longue nomenclature.

M. le docteur Anizon, l'un des plus assidus à nos réunions et principalement à celles du Comité central, a publié une seconde notice sur Sainte-Marie de Pornic, en l'ornant de belles photographies.

Il ne m'appartient guère, Messieurs, de faire ici l'éloge

de M. Jean Résal, nommé, il y a quelques semaines, chevalier de la Légion d'honneur pour ses travaux dans notre ville et ses publications techniques, entre autres un traité complet sur les Ponts métalliques et diverses brochures extraites de l'*Encyclopédie des Travaux publics* et des *Annales des Ponts-et-Chaussées*. Ce jeune ingénieur marche ainsi à grands pas sur les traces de son père, l'un des membres les plus distingués de l'Académie des Sciences.

Je vous citerai encore les poésies de MM. Emile Grimaud et Joseph Rousse. Le premier a fait paraître les lettres inédites de son ami Paul Baudry, et, tout récemment, un volume intitulé : *Dieu et le Roi*, dédié au général de Charette. La vente en est faite au profit d'une bonne œuvre, double motif de le mettre dans notre bibliothèque. Vous y verrez que M. Emile Grimaud n'a pas oublié notre Société, ni même son président.

Quant à M. Joseph Rousse, les *Chants d'un Celte* lui ont fait décerner par un critique très autorisé le titre bien légitime d'héritier de Brizeux (1).

M. Alcide Leroux, un autre poète, en nous révélant *le Secret* du dernier barde breton (2), a pris, lui aussi, part à ce bel héritage, comme MM. de la Villemarqué, F.-M. Luzel, J. Loth et bien d'autres littérateurs qui font revivre le charme de la langue celtique. M. Alcide Leroux, en très beaux vers, n'a-t-il pas fait ressortir le charme et la noble simplicité de cet idiome, antique comme le monde ? La prose de notre confrère — élu vice président de la Société Académique de Nantes, en même temps que la Société Archéologique le nommait secrétaire général — a la même valeur que ses vers.

---

(1) Julien Duchesne : *Un Héritier de Brizeux.*
Annales de Bretagne, publiées par la Faculté des Lettres de Rennes, t. II, p. 115.

(2) *Le Secret de Brizeux*, vers publiés dans les *Annales de la Société Académique de Nantes.*

Le Bulletin de l'*Association Bretonne* contient un Mémoire sur la marche du patois actuel dans l'ancien pays de la Mée, et une autre étude sur les monuments en terre antérieurs à l'époque féodale (objections à la théorie de M. René Kerviler). Le journal l'*Espérance du Peuple* publiait, il y a peu de jours, une série d'articles du même confrère sur la désastreuse émigration à la ville des habitants des campagnes.

Le Bulletin de l'*Association Bretonne* contient encore de M. Anthime Menard fils le récit d'une excursion archéologique aux environs de Pontivy. Notre jeune et zélé collègue s'est récemment fait applaudir au Congrès catholique par ses rapports si clairs et si substantiels, où l'on reconnaît déjà le fonds sérieux et la concision du jurisconsulte éminent que notre Société compte parmi ses fondateurs.

A ce même Congrès de Nantes, M. l'abbé Radigois a lu un mémoire sur l'enseignement de la musique sacrée.

M. l'abbé Jules Dominique, le collaborateur de la *Semaine Religieuse* de ce diocèse, ne nous a rien donné depuis 1883 ; mais il a publié à Tours un charmant volume sous ce titre : *Un noble Cœur*. Nous lui ferons le reproche de s'éloigner de nous, car il sait que notre Bulletin accueillerait avec bonheur ces nouvelles si élégamment et si pieusement écrites ; il lui serait facile d'y ajouter, au besoin, une légère teinte d'archaïsme légendaire, s'il craignait le voisinage des mémoires trop sérieux et par trop préhistoriques. Son exemple encouragerait MM. les Ecclésiastiques et les déciderait peut-être à prendre part à nos travaux, comme MM. l'abbé Josnin, l'abbé Grégoire et l'abbé Chevillard : ce dernier et honorable confrère, qui a étudié les antiquités primitives, a fait, ces jours-ci, en qualité d'ancien missionnaire, une intéressante conférence sur le pays de Siam à l'une des séances de la florissante Société de Géographie de Nantes, toujours présidée avec tant de talent et de dévouement par notre collègue, M. Louis Linyer.

Nous n'avons pas oublié l'appel que Mgr l'Evêque de Nantes daignait faire à son clergé en faveur de notre Société. Notre éloquent et vénéré Prélat sait quelle a été notre respectueuse gratitude envers Sa Grandeur et notre vif désir de voir MM. les Curés devenir nos correspondants sur tous les points du département. Depuis trois ans, nous avons reçu un certain nombre d'adhésions de leur part, et aujourd'hui, nous sommes heureux d'en compter quinze parmi nous ; de plus, nous avons eu l'honneur d'inscrire le nom de Sa Grandeur Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, à qui MM. Henri Le Meignen, Alexandre Perthuis et Joseph Rousse, nos délégués à l'inauguration du monument de dom Lobineau, à Saint-Jacut-de-la-Mer, offrirent le titre de membre d'honneur.

M. l'abbé Gaborit, chanoine-archiprêtre, curé de la Cathédrale de Nantes, a donné une nouvelle édition de son ouvrage *Le Beau dans la Nature et dans les Arts*, ce travail remarquable qui — suivant l'opinion de Sa Grandeur Mgr Le Coq — « s'adresse en même temps à l'historien, au littérateur, au philosophe, au théologien, à l'artiste... et où l'on trouve des aperçus ingénieux, des considérations élevées, en un mot, un foyer de vives lumières pour l'intelligence et de nobles inspirations pour le cœur. »

Mgr Mermillod félicita vivement M. l'abbé Gaborit d'avoir écrit sur ce sujet. « Travaillons tous à refaire la grande synthèse chrétienne, lui écrivait-il. Votre ouvrage aura sa part d'influence dans sa reconstruction plus nécessaire que jamais au sein de toutes nos ruines. Il est un admirable développement des deux vers de votre poète breton :

« Le beau, c'est vers le bien un sentier radieux,
C'est le vêtement d'or qui le pare à nos yeux. »

M. Charles Marionneau, correspondant de l'Institut, vice-président de l'Académie de Bordeaux et notre ancien Prési-

dent, ne nous oublie jamais ; il nous envoyait dernièrement ses notices sur le peintre et graveur Lalanne et son discours aux obsèques de Blanchard-Latour, l'un des bienfaiteurs des pauvres et des artistes. Comme M. Félix Chaillou, M. Charles Marionneau a réuni à son châlet de Vertou tous les objets qu'il a découverts dans sa propriété et dans les environs pour en composer un véritable petit musée.

Nommons encore MM. le vicomte Hippolyte Le Gouvello, Paul du Chastellier, nos collègues non résidants, connus par leurs publications multipliées sur la Bretagne et ses antiquités; et enfin, M. Paul Eudel, le publiciste et le critique si spirituel et si compétent en fait d'art. Il nous a conservé les locutions nantaises qui ne tarderont pas à disparaître, et, chaque année, il écrit un nouveau volume sur *l'Hôtel Drouot et la Curiosité*. Le dernier paru, le sixième de cette série et le dix-huitième de l'œuvre générale, y compris celui si piquant intitulé *le Truquage,* est dédié à notre ami et confrère M. Alexandre Perthuis-Laurant.

Dans cette dédicace, fine et élégante comme tout ce qui sort de la plume essentiellement parisienne de cet aimable collègue, nous lisons avec plaisir que notre Société archéologique fut sa première inspiratrice : « Mon cher ami, — dit-il à M. Alexandre Perthuis — c'est vous qui m'avez mis le petit doigt dans l'engrenage de la curiosité en me présentant jadis à la Société archéologique de Nantes. Une fois reçu dans cette savante Compagnie, je vous ai appartenu. Vous m'avez alors entraîné sans repos ni trève aux réunions de ces amateurs distingués, dans la chapelle abandonnée de l'Oratoire. Je les écoutais sans défiance. J'étais heureux et fier d'être des leurs ; mais c'était au fond une satisfaction très-dangereuse, vu ma jeunesse et mon inexpérience. Je pourrais certainement vous maudire, ce serait mon droit ; car vous me poussiez ainsi vers une passion dont je ne me suis pas défendu tout d'abord, mais qui s'est infiltrée en moi à mon insu et qui a fini par me prendre tout entier.

« Cependant cette passion de l'art ancien, qu'il n'est plus possible d'éteindre puisqu'elle me suit dans l'âge mûr, m'a donné quelquefois des joies si douces que, loin de vous en vouloir, je tiens au contraire à vous dédier ce livre comme un affectueux souvenir de mes débuts faits sous vos auspices dans notre chère Association bretonne. »

J'ajouterai, Messieurs, que M. Paul Eudel, après une assez longue séparation, est rentré dans notre Compagnie, et vous vous souvenez de l'aimable lettre qu'il m'écrivit, — j'eus alors le plaisir d'être son parrain — lorsqu'il revint prendre place parmi nous. Je souhaite pareille persévérance à nos jeunes et nombreux collègues ; plus tard, ils exprimeront les mêmes sentiments en songeant à leurs prédécesseurs.

Vous aviez, d'après le Règlement, à procéder aux élections triennales, et la majorité des suffrages m'a donné pour successeur M. Henri Le Meignen, membre du Comité central et ancien vice-président de la Société. Je ne ferai donc que vous rappeler ce que vous savez tous, c'est que M. Henri Le Meignen, un de nos plus érudits confrères, est l'un des avocats distingués du barreau de Nantes. Son caractère est aussi apprécié au Palais que sa science de jurisconsulte à l'Ecole libre de droit où il occupe la chaire de droit romain. Ces titres seuls indiquent quelle est la valeur personnelle du nouveau président ; mais il faut y ajouter ceux que les archéologues font également valoir. M. Henri Le Meignen, de concert avec MM. Charles Marionneau et Alexandre Perthuis-Laurant, a fondé en 1877 la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne, société florissante entre toutes, dont le nombre des membres s'élève aujourd'hui à près de quatre cents. Durant ces neuf années, les Bibliophiles ont publié une vingtaine de volumes in-4°, remplis de documents sauvés de l'oubli, ou qui font revivre, sous une forme plus à la portée des amateurs et du public, les ouvrages rares concernant l'histoire de la province et la littérature bretonne. C'est là, Messieurs, un grand service rendu à la science par

les fondateurs de cette utile Association et qui les met au rang de nos anciens bénédictins, les conservateurs des Annales de France et de Bretagne.

Malgré des occupations multipliées, de fréquents voyages, des consultations nombreuses, la préparation d'un cours important, M. Henri Le Meignen, avec son esprit d'initiative et une activité peu commune, a trouvé le temps de former des collections de livres précieux, d'anciennes gravures, d'objets curieux en fait de céramique, de meubles et de bijoux antiques.

Il y a onze ans, notre collègue composa un vaste recueil des vieux Noëls nantais et des pays voisins, suivant l'exemple des savants qui ont eu le même soin dans les autres provinces de la France, tels que La Monnoye pour la Bourgogne, l'abbé Patuval pour l'Auvergne et Chapelon pour Le Forez. M. de Monmerqué a également réuni les Noëls bretons. Je ne connaissais pas encore cet ouvrage de M. Le Meignen ; du moins, je ne l'avais pas lu ; je viens d'en parcourir les trois volumes pour me faire une idée des anciens cantiques du diocèse de Nantes, et j'ai eu le plaisir d'y retrouver les Noëls de nos voisins du Poitou, si naïfs et si curieux dans leur patois, et que l'on chante encore aux veillées des chaumières vendéennes. Il a fallu bien des recherches à M. Henri Le Meignen pour colliger ces chants épars dans d'introuvables recueils de prières, livres d'heures, missels, etc. Il ne s'est pas borné à les copier par ordre chronologique et par province, il les a commentés, annotés et accompagnés de traductions, additions et remarques qui donnent au lecteur l'historique et l'explication de ces pieuses chansons.

Dans l'un de ces Noëls où l'on fait passer devant le divin Enfant tous les corps de métiers, en accompagnant chaque désignation d'une réflexion spéciale et souvent d'une railleuse épithète, — de même que dans le Noël où les prétendus hôteliers de Bethléem repoussent si brutalement la Sainte-Famille, — ne reconnaît-on pas l'origine de ces Noëls satiriques

si fort en vogue au siècle dernier ? Ce fut la mode d'en composer, — non par piété, comme nos aïeux, vous le pensez bien, — mais pour y trouver l'occasion de nommer quelque puissant personnage et de le faire comparaître devant le Souverain Juge dont le palais était une crèche, et les assesseurs de simples bergers. On conçoit que la vengeance des courtisans déçus dans leur ambition, et celle des hommes de lettres, poètes, artistes, rebutés par quelques grands seigneurs, s'exerçait à peu de frais d'imagination. L'éternelle revanche des esprits envieux et jaloux de toute supériorité avait ainsi trouvé place jusque dans la poésie inspirée par la venue du Messie. Ces Noëls satiriques sont nombreux, ai-je dit, et je me souviens d'en avoir lu dans les Mémoires, Recueils d'anas et autres livres du même genre. Je regrette aujourd'hui de n'avoir pas pris note de ces lectures, comme le baron de Wismes en avait la bonne habitude. J'eusse, à peu de frais, fait preuve d'érudition : *doctus cum libro*, reproche assez injuste de notre vieille grammaire latine ; car enfin, serait-on savant sans les livres? M. Henri Le Meignen le sait mieux que personne, lui qui connaît tous les livres rares où l'on puise si souvent sans les indiquer. Il aime à nous les faire apprécier et — en ce moment — le vice-président de la Société de l'Histoire de Bretagne réimprime *les Grandes Chroniques* d'Alain Bouchart ; le tome premier de cette nouvelle et précieuse édition a paru l'année dernière.

M. Henri Le Meignen vous secondera dans vos travaux mieux que je n'ai pu le faire, malgré ma bonne volonté. Il unit au don de la parole — si utile de nos jours — le goût passionné des recherches archéologiques et bibliographiques, et nous pouvons compter sur son zèle et son talent pour plaider notre cause chaque fois que cela sera nécessaire; c'est même grâce à son concours que nous avons obtenu diverses subventions à l'époque du Congrès et pour notre Exposition d'Art rétrospectif. Dans cette dernière circonstance, il était, au même titre que moi, président de la Commission d'exécu-

tion où il représentait la section de la Bibliographie. Nous avons souvent ensemble fait des visites et des démarches officielles afin d'être compris dans la répartition des allocations de la Ville, et je me plais à reconnaître que mon confrère — et aimable voisin — obtenait facilement gain de cause en faisant éloquemment valoir les raisons que je me bornais à exposer.

Enfin, Messieurs, M. Henri Le Meignen est Nantais ; il connaît son pays natal, il jouit de l'estime et de l'affection de ses concitoyens et principalement de ceux de la campagne qui l'ont récemment choisi pour leur représentant au Conseil d'arrondissement, le considérant, avec juste raison, comme très capable de défendre avec succès leurs intérêts de toute sorte. Je vous ai souvent dit, Messieurs, combien il était pénible pour un Président d'être étranger par son origine ; il lui est impossible, malgré les plus grands efforts, de s'assimiler vos connaissances, vos traditions, vos usages même ; les noms d'hommes et de lieux de votre province lui sont souvent inconnus, et cette ignorance, dont il se rend compte, le rend hésitant et perplexe dans une foule de questions, et, par suite, amoindrit beaucoup son autorité morale. C'est bien le lieu de citer le proverbe : *Experto crede Roberto.*

C'est pourquoi M. Henri Le Meignen vous rendra des services bien plus utiles, et sera plus à même de développer certaines innovations que j'avais cru bon d'introduire dans nos réunions. Je le prierais notamment de ne pas abandonner l'excellente coutume des excursions que pratiquent la plupart des Sociétés savantes — entre autres celle des Études géologiques, qui parcourt la France et l'étranger. — Nous n'avons pas besoin d'aller si loin, Messieurs, et d'ailleurs, nos modestes ressources ne nous le permettent guère, demandez-le à notre trésorier. Ce serait pourtant le cas d'augmenter notre si faible cotisation, mais comme budget extraordinaire et tout à fait accidentellement. On ne regretterait point ce petit

surcroît de dépenses, en considérant l'utilité et l'agrément de ces promenades, surtout si le voyage devait être *illustré* par M. Jules Montfort, dont vous connaissez le talent de dessinateur et... de photographe ; vous en avez fait l'expérience lors du Congrès de juillet dernier. Rien ne favorise davantage l'union et la concorde qui doivent régner entre les membres d'une Société. Cette union est la base première de toute association. Sans communauté d'idées et de sentiments, il est difficile de maintenir *la Constitution* du plus petit État, mais on y arrive en se faisant de mutuelles concessions. Les promenades, les voyages artistiques sont les moyens pratiques pour établir cette concorde si désirable entre collègues ; les divergences qui ont pu surgir ne tardent pas à s'effacer devant cette noble émulation pour l'étude qui seule doit nous guider.

Nous vous demanderions aussi d'adopter la proposition soumise au Comité central par M. le baron d'Izarn, cet aimable et si respecté confrère que nous sommes heureux de voir assister régulièrement à nos séances, et l'un des fondateurs de notre Société. Ses avis, dictés par une longue expérience, doivent être pris en sérieuse considération, d'autant que personnellement je les approuve sans réserve. Il s'agirait de préparer un projet de monographies pour chacun des cantons du département, comprenant l'histoire, l'archéologie, la biographie locale, etc. MM. les curés ne seraient pas les moins utiles correspondants pour mener ce travail à bonne fin. Une médaille d'honneur pourrait, chaque année, être offerte à l'auteur de la meilleure monographie cantonale, ou même communale, si l'on craignait de trop étendre le sujet du concours, de façon à ce que les sociétaires de bonne volonté se partageassent, par exemple, les paroisses d'un même canton. Cette œuvre commune, entreprise et dirigée par une Société homogène, malgré la diversité des aptitudes, formerait, je vous l'assure, le meilleur dictionnaire départemental.

J'ai regretté de n'avoir pas eu le temps de donner suite à

l'ingénieuse proposition de M. d'Izarn, et je vous prierais de l'étudier avec l'attention qu'elle mérite en raison de son utilité pratique.

Notre nouveau Président sera, comme nous, assisté de deux vice-Présidents. Vous avez élu M. le baron Bertrand-Geslin, qui porte un des noms les plus honorables et les plus connus de ce pays, et a hérité de sa famille d'un véritable goût pour les arts et les belles collections. Son père abandonna généreusement à la ville de Nantes une riche bibliothèque, estimée près de cent mille francs, ainsi que sa collection de géologie, minéralogie et fossiles. Son aïeul, le baron Bertrand-Geslin, maire de la grande cité nantaise sous le premier Empire, a laissé le souvenir d'un habile administrateur, comme notre confrère lui-même dans les arrondissements de Mamers et d'Ancenis où il fut longtemps sous-préfet. Président du Conseil d'arrondissement de Cholet, chevalier de la Légion d'honneur, M. le baron Bertrand-Geslin s'honore aussi de porter les palmes académiques, cette autre légion d'honneur des savants.

Nous connaissons son aménité parfaite et son vif désir de prendre part à nos réunions : nous regrettons seulement de ne pas l'y voir assister plus souvent, car ses avis sont toujours ceux d'un amateur distingué, et toujours exprimés avec le tact et la bienveillance de l'homme du monde et du magistrat habitué aux discussions parlementaires. Ses conseils seront donc précieux pour éclairer vos délibérations.

M. le baron Arthur des Jamonières est également un collectionneur éminent et passionné pour tout ce qui est beau dans les arts et la littérature. Il n'a pas peu contribué à enrichir notre Exposition d'Art rétrospectif, le catalogue en fait foi, principalement en ce qui concerne la céramique. Il a bien voulu exposer le rarissime portrait gravé de Mme de la Borde, son aïeule, dont on ne connaît que quatre épreuves [1].

---

(1) Mme de la Borde, née Suzanne-Adélaïde de Vismes, auteur de poèmes imités de l'anglais, était femme de Jean-Benjamin de la Borde, premier valet

M. des Jamonières partage ces goûts artistiques avec son beau-frère, M. Jules du Champ-Renou, qui l'a remplacé en qualité de secrétaire du Comité central. M. du Champ-Renou a pour adjoint dans ses fonctions M. Espitalié La Peyrade, que j'ai eu l'occasion de féliciter pour le zèle qu'il a apporté en nous présentant ses amis. Nous ne saurions trop encourager la jeunesse à se livrer aux études sérieuses, et en même temps si attrayantes, quand on a pris cette louable résolution : M. Paul Eudel est là pour l'attester.

Vous avez réélu à l'unanimité notre trésorier, M. Charles Riardant, aussi dévoué à nos intérêts que le fut son prédécesseur, M. Louis Petit, nommé par acclamation trésorier honoraire et membre à vie du Comité central, en reconnaissance des longs services qu'il a rendus à la Société pendant plus de dix-huit ans.

Nous remercions tout particulièrement M. Charles Riardant de la peine qu'il s'est donnée pendant le Congrès et l'Exposition. La gestion de notre mince budget semble peu de chose auprès des grandes opérations financières dirigées par notre

---

de chambre et favori de Louis XV, gouverneur du Louvre pendant vingt-cinq ans, fermier général sous Louis XVI.

Lors de la mort de Louis XV, en 1774, il subit une disgrâce momentanée, mais le nouveau roi ne tarda pas à lui rendre le gouvernement du Louvre et lui accorda même les marques les plus précieuses de sa confiance. Dans cet intervalle il avait épousé une jeune et charmante femme, Adélaïde-Suzanne de Vismes, dont il fit graver le portrait par Denon et Masquelier avec ce galant quatrain :

Femme adorée et bientôt tendre mère,
Reçois ici l'hommage qui t'est dû,
L'époux que tu choisis lorsqu'il eut tout perdu,
Retrouve tout puisqu'il a su te plaire.

Le 10 août 1792, les riches collections de cet ami des arts furent détruites dans l'incendie de son hôtel de la place du Carrousel, et le 25 août 1794, sa tête tombait sous la hache révolutionnaire.

collègue ; mais c'est précisément en raison de cette différence que l'obligeance personnelle de M. Riardant a droit à toute notre gratitude.

Les deux archivistes bibliothécaires, MM. René Blanchard et Xavier Le Lièvre de la Touche, ont aussi été renommés, comme M. Charles Riardant. Nous leur demanderons de terminer le catalogue de nos livres dès qu'ils auront obtenu une installation plus en rapport avec nos collections bibliographiques et mieux à la portée des lecteurs désireux d'y venir faire quelques recherches spéciales.

En terminant, Messieurs, vous me permettrez d'employer une figure de rhétorique assez surannée et fort en usage parmi les faiseurs de discours de peu d'imagination ou à bout de ressources oratoires : c'est la banale comparaison du cours de la vie ou d'une association quelconque, à la barque errante sur les flots. J'ai plusieurs excellentes raisons de m'en servir en vous parlant pour la dernière fois de notre Société, de son passé et de son avenir, puisqu'à l'exemple de la grande cité nantaise, elle porte sur son sceau particulier l'image d'un antique navire accosté d'hermines, emblème de la loyauté bretonne, et surmonté de la Croix, le guide le plus sûr. Ainsi devait être, en 1248, la grande barque « d'Hervé, citoyen de Nantes, le prudent marinier » chargé de conduire en Terre Sainte les Croisés bretons [1].

Choisi par vous, il y a trois ans, pour diriger cette noble et vaillante nef de la science archéologique, j'ai la vive satisfaction de ne l'avoir pas imprudemment conduite dans de dangereux parages, comme l'imposante galère de l'infortuné Sergeste que Virgile nous dépeint revenant au port vaincue

---

(1) Ce sont les termes de la procuration donnée à Hervé par les vaillants pèlerins :

«... Ad communem custum transfretationis associati, *de prudentia Hervei marinarii, Nannetensis civis, plenè confidentes dicto Herveo...* »

et désarmée, après la lutte pacifique que présidait Enée sur la mer tyrrhénienne :

Amissis remis, atque ordine debilis uno
Irrisam sine honore ratem Sergestus agebat.

Vous avez tous pris part à notre paisible traversée, mes chers confrères, et je suis certain que, sous la direction de notre nouveau et très expérimenté pilote, la barque qui porte notre fortune... archéologique abordera bientôt de nouveaux rivages où vous ne manquerez pas d'étendre vos conquêtes en découvrant les trésors du passé. Heureux de vos succès, je pourrai vous dire alors avec le traducteur du même poète :

Voilà notre triomphe, et voilà tous mes vœux.

ALLOCUTION

DE

M. LE MEIGNEN

PRÉSIDENT ÉLU

Messieurs,

L'honneur que vous m'avez fait en m'élevant à la présidence de votre Compagnie m'étonnerait si je pouvais croire un seul instant que votre suffrage s'est adressé à ma modeste personnalité. Je n'avais, en effet, aucun titre pour arriver à une aussi désirable dignité. N'ayant qu'un fort mince bagage archéologique, bien souvent éloigné de vos réunions par les impérieuses nécessités des devoirs professionnels, j'avais toujours été *trop peu à la peine pour être à l'honneur*. Mon seul titre était, ce qui ne vous trouve jamais indifférents, Messieurs, mon amour profond pour la Bretagne, notre *petite patrie !* Cet amour qui me fait recueillir tous les lambeaux de ses annales, rechercher les monuments de sa glorieuse histoire, trouver précieuses les moindres pierres qui rappellent son passé plein d'honneur ! Cet amour qui me faisait fonder, il y a dix ans, avec nos amis et collègues, Marionneau et Perthuis, la *Société des Bibliophiles Bretons,* qui est aussi et surtout la *Société de l'Histoire de Bretagne.*

Le sentiment qui vous a guidés ne m'a pas échappé, soyez-en sûrs ! Ne pouvant faire porter vos suffrages sur celui qui dirige avec autant d'autorité cette Société, sur le *grand Breton* qui, hier, prononçait, au pied de la croix, l'éloge du plus

illustre historien de la Bretagne, dom Lobineau, dont il est le digne continuateur, et demain publiera les gloires de saint Yves ; ne pouvant, dis-je, faire porter vos suffrages sur M. de la Borderie, l'un des fondateurs de votre Compagnie, que son éloignement de Nantes empêcherait de présider à vos travaux, vous avez voulu, comme affirmation de vos sentiments envers lui, mettre à votre tête le plus indigne de ses suppléants.

J'essaierai d'être à la hauteur de ma tâche.

Les exemples que m'ont laissés mes nonorables devanciers seraient pourtant de nature à m'épouvanter. Comment posséder l'aménité gracieuse, la parole facile, l'activité dévorante, le sens artistique exquis, de M. Marionneau? l'inimitable talent de causeur de celui que nous pleurons et dont M. le marquis de Bremond d'Ars-Migré vient de vous faire un si magnifique, mais si juste éloge, du regretté baron de Wismes qui savait allier à la science archéologique la plus étendue le savoir du littérateur le plus délicat et le goût de l'artiste le plus consommé ? Comment présider avec autant de tact, de fermeté, de science et d'autorité que M. le vicomte de la Laurencie ? Comment multiplier comme lui les démarches, obtenir subventions, avantages, honneurs ?...

Et vous-même, cher Président, qui pourra jamais oublier votre gracieuse affabilité, le charmant accueil que vous faisiez à tous, l'impartialité avec laquelle vous présidiez à nos luttes, la trop grande modestie jointe à une bienveillance sans égale qui vous portait à vous effacer sans cesse et à faire briller ceux qui vous entouraient ? Qui pourrait perdre le souvenir de vos cordiales réceptions ?... Et ces joyeuses excursions, qui se renouvelleront souvent, je l'espère, car, indépendamment des services qu'elles rendent à la cause archéologique, elles sont aussi le meilleur moyen de former entre nous des liens de sympathique confraternité, de nous faire, tous, les membres d'une même famille, n'est-ce pas vous qui en avez été le promoteur ? Oublierai-je vos soins

toujours dévoués, les faveurs multipliées que vous attirâtes sur notre caisse, votre ardeur à nous amener de nouveaux adeptes? Ah! ce n'est pas à vous qu'on adresserait les reproches qu'Enée fit sans doute à l'infortuné Sergeste, dont vous nous racontiez tout à l'heure la déplorable histoire. Il avait perdu la moitié de ses rameurs ; vous, vous avez presque doublé le nombre des vôtres. Je ne puis oublier qu'hier vous signiez votre 72e diplôme. Vous vous dites étranger parmi nous ! et vous voulez expliquer ainsi votre prétendue ignorance de nos usages, de nos institutions, de nos souvenirs ! Allons, cher Président, qui donc est plus breton que vous, breton par votre gracieuse femme, breton par les fonctions importantes que vous avez remplies dans notre pays, breton par la haute situation que votre capacité et la juste popularité dont vous jouissez vous ont conquise dans le Finistère ; breton, nantais même, par votre domicile presque exclusif. Et qui donc connaît mieux que vous notre pays, qui donc savait mieux que vous trouver dans les ouvrages que vous receviez et parcouriez avec tant de soin, le passage qui se rapportait plus exactement à notre histoire et à nos mœurs ? Vous vous calomniez, cher Président, et nous avons là une preuve de plus de cette incomparable modestie qui vous fait taire une active collaboration à bien des œuvres curieuses et signer de simples initiales les articles les plus remarqués du Bulletin des Sociétés d'Angoumois et de Saintonge.

Et je ne vous énumère ici, Messieurs, que les présidents sous l'autorité desquels j'ai eu l'honneur de militer. Je ne vous parle pas de l'éloquence de M. l'intendant militaire Galles ; de la science hagiographique du vénérable abbé Cahour, qui ne vient plus assez souvent à nos réunions, mais qui suit nos travaux avec grand intérêt et nous favorise parfois, trop rarement à notre gré, d'intéressants envois ; de MM. de Kersabiec et Nau ; et encore de MM. Bizeul, Foulon, Parenteau, que la mort seule empêcha d'arriver à votre direction.

Quels hommes ! messieurs, et comme le sentiment de mon

insuffisance, en présence des souvenirs qu'ont laissés ces maîtres, serait de nature à m'effrayer, si je ne comptais sur toute votre bienveillance et sur votre concours le plus actif pour m'aider à supporter le poids de la tâche que vous m'avez confiée.

Nous avons bien des devoirs à remplir, mes chers collègues. Ce serait obéir à un sentiment étrangement égoïste que de penser qu'après avoir pris grand plaisir et satisfaction personnelle à nos travaux, à nos études, il ne nous reste plus rien à faire. Nous sommes les gardiens du passé, c'est à nous d'en sauvegarder les précieux débris, d'en faire connaître l'histoire, de les faire aimer comme nous les aimons nous-mêmes.

Pour remplir efficacement cette tâche, il importe tout d'abord que nous nous fassions connaître.

Or, nous faisons peur à beaucoup de gens.

« Ce mot *archéologie,* disait naguère M. le baron de Wis-
« mes, a quelque chose de cabalistique. Il fait peur aux
« femmes et aux enfants,... » à moins cependant qu'il n'excite chez quelques-uns un sourire de dédain avec un hochement de tête significatif et un geste d'ironique pitié pour le malheureux qui a le courage d'avouer devant ces esprits forts qu'il appartient à la corporation. Puis il est de bon ton de se moquer de ces pauvres archéologues, de leur décocher mille plaisanteries, de leur jouer les plus malins tours. Quelle bonne aubaine quand à force de ruses, de supercheries, de truquage, on peut en prendre un en flagrant délit d'erreur !

Nous ne sommes pourtant ni si ennuyeux, ni si inutiles qu'on voudrait bien le faire croire : nous sommes même parfois d'assez aimables compagnons. Si nous nous intéressons à tout ce qui est vieux, notre amour est éclectique et comporte des dégrés. Nous n'embrassons pas dans une affection égale les fragments de poteries samiennes, les monuments de l'âge de pierre ou les chefs-d'œuvre des temps modernes. La flèche en silex barbelé de nos pères, le couteau de pierre,

les haches polies des vieux Celtes nous intéressent parce que nous y voyons une page de nos annales, nous y trouvons une source féconde de renseignements précieux ; mais notre sens artistique est plus touché, croyez-le bien, si nous reportant à des temps plus rapprochés de nous, ou pénétrant dans des civilisations plus raffinées, nous nous trouvons en présence des chefs-d'œuvre de la statuaire antique, des merveilles engendrées par les ciseleurs, émailleurs, architectes, verriers du Moyen-Age et de la Renaissance, ou par les sculpteurs, peintres et graveurs du XVIIe et du XVIIIe siècle. Comme le disait encore ce maître, dont je citais tout à l'heure les paroles : « Si d'une main nous vous ouvrons l'entrée sérieuse « et grave des tumulus de la Gaule, des temples de Vischnou « et des hypogées de l'Egypte ; de l'autre, plus légère, nous « vous faisons contempler dans nos vitrines la mule brodée « de la Pompadour ou l'éventail de la Montespan. »

L'intéressante Exposition des arts rétrospectifs qui vient de fermer ses portes, et qui est votre œuvre, messieurs, est une preuve de ce que j'avance. Nous y avons recueilli avec le même soin les précieuses trouvailles de MM. Kerviler et Bord, qui ont permis à ces infatigables travailleurs d'écrire l'histoire de Saint-Nazaire ; les collections non moins curieuses de MM. Georges et Pitre de Lisle, Seidler, etc. ; puis, les merveilleuses statuettes de Tanagra, les splendides tapisseries et étoffes brodées de MM. de Farcy, Massion et Lemoine ; les armes, les émaux, les objets d'art de MM. Huette et Lafond ; les médailles de M. Le Lièvre de la Touche ; les porcelaines et les faïences de MM. le baron des Jamonières et Charles Bastard ; les bijoux, flambeaux merveilleusement ciselés, étui d'or fin, montres ornées de pierres précieuses de M. Eudel, tout, jusqu'aux livres anciens, aux autographes, souvenirs de nos grands hommes, aux vieux plans, aux curieuses gravures de MM. Laurant et Perthuis, tout a été minutieusement classé par nous, parce que tout celà c'est notre domaine : s'intéresser à tout celà, c'est faire de l'archéologie.

Mais ce n'est pas pour le seul plaisir des yeux, dans le seul but de nous procurer des jouissances stériles, que nous accumulons les collections, nous avons des ambitions plus hautes.

L'histoire n'est plus, comme au temps du bon, mais un peu naïf Rollin, le récit plus ou moins minutieux des « actions de guerre et de la fureur et de la misère des hommes.» Aujourd'hui, c'est l'histoire de l'humanité tout entière. Qu'on nous dise la vie de ceux qui, trop souvent, n'ont été que les fléaux de l'espèce humaine et qui n'ont acquis qu'à ce prix leur renom de grands hommes, nous le voulons bien, mais ce qui nous intéresse avant tout, c'est de connaître le sort des générations modestes et laborieuses, décimées pour satisfaire les passions de ces prétendus héros. Ce que nous voulons savoir, c'est comment l'homme, cet être si petit, si isolé au milieu d'une nature qui semblait devoir le dévorer, a su l'asservir et la forcer à donner satisfaction à tous ses besoins ; comment les différentes générations se sont succédé sur la terre, y ont vécu ; ce qu'elles ont fait pour vaincre les éléments conjurés contre elles, échapper aux violences de leurs semblables plus cruels que les éléments, éviter dans ce combat disproportionné de mourir à la peine. Leurs mœurs, leurs usages, leurs aspirations, voilà ce que nous désirons passionnément connaître. C'est, en effet, dans l'étude du passé que nous pouvons trouver le secret de l'avenir. « Les « sociétés humaines ne vivent pas uniquement dans le pré- « sent, disait Augustin Thierry dans ses Considérations sur « l'histoire de France, et il leur importe de savoir d'où elles « viennent pour qu'elles puissent savoir où elles vont. »

Or, quels services l'Archéologie n'a-t-elle pas rendus à ces études? N'est-ce pas même seulement depuis le développement de cette science que les nouveaux historiens mettent désormais sous nos yeux les mœurs curieuses, les habitudes, le caractère du peuple dont ils nous racontent l'histoire? N'est-ce pas ainsi que procèdent Niebuhr, Mommsen, Lenormand, et surtout Ampère et Beulé? Les ruines d'un monument,

une ancienne médaille, un camée antique, permettent à ces ingénieux investigateurs de reconstituer l'histoire de toute une génération. Mais c'est l'Archéologie qui a découvert ces ruines, c'est elle qui a déterminé ces médailles, c'est elle qui a signalé ces camées : c'est l'archéologue qui a permis à l'historien de tisser sur ses découvertes son merveilleux récit.

Ce sont ces considérations, je le sais, Messieurs, qui vous font trouver un si puissant attrait dans vos travaux. Ces haches en silex éclaté ou en pierre polie ne vous intéressent si singulièrement que parce que vous les apercevez entre les mains de peuplades bien faibles et qui sont pourtant entourées de bien des dangers. Votre imagination vous représente nos premiers pères se défendant avec ces pauvres moyens contre la voracité des grands fauves dont vous retrouvez les squelettes pêle-mêle avec leurs propres ossements, dans les lieux qu'ils ont habités. Vous sentez alors combien ils avaient besoin de se dissimuler dans les vallées, au fond des cavernes, ou encore au milieu des marais, mais toujours auprès d'un cours d'eau qui leur fournira le poisson nécessaire à leur existence et qu'ils pourront ainsi se procurer sans s'éloigner de leurs retraites. Si la pêche n'étant plus assez abondante, il faut aller dans la forêt voisine chasser le renne et l'élan, vous vous demandez avec anxiété comment avec des armes aussi primitives ils pourront se défendre contre les attaques de la grande hyène ou de l'ours féroce des cavernes. Puis vous vous extasiez devant ces pointes de flèches en silex si délicatement travaillées, ces fines aiguilles fabriquées d'une arête de poisson et qui servaient aux femmes pour confectionner les habillements de la tribu. Les colliers d'agate et de pierres diversement colorées, les anneaux, les grossiers pendants d'oreilles dont leur coquetterie aimait déjà à se parer, ne vous intéressent pas moins.

Mais des siècles se sont écoulés et vous avez suivi le développement de leur civilisation. Déjà leur industrie a décou-

vert le cuivre. Un alliage habile a donné à ce métal une résistance qui permet aux épées d'acquérir le tranchant de l'acier. Vous commencez à vous rassurer sur leur sort en contemplant leur nouvel équipement. Les voilà en état de tenir leur place au soleil, et vous songez avec orgueil que tout à l'heure ils vont envahir le monde, piller la Grèce, brûler Rome, braves jusqu'à la témérité et ne craignant qu'une chose, c'est que *le ciel tombe sur leur tête ;* puis revenir gorgés de richesses au sein de leurs forêts, rapportant à leurs femmes, à leurs filles, les trésors des vaincus, et faisant confectionner des bracelets, des colliers, des pendants d'oreilles avec les trépieds d'or de la Prêtresse de Delphes et la rançon du Capitole. Vos études vous ont ramenés à des milliers d'années en arrière, et par la pensée vous avez un instant vécu de la vie de vos ancêtres. Vous les avez vus s'agitant dans ces campagnes que vous connaissez, sur les bords de notre beau fleuve dont le cours n'a peut-être pas subi de grandes modifications, autour de ces menhirs et de ces dolmens dont quelques-uns subsistent encore, et vous vous sentez doucement émus en présence de ces vieux souvenirs. Dites-le-moi, tout cela n'est-il pas plus intéressant que les conquêtes d'Alexandre ou les extravagances d'Artaxercès ?

Mais vos études, elles sont fécondes en plus d'un enseignement. Si, tirant parti des découvertes de la géographie moderne et des excursions de nos grands explorateurs, vous retrouvez aujourd'hui chez les peuples qui n'ont pas pu sortir de la barbarie primitive, si, dis-je, vous retrouvez en Nouvelle-Calédonie, au Congo, chez les sauvages de l'Amérique, les mêmes armes, les mêmes parures que portaient autrefois les vieux Celtes, quel argument n'en tirerez-vous pas en faveur de l'unité de l'espèce humaine ; et, élevant plus haut encore votre pensée, quelle confirmation éclatante n'y verrez-vous pas des récits de nos Livres Saints ?

Plaignons, Messieurs, ceux qui restent insensibles aux charmes de toutes ces choses. Ils n'ont pas conscience de ce

qui leur manque, et, comme l'aveugle qui ignore les beautés de la nature, ils se moquent ingénument de jouissances qu'ils ne peuvent comprendre.

Du reste, il faut bien que les *archéophobes* (qu'on me permette ce néologisme) en prennent leur parti : l'archéologie est à la mode. Les Sociétés Archéologiques ne sont plus seulement composées d'hommes mûrs ou de vénérables vieillards, la jeunesse vient nombreuse vers nous, et c'est là notre plus douce joie, car c'est notre meilleure espérance.

Bien mieux, les femmes mêmes s'en mêlent et par elles l'archéologie entre dans nos maisons et s'installe victorieuse à notre foyer. Oui, Messieurs, en l'an de grâce 1887, les femmes sont archéologues.

Voyez cette jeune femme dans cet élégant appartement, somptueux royaume dont elle est la gracieuse souveraine. Ne l'appelez pas *archéologue*... elle risquerait fort de ne pas vous comprendre et vous répondrait peut-être, comme Henriette :

Excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec!

Mais elle est femme de goût, amateur, artiste, et elle entend bien qu'on le sache. Elle connait à merveille les styles et les époques. Croyez qu'elle ne garnira pas son hôtel de ces meubles froids et banals qui encombraient nos appartements il y a quelques vingt-cinq ans. Elle recherche dans les siècles passés les meubles qui lui plairont davantage. Il lui faut de majestueux fauteuils Louis XIV, recouverts d'un incontestable Gobelin, des consoles du plus pur Louis XV, des crédences et des bahuts d'Henri II ou de Louis XIII, des meubles de Boulle, des bronzes ciselés par Gouthière, des tentures d'Aubusson ou de véritables cuirs de Cordoue, de vieux landiers en fer forgé, des panoplies d'armes authentiques. On la voit à l'Hôtel des Ventes ; elle court les boutiques des brocanteurs, furetant partout pour augmenter ses collections d'un émail, d'une miniature ou d'une curieuse

porcelaine, et n'étant heureuse que lorsqu'elle rapporte au logis quelque merveilleux bibelot. Tout chez elle est *ancien*. Attendons-nous bientôt à la voir servir des *diners archéologiques* et constatons que déjà elle fait danser dans ses salons la *Pavane* et le *Menuet*, comme au temps d'Henri II et de Louis XIV. Serait-elle *femme à la mode* sans cela !

Ah ! mode ! mode ! si un jour, traduite au tribunal des maris que tu as si souvent ruinés, tu songes à invoquer pour ta défense les services que tu as rendus aux beaux-arts, à tous ces objets méprisés pendant un temps et que tu as su sauver et tirer de l'oubli, nul doute que si tu n'arrives pas à l'acquittement complet, il ne se trouve dans ce tribunal une majorité d'archéologues pour t'accorder au moins les circonstances atténuantes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'amour des collections a envahi le monde. L'homme par nature a de tout temps été amateur des vieilles choses.

Je ne veux pas, comme le faisait un aimable plaisant, faire remonter le goût des collections jusqu'à Noé, qui réunit dans l'Arche une paire de tous les animaux connus..., mais il est hors de doute que les Romains furent de déterminés antiquaires, d'enragés collectionneurs.

Aucun peuple, du reste, n'était plus amoureux de l'antiquité, ne vénérait davantage ses vieilles origines. Sa constitution politique change, il reste attaché aux anciennes formules. Jusqu'à la ruine de Rome on trouve des *consuls,* un *Sénat,* la *respublica romana,* sur les aigles l'inscription *Senatus Populusque Romanus,* alors que la forme républicaine a depuis longtemps disparu et avec elle l'influence du Sénat et du peuple. Qui tient plus que lui aux vieilles légendes qui entourèrent son berceau ? Au temps d'Auguste, nul homme sérieux n'y pouvait croire, et cependant Virgile, Tite-Live, Denys d'Halycarnasse les racontent sans hésiter, sans oser émettre un doute à cet égard. La fameuse loi des XII tables est incomplète, barbare, souvent inique, et pourtant Cicéron

s'écrie avec un enthousiasme de commande : « La loi des Douze Tables, par Hercule ! surpasse les livres de tous les philosophes ! » Flatterie évidente à l'adresse de la multitude, car cette vieille législation surannée ne peut satisfaire l'esprit du grand orateur. Cette vénération s'étendait jusqu'aux tables de bronze ou d'ivoire sur lesquelles elle était gravée, et lorsque les siècles eurent rendu illisibles les caractères qui y était tracés, le respect de tous les citoyens n'en protégea pas moins ces vieux débris du passé jusqu'au jour où l'épouvantable invasion des Vandales les fit à jamais disparaître.

Merveilleux terrain que cette Rome, pays privilégié pour tous ceux qui avaient le sentiment du beau. Pendant des siècles, s'accumulèrent dans les temples, sur les marchés publics, dans les boutiques des brocanteurs, les dépouilles de la Grande Grèce, de Sicile, d'Athènes, de Corinthe, de la Macédoine, de l'Asie-Mineure et de Carthage... Argenterie, tapisseries, bronzes, marbres, peintures, perles et pierreries, toutes les merveilles de la civilisation grecque et du luxe oriental y furent rassemblées. L'accumulation de tous ces chefs-d'œuvre finit par développer chez ce peuple austère et pratique un goût très vif pour les arts, goût que ses ancêtres les Etrusques avaient possédé au plus haut dégré, et qui, par un phénomène d'atavisme singulier, se fit jour tout à coup après des siècles d'interruption.

Tous les jours, les riches seigneurs romains se rendaient sur la *Voie sacrée,* aux *Septa,* près de la *Villa publica,* espèce de grand bazar où se tenaient les marchands d'objets d'art et de curiosité. C'est là, chez le fameux Milon, le mieux assorti au dire de Martial, qu'on trouvait « Etoffes rares, argenterie ciselée, manteaux, pierres fines », puis, des bronzes d'Egine, de Délos ou de Corinthe, des candélabres de Tarente, des Murrhins, des cristaux de roche, des terres cuites, des poteries de Rhégium ou de Cumes, des vases antiques extraits des anciens tombeaux grecs, des sièges en écaille et

en ivoire, des tables de citre, etc. L'amateur le plus difficile n'avait que l'embarras du choix. Mais à quel prix, grand Dieu! Néron acheta d'une dame romaine un bassin de cristal 150,000 sesterces (environ 30,000 fr.)! L'acteur Esope paya un vase en poterie 100,000 sesterces! La courtisane Gegania acheta un magnifique candélabre de bronze pour la somme de 50,000 sesterces. Il est vrai que l'on y avait joint un esclave bossu et hideux dont Gegania, par une bizarrerie inexplicable, fit plus tard son mari et son héritier. Cicéron lui-même, qui pourtant accablait les collectionneurs de ses dédains et de ses sarcasmes, voulait qu'on sût qu'il *avait l'œil connaisseur,* et se payait un jour une table de citre au prix modeste d'un million de sesterces.

L'usage des ventes publiques aux enchères avec affiches, exposition, crieur, était parfaitement connu à Rome. Un jour, rapporte Suétone, Caligula, à bout d'argent, voulut faire vendre quelques vieux fatras hors d'usage. Il ne manqua pas d'assister à la vente, « fixant les mises à prix et poussant « lui-même les enchères. Un ancien préteur, Aponius Satur- « ninus, s'étant endormi sur un banc, Caligula avertit le « crieur de ne pas perdre de vue ce vieillard qui, par les ba- « lancements répétés de sa tête, lui faisait signe d'aller tou- « jours. Quand le bonhomme se réveilla, il se trouva avoir « fait, sans le savoir, pour 1.800.000 sesterces d'acquisi- « tions. »

Mais il y avait un moyen commode de se faire une belle collection. Il est vrai que ce moyen n'était pas à la portée de tout le monde.

Sylla recourut aux proscriptions. Avait-il envie, dit Salluste, d'un vase, d'un vêtement, d'une villa, vite il faisait inscrire l'infortuné propriétaire sur la liste des proscrits.

Les gouverneurs de province pillaient sans vergogne les pays dont l'administration leur était confiée. *Verrès* fut le plus célèbre de ces spoliateurs. Son malheur fut d'avoir pour adversaire Cicéron qui, collectionneur lui-même, ne le pour-

suivit peut-être avec autant d'acharnement que parce qu'il voyait en lui un rival, car la plupart des gouverneurs étaient autant de Verrès.

Quoi qu'il en soit, la Sicile fut mise par lui en coupe réglée. Aucun pays, au dire de Winckelmann, n'était plus riche en objets d'art. Tout devint la proie du gouverneur.

« Je nie, dit Cicéron, que dans toute la Sicile, dans cette « province si riche, si ancienne, parmi tant de cités et de « familles opulentes, il y ait un seul vase d'argent, un « seul bronze de Corinthe et de Délos, une seule urne pré- « cieuse, une seule perle, un seul ouvrage en or et en ivoire, « une seule statue de bronze et de marbre, une seule peinture, « une seule tapisserie que Verrès n'ait recherchée, qu'il « n'ait examinée, et quand l'objet lui a plu, qu'il n'ait en- « levé. »

Chez le riche Mamertin Héius, il prend le *Cupidon* de Praxitèle, et l'*Hercule* de Myron, l'émule de Phidias ; à Syracuse, la *Sapho* de Silanion ; aux habitants de Tyndare, un *Mercure* de bronze ; à Catane, une *Cérès*, chef-d'œuvre de la plus haute antiquité ; puis des tableaux, des vases, des coupes, des armes, des candélabres merveilleux, des pierres gravées... Est-il invité chez quelque riche Sicilien, il s'empare sans pudeur, aux yeux des convives ébahis, des plus belles pièces d'argenterie dont l'imprudent amphytrion a cru devoir orner sa table pour lui faire honneur... Tout lui est bon, jusqu'aux *portes du temple de Minerve* à Syracuse, dont les bas-reliefs d'ivoire incrustés d'or représentaient des scènes de l'histoire de Sicile et qu'il envoie à Rome pour orner l'entrée de son palais.

Victime de sa passion pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, Verrès dut quitter Rome. Lorsqu'il y revint après 27 ans d'exil, sa collection lui fut encore fatale. N'ayant pu se décider à donner à Antoine *ses bronzes de Corinthe*, il fut mis sur la liste de proscription et massacré par les satellites du triumvir.

Que de noms nous pourrions ajouter à cette liste : Chrysogon, affranchi de Sylla, heureux possesseur d'un trépied fameux

qui lui coûta, dit Cicéron, plus qu'un fonds de terre : l'édile Scaurus qui avait réuni plus de 3,000 statues, et tant de pierres gravées, de tapisseries, qu'un incendie ayant dévoré sa villa de Tusculanum où il avait réuni ces merveilles, la perte fut évalué à 20 millions de francs : Lucullus et Salluste, dont les jardins nous ont conservé le *remouleur, l'hermaphrodite,* le *faune portant un enfant*, et le *vase Borghèse*, aujourd'hui ornements de notre Musée du Louvre ; César, qui, selon Suétone, *adorait les antiques* et qui, avec un esprit de libéralisme bien rare à cette époque, laissait visiter par tous les citoyens indistinctement ses collections et ses jardins où l'on a retrouvé le *Méléagre* du Vatican et la *Vénus* de l'Ermitage.

Le goût des collections, l'amour de l'antiquité se perpétuent sans interruption de l'époque romaine jusqu'à nos jours. Les barbares qui viennent remplacer les anciens maîtres du monde, subjugués à leur tour par les merveilles du luxe et des beaux-arts, ne tardent pas à prendre toutes les passions des peuples qu'ils ont vaincus.

Les premiers mérovingiens n'échappèrent pas à cette heureuse contagion.

Un jour saint Fridolin dînait à la table de Clovis. Il se servait d'une coupe splendide, « en jaspe transparent comme du verre, décorée d'or et de pierres précieuses, » probablement un de ces chefs-d'œuvre dont les riches seigneurs romains étaient si avides et qu'ils apportaient avec eux dans leurs somptueuses villas de Gaule. Tout à coup, le vase précieux tombe à terre et se brise en mille pièces. Mais le bienheureux Fridolin a vu le chagrin du roi ; il se baisse et lorsqu'il se relève, la coupe intacte brille entre ses mains.

Childebert rapporta de Tolède un magnifique Psautier que possède encore notre Bibliothèque Nationale. Chilpéric avait un agent spécial chargé de lui dénicher les curiosités et les objets d'art. On connnait le goût de Dagobert pour la belle orfèvrerie. Suger se plut à faire entrer mille objets curieux

dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, qui devint en quelque sorte le premier musée de France, et saint Louis réunit à la Sainte-Chapelle des merveilles religieuses dont les précieux échantillons, recueillis dans les vitrines du Louvre, font vivement regretter les objets que le vandalisme du XVIIe et du XVIIIe siècle a fait disparaître.

Les *inventaires* du Moyen-Age nous ont conservé le souvenir d'un grand nombre de collections. Au XVIe siècle, c'est l'Italie, avec les Médicis, les Sforce, les Farnèse, qui donne le signal de la Renaissance ; mais bientôt la France suit cet exemple, et les collectionneurs s'y multiplient. Au XVIIe siècle, ils sont si nombreux que le *Livre commode des Adresses* pour 1693 signale 134 *fameux curieux* pour Paris seulement.

Nommerons-nous, dans cette période, Robertet, trésorier des finances sous François Ier, qui réunit dans son château de Bury une superbe collection dont l'inventaire fut après sa mort amoureusement dressé par sa veuve et abonde en détails précieux ; le cardinal de Lorraine, « grandissime amateur de choses rares et anciennes » ; Jean Grollier, qui aimait non-seulement les livres, mais encore les monnaies, les bronzes, les tableaux, les marbres ; Peiresc, qui envoyait des courtiers dans le monde entier ; puis Richelieu, Séguier, et enfin Mazarin ?

Oh ! celui-ci, c'est le collectionneur par excellence ! et avec celà, quel homme d'affaires ! quelles ruses ! que de diplomatie pour se procurer sans bourse délier les plus beaux chefs-d'œuvre ! Comme il sait adroitement revendre les objets médiocres que Mignard, Jabach ou Brienne, ses grands conseils, n'ont pas jugés dignes de prendre place dans ses palais ! Quelle adresse pour se faire offrir par quelques cardinaux italiens, désireux d'obtenir sa protection, les plus beaux tableaux de leurs galeries ! Aussi quel amoncellement de merveilles ! Plus de 1,200 tableaux, 350 statues, des objets en matières précieuses pour 387,000 livres, de la vaisselle d'or et d'argent pour 347,000 livres, des tapisseries, des cabinets d'ébène,

d'ivoire ou d'écaille, des lustres en cristal de roche, des faïences, les deux belles urnes en agathe et en basalte de la galerie d'Apollon, enfin les 50,000 volumes et les 400 manuscrits de sa bibliothèque. Il fallut cent douze jours pour inventorier toutes ces richesses.

Puis, quel attachement, quel soin jaloux il a pour toutes ces merveilles ! Un jour il apprend que la reine Christine de Suède a l'intention de visiter ses appartements. Il écrit à Colbert : « En cas que la Reyne demande à voir mon appartement du « Louvre, je vous prie de prendre garde que la folle n'entre « pas dans mes cabinets, car on pourrait prendre de mes « petits tableaux. »

Mais la vieillesse vient et l'amour de Mazarin pour sa collection est plus passionné que jamais. Bien différent de Richelieu qui fait bâtir son château, le remplit d'objets d'art, mais n'y met pas le pied, voulant prouver probablement par là que tous ses moments sont employés au service du Roi, Mazarin ne sort pas de sa galerie et semble, à l'approche de la mort, ne plus pouvoir se séparer de ses trésors.

« Je me promenais, raconte son secrétaire Brienne, « dans les appartements neufs de son palais, j'étais dans la « petite galerie où l'on voyait une tapisserie toute en laine « qui représentait Scipion. Le cardinal n'en avait pas de plus « belle. Je l'entendis venir au bruit que faisaient ses pan- « toufles qu'il traînait comme un homme fort languissant et « et qui sort d'une grande maladie. Je me cachai derrière la « tapisserie et je l'entendis qui disait : « Il faut quitter tout « celà ! ».... Il s'arrêtait à chaque pas, car il était fort « faible et se tenait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; et « jetant les yeux sur l'objet qui lui frappait la vue, il di- « sait du profond de son cœur : « Il faut quitter tout celà ! « Que j'ai eu de peine à acquérir ces choses ! Puis-je les aban- « donner sans regret ?..... je ne les verrai plus où je vais ! »

« Je fis un grand soupir que je ne pus retenir et il m'en- « tendit. « Qui est là? dit-il, qui est là ? » — « C'est moi,

« Monseigneur..... » — « Approchez, approchez, » me dit-
« il d'un ton fort dolent. Il était nu dans sa robe de chambre
« de camelot fourré de petit gris, et avait son bonnet de nuit
« sur la tête ; il me dit : « Donnez-moi la main, je suis bien
« faible ; je n'en puis plus,.... » et revenant à sa pensée :

« Voyez-vous, mon ami, ce beau tableau du Corrège, et
« encore cette Vénus du Titien, et cet incomparable Déluge
« d'Antoine Carrache, car je sais que vous aimez les tableaux
« et que vous vous y connaissez très bien ; ah ! mon pauvre
« ami, il faut quitter tout celà ! Adieu, chers tableaux que
« j'ai tant aimés et qui m'ont tant coûté !..... »

Mais je m'égare, Messieurs, pardonnez-moi cette trop longue digression. Les avocats sont volontiers bavards, et vous avez pu vous en convaincre à vos dépens. Je n'ai pu résister au désir de vous montrer, d'une part, combien est fausse l'opinion de ceux qui croient que l'archéologie, l'amour du vieux, sont de fraîche date, et, d'autre part, en quelle belle et illustre compagnie vous vous trouvez quand vous vous livrez à vos goûts de collectionneur.

Rentrons maintenant dans notre sujet.

Je vous le disais en commençant, vous avez une mission, une grande mission à remplir, c'est de veiller au passé, de réunir tout ce qui peut servir à le faire mieux connaître, de conserver avec un soin scrupuleux les moindres monuments de son histoire, de vous opposer, dans la limite de vos forces, aux destructions provoquées, soit par une ignorance regrettable, soit par une coupable indifférence, de montrer l'intérêt qui s'attache à tel ou tel débris. Notre Société n'a pas d'autre but, pas d'autres raisons d'existence. Donc, mes chers collègues, cette mission il faudra la remplir, sans forfanterie, mais sans faiblesse, car le jour où nous l'oublierions, nous aurions par le fait cessé d'être.

Du reste, elle nous sera singulièrement facilitée par les

excellentes relations que nous avons avec toutes les autorités de ce département.

Mgr l'Evêque de Nantes, dans son Mandement de Carême pour l'année 1884, répondant à M. de Bremond d'Ars qui réclamait avec instance la collaboration du clergé à notre Œuvre, voulait bien recommander à ses prêtres de faire un accueil empressé à cet appel :

« L'Eglise n'a jamais craint la véritable science, disait le « vénérable prélat, elle la bénit, au contraire, et la favorise « de tout son pouvoir. La science archéologique, en particu- « lier, a souvent reçu, de la bouche même du Souverain « Pontife, de magnifiques et légitimes éloges. Ses travaux, en effet, et ses découvertes ont plus d'une fois servi, mieux « que n'eussent pu faire de longs raisonnements, à démon- « trer l'unité, la perpétuité, l'inépuisable fécondité, c'est-à-dire « le caractère divin de nos croyances et de nos institutions « chrétiennes. »

Les sentiments de Sa Grandeur n'ont pas changé, et lorsque nous avions l'honneur, à l'occasion du nouvel An, de lui présenter nos respectueux hommages, Elle daignait nous assurer de de sa grande sympathie pour les archéologues, nous dire qu'Elle les avait toujours considérés comme pouvant rendre les plus grands services aux monuments religieux e l'art chrétien, rappelant avec une bonne grâce charmante Ses intimes relations avec notre maître à tous, feu Arcisse de Caumont, le vulgarisateur, sinon le créateur de la science archéologique ; ajoutant qu'Elle lui avait souvent demandé des conseils et n'avait pas hésité parfois à sacrifier son propre sentiment devant les opinions du grand archéologue normand.

La science archéologique n'a point de secret pour M. le Préfet, vous le savez, messieurs. Et ce haut magistrat a bien voulu nous promettre son concours le plus efficace. Nous savons que ses promesses ne sont point lettre morte, et que déjà il a appuyé de toute son influence la demande de sub-

vention pour notre Musée, qui a été favorablement accueillie par notre Conseil général.

Enfin, M. le Maire de Nantes nous a assuré de son bon vouloir, et nous en avons la preuve dans la présence à notre séance de l'honorable M. Aliez, son adjoint, qu'il a bien voulu déléguer à sa place, et aussi dans la libéralité avec laquelle il a favorisé l'intéressante Exposition des Arts rétrospectifs que vous avez si rapidement et si habilement organisée.

A ce propos, Messieurs, je serai l'interprète de tous en adressant ici les remerciements les plus chaleureux à MM. les membres de la Commission d'organisation de cette Exposition, et très spécialement à MM. Perthuis, Huette, Montfort et Bastard, ainsi qu'à leur digne secrétaire, M. Harvey, qui y ont consacré pendant près de cinq mois toute leur activité, avec une intelligence, un dévouement et un zèle qui ne se sont pas démentis un seul instant.

Et maintenant, Messieurs, mettons-nous à l'œuvre. Si j'en crois quelques indiscrétions, les travaux ne nous manqueront pas.

Poursuivant le cours de ses investigations, M. Maitre, qui a déjà trouvé des choses si curieuses à Petit-Mars et à Mauves, rencontre sur d'autres points du département des traces d'importants centres romains. Il vous dira bientôt ses découvertes, et je veux respecter son secret... Mais comptez qu'au premier jour notre sagace archiviste va peut-être vous donner l'explication d'une de ces énigmes géographiques, dont les savants cherchent la solution depuis des siècles.

M. Chaillou continuera à vous parler de la si intéressante villa des Cléons.

Je me permets de faire appel à la science de M. de Chastellux, qui me paraît appeler à continuer et parfaire les travaux de M. Bizeul sur les voies romaines en Bretagne.

Tout à l'heure vous allez entendre une communication de

M. Montfort sur la porte Saint-Pierre et vous serez bientôt appelés à donner votre avis sur les trouvailles heureuses que M. Legendre vient de faire en dégageant les abords de cette porte et en la débarrassant des horribles masures qui cachaient un des coins les plus curieux de notre vieux Nantes. Qu'il me soit permis, puisque j'en trouve l'occasion, de remercier M. Legendre des services qu'il rend tous les jours à la science archéologique, du soin pieux qu'il a de nos vieux monuments. C'est grâce à lui que les peintures de l'église de Saint-Sulpice ont été découvertes. Ses efforts, combinés avec ceux de l'honorable M. Sauvageot, notre architecte diocésain, nous sauvent tous les jours mille débris intéressants. Soyons sûrs que, très particulièrement dans les travaux si délicats d'achèvement de notre cathédrale, ces Messieurs trouveront un moyen pour empêcher que ce qu'on est convenu d'appeler le jubé, ce portique si curieux de la Renaissance, ne soit entièrement perdu.

Hier, Messieurs, vous assistiez aux grandes assises tenues en notre ville par la *Société française d'archéologie,* qui ne borne pas le champ de ses études ou de sa protection à une seule province, mais étend sa paternelle sollicitude sur la France tout entière. Vous avez suivi les séances de cet intéressant Congrès, si magistralement présidé par M. de Marsy. Vous vous rappelez avec bonheur le commerce aimable que vous avez entretenu avec vos hôtes d'un jour. L'espace me manque pour les nommer tous ; qu'on me permette seulement de dire que M. E. Travers, par le charmant sonnet qu'il adressa à la Bretagne, nous a rendus débiteurs de la Normandie et qu'il faudra bien qu'un de nos poètes aille un jour ou l'autre acquitter cette dette.

Je suis heureux de vous rappeler qu'au mois de septembre prochain l'*Association bretonne* tiendra son Congrès annuel dans notre département. Nul doute que vous ne vous y rendiez en grand nombre, soit pour prendre part à ses travaux, soit pour écouter la parole de ces maîtres ès-sciences historiques

ou archéologiques qui s'appellent de la Monneraye, Audren de Kerdrel, de la Villemarqué, de la Borderie, Huon de Penanster, Oheix, Robiou et tant d'autres.

C'est un devoir pour nous, Messieurs, de faire accueil à cette noble *Association bretonne,* qui, depuis plus de 40 ans, prodigue à la Bretagne, à ses vieux monuments, et aussi à ses modestes cultivateurs, ses soins, sa protection, ses conseils et son or. C'est un devoir de reconnaissance et aussi de piété filiale. Notre Société n'est en effet qu'un démembrement de l'*Association bretonne* qui lui donna le jour en 1845, et ce n'est qu'en 1859, — nous avions alors 14 ans, l'âge de la majorité chez les vieux Romains — qu'avec l'agrément de notre mère nous nous émancipâmes et pûmes avoir un domicile à nous. C'est le propre des fils respectueux de ne jamais renier leur origine. Honneur à l'*Association bretonne,* qui a bercé notre enfance et nous a faits ce que nous sommes.

Je termine, Messieurs ; aussi bien ai-je vraiment abusé de votre bienveillante attention.

Dom Bonaventure d'Argonne, qui en 1713 publia, sous le pseudonyme de Vigneul Marville, de curieux *Mélanges d'histoire et de littérature,* imagine l'amusante fiction qui suit :

« Le 1er janvier dernier, dit-il, j'allai, selon la coutume, « souhaiter la bonne année à la vénérable Antiquité. Je la « trouvai dans ses Archives, couchée sur de vieux manuscrits, « ses lunettes d'un côté, et de l'autre des lacrymatoires qu'elle « remplissait de ses précieuses larmes. Dès qu'elle m'aper- « çut, comme je suis de ses amis et qu'elle m'honore de sa « confiance, elle s'écria d'un ton de voix à fendre les cœurs : « C'en est fait, c'en est fait, il faut que je périsse ; mes enne- « mis ont conjuré ma mort ! — Quoi ! Madame, lui dis-je, « y a-t-il au monde des gens assez déterminés pour entre- « prendre sur une vie comme la vôtre, que tant de siècles « n'ont pu altérer? Si celà est, tout est perdu, et il faut dire « adieu pour jamais à la Chronologie, à l'Histoire et à tous « les principes des Arts et des Sciences qui sont les fonde-

« ments de nos études. — Ce que vous dites est vrai, répli-
« qua la bonne Antiquité : cependant on ne parle aujour-
« d'hui que de m'exterminer comme une vieille radoteuse et
« de donner à la nouveauté la place d'honneur. » Et la voilà qui se lance dans de longues doléances sur l'injustice des hommes... Dom Bonaventure d'Argonne termine ainsi :
« Les larmes que la vénérable Antiquité répandait en abon-
« dance et la chaleur avec laquelle elle s'exprimait ayant ex-
« cité encore davantage l'estime que j'avais pour elle, je pris
« congé, lui protestant que jamais aucune nouveauté ne me
« séparerait de ses intérêts et que j'étais prêt à verser jus-
« qu'à la dernière goutte..... de mon encre pour la défense
« d'une si bonne cause. »

A cette heureuse pensée, je ne saurais rien ajouter, Messieurs. Prenons tous ici la résolution de faire comme le spirituel Chartreux. Aimons l'Antiquité, jurons de la respecter et de toujours la défendre.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 1er Février 1887.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Etaient présents : MM. H. Le Meignen, baron Bertrand-Geslin, baron des Jamonières, Riardant, comte R. de l'Estourbeillon, Léon Maître, Pitre de Lisle du Dreneuc, Aliez, conseiller municipal, abbé Gaborit, J. Montfort, H. de Cornulier, vicomte de Bagneux, E. de Chastellux, H. La Peyrade, Harvey, baron d'Izarn, René Huette, Alcide Leroux, Félix Chaillou, de Veillechèze, abbé Soreau, Charles Perrion, du Champrenou, Olivier de Gourcuff, Le Quen d'Entremeuse, A. Rado du Matz, Claude de Monti de Rezé, Alexandre Perthuis, Legendre, baron Hulot de Collart, marquis de Surgères, Cormerais, J. de Kersauson, comte Alfred de La Tullaye, Anthime Menard fils, abbé J. Bouyer, abbé Radigois, S. de la Nicollière, Menard, Stanislas Gahier, de la Vieuxville, Raymond Pouvreau, Brochand, S. Brochand, A. Moreau, Louis Viau.

Sont déposés sur le bureau :

1° *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.* VIIe vol., 1re livraison. Janv. 1887.

2° *Etude sur le moyen âge. Histoire d'une commune et d'une baronnie du Quercy* (*Castelnau de Montratier*), par Léopold de Limayrac. In-8°.

A 8 heures 1/2 le marquis de Bremond d'Ars, président sortant, ouvre la

séance par un fort intéressant discours, dans lequel, suivant l'usage, il fait un juste éloge de nos collègues décédés et en particulier de notre regretté ancien président, M. le baron de Wismes, et présente à l'assemblée le bureau nouvellement élu. Sa parole, aussi chaleureuse que sympathique, tient longtemps sous le charme l'auditoire fort nombreux venu pour assister à cette séance, et nous n'oserions déflorer ici, en l'analysant, cette page, aussi intéressante que magistrale, destinée à être reproduite *in extenso* au *Bulletin*.

A M. le marquis de Bremond succède M. H. Le Meignen, président élu, qui, dans une allocution aussi pleine d'érudition que de charme et d'esprit, nous a montré le goût de l'antiquité et des collections presque aussi ancien que le monde, et a su merveilleusement établir cette nécessité généreuse de l'esprit humain de jeter parfois un regard en arrière pour retrouver, dans les souvenirs du passé, la force qui lui manque pour surmonter les difficultés du présent, et l'espérance nécessaire pour marcher vers l'avenir. Bien souvent, dit en substance notre éminent confrère, les vestiges et les gestes des anciens âges sont pour nous un enseignement ; à ce titre, nous devons dans les limites du possible les conserver avec un soin pieux; nous ne mériterions plus notre titre d'archéologues si nous manquions à cette mission.

Après ces discours longuement applaudis, et que nos lecteurs pourront, comme ils le méritent, apprécier dans les publications de la Société, il est procédé à l'élection comme membre correspondant de M. Goullin, propriétaire à Saint-Herblain, qui est admis à l'unanimité.

M. Charles Riardant, trésorier, fait connaître à la Société que le trésorier du Musée archéologique a encaissé directement, sans l'intermédiaire de la Société, la subvention annuelle de mille francs, destinée à faire face aux dépenses d'aménagement, entretien, surveillance et même d'augmentation des collections urbaines du Musée, laquelle somme est mise annuellement à la disposition de la Société archéologique, chargée d'en suivre l'emploi, par les soins de notre collègue, le conservateur du Musée.

Il demande de faire constater, par une mention au procès-verbal, et pour sa décharge personnelle, qu'il n'aura point à rendre compte de cette somme dans sa gestion annuelle. Acte est donné à M. le trésorier de sa déclaration, qui sera insérée au procès-verbal de la présente séance.

La parole est ensuite donnée à M. Charles Perrion pour la lecture de son intéressant rapport sur les fouilles du Tumulus de Saint-Père-en-Retz, dans

lequel ont été découverts une grande quantité de cendres, de charbons et des fragments de poteries gallo-romaines.

Après la communication de ce travail, la séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Secrétaire général,

Cte Régis de l'Estourbeillon.

Séance du mardi 1er Mars 1887.

Présidence de M. Henri Le Meignen, président.

Etaient présents : MM. le baron des Jamonières, baron Bertrand-Geslin, de la Nicollière, Paul Poirier, Constant Verger, Bougoüin, Barbier de Montault, A. Rado du Matz, J. du Champrenou, J. de Kersauson, Claude de Monti de Rezé, abbé Chevillard, abbé Radigois, abbé Soreau, Charles Riardant, Xavier Le Liepvre de la Tousche, Alcide Leroux, docteur Anizon, Jules Montfort, vicomte de Bagneux, A. de Veillechèze, René Blanchard, A. Van-Iseghem, Brochand, abbé Gaborit, Louis Viau, Legendre, Charles Perrion, de Chastellux, René Huette, H. La Peyrade, abbé Allard, Perthuis-Laurant, A. Bacqua, comte Régis de l'Estourbeillon.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Bulletin archéologique de la Corrèze*. T. VIII, 3e et 4e livraisons.

2° *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*. T. VII, 2e fascicule.

3° *Revue historique et archéologique du Maine*. T. XIX, 1er trimestre.

4° *Mémoires de la Société Eduenne*. 4e série. T. XIV.

5° *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne*. Années 1884-1885.

6° *Recueil des publications de la Société Havraise d'études diverses*. 1er, 2e, 3e et 4e trimestres de 1884 et 1885.

7° *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*. T. XIII. Année 1885.

8° *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* T. VIII. 2e et 3e trimestres 1886.

9° *Journal des savants.* — Août, septembre, octobre et novembre 1886.

10° *Smithsonians Report.* 1884. (Rapport en sera fait par M. Fr. Russel.)

11° *Procedings of the Davenport-Academy of natural sciences.* Vol. IV. 1882-1884.

12° Trésor de Montcornet. Catalogue du trésor d'argenterie romaine découvert à Chaouren, près Moncornet (Aisne).

13° *Revue historique de l'Ouest.* 2e année, 4e livraison.

14° *Bulletin de la Société de Borda* à Dax. 1886, 1er trimestre.

15° *Société archéologique de Bordeaux.* Fascicule du T. IX.

16° *Mémoires de la Société académique des Sciences et Arts de Saint-Quentin.* T. VI.

17° *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.* T. XV.

18° *Droits et privilèges des Evêques de Nantes,* par l'abbé P. Grégoire, vicaire de Saint-Félix de Nantes. (Hommage de l'auteur.)

19° *Collégiale de Notre-Dame de Clisson,* par le même.

20° *Rapport sur l'excursion de l'Association bretonne, du 8 septembre 1886,* à Pontivy, par M. Anthime Menard fils. (Hommage de l'auteur).

21° *Bulletin de la Société académique de Brest.* T. XI, 1885-1886.

22° *Cérémonie pour la translation du corps de Blanchard de Latone* à Bordeaux. Discours de M. Charles Marionneau.

23° *Annales de Bretagne* publiées par la Faculté des lettres de Rennes. T. II, livraison 1 et 2.

24° *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre 1886.

25° *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.* Année 1886. N° 3. (Contient le rapport de M. Léon Maître sur les fouilles de Mauves.)

26° *Société d'émulation des Côtes-du-Nord.* — *Bulletin et mémoires.* T. XXIV. (1886.)

Offerts par M. P. du Chastelier :

1° *Un article nécrologique sur Davy de Cussé ;* et *Une visite à l'Exposition archéologique de Nantes.* (Extrait des matériaux pour servir à l'histoire de l'homme.)

2° *Fouilles du tumulus de Kerlan-en-Goulien* (Finistère). (Extrait de la *Revue archéologique.*)

L'ordre du jour appelle le vote de l'Assemblée sur l'admission de MM.

Christian et Gaëtan de Wismes, comme membres résidents, et de M. Emmanuel de Boceret, comme membre correspondant.

« Messieurs, écrit M. le marquis de Bremond d'Ars, président honoraire de la Société, je suis heureux d'avoir l'honneur de vous présenter, conjointement avec M. P. de Lisle du Dreneuc, les deux plus jeunes fils de feu M. le baron de Wismes, MM. Christian et Gaëtan de Wismes. Le nom de notre regretté président ne pouvait pas disparaître de la liste des membres de la Société Archéologique de Nantes. Vous connaissez tous le mérite personnel de ces deux candidats et savez d'avance qu'ils sont dignes de leur nom et de leurs traditions de famille.

« Permettez-moi cependant de vous exposer quelques-uns des titres que j'invoque en leur faveur pour solliciter vos suffrages.

« M. Christian de Wismes, licencié en droit et avocat stagiaire au barreau de Nantes, comme son frère Gaëtan, n'était encore qu'en rhétorique lorsqu'il se fit remarquer par un précoce talent d'écrivain en composant sur O'Connell un discours de fin d'année, de même que, plus tard, à la *Conférence Saint-Paul* fondée en 1883 par MM. l'abbé Touchais et Le Quen d'Entremeuse, il s'est fait applaudir dans trois savantes dissertations : 1° *Recherche de la paternité* ; 2° *Le Patronage des Prisonniers libérés* (Travail publié dans le *Défenseur de la liberté*), et 3° *Les Turcs*. Religion, histoire, civilisation, etc., de l'Empire ottoman, d'après des souvenirs de voyage.

« M. Christian de Wismes a publié dans l'*Espérance du Peuple* un grand nombre d'articles, notamment sur la Musique, la Peinture, la Littérature, entre autres deux études semi-archéologiques, intitulées : *Les Chars* et *La Danse*. Il a également fait paraître des poésies dans ce même journal et dans une revue nantaise, le *Gai-Savoir*, fondée, il y a trois ans, par quelques-uns des principaux poètes de notre ville.

« M. Gaëtan de Wismes partage les même goûts que son frère, et il s'est fait connaître aux lecteurs du journal l'*Espérance* par d'intéressants articles sur l'histoire de la chanson et sur les conditions de succès d'une œuvre musicale. A la conférence Saint-Paul, dont il a été le secrétaire pendant trois ans, le jeune avocat a développé avec talent des considérations sur *l'Expansion coloniale de la France* et aux réunions du *Gai-Savoir*, ses vers faciles et élégants ont eu un égal succès.

« Vous voyez, messieurs, que nos futurs collègues nous promettent une précieuse collaboration, quand ils aborderont les études archéologiques. Ils n'ont d'ailleurs qu'à suivre l'exemple de leur savant père. »

« M. Emmanuel de Boceret, dit M. de l'Estourbeillon, l'un de ses parrains

avec M. Albert du Guiny, est l'un de nos collectionneurs distingués du pays de Guérande. Il a pu réunir chez lui, dans cette dernière ville, un assez grand nombre d'objets fort curieux de l'époque préhistorique, et, chercheur intrépide, il a pu déjà, à plusieurs reprises, recueillir d'importantes collections d'archives qu'il a sauvées d'une destruction certaine. Son concours nous sera précieux dans la presqu'île guérandaise, si pleine d'intéressants souvenirs et c'est là une recrue dont nous ne saurions trop nous féliciter. »

Sur la proposition de M. S. de la Nicollière, et en souvenir des immenses services rendus à la Société par feu M. le baron de Wismes, la Société admet, par acclamation et sans vote, MM. Christian et Gaëtan de Wismes, ses deux fils.

Il est ensuite procédé au vote sur l'admission de M. Emmannel de Boceret, qui est élu à l'unanimité.

La parole est donnée alors à M. Jules Montfort, pour la lecture de son travail sur la *Porte du Bastion Saint-Pierre, à Nantes*, dont notre collègue examine successivement l'état à travers les différentes périodes de l'histoire, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours.

Cet intéressant travail sera inséré au *Bulletin de la Société.*

En terminant, M. Montfort propose à la Société d'émettre le vœu que la Porte Saint-Pierre soit conservée, et son emplacement affecté, s'il est possible, au dépôt des objets et débris divers provenant de la Cathédrale, dépôt qui serait constitué dans le genre des jardins annexés du Musée de Cluny à Paris.

Conformément au règlement, l'examen de ce vœu est renvoyé à la prochaine séance du Comité.

M. Paul Poirier émet le vœu que la Société insiste auprès de M. le Préfet, pour que M. J. Monfort soit appelé à faire partie de la Commission nommée pour étudier la *Porte Saint-Pierre et ses abords.* L'examen de ce vœu est renvoyé au Comité.

M. Legendre fait à la Société une intéressante communication sur les découvertes gallo-romaines, récemment faites par lui à la *Porte Saint-Pierre.* Ce curieux mémoire sera inséré au *Bulletin* de la Société.

La parole est ensuite donnée à M. de Chastellux pour la lecture de ses intéressantes notes sur les *anciennes voies romaines de la région de l'Ouest.*

M. Barbier de Montault offre à la Société une série d'assignats de la période révolutionnaire.

M. Jules Montfort présente à la Société le remarquable diplôme qu'il a composé pour les exposants de l'Exposition des arts retrospectifs, à Nantes, en 1886. Notre éminent collègue a su, dans cette œuvre charmante, allier

toute l'érudition de l'historien au goût et à l'élégance du véritable artiste. Ce magnifique diplôme sera pour tous, sans contredit, l'un des plus précieux souvenirs de l'Exposition de 1886, et tous les membres de la Société archéologique félicitent chaudement leur zélé confrère de son œuvre si intéressante.

La séance est levée à 9 h. 3/4.

Le Secrétaire général,

Cte Régis de l'Estourbeillon.

Séance du 5 Avril 1887.

Présidence de M. H. Le Meignen, président.

Étaient présents: MM. H. Le Meignen, baron des Jamonières, Léon Maître, Barbier de Montault, Rado du Matz, Anizon, F. Chaillou, Claude de Monti de Rezé, J. de Kersauson, P. de Lisle du Dreneuc, René Blanchard, H. Le Gouvello, Le Quen d'Entremeuse, Perthuis-Laurant, Constant Verger, Ludovic Cormerais, Raymond Pouvreau, Louis Viau, vicomte de Bagneux, baron Hulot de Collart, marquis de Vernon, Alcide Leroux, comte Régis de l'Estourbeillon.

Au début de la séance, lecture est donnée par M. le secrétaire du procès-verbal de la séance du 1er mars 1887, qui est adopté.

Il est procédé au vote pour l'admission comme membres résidents de MM. Gustave Bord, Marcel de Saint-Quentin, Charles Toché, vicomte Geffroy de Couëtus, Gustave Caillé père, Dominique Caillé fils et H. Nicolazo de Barmon. Ces messieurs sont admis à l'unanimité et nommés membres de la Société archéologique de Nantes.

MM. Christian et Gaëtan de Wismes, nos nouveaux confrères, fils de notre regretté ancien président, remercient la Société de leur admission et s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Sont déposés sur le bureau:

1° *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher.* T. XI, 1re et 2e partie. Blois, 1886-1887.

2° *Congrès archéologique de France. — Séances générales tenues à Montbrison en 1885.* LIIe session. 1886.

3° *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.* T. VII, 1re livraison.

4° *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.* Année 1886, 6 livraisons.

5° *Journal des savants.* Février-Mars 1887.

6° *Revue historique de l'Ouest.* 2e année, 6e livraison. Mars 1887.

Notre confrère, M. Pitre de Lisle, donne lecture à l'assemblée d'une intéressante lettre inédite de Dom Lobineau sur la *Manière d'écrire l'histoire,* communiquée par M. Dugast-Matifeux. Cette curieuse missive sera reproduite au *Bulletin* de la Société.

Dans une dissertation fort savante, M. Léon Maître décrit ensuite devant l'assistance les curieuses fouilles de la Butte de Bro en Fégréac, où plusieurs membres de la Société ont fait récemment, sous sa direction et celle de M. de Barmon, une charmante excursion. Puis il en fait ressortir, avec sa compétence ordinaire, tout l'intérêt archéologique à l'aide de plans typographiques, de photographies et de dessins qui en donnent une idée fort exacte.

M. de l'Estourbeillon donne communication du mémoire rédigé par lui pour le *Bulletin du Congrès de Nantes* relatif à Pierre Perrin, sgr de la Courbejollière, célèbre capitaine huguenot du XVIe siècle, et raconte les curieux épisodes de cet ancien château fort de la paroisse Saint-Lumine de Clisson.

M. le marquis de Vernon, de passage à Nantes, donne quelques intéressants détails relatifs à la démolition de l'ancienne église de Saint-Julien-de-Vouvantes.

M. Barbier de Montault lit à l'assemblée un intéressant compte rendu du tome VIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest.*

M. Henri Le Meignen, président, signale, dans le numéro du 12 mars 1887 du journal *La Nature,* un fort intéressant article relatif aux belles découvertes de mosaïques romaines, faites récemment à Tebessa, par notre compatriote M. le commandant Allotte de la Fuye.

La séance est levée à 9 h 1/2.

Le Secrétaire général,

Cte Régis de l'Estourbeillon.

Séance du 3 Mai 1887

Présidence de M. H. Le Meignen.

Etaient présents : MM. de la Nicollière, Félix Chaillou, Emile Grimaud, Claude de Monti de Rezé, Joseph de Kersauson, Barbier de Montault, abbé Radigois, abbé Chevillard, abbé Allard, Perthuis-Laurant, Christian et Gaëtan de Wismes, Geoffroy de Couëtus, H. La Peyrade, Léon Maître, de l'Estourbeillon.

Sont déposés sur le bureau :

1° *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres.* — Nos 1, 3. Janvier mars 1887.

2° *Etude critique sur la Charte de Louis VI, dit: Le Gros, par M. Léon Maître.* In-8°, 34 pages. Extrait des *Annales de Bretagne.*

3° *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.* — Tome IX. 1re livraison.

4° *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* — 40e volume. Année 1886.

5° *Revue historique et archéologique du Maine.* — Tome 20e. Année 1886. 2e semestre.

Il est ensuite procédé au vote sur l'admission comme membres résidents de MM. Charles de la Chevasnerie, Charles Le Cour, député de la Loire-Inférieure, Henri Le Cour, maire de Campbon, et de Senot de la Londe ; et de M. Henri Lefèvre, notaire à Bouvron, comme membre correspondant. Ces messieurs sont admis à l'unanimité.

M. Barbier de Montault demande à la Société d'examiner si elle ne pourrait pas demander à être déclarée et reconnue d'utilité publique. Cette motion est prise en considération et renvoyée au Comité pour plus ample examen.

M. de l'Estourbeillon donne lecture d'une très curieuse convention passée en 1612 entre les fabriciens de la paroisse de Macerac (Loire-Inférieure) et un nommé Jean Louët, chirurgien-dentiste, qu'ils chargent « de passer tous les quinze jours dans chaque maison de ladite paroisse, pour, moyennant 15 livres par an, veiller à la propreté et à la salubrité des maisons, entretenir lesdicts paroissiens, leurs enffans et serviteurs, leur faire la barbe et che-

veulx, leur arracher les dents et *brusler* ceulx ou celles qui en auroient affaire. »

M. le Président donne lecture d'une note fort bien faite de M. l'abbé Meynier, sur l'ancienne église de Basse-Goulaine démolie en 1881. Ce travail extrêmement intéressant sera inséré au *Bulletin* de la Société et, sur sa demande, les jolis dessins qui l'accompagnent seront également reproduits.

La séance est levée à 9 h. 3/4.

Le Secrétaire général,

Cte Régis de l'Estourbeillon.

COMMUNICATION FAITE A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Réunie aux Cléons, le 10 mars 1887.

Messieurs,

Je n'ai point l'intention de vous entretenir bien longuement dans cette séance improvisée. Quelques mots seulement sur deux objets qui ne vous sont pas inconnus, mais qui présentent peut-être un intérêt suffisant pour m'autoriser à vous en parler encore.

Au cours des fouilles de l'année 1886, j'eus la bonne fortune de rencontrer un petit bronze de Tetricus II (267-272), d'une conservation véritablement remarquable. Le voici :

A/ C PIVESV TETRICVS CAES. Tête jeune radiée à droite.

R/ PRINC IWENT. L'empereur debout à gauche ; la main gauche appuyée sur un sceptre et sacrifiant sur un autel d'où s'élance un serpent.

De nombreuses recherches à son sujet, ayant invariablement produit des résultats négatifs, me firent penser que cette charmante petite médaille pourrait bien être inédite ; et je n'hésitai pas, dès lors, à vous la communiquer comme telle, avec toutes les réserves commandées en la circonstance. Notre aimable confrère, M. Xavier de la Touche, que j'ai le plaisir de compter aujourd'hui parmi vous, et dont la compétence en numismatique est si justement appréciée, voulut bien m'écrire ultérieurement à cet égard, en disant que mon idée première était très probablement conforme à la vérité. Nous sommes en possession maintenant d'une note que je dois à l'obligeance de M. Feuardent, l'habile

numismatiste de Paris que chacun connaît, et qui vient absolument confirmer l'opinion de notre archiviste et la mienne :

A Monsieur Félix Chaillou, les Cléons, par Vertou.

« Paris, le 28 décembre 1886.

« Monsieur,

« Je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre, au sujet de la pièce de Tétricus, parce que le tome VIe de la nouvelle édition de Cohen était sous presse ; ce volume vient de paraître et je peux constater que votre petit bronze est une variété inédite, dont je prends note pour le supplément.

« Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

« F. Feuardent. »

Après les recherches effectuées de tous côtés, il n'est pas aisé maintenant de rencontrer des nouveautés en numismatique ; je suis heureux d'en avoir offert la primeur à la Société Archéologique de Nantes, et peut-être jugerez-vous opportun de le constater. Je prends la liberté de faire passer de nouveau sous vos yeux cette intéressante et toute mignonne petite pièce.

Permettez-moi de revenir aussi sur un sujet qui semblera peut-être s'éterniser devant vous, mais dont je prends l'engagement de vous parler ici pour la dernière fois. Il s'agit de cet objet en os, tourné si soigneusement, de cette *flûte champêtre* qui vous fut déjà présentée.

L'attribution en fut contestée par quelques membres du Congrès Archéologique de France réuni aux Cléons le 6 juillet dernier ; mais, pour être dans le vrai, il faut ajouter qu'elle fut *faiblement* contestée. On a dit : Ce n'est probablement pas une flûte, et M. Fiorelli a rencontré, dans ses fouilles de Pompéi, beau-

coup de ces cylindres en os percés de trous, qu'il considère comme des charnières de coffrets. Il m'était impossible d'abandonner de prime abord, sur une simple affirmation contraire, l'idée qu'avait fait naître un examen sérieux et prolongé. Je résistai donc, exposant pièces en main à mes éminents visiteurs les raisons déterminantes de cette appréciation. Je dus toutefois le faire avec la plus grande réserve et fort brièvement, car, la discussion prolongée en de telles circonstances aurait pu sembler téméraire, et les lois sacrées de l'hospitalité ne me permettaient pas d'insister davantage.

Les idées, en matière d'observation, étant essentiellement personnelles, nous pouvons maintenant, avec tout le respect auquel ont droit nos honorables contradicteurs, et sans porter aucune atteinte à la dignité de ces grandes assises du Congrès, venir ici défendre une opinion que nous croyons juste et qu'un grand nombre de nos confrères a bien voulu partager.

Loin de moi la pensée de mettre en doute les savantes découvertes de M. Fiorelli et de contester ses attributions ; mais, en rendant hommage à son mérite, il est permis de soutenir que l'objet découvert aux Cléons n'est pas identique à ceux que l'on a trouvés à Pompéi. Pompéi est une ville ; les Cléons sont une habitation de campagne. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer à Pompéi des charnières de coffrets sans y trouver des flûtes champêtres, et de trouver aux Cléons des flûtes champêtres sans y rencontrer des charnières de coffrets.

Notre Société Archéologique de Nantes possède un exemplaire du bulletin publié par le ministère de l'Instruction publique, et dont j'ai reçu communication. On y voit une relation, concernant les charnières dont parle M. Fiorelli, accompagnée d'un dessin qui m'a frappé. Il montre un groupe de ces petits objets, exécuté sur une échelle ne pouvant laisser supposer la grosseur de celui dont nous nous occupons. Il faut convenir, en effet, que si des charnières avaient de semblables dimensions, elles devraient appartenir beaucoup moins à des coffrets qu'à de véritables malles.

Qui dit charnière dit frottement, qui dit frottement dit usure, et l'objet qui nous intéresse ne montre aucunes traces d'usure autres que celles produites par l'instrument qui l'a tourné. La cavité de l'intérieur est ovale et le mouvement d'un pivot quelconque l'eût arrondie, sans lui laisser cette forme presque entièrement elliptique.

Quelle serait d'ailleurs, dans une semblable charnière, l'utilité du trou latéral ? Il sert, pourra-t-on dire, à l'introduction d'un goujon qui fixe l'appareil. Mais la présence de ce goujon, saillant parfois à l'intérieur, eût empêché le pivot de tourner ; le temps, en l'oxydant, l'eût fait laisser des traces qui n'apparaissent pas ; on serait arrivé beaucoup plus facilement au même résultat par un encochement quelconque ou par les moindres points d'arrêt placés à l'un des bouts ; et si l'on veut admettre qu'un trou fût absolument nécessaire, pourquoi l'avoir placé dans une position gênante, à égale distance des deux extrémités ? Et puis, dans plusieurs de ces tubes il se trouve deux trous au lieu d'un ; pourquoi deux trous pour fixer les uns, puisque dans d'autres un seul était nécessaire ?

Les extrémités sont évidées en creux et laissent en saillie l'arête extérieure qui devrait être, au contraire, fortement émoussée par le frottement. Enfin, preuve tout à fait concluante, les petites bavures produites par l'outil ayant percé le trou latéral, et qui constituent, à l'intérieur, des fragments presque détachés de l'os, sont cependant demeurées intactes, et excluent d'une façon victorieuse toute idée de frottement.

Qu'on ne me dise pas, à présent : c'est une charnière neuve ; qui n'a pas été mise en place ; n'ayant jamais servi. L'objection n'est que spécieuse et le hasard, qui fournit tant de preuves, s'est chargé de la réfuter. Je possède, en effet, un objet analogue provenant de la même localité, qui n'est certainement pas le pendant du premier, et qui, dans des dimensions un peu différentes, reproduit exactement des caractères identiques. Or il est peu probable qu'il y eut jamais, à la villa des Cléons, une fabrication de charnières ; et l'on ne comprendrait plus alors que les Ro-

mains eussent pris soin de s'en procurer un certain nombre, afin de ne pas s'en servir. Il est beaucoup plus simple, et sans doute aussi beaucoup plus vrai, de dire que l'usage auquel était destiné ce petit instrument, ne pouvait produire, sur aucune de ses parties, la moindre usure apparente.

Ayant démontré que l'objet en question n'est pas une charnière, il me reste à prouver que c'est une flûte.

On pourrait invoquer d'abord, à l'appui de cette affirmation, la facilité avec laquelle on en tire un son qu'un peu d'habileté rend clair et retentissant ; mais sa construction même fournit des preuves plus concluantes, qu'un examen quelque peu sérieux fait immédiatement apercevoir. L'ovale intérieur est volontairement agrandi, ne laissant à l'os qu'une faible épaisseur à l'extrémité du grand axe. Cette circonstance, qui fût devenue très fâcheuse dans l'hypothèse d'une charnière, puisqu'elle eût augmenté d'avance l'usure que le mouvement du pivot devait produire, se justifie au contraire dans la flûte, pour augmenter l'étendue et la gravité du son.

Nous remarquons aussi que cet ovale, qui n'est pas, d'ailleurs, rigoureusement elliptique, présente d'un côté la forme de l'extrémité de l'index, et montre, à l'autre bout, l'arête intérieure de l'os fortement évidée en creux. Cela tient à ce que, dans le mouvement naturel qui rapproche les deux premiers doigts de la main pour saisir l'instrument, la dernière phalange de l'index n'est pas parallèle à celle qui lui correspond dans le pouce. Or l'index, comme plus petit, se plaçant dans le grand axe même de l'ellipse, il a fallu former, à l'autre bout, une surface concave correspondant exactement à la surface convexe du pouce, afin d'obtenir, dans cette position inclinée, l'obturation complète des deux extrémités, sans laquelle aucun son ne peut se produire. La chose paraît de toute évidence et il suffit de prendre en main l'instrument pour en être tout à fait convaincu.

La direction de l'ouverture latérale ne tombe pas à angle droit sur le grand axe de la cavité intérieure ; elle lui est oblique, afin d'éviter un mouvement pénible du bras, en présentant plus facile-

ment aux lèvres le trou par lequel l'air est introduit. Ce caractère, qui se reproduit dans les deux échantillons que j'ai rencontrés, venant s'ajouter à celui de la cavité destinée à recevoir le pouce, indique exactement la position de l'objet qui ne peut être retourné sans inconvénient. Mes bons voisins, MM. de Lisle du Dreneuc, possèdent une flûte analogue provenant aussi des Cléons et portant deux ouvertures latérales destinées à produire une certaine modulation. Sa longueur, plus grande que celle des autres, est naturellement moindre que la distance à laquelle le pouce peut s'écarter de l'index.

Notre petit instrument, tant étudié par son auteur, si parfaitement compris, comme le sont en général tous les travaux exécutés par les Romains, revêt, en apparence, une simplicité tout élémentaire engageant quelques archéologues à lui donner le nom de sifflet. Nous tiendrons à lui conserver celui de flûte qui le caractérise beaucoup mieux. Le sifflet, en effet, suppose une anche qui s'introduit entre les lèvres, ou du moins une ouverture sur laquelle on doit les appliquer. Ici, tout au contraire, l'air est laissé libre et pénètre obliquement par le trou latéral, comme dans nos flûtes ordinaires.

Nous n'omettrons pas de consigner l'affirmation que vous apporte ici notre confrère, M. Charles Barbier de Montault. Il a pu constater en place la présence, comme charnières et dans différents meubles, de petits cylindres d'os. « Ces objets, vous dit-il, ne sont pas identiques à ceux que vous avez sous les yeux ; ils n'ont pas exactement la même forme et sont, d'ailleurs, de bien plus petites dimensions. » Ce témoignage, auquel le séjour prolongé de M. Barbier de Montault en Italie donne une valeur incontestable, nous est fort précieux et vient confirmer encore la théorie que nous défendons.

Telles sont les causes qui m'ont déterminé ; je ne prétends pas que tous les cylindres d'os rencontrés ailleurs, ayant des dimensions différentes et ne présentant pas les mêmes caractères, aient eu la même destination ; mais, je persiste à croire que ceux des Cléons étaient des flûtes champêtres, employées par les

bergers de l'époque Gallo-Romaine pour avertir leurs chiens et leurs troupeaux, ou même pour s'appeler entre eux comme le font actuellement encore les Pifférari des Apennins. Les Romains avaient l'esprit trop pratique pour rien faire sans motifs, et, jusqu'à ce qu'on démontre l'erreur, en donnant une application différente et rationnelle des caractères que je viens d'énumérer, je conserverai mon opinion en engageant ceux de mes confrères qui l'ont adoptée à ne pas modifier la leur.

Je vous soumets, en terminant, le plan au 1/200 des parties explorées de la villa des Cléons. Il est encore bien incomplet, à l'état de simple brouillard, et très peu digne de vous être présenté. Mais laissons au temps le soin de l'améliorer, de le compléter peut-être, et, dans tous les cas, de le donner en des conditions acceptables.

« Labor improbus omnia vincit. »

Il faudrait me taxer de véritable ingratitude, si je ne vous remerciais, une fois de plus et du fond du cœur, de votre constante bienveillance, de cette sympathie dont je suis heureux et fier, et de l'honneur particulier dont vous me comblez aujourd'hui.

Je vous précède, Messieurs, pour vous conduire à la collection locale, et de là, sur le terrain des fouilles que vous désirez visiter.

FÉLIX CHAILLOU.

ICONOGRAPHIE BRETONNE

(Suite).

Cigongne (Jean-Etienne de), secrétaire-greffier du point d'honneur, né à Nantes le 8 juillet 1731, député du tiers-état de la sénéchaussée de Saumur à l'Assemblée nationale de 1789.

Labadye del. In-8° ; profil à G. Dessin dans la collection Dejabin au Cabinet des Estampes, t. I, p. 197.

Cintré (Armand Huchet de), député de l'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale de 1871, né à Rennes, le 26 mars 1813, mort au château du Breil, en Iffendic (Ille-et-Vilaine), le 13 octobre 1882.

E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc. En petit, sur le placard : « 1873. L'Assemblée nationale. 1873, » n° 305.

Cissey (Ernest-Louis-Octave Courtot de), général de division, grand-croix de la Légion d'honneur, commandant du 4e corps d'armée au début de la guerre franco-allemande, représentant du département d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale de 1871, trois fois ministre de la guerre sous les présidences de M. Thiers et du Maréchal, sénateur d'Ille-et-Vilaine en 1875, nommé au commandement du 11e corps d'armée à Nantes en 1878, né à Paris le 23 décembre 1810, y décédé le 15 juin 1882.

1. *Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc.* Buste de 3/4 à G., sur le placard : « 1873. L'Assemblée nationale. 1873. »

2. *A. G. — S. T. sc.* En petit, de 3/4 à G. (L'*Illustration* du 30 mai 1874.)

3. N. (Gravé par L. Chapon d'après Bocourt.) In-12 ; sur la même planche, les autres membres du Ministère. (*Le Monde illustré* du 20 mars 1875.)

4. N. Petit buste dans *L'Illustration* du 25 décembre 1875.

5. N. En petit, dans *Le Monde illustré,* 1876, n° 1, p. 5.

6. *Jne Houssay.* A claire-voie ; de face, regarde à D. Lithographie dans les *Annales du bien,* 3e année (1877), p. 137; in-8°.

7. *H. T.* (*Thiriat.*) *sc.* In-12, de 3/4 à D. (*L'Illustration* du 14 février 1880.)

8. *A. G. — S. T. sc.* In-8°, de 3/4 à G., dans un ovale. (*La République illustrée* du 24 juin 1882.)

M. Ambroise Tardieu cite encore une gravure sur bois, in-4°, de Tourfaut d'après Bocourt ; mais il ne dit point dans quel recueil elle se trouve : nous ne l'avons point vue.

Clair (saint), premier évêque de Nantes, au ier siècle, selon le Propre de Nantes, approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites (Décret du 3 juin 1857).Il est honoré le 10 octobre.

1. *Murillo pinxit.* In-8° ; distribuant des aumônes aux pauvres. Dans la *Chronique des Beaux-Arts.*

2. Saint Clair rendant la vue aux aveugles. *F. G.* (Ferdinand Gaillard) d'après H. Flandrin. Gazette des Beaux-Arts, tome xvii (1864), p. 115.

Clément (Gabriel) d'après Nantes, dit le père Lelong, conseiller et médecin ordinaire du roi, auteur d'un livre intitulé: *Le Trespas de la peste,* imprimé à Paris, chez Jérémie et Christophe Périer, en 1626, dans lequel se trouve le portrait suivant :

I. Blâchin fecit. In-8° carré, à mi-corps, dirigé à D. Sur la tablette :

« Du docte médecin Clement tu voys limage
Qui fut a quarante ans gravée en ce portraict.
Son esprit relevé sur le commun usage,
A des muses receu le pretieux attraict
Que Diane enfanta de Phœbus Apollon
Qui donne à ses esleuz le cœleste guerdon.

Une banderolle sort de la bouche du personnage avec ces mots : *Coniungite et in naturam Solis conuertite.* Portrait rare.

Clermont (Jean-Louis), de Rennes, d'après le père Lelong.

Bar fecit. In-4°. On lit autour du médaillon : *Vera effigies Joannis Ludovici de Claramonta occitani doctoris Parisiensis ætatis 50. — 1658.* Pièce peu commune.

Clisson (Olivier IV, sire de), célèbre homme de guerre, né en Bretagne en 1336, servit d'abord la Bretagne, passa au service de la France (1368), devint le frère d'armes de Duguesclin, fut connétable à la mort de ce dernier (1380); privé de cette charge pendant la démence de Charles VI, se retira en Bretagne et mourut au château de Josselin, le 24 avril 1407. Il avait épousé Béatrix de Laval, cousine de Jean IV, duc de Bretagne.

1. N. In-fol. carré. En pied, dirigé à G., dans la Galerie du Palais Cardinal.

2. *Hallé invenit. — A. Loir sculp.* In-fol. carré. Profil à D., dans un ovale avec ornements et attributs. (Dom Lobineau, p. 434, et dom Morice, t. I, p. 376.)

3. *Dessiné par Fr. Chaperon. — N. Pitau sculp.* In-fol., en travers ; couché sur son tombeau ; Béatrix de Laval, sa femme, est à ses côtés. (Dom Lobineau, p. 511 et dom Morice, t. I, p. 440.)

4. N. In-12. Contre-partie du n° 1. Sur la tablette : OLIVARIVS DE CLISSON || COMES STABVLI.

5. *Desrochers ex.* In-8°, ovale équarri. De profil à D.

Non cité par Heineken.

6. *Sergent del.* — *1788.*— *Ridé sculp.* In-4°, ovale. N° 3 de la suite publiée par Blin.

7. *Thiénon del.* — *Piringer sc.* In-4°, carré. Debout en pied. Gravure au lavis publiée dans le « Voyage pittoresque dans le Bocage de la Vendée ou vues de Clisson ; Paris, Didot, 1817. »

Il y a des épreuves avant la lettre, signées à la pointe : *Thiénon.* — *Piringer.*

8. *Dessiné à Nantes en 1821 par A. Sarrazin — d'après la statue de M. D. Molchnet. — Lith. de G. Engelmann.* Grand in-fol., à claire-voie.

9. *Couché fils dir.* In-8°, à claire voie ; profil à D.

10. *Devéria del.*— *1825.*— *Pelée sculp.* In-8°, carré ; profil à G.

11. *Hallé del.* — *Landon direx.* In-8°, profil à D. Au trait.

12. *Levilly del.* — *Lith. de Villain.* In-8°, réduction du n° 2.

13. *Blondel.* — *Imprimerie Lithographique de Mellinet-Malassis, à Nantes.* In-fol., claire-voie ; debout à mi-corps, dirigé à D.

14. *Fragonard del.* — *Allais sc.* Debout en pied, profil à G., dans le Plutarque français, 1838.

15. *Dessiné par Fragonard.*— *Gravé par A. Oleszczynski.* Même pose, dans l'édition de 1847 du même ouvrage.

16. N. In-8°, dans Versailles.

17. *Belhate et Chevauchet.* In-4°, profil à D. dans un ovale équarri orné ; bois.

18. *Pisan.* — *O. P.* (Penguilly). Tête de profil à G. dans *La Bretagne ancienne et moderne*, p. 441 ; bois.

19. *J. F.* Statue funéraire d'Olivier de Clisson à Josselin. Bois, dans le Magasin pittoresque, 14e année (1846), p. 205.

Closrivière (Pierre-Joseph Picot de), membre de la Compagnie de Jésus, curé de Paramé, près de Saint-Malo, né dans cette dernière ville, le 29 juin 1735, mort à Paris, dans la maison professe des Jésuites, rue des Postes, 18, le 9 janvier 1820.

Butavand sc. In-fol. oblong, à genoux devant un autel.

Coattrel (Mme de). — Quelle est cette dame, dont M. le Cte de Palys nous signale le portrait ? Nous ne saurions le

dire ; mais nous ne faisons aucune difficulté de la reconnaître comme Bretonne, selon l'avis de l'habile iconographe rennais, et volontiers nous lui donnons place dans cette galerie.

Dess. et gravé avec le Physionotrace par Quenedey rue Croix des petits champs, n° 10 à Paris. L. 35. In-12, profil à D.

Coetivy (Alain de), évêque de Dol, né en Bretagne, le 8 novembre 1407, évêque d'Avignon en 1440, cardinal en 1448, évêque de Dol du 17 juin 1456 au 22 juillet 1474, date de sa mort arrivée à Rome.

1. N. in-4° ; profil à G., dans un médaillon.

Coetivy (Prégent de), amiral de France, d'une ancienne famille de Bretagne, nommé amiral en 1439, épousa, en 1441, Marie de Raiz, fille unique du maréchal de ce nom, prit le titre de sire de Raiz, en 1443, lorsque Charles VII lui eut donné les biens confisqués du maréchal de Raiz, fut tué à Cherbourg en 1450.

N. In-8°, à mi-corps, dirigé à G., dans Versailles.

Coetlogon (Alain-Emmanuel, marquis de), vice-amiral et maréchal de France, né en 1646, servit d'abord dans l'armée de terre, entra dans la marine en 1670 ; capitaine de vaisseau en 1689, chef d'escadre à la fin de la même année, lieutenant-général le 29 mai 1701, décoré du cordon rouge en 1705, membre du conseil de la marine en 1715, vice-amiral du Levant et grand-croix de Saint-Louis en 1717, il reçut le collier des Ordres en 1724 et le bâton de maréchal de France le 1er juin 1730 et mourut, le 7 du même mois, à la maison professe des jésuites de Paris, où il s'était retiré par dégoût du monde.

1. *Dessiné par Graincourt, 1780. — Gravé par Hubert.* In-4°, ovale équarri. Dirigé à D.

2. N. *Tableau du temps.* In-8°, dirigé à D. ; dans Versailles.

Coetlogon (François de), évêque de Quimper, né le 3 juin 1631, mort le 6 novembre 1706.

1. *N. Poilly sculp.* In-fol. dans une bordure ovale équarrie. Dirigé à D. Armoiries dans le bas.

Deux états : dans le second, il y a une inscription latine de quatre lignes sur les parties blanches de la plinthe du socle.

2. *Amourry Pinxit. — Jollain sculp.* In-fol. ovale équarri. Dirigé à G. Belle pièce.

Coetlogon (Louis-Marcel de), neveu de François, successivement vicaire-général de Quimper, député en cette qualité à l'Assemblée générale du clergé de 1680, nommé évêque de Saint-Brieuc l'année suivante, sacré le 4 décembre 1682; transféré, en 1705, à Tournay, il y mourut le 18 avril 1707.

G. Edelinck sculps. c. p. r. 1685. In-fol. ovale avec bordure sur une console. Dirigé à D. Sur la plinthe de la console de support on lit : *Offerebat Petrus Bonauentura Motais Canonicus Briocensis.*

Robert Dumesnil, 170 ; Didot, 578.

Coetlosquet (Jean-Gilles du), évêque de Limoges, abbé de Saint-Paul de Verdun et de Tournus, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, membre de l'Académie française, précepteur des Enfants de France, fils d'Alain et de Gillette de Kergus, né à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), le 15 septembre 1700, nommé évêque en 1740, démissionnaire en 1758, mort à l'abbaye de Saint-Victor à Paris, le 21 mars 1784.

1. *Duplessis pinx. 1777. — Massard sculp.* In-fol., carré; à mi-corps, dirigé à G., regarde de face. Une superbe épreuve, avant la lettre, au Cabinet des Estampes.

2. *Héliog. Dujardin, Paris.* In-8°, fac-similé réduit du précédent publié par M. Kerviler.

Coetlosquet (Charles-Paul, comte du), neveu du précédent, né en Bavière, pendant l'émigration, le 15 novembre 1794, d'abord sous-lieutenant aux lanciers de la garde

royale, puis sous-préfet à Lunéville et député de la ville de Metz à l'assemblée législative de 1849; il mourut à Jérusalem le 2 novembre 1852. « Il a publié, dit M. Kerviler dans la biographie de Mgr du Coetlosquet, de nombreux travaux, tous inspirés par l'amour de Dieu et celui de ses semblables. »

Joseph Hulschmid 1853. In-18, lithographie.

Coetlosquet (Charles-Yves-César-Cyr, comte du), lieutenant-général, né à Morlaix le 21 juillet 1783, engagé comme simple soldat le 23 octobre 1800, capitaine en 1807, fait général sur le champ de bataille de Leipsick en 1813, maintenu dans son grade sous la Restauration, aide-major-général de la garde royale en 1815, promu lieutenant-général en 1821, conseiller d'État, commandeur de Saint-Louis et grand-croix de la Légion d'honneur, décédé à Paris le 23 janvier 1836.

1. *C. L. P.* (Monogramme) *1817.* Lithographie in-4°, à claire-voie ; profil à D.

2. *A. Dévéria, 1823. — Lith. de Villain.* In-4°, à claire-voie, regarde à G.

3. N. In-8°, au trait dans la *Biographie universelle,* tome LXI, p. 173. Copie du précédent.

Cohon (Anthime-Denys de), évêque de Nismes en 1633, puis de Dol en 1644, jusqu'à son abdication en 1648, retourna en 1655 à l'évêché de Nismes, où il mourut le 7 novembre 1670.

1. *De la Roussière delin. sculpebat.* Gr. in-fol. Dirigé à D., regarde de face, dans une bordure de feuilles de chêne octogone encadrée ; armoiries dans le bas. C'est le plus beau portrait du personnage.

2. *G. Vallet ex academiâ regiâ sculp. C. P. Regis.* In-folio, dans une bordure ovale équarrie.

3. Gravé par *Ganière.* In-folio ; cité par Lelong.

Coinquet (Prosper-François-Barthélemy), musicien-poète, né à Nantes le 6 août 1825 ; membre du conseil général et président du comice agricole de la Loire-Inférieure; il a composé un grand nombre de chansonnettes qu'il dit avec verve et entrain.

N. In-fol. debout, en pied. Portrait-charge dans *Le Lézard* (journal nantais) du 29 mai 1886.

Coislin (Anne-François-Guillaume du Cambout de), né au château de Carheil, paroisse de Plessé (Loire-Inférieure), vers 1685, fut, en 1707, pourvu du prieuré de la Magdeleine à Nantes, et devint successivement docteur en théologie de la faculté de Paris, sous-doyen de l'église d'Orléans, abbé de Saint-Menges, diocèse de Châlons, en 1712, agent général du clergé de France en 1719, fut, le 19 novembre de la même année, sacré à Paris évêque de Tarbes et mourut en juillet 1729.

L. Cars filius sculpsit. In-fol. ovale avec encadrement et tablette. De 3/4 à G.

Coislin (Armand du Cambout, marquis, puis duc de), lieutenant-général, fils de César et de Marie Séguier, la fille du célèbre chancelier, né à Paris le 2 septembre 1635, mestre de camp en 1643, membre de l'Académie française en 1652, duc et pair en 1663, mestre de camp général de la cavalerie en 1665, lieutenant-général en Flandre le 26 mai 1668, chevalier des ordres le 31 décembre 1668, prévôt de Paris l'année suivante, se démit en 1685, mort à Paris le 16 septembre 1702.

Gravé par Ch. Geoffroy. In-8°, dans Versailles. Tourné à G., regarde de face.

Coislin (Henri-Charles du Cambout de), fils du précédent, né en 1663, successivement premier aumônier du roi, évêque de Metz (1697), duc de Coislin après la mort de son

frère (1711), membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions, mort à Paris le 28 novembre 1732.

N. *Ancien tableau* (1710). In-8°, profil à D. dans Versailles.

Coislin (Magdeleine-Armande du Cambout de), mariée en 1689 à Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune, duc de Sully, morte le 30 janvier 1721.

P. Seuin fe. — C. Vermeulen sc. En petit en tête de la *Relation de l'Inquisition de Goa* (par Dellon). Paris, 1688. Dirigé à G.

Coislin (César du Cambout, marquis de), colonel général des Suisses, mestre de camp d'un régiment de cavalerie légère en Picardie, né en 1613 au château de Coislin, mort en 1641, des suites de blessures reçues au siège d'Aire.

B. Moncornet excudit. — Cû. Privilegio Regis. In-4° ovale. Dirigé à D.

Coislin (Marguerite-Philippe du Cambout de), fille de Charles, marquis de Coislin, et de Philippe de Bruges, mariée d'abord au duc de Puy-Laurens, puis (1639) à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, chef de la maison Lorraine-Harcourt-Armagnac, morte d'apoplexie à Paris, le 9 décembre 1674, à l'âge de 52 ans.

1. *1640. Daret scul. et ex.* Gravure octogone, in-4°.
2. *B. Moncornet excudit cum privill.* (sic) *Regis.* Ovale in-4°. Dirigé à D.
3. *Par son tres humble serviteur Baltazar Moncornet. Avec Privilegie* (sic). In-4° ovale. Dirigé à D.

Coislin (Pierre du Cambout, duc de), fils de Armand (voyez plus haut), académicien, colonel d'un régiment de cavalerie, né à Paris en 1662, succéda au titre de duc et pair, prêta serment au Parlement le 11 décembre 1702, remplaça également son père, en cette même année, à l'Académie française, et mourut le 7 mai 1710.

Gravé par Ch. Geoffroy. In-8°, dans *Versailles.* Vu de 3/4 à G.

Coislin (Pierre, marquis de), de l'ancienne famille des Coislin de Bretagne, né à Angers le 17 janvier 1805, engagé au corps des Volontaires de l'Ouest le 30 octobre 1870, mort au château de Nogental des fatigues de la guerre, le 2 septembre 1873.

Paul Maurou lith. — de 3/4 à G. Dans *Souvenir.*

Coislin (Pierre-Arnaud du Cambout, cardinal de), évêque d'Orléans, né à Paris en 1637, promu à l'évêché d'Orléans en 1666, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1688, cardinal et grand aumônier en 1697, mort subitement à Versailles, le 5 février 1706.

1. *Greg. Huret, ad viuum sculp. 1655.* In-fol.; en abbé, de 3/4 à G., dans un ovale équarri. (Voyez Didot n° 964).

2. *G. Chasteau fe.* In-fol. de 3/4 à D. dans une bordure équarrie. Beau.

3. L'entrée et procession triomphante de l'évêque d'Orléans. N. In-fol. à l'eau-forte. Dans le haut de la planche, en petit, le portrait du personnage dans un médaillon signé : *Chasteau fe.*

4. *M. Lasne ad viuum sculp. — 1656.* In-fol. A mi-corps, de 3/4 à G. dans un octogone sur fond carré. Tête remplie d'expression.

5. *Lenfant sculp.* In-fol. ovale équarri, avec armoiries sur la plinthe du socle. De 3/4 à G.

6. *Magd. Masson.* In-fol. Cité par le père Lelong.

7. *Nanteuil ad viuum faciebat, 1658.* In-fol. Dirigé à G., regarde de face. Dans une bordure ovale. En abbé.

Il y a trois états : Avant 1658 ; — avec cette date ; — avec la date 1664. (Robert-Dumesnil, 69 ; Le Blanc, 51 ; Didot, 1696.)

8. *Nanteuil. Effigiem del. — Lenfant, sculpebat. 1661.* In-fol. carré, avec armoiries dans le bas. De 3/4 à G., regarde de face.

Gravure différente de celle décrite sous le n° 5, du même artiste. (Didot, 1691).

9. *R. Nanteüil ad viuum pinge. et sculpebat, 1666.* In-fol. En

évêque, dirigé à G., regardant de face, dans une bordure ovale, armoriée dans le bas.

Il y a deux états : avant la date et sans la croix pectorale ; — avec la croix et la date enlevée. (Robert-Dumesnil, 70 ; Le Blanc, 52 ; Didot, 1697.)

10. N. (R. Nanteuil). Gr. in-fol., buste fort comme nature, dirigé à D., dans une bordure ovale tronquée haut et bas ainsi que des deux côtés, sur laquelle on lit : PETRVS DV CAMBOVT DE COISLIN REGI AB ELEEMOSis PRIMVS AVRELIANENSIVM EPISCOPVS.

Robert-Dumesnil, Append. 3 ; Didot, 1698.

11. *C. le Febure Pinxit. — N. Pitau sculp. 1670.* In-fol. ; 3/4 à D., bordure ovale équarrie avec tablette armoriée.

12. *De Larmessin sculpebat, 1666.* In-8°, de 3/4 à D.

13. *Rosssi, 1697.* In-fol. En cardinal. Gravure exécutée à Rome.

14. *Parisijs apud Stephanum Gantrel. — Viâ Jacobeâ sub signa Sti Mauri* (1699). Gr. in-fol. Dirigé à D., dans une bordure ovale tronquée haut et bas et équarrie.

15. N. (Moncornet, 1658). In-4°. Dirigé à D., regardant de face, dans un octogone équarri.

16. *Hyacinthe Rigaud Pinxit. — I. Sarrabat fecit et excu.* In-fol. ovale. De 3/4 à G., regardant de face. Manière noire.

Robert-Dumesnil, tom. III, p. 305, n° 18.

COISLIN (Pour la suite de la maison de). Voyez au nom PONTCHATEAU.

COLIN (François), conseiller au Parlement de Bretagne, sénéchal de Saumur (XVIIe siècle).

N. (Stuerhelt). In-4°, dirigé à D. dans un ovale entouré d'ornements.

CORBIÈRE (Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre, comte de), né à Amanlis près de Rennes, en 1767, était avocat dans cette dernière ville lorsqu'il fut nommé membre de la chambre des députés pour le département d'Ille-et-Vilaine en septembre 1815 ; réélu en 1816, il fut depuis ministre de l'instruction publique (1820), de l'intérieur (1821), pair de France (1828) et mourut à Rennes, le 12 janvier 1853. Bibliophile

distingué, il avait épousé la veuve de Le Chapelier. (Voyez ce nom.)

1. N. In-8°, *M. de Corbière*. Regarde à D., dans un ovale. Au trait.
2. N. In-8°, M. DE CORBIÈRE. A claire-voie ; pointillé.

CORBIÈRE (Jean-Antoine-René-Edouard), marin et romancier, né à Brest, le 1er avril 1793. Engagé comme mousse le 14 août 1804, il fut retraité comme aspirant de 1re classe par ordonnance du 5 février 1820. A partir de 1832, il publia un certain nombre de romans maritimes, parmi lesquels *Les Aspirants de Marine, Le Négrier, Le Banian* ont été accueillis du public avec une certaine faveur.

N. In-8°, de face, regardant à D. Gravure au burin, au haut de laquelle on lit : *France Maritime*.

CORENTIN (Saint), premier évêque de Quimper au VIe siècle.

1. *Dollivar inv., sculps.* — Représenté couché dans une solitude et découvert par un seigneur à la chasse ; dans une petite *Vie des Saints*. (Guénebault, p. 145.)
2. *François Chauveau inv., sculpsit.* Debout, en pied, sans attributs.
3. *Gravé par Charpignon.* In-fol. Devant le saint est agenouillé Bertrand de Rosmadec.

CORNULIER (Pierre de), évêque de Rennes, d'une ancienne maison de Bretagne, né à Nantes en 1575, successivement doyen de la Cathédrale de Nantes, prieur de Pirmil, conseiller-clerc au Parlement de Bretagne, abbé commandataire de Ste-Croix de Guingamp, de St-Méon et de Ne De de Blanche-Couronne ; évêque de Tréguier en 1617, transféré à Rennes en mars 1619, mort le 22 juillet 1639, à son manoir patrimonial des Trois-Croix, près de Rennes, inhumé le 28 du même mois dans la cathédrale de Rennes.

1. *M. L.* (Michel Lasne) *sc.* In-4°, 3/4 à G.
2. *S. Vouet pinx.* — *Lasnier lith.* In-4° carré.

Cornulier-Lucinière (Albert-Hippolyte-Henri, comte de), né à Joué-sur-Erdre (Loire-Inférieure), le 17 juillet 1809, conseiller général de la Loire-Inférieure de 1848 à 1852, représentant de ce département à l'Assemblée nationale de 1871, sénateur inamovible depuis le 1er décembre 1875 jusqu'à l'époque de sa mort arrivée à Nantes, le 17 avril 1886.

1. *E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc.* En petit, sur le placard « 1873. *L'Assemblée nationale. 1873,* » n° 115.

2. N. Bois, dans *Le Monde illustré*, 1876, 1er sem., p. 5.

3. N. En petit, dans *L'Illustration* du 25 décembre 1875.

Cornulier-Lucinière (Alphonse-Jean-Claude-René-Théodore de), contre-amiral, né au château de Lucinière, commune de Nort (Loire-Inférieure), le 16 avril 1811, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, maire de Nantes du 10 janvier au 10 octobre 1874, grand officier de la Légion d'honneur, mort à Nantes le 23 mars 1886.

1. *Héliog. P. Dujardin.* In-8°, carré ; debout en pied, à mi-jambes de 3/4 à D., en contre-amiral. Dans « Additions et corrections à la généalogie de Cornulier (Orléans, Herluison, 1886, in-8°), p. 81.

Il a été tiré de ce portrait 16 épreuves de format in-folio.

2. *Dessin de Thadée.* In-4°, à mi-corps. (*La France illustrée* du 10 avril 1886.)

Corroller du Moustoir (Louis-Jacques-Hippolyte), procureur du roi à Hennebont, Port-Louis et Lorient, né à Quimperlé le 3 avril 1743, député de la sénéchaussée d'Hennebont aux Etats-Généraux de 1789, décédé à Vannes le 7 décembre 1807.

Moreau del. — Voyez sc. In-8°, profil à D. Suite Dejabin (Le dessin original non signé, au Cabinet des Estampes, t. I, p. 209).

Cosmao-Kerjulien (Julien-Marie), amiral, né à Châteaulin

(Finistère), le 29 novembre 1761, mort à Brest le 17 février 1825.

1. *C. Fuhr.* — *Maurin fecit.* Debout à mi-corps, dirigé à D. (Frond-Panthéon, t. XIV.)

2. *Lith. Delpech.* In-8°, à claire-voie.

3. N. In-8°, ovale ; en capitaine de vaisseau, de profil à G. Gravure au physionotrace sans aucune lettre.

Cospeau (Philippe), vulgairement nommé en France Philippe de Cospean, célèbre prédicateur, né à Mons (Hainaut) le 15 février 1571, évêque d'Aire en 1607, de Nantes en 1621 et de Lisieux en 1636, mort le 8 mai 1646. C'est lui qui prononça l'oraison funèbre d'Henri IV.

1. *C. Charpignon fecit.* In-folio carré, de 3/4 à D., dans un joli encadrement. Au bas, une large banderolle tirée sur un cuivre indépendant de celui sur lequel est gravé le portrait, contient seize lignes en français ; elle est signée : *Lalouette ex.* Pièce d'un bel ensemble.

2. *Michel Van Lochom* (sic) *excudit.* In-8°, ovale équarri ; 3/4 à D.

Il y a des épreuves postérieures qui ne portent pas d'autre signature que : *P. Mariette excud.*

3. *M. L.* (Monogr. de Michel Lasne). In-8°, ovale, dirigé à D. Au bas, quatre lignes en latin. Il y a des épreuves avant les armoiries.

4. *B. Moncornet excu.* In-8° ovale, de 3/4 à D. Agé de 68 ans.

5. N. (Moncornet). In-8°, ovale, de 3/4 à G. Au bas, trois lignes en français. Agé de 73 ans.

6. *B. Moncornet excu.* In-8° ovale, de 3/4 à D. Agé de 75 ans.

7. *A. P** (Monogramme) *pinx.* — *A. F* sculp.* In-8°, réduction du n° 2, pour le fonds d'Odieuvre.

8. (Sign. illis.) In-4°, à claire-voie, dans un filet carré, de 3/4 à D. Mauvaise lithographie.

Cossé, duc de Brissac (Charles II, de), pair et maréchal de France, grand fauconnier de France, gouverneur de Paris,

de Nantes, lieutenant-général de Bretagne, épousa Judith d'Acigné (Voyez ce nom) et mourut en juin 1621.

1. *Balt. Moncornet exc.* In-4° ovale, de 3/4 à G.
2. *N** (sic) *pinx.* — *Pinssio sculp.* In-8°, 3/4 à G. pour Odieuvre.
3. *Peint par Alaux.* — *Gravé par Migneret.* In-fol., à cheval, dirigé à D., regarde de face ; dans Versailles.
4. *A. Romanet.* In-4° ovale équarri ; de 3/4 à D.
5. *I. Lith. de Delpech.* — *Mauzaisse.* In-4°, à claire-voie ; 3/4 à G.

Cossé, duc de Brissac (François de), pair de France, prince de Malestroit et d'Acigné et baron de Coetmer, de Pouancé, de Montjean, de la Guerche, etc., lieutenant général en Bretagne, gouverneur de Port-Louis, Hennebont et Quimperlé, mort le 30 décembre 1651, âgé de 70 ans.

Balt. Moncornet ex. auec pr. du Roy. — *1659.* In-4°, ovale, dirigé à G.

Cotrel (Antoine-Pierre), curé de St-Sulpice de Fougères, né à Rennes en mars 1788, d'abord vicaire à Betton et à Ste-Melaine, aujourd'hui Ne-De de Rennes, puis recteur de Melesse et enfin curé de St-Sulpice depuis 1825 jusqu'à l'époque de sa mort, le 1er décembre 1848.

Dessiné après la mort et lithographié par Arthur, officier du génie polonais. — *Imp. lithog. Landais et Oberthur, à Rennes.* In-fol., sur son lit de mort, un calice entre les mains.

Cottin (Jacques-Edme-Léger), secrétaire du Roi et seigneur de Saffré, né à Léogane en St-Domingue (1754), député du tiers-état des sénéchaussées réunies de Nantes et de Guérande à l'Assemblée nationale de 1789, maire de Saffré sous l'Empire ; il mourut au château de Saffré, le 22 novembre 1823.

Labadye del. — *Texier sculp.* In-8°, profil à D., dans la suite Dejabin. (Le dessin original signé : *Labadye del*, au t. I, p. 208, de la collection conservée au Cabinet des Estampes.)

Coudé (Louis-Marie), contre-amiral, né à Auray (Morbihan) le 17 décembre 1752, mort à Pontivy, le 10 février 1822.

1. *Etienne David fecit. — Maurin pinx.* In-fol. à mi-corps, de 3/4 à D. (Frond-Panthéon, t. xv).

2 *A. Maurin.* In-8°, à claire-voie, de 3/4 à D. Lithographie.

Couedic de Kergoualer (Charles-Louis, comte du), capitaine de vaisseau, chevalier de St-Louis, né au château de Kerguélnen, paroisse de Pouldrégeat, diocèse de Quimper, le 17 juillet 1740, mort le 7 janvier 1780, des suites de blessures reçues pendant le combat qu'il livra, sur la frégate *La Surveillante*, à la frégate anglaise *Le Québec*.

1. *Vangelisti sculp.* Pet. in-fol., ovale équarri, dirigé à D. Regarde de face. Sujet maritime dans le bas.

2. N. *Le Chevalier du Couëdic.* In-8°, à claire-voie ; dirigé à D., la tête tournée à G., regardant de face. Gravure au burin dans *La France maritime.*

3. *A. Maurin 1835.* In-8°, à claire-voie, copie du précédent. Lithographie, avec ou sans le n° 29.

4. (Sign. illis.) *Lith. de la 1re Div. mil.* In-4°, à claire-voie. Contre-partie du n° 2.

Couedic de Kergoualer (Louis, comte du), propriétaire et agronome, né à Quimperlé, le 12 décembre 1810, représentant du peuple pour le département du Finistère à l'Assemblée législative de 1849, membre du Corps législatif sous l'Empire.

1. *Lith. d'ap. nat. par Célestin Deshayes.* In-4°, dirigé à G. Collection Basset.

2. *Lith. d'après nature par Et. David 1864.* In-4°, de 3/4 à D., dans la Galerie des députés.

Coupard (Jean-Jules *ou Julien*), avocat, né à Châteauneuf-de-l'Ile (Côtes-du-Nord), le 29 septembre 1740, député du tiers-état de la sénéchaussée de Dinan à l'Assemblée nationale de 1789. On ne connait point la date de sa mort.

Turlure del. — *Guersant sc.* In-8°, de profil à D., dans la suite de Dejabin. (Le dessin original non signé, — profil à G. — au Cabinet des Estampes, t. I, p. 210.)

Couppé de Kervennou (Gabriel-Hyacinthe), sénéchal de Lannion, né dans cette ville le 15 mars 1757, député de sa sénéchaussée à l'Assemblée nationale de 1789, du département des Côtes-du-Nord à la Convention, au Conseil des Anciens de 1795 à 1798, au Corps législatif en 1803, en 1808 et en 1813 ; il fut successivement président du tribunal criminel de Saint-Brieuc, avec adjonction du titre de juge d'appel, conseiller à la Cour impériale de Rennes et membre de la Légion d'honneur et mourut dans son château de Tonquédec près de Lannion, le 25 février 1832.

1. *Labadye del.* — *Courbe sc.* In-8°, profil à D., dans Dejabin. (Le dessin original — profil à G. — signé : *Labadye del.*, est au Cabinet des Estampes dans le recueil Dejabin, t. I, p. 221.
2. *F. Bonneville del.* In-8°, ovale.

Courson (Louis de), prêtre, XIIe supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, né à Nantes, le 28 octobre 1799, mort à Paris, le 10 avril 1850.

1. *De Ségur Presbyt. pinxit.* — *E. Desmaisons lith.* In-f°, ovale équarri. Debout à mi-corps, de 3/4 à D.
2. *Imp. Becquet, Paris.* In-8°, copie réduite du précédent.
3. *Lithog. par E. Desmaisons d'après le dessin original fait d'après nature par M. l'abbé de Ségur.* In-f° en travers, de profil sur son lit de mort.

Crespel de la Touche (Louis), avoué à Nantes, né à la Roche-Bernard (Loire-Inférieure), le 31 mai 1808, représentant du peuple aux assemblées constituante et législative de 1848 et 1849.

Moynel. In-4° ; à mi-corps, de face, dans la collection Delarue.

Croc (Yves-Marie), missionnaire, né à Coatreven (Côtes-

du-Nord), le 29 juin 1829, évêque *in partibus* de Laranda et vicaire apostolique du Tong-Kin méridional depuis 1868 jusqu'au 12 octobre 1885, date de sa mort.

Pan. In-12 ; bois dans *Les Missions Catholiques*, 1878, p. 235, avec fac-similé de signature.

Crucy (Mathurin), architecte, né le 22 février 1749, à Nantes, y décédé, le 7 novembre 1826.

1. *Dess. et gr. par Bouchardy, succ. de Chretien, inv. du Physionotrace, Palais Royal, n° 81 à Paris.* Médaillon rond, in-12. En buste et de 3/4 à G., coiffé d'un tricorne. Jolie petite pièce, sans le nom.

2. N. In-fol. Dessin au crayon noir par François Sablet. Tête de profil à G. Inédit ; collection de la Société archéologique de Nantes.

D

Dahirel (François-Hyacinthe-Marie), avocat à Lorient, membre du conseil municipal de cette ville, né à Ploermel, le 15 octobre 1804, représentant de son département en 1848, 1849 et 1871 ; mort à Cannes, le 6 février 1875.

1. *Jacott lith.* In-4°, assis à mi-corps, dirigé à D. Dans Delarue.
2. *E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc.* En petit, sur le placard « 1873. L'Assemblée nationale, n° 124. »

Dalmas (Pierre-Albert de), homme politique, né le 10 juin 1821, membre du conseil général du Morbihan, puis du département d'Ille-et-Vilaine, député de ce département en 1859, 1863, 1869 et 1876.

1. *Gillot sc.* Petit in-4°, dans la *Chronique illustrée,* n° 36, 2e année, 21 février 1869.
2. N. En petit, sur le placard « La Chambre des députés de 1876-1877. »

Daniel (Mgr Jules-François), prélat romain, camérier de S.S. Pie IX, chanoine honoraire de Nantes, ancien aumônier des zouaves pontificaux, né à Nantes, le 7 août 1825, y décédé, le 2 février 1879.

N. In-8°, dirigé à G., regarde à D. Lithographie.

Danielo (l'abbé Jean-Paul), d'abord professeur au petit séminaire de Ste-Anne d'Auray, puis curé de Guer, arrondissement de Ploërmel, naquit à Port-Louis (Morbiban) le 4 décembre 1808, fut représentant du peuple en 1848 et mourut le 10 mai 1857.

1. *Lith. d'après nature par Célestin Deshays.* In-4°, dirigé à G., regarde de face. Collection Basset.
2. N. Assis, à mi-corps, dirigé à D. Collection Delarue.

Daunou (Pierre-Claude-François). homme politique, érudit et historien, né à Boulogne-sur-Mer, le 18 août 1761, mort à Paris, le 20 juin 1840. D'abord oratorien, membre de la Convention, président du conseil des Cinq Cents et premier président de l'Institut, il devint secrétaire perpétuel de de l'académie des Inscriptions et fut créé pair peu de temps avant sa mort. Il représenta le département du Finistère à toutes les législatures de 1818 à 1834.

1. N. (Tardieu). In-8° ovale ; regarde à D. Au bas trois lignes. *E.D.W — A.P.E* (monog.) In-12, bois, d'après un portrait fait pendant sa jeunesse ; de face, dans le Magasin pittoresque, 9e année (1841), p. 236.

David (Augustin), évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, né à Lyon, le 28 mars 1812, préconisé évêque, le 14 janvier 1862, mort le 20 juillet 1882, dans sa ville épiscopale.

1. *A. Charpentier lith. — Imp. Lemercier et Cie, Paris.* In-fol. claire-voie; assis, à mi-jambes, de face, regardant à G.
2. *Héliogr. Rousselon.* En petit, de 3/4 à G. dans le « Concile », publié par Frond, t. V, p. 139.
3. N. Bois dans *Le Presbytère* du 31 octobre 1880.

Debay (Auguste-Hyacinthe), peintre et sculpteur, né à Nantes, le 2 avril 1804; il était fils du sculpteur Joseph Debay, et Jean-Baptiste-Joseph Debay, son frère, fut aussi un statuaire de mérite, il est mort en mars 1865.

N. In-12; 3/4 à G. (*L'Illustration* du 15 avril 1865.)

Decouvrant (André-Marie-Adolphe), homme politique, avocat au barreau de Morlaix, né dans cette ville le 31 juillet 1804, il fut acclamé maire de sa ville natale après la révolution de février, représenta le département du Finistère à l'Assemblée constituante, ne fut point réélu à l'Assemblée législative et mourut à Lanascol (Finistère), le 20 septembre 1876.

1. *Lith. d'après nature par Léveillé.* In-4°, dirigé à G. Collection Basset.
2. *Jandelle.* In-4°, à mi-jambes, dirigé G. Dans Delarue.

Defermon des Chapelières (Jacques), procureur au Parlement de Rennes, né le 15 novembre 1752, à Maumusson (Loire-Inférieure); député du tiers-état de la sénéchaussée de Rennes aux Etats généraux de 1789, du département d'Ille-et-Vilaine à la Convention, dont il présida les débats relatifs au procès de Louis XVI; envoyé par le même département au collège des Cinq Cents, il fut sous l'Empire lieutenant général de la couronne et ministre d'état, créé comte avec une dotation de 10,000 fr. (1808), député de l'Ille-et-Vilaine pendant les cent jours, banni ensuite, il rentra en France en 1822 et mourut à Paris, le 20 juillet 1831.

1. *Moreau del.* In-8°, profil à G. Dessin dans la Collection Dejabin, t. II, p. 102.
2. *Moreau del.* — *Courbe sc.* Profil à D. Gravure pour la même collection.
3. *Pfitzer a. f.* In-8°, profil à D. pour la Biog. univers., Tome LXII, p. 218. Au trait.
4. N. In-8°; claire-voie, dirigé à G., regarde à D. Lithographie, au bas, six lignes.
5. *Lith. Maurin.* In-fol. à claire-voie; lithographie publiée par Delpech, dont il y a eu des réductions in-8°.
6. *Jules Porreau sc.* 1847. In-8° carré; copie du n° 4. Publié par Vignères, en bistre.

Voyez ci-après : Ginoux de Fermon.

Delafosse (Alexandre-Julien), né à Bâzouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine), le 1er mai 1801, représentant du peuple à l'Assemblée législative de 1849, pour le département d'Ille-et-Vilaine, mort à Bâzouges, le 23 juillet 1868.

Lith. d'après nature. — E. Desmaisons direxit. In-4°, à mi-corps, dirigé à G., regarde de face. Collection Basset.

Delalande (Auguste), né à la Chapelle-des-Marais, (Loire-Inférieure), le 9 janvier 1842, engagé dans le corps des zouaves pontificaux à Rome, le 7 décembre 1860, blessé au combat de Monte-Libretti et mort à Rome, le 17 novembre 1867.

Paul Maurou. 3/4 à G. Dans « Souvenir » p. 102.

Delaunay (Jean-Marie), chanoine prémontré, prieur recteur de Plouagat, Chatelaudren, né le 9 mars 1723, à Bécherel (Ille-et-Vilaine), député du clergé de Tréguier à l'Assemblée nationale de 1789, décédé à Dinan, peu avant 1800.

Moreau del. — Courbe sc. In-8°, profil à D. Collection Dejabin.

Delaunay (Jules-Elie), peintre, élève d'Hippolyte Flandrin et de L. Laurotte, né à Nantes, le 12 juin 1828, grand prix de Rome en 1856, officier de la Légion d'honneur en 1878, membre de l'Institut en 1879.

Dessin de M. G. Vuillier et gravure de M. Thiriat. In-8°, bois, dans le *Monde illustré* (3e suppt au n° 1466. — 2 mai 1885.)

Delaville Le Roulx (Joseph), négociant à Lorient, né le 20 mars 1747 au Blanc-en-Berry (Indre), député du tiers-état de la sénéchaussée d'Hennebon (Morbihan) à l'Assemblée nationale de 1789, membre du Sénat conservateur en 1799, mort à Paris, le 3 avril 1803.

Labadye del. — Texier sculp. In-8°, profil à D., dans la suite

de Dejabin. (Le dessin original, signé : *Labadye del.* profil à G. au cabinet des Estampes, t. II, p. 21.)

Demeuré (l'abbé Joseph-François), né à Talensac (Ille-et-Vil.), le 24 septembre 1788, successivement proviseur du collège royal de Nantes (1822), chanoine honoraire de cette ville (1825), proviseur du collège royal de Lyon (1827), propriétaire et directeur de l'Ecole libre de Pont-Levoy (Loir-et-Cher), en 1830, décédé à Blois, le 19 nov. 1843.

Tailland sc. In-8°, dirigé à G., dans la *Biographie du clergé contemporain.*

Deniaud (Toussaint-Donatien), prêtre missionnaire, supérieur de la mission du lac Tanganika (Afrique-Centrale), né à Orvault (Loire-Inférieure), le 15 mai 1847, mis à mort avec deux de ses confrères, en 1881, dans le pays qu'il évangélisait.

Beudet. Bois, dans le *Petit messager.* — Janvier 1882.

Denis (Louis), armateur, né au Legué (Côtes-du-Nord) le 26 novembre 1799, représentant des départements des Côtes-du-Nord aux Assemblées constituante et législative de 1848 et 1849, mort à Saint-Brieuc, le 18 avril 1878.

Lith. d'après nature par Desmadryl. In-4°, dirigé à G.; dans la collection Basset.

Depasse (Emile-Toussaint-Marcel), notaire à Lannion, né à Guingamp, le 29 juillet 1804, représenta le département des Côtes-du-Nord aux Assemblées constituante et législative de 1848 et 1849, mort à Lannion, vers 1876.

1. *Dessiné d'après nature par Lemoine jeune.* Dirigé à G.; collection Basset.
2. *Jandelle.* A mi-jambes, de face. Dans Delarue.
3. *E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc* En petit, sur le placard « 1873. L'Assemblée nationale, » n° 335.

Derval (Georges de), bâtard de Jean de Chasteau-Giron.

C. S. Duflos Sculp. Il est représenté à la droite du baron de Chasteau-Giron (voyez ce nom).

Desbordes-Borgnis (N.), négociant et manufacturier, né à Brest en 1767, député du Finistère en 1818.

N (Tardieu). In-4° ovale. Regarde à D.

Mis de Granges de Surgères.

DÉCOUVERTES GALLO-ROMAINES

SOUS LA PORTE SAINT-PIERRE

En finissant de piquer les enduits de la façade nord de l'Evêché le 5 janvier dernier, les ouvriers mirent à découvert sous la porte Saint-Pierre, à deux mètres au-dessous du niveau de cette porte du XVe siècle, d'abord le soubassement d'une plus ancienne porte de ville (sans doute celle construite au XIIe siècle par Guy de Thouars), puis, un peu en contre-bas de celle-ci, une sorte de dallage recouvrant ledit passage aux deux tiers environ de sa surface.

Ce dallage, fait en grande partie de monuments funéraires gallo-romains en granit, avec ou sans inscriptions, unis ou sculptés, placés, les uns le parement en dessus, les autres en dessous, est mélangé d'autres grosses pierres gallo-romaines (granit, tuffeau et calcaires divers), lesquelles, à l'époque de la construction de la porte romane, ont été entassées pêle-mêle, aussi bien pour servir de fondations à ses murs latéraux que pour recouvrir le sol de ladite porte.

Préoccupé de la suite à donner à cette découverte, j'en fis part à M. Dugast-Matifeux, qui, se rappelant les controverses soutenues il y a plus de trente ans relativement aux inscriptions trouvées au nord-est de l'Evêché en 1580 et en 1805, me fit remettre le manuscrit de Fournier (celui de la Bibliothèque), dans lequel sont consignées en détail les découvertes faites à ces deux époques dans les terrains susnommés.

Je reconnus à la lecture de ce manuscrit que c'était sur l'initiative de M. de Belleville, 2me préfet de la Loire-Inférieure,

qu'en 1805 le maire chargea Fournier, Ingénieur-Inspecteur-Voyer, de surveiller les fouilles et déblais qui se faisaient autour de la porte Saint-Pierre, et d'en rendre *journellement* compte à la Commission nommée pour la circonstance par le Préfet.

En même temps qu'il écrivait à M. Bertrand-Geslin de faire ainsi surveiller ces fouilles avec la plus grande attention, le Préfet écrivait à l'Evêque pour lui demander son concours, en permettant de fouiller sur le terrain de l'Evêché, ce que Monseigneur Duvoisin s'empressait de faire, ainsi qu'il résulte d'une lettre à M. de Belleville.

« Rien de plus sage, *répondait cet Evêque aimé des Nantais*, « que les mesures que vous avez prises pour découvrir et con- « server les monuments qui pourraient se trouver enfouis près « l'Evêché ; tout est précieux en ce genre ; loin de m'opposer aux « travaux qui seront jugés utiles par la Commission que vous « avez nommée, je serais d'avis de pouvoir les seconder.

« S'il est nécessaire pour suivre les fouilles d'entrer dans « l'Evêché et d'y travailler, toutes les portes seront ouvertes au « Voyer, et à MM. les Commissaires, aussi bien qu'aux ouvriers « qu'ils croiront devoir employer.

Signé : « † J.-B., Evêque de Nantes. »

Les fouilles donnèrent quelques résultats, mais restèrent nécessairement très incomplètes, ainsi que le prouve la fin d'un procès-verbal de Fournier, du 14 mai 1805, lequel se termine ainsi :

« Avant de clore le présent procès-verbal, nous pensons qu'il « est intéressant que l'on place dans ce lieu une inscription invi- « tative de ne permettre aucuns travaux dans cette partie de la « ville, qui a été la première habitée, sans que les administra- « tions en soient prévenues, car l'Evêché peut être considéré « comme le point central d'une grande circonférence, sous le « sol duquel se trouve enseveli tout ce que les anciens nous ont « laissé de plus remarquable. »

Je ne sais, Messieurs, si cette inscription a été placée, mais

naturellement je fis un rapport à M. le Préfet, lui demandant de nommer une Commission archéologique pour reconnaître l'importance de la nouvelle découverte.

M. Glaize s'est empressé de nommer cette Commission qui jugera quelles seront les voies et moyens à prendre pour arriver, pendant que la chose est relativement très facile, à obtenir de M. le Ministre des Cultes l'autorisation de faire de nouvelles recherches sur le terrain de l'Etat.

De son côté, M. le général commandant le XIe corps a bien voulu consentir au déplacement provisoire du poste d'honneur de la Division, ce qui va permettre de démolir le corps de garde de la place Louis XVI, et par suite d'étendre les fouilles jusqu'au cours Saint-Pierre.

Enfin, s'il était nécessaire de fouiller un peu vers l'est, sous cette promenade, nous croyons que M. le Maire sera le premier à aider la Commission dans ses recherches sur les origines de l'ancienne cité Nantaise.

Déjà, en plus des pierres Gallo-Romaines dont j'ai parlé ci-dessus, on a découvert un morceau de corniche corinthienne qui, par ses proportions, prouve que le monument auquel elle appartenait était d'assez grande dimension.

Comme conclusion, nous pensons donc qu'il est à désirer que les fouilles puissent s'étendre sur la plus grande surface possible, et que les pierres qui sont placées en substruction dans les murs, en soient retirées pour y découvrir des sculptures et des inscriptions.

L'Inspecteur diocésain,

A. Legendre.

Nota. — Toutes les pierres mises au jour sont restées à leur place, pour n'être remuées qu'après qu'elles auront été vues par la Commission.

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE AUX CLÉONS

Commune de Haute-Goulaine.

Le jeudi 10 mars, la Société archéologique de Nantes visitait la villa des Cléons, et les jolies découvertes que M. Félix Chaillou continue d'y faire.

C'est la troisième visite de ce genre que reçoit la villa des Cléons, et il n'y a pas lieu de s'en étonner : le pays est charmant, la maison est un musée déjà tout formé, l'hôte est un esprit érudit, aimable et distingué.

Le groupe des visiteurs se composait de : MM. Le Meignen, président ; le baron Bertrand-Geslin, vice-président; dr Anizon, dr Delamarre, Paul Poirier, Claude de Monti de Rezé, de Kersauson, Xavier Le Lièvre de la Touche, Léon Maître, comte R. de l'Estourbeillon, vicomte de Bagneux, Alcide Leroux, Legendre, Barbier de Montault. Ajoutons que beaucoup d'autres membres de la Société, notamment M. de Bremond d'Ars, président l'année dernière, avaient exprimé le regret de ne pouvoir prendre part à l'excursion.

Après quelques minutes de repos, pendant lesquelles on causa tout en regardant, tout en admirant le vaste jardin attenant à la demeure et les deux superbes platanes que le maître de céans appelle ses « amis », M. Chaillou donna quelques explications fort curieuses sur ses nouvelles fouilles. Il présenta à ses visiteurs une nouvelle trouvaille des plus précieuses (qu'il nous pardonne le mot trouvaille, la belle langue française n'en a pas d'autre), une monnaie de Tetricus II, qui, d'après l'attestation de M. Feuardent, est absolument inédite. Cette pièce, en bronze, est d'une conservation presque parfaite ; les figures en relief sont d'une finesse et d'une netteté remarquables.

Puis M. Chaillou reprit une thèse qu'il avait déjà développée devant le Congrès de la Société française d'archéologie, au sujet de deux petits tubes en os, trouvés par lui, et qu'il considère comme des flûtes champêtres, à l'usage des bergers de l'époque gallo-romaine. L'opinion de M. Chaillou a été combattue déjà. Voici comment : Il paraît qu'à Pompéi on a trouvé des fragments d'os à peu près de même forme et servant de charnières à un coffret ; du moins tel est l'avis de M. Fiorelli. Des archéologues en concluent que les cylindres des Cléons sont des charnières. M. Chaillou maintient son système en s'appuyant: sur ce que des charnières porteraient des stries et des traces de frottement, tandis que les os cylindriques des Cléons n'en portent aucune ; ensuite sur ce que ces os sont percés latéralement, à peu près comme nos flûtes actuelles et disposés tout exprès pour que l'instrument s'adapte aisément aux lèvres. M. Barbier de Montault, qui a visité Pompéi et les musées de Naples, confirme la théorie de M. Chaillou, en expliquant à ses collègues qu'il n'y a pas identité de formes entre les charnières de Pompéi et les flûtes champêtres des Cléons. M. Legendre dit aussi avoir trouvé un objet analogue sous la porte Saint-Pierre, à Nantes; il réserve son opinion sur la destination de ce cylindre en os. Il paraît encore établi que M. Miln a trouvé des os creusés semblables, aux Boceno, près de Carnac.

Nos lecteurs trouveront que nous insistons trop longuement sur des questions de détail. Mais qu'ils veuillent bien considérer que toute question, dans toute science, dans tout ordre d'idées, ne devient intéressante que quand elle devient difficile à résoudre, et que la solution, s'il y a une solution, sortira de l'examen approfondi des détails. Que font le médecin, le naturaliste, l'astronome, le jurisconsulte, autre chose que de discuter sur des pointes d'aiguilles et de fendre des cheveux en quatre ? Quand commence-t-on à dire que le cas est curieux ? Quand il n'y a pas eu de précédents, quand il présente une légère différence avec ceux qu'on avait observés jusque-là. Le microbe du choléra se développe-t-il mieux dans un milieu humide que dans un lieu sec?

Le mildew est-il un végétal, et le phylloxera un animal ? Le phylloxera vient d'Amérique ; à moins pourtant qu'il n'ait pris naissance en France, ajoute un autre. La comète que j'aperçois est celle observée en 1854, dit l'astronome, mais elle a dû se fragmenter en 1860, parce que sa vitesse a diminué de deux lieues par seconde. Mon « espèce » est très intéressante, dit le jurisconsulte, très intéressante : je ne trouve aucun arrêt sur la question. L'homéopathie se dit dans la bonne voie, parce qu'elle n'emploie les médicaments qu'à la dose de quelques milligrammes, etc., etc.

Ainsi en est-il dans toutes les sciences, et l'on ne veut pas que dans l'Archéologie, qui n'est autre chose que l'Histoire étudiant de son mieux les coins de son domaine inexplorés ou peu connus ; on ne veut pas que l'Histoire raisonne sur des détails, ou fasse des hypothèses, ou même commette quelques erreurs momentanées. C'est toujours la poutre et la paille.

L'archéologie n'en continuera pas moins ses recherches laborieuses et fécondes, et bientôt ses principes seront établis d'une façon tellement solide, que force sera bien de donner une large place à son enseignement dans les programmes de l'enseignement secondaire. Cela se fait du reste insensiblement, car lorsque l'Archéologie a, à force de labeur, éclairci un point difficile, l'Histoire s'en empare sans même se demander d'où lui vient cette conquête, ou prête à railler quelquefois encore. Sur la scène, il est de bon goût de plaisanter un archéologue ; cependant on court à l'Eden-Théâtre ; on s'extasie devant des costumes dont le dessin a été retracé au moyen des découvertes et sur la foi des archéologues. C'est l'histoire de l'enfant qui bat sa nourrice.

Tout près de son habitation, M. Chaillou, avec les découvertes qu'il a faites, a formé le plus charmant petit musée qu'on puisse voir. Dans une pièce carrée de cinq à six mètres de côté et abondamment éclairée par sa partie supérieure, M. Chaillou a groupé les principaux objets qu'il a découverts aux Cléons. On les compte par centaines, par milliers : pointes de flèches, silex, tuiles à

rebords remises en place, monnaies gauloises, monnaies romaines, tout est disposé avec un ordre parfait ; tout plaît et tout instruit à la fois.

Mais ce qui attire particulièrement l'attention et la captive, c'est une magnifique mosaïque d'une surface de plus de 20 mètres carrés, que M. Chaillou a rétablie avec des débris, parfaitement conservés, d'une mosaïque gallo-romaine. Les cubes sont blancs et noirs ; les dessins sont d'une exécution irréprochable. Cette mosaïque, qui forme maintenant le sol du musée des Cléons, est placée à un mètre en contre-bas environ, c'est-à-dire à la profondeur où elle était située quand elle a été découverte.

La Société archéologique se dirigea ensuite vers le lieu des fouilles que M. Chaillou a pratiquées et si habilement conduites. Ce lieu est situé à environ 200 mètres à l'est de la maison d'habitation et un peu au sud de la route de Nantes à Clisson. On s'aperçoit qu'on est en plein pays gallo-romain ; en cet endroit, la route suit une ancienne voie romaine, entièrement reconnaissable, avec ses débris de briques à rebords et son *stratumen*.

Les chambres dans lesquelles M. Chaillou avait découvert ses belles mosaïques et la plupart des autres objets, ne peuvent plus être visitées, hélas ! Il a fallu les recombler pour donner satisfaction à l'Agriculture, cette sœur impatiente de l'Archéologie, sœur plus soucieusese du présent que du passé. Mais tout près de là, on peut visiter un édicule que le chercheur à récemment mis à découvert. Il se compose de deux petites chambres d'inégale grandeur et séparées par un mur courbe et percé d'une porte d'un mètre de largeur environ. Le sol, placé à près de 3 mètres au-dessous de la surface arable, est formé d'un béton très fin et très résistant ; les murs apparaissent, encore ornés par places de peintures à demi effacées.

La situation est des plus agréables et le vétéran qui l'avait choisie pour séjour jouissait d'une belle vue sur la Loire, dont les eaux venaient sans doute, à cette époque, battre le pied du coteau des Cléons.

Quelle était la destination de ces deux petites chambres ? S'ap-

puyant sur leur situation actuelle et sur l'épaisseur de la couche d'humus qui en recouvrait le sol, plusieurs membres de la Société archéologique les considérèrent comme des pièces souterraines ménagées au-dessous des chambres d'habitation proprement dites. Cette opinion peut être soutenue. Cependant il est à remarquer que presque partout les ruines sont recouvertes d'une épaisse couche de terre végétale et de décombres. Ainsi en est-il à Sanxay, à Rome, à Pompeï. Il n'y a pas jusqu'aux églises du XIVe siècle, dont les abords se trouvent souvent tellement exhaussés qu'on est obligé de descendre de plusieurs degrés pour pénétrer dans l'intérieur. Toutes les églises de Bretagne, entourées d'un cimetière, sont pour ainsi dire dans ce cas.

Au sud du petit édifice dont nous parlons, à quelques mètres au sud, M. Chaillou a rencontré la base d'un autre édifice oblong, dont l'axe forme angle droit avec l'axe du premier. Cette construction pourrait bien être un petit temple attenant à l'habitation.

Avant de dire adieu aux Cléons, les archéologues voulurent visiter une autre curiosité. Quand on observe le jardin de M. Chaillou et la prairie située à l'ouest, on remarque que le sol en est à quatre ou cinq pieds au-dessous des terrains environnants

Cette dépression forme un rectangle assez régulier, de plus de 100 mètres de côté, et quand on remue la terre, on contaste qu'elle renferme une grande quantité de débris d'une roche calcaire très poreuse, composée d'innombrables fragments de coquillages fossiles. La pierre employée à former les nombreux tombeaux en calcaire coquillier qu'on a découverts par centaines à Nort, à Nozay, etc., a exactement la même composition et le même aspect. Quelle conclusion faut-il en tirer ? On en peut conclure sans grande témérité que, pendant des siècles et principalement à l'époque mérovingienne, les races de ces contrées s'approvisionnaient aux Cléons des blocs dont ils fabriquaient leurs tombeaux.

Restait la question de transport ; mais là ne pouvait être la difficulté pour les peuples chronologiquement et généalogiquement si rapprochés des peuples qui transportaient les dolmens et les menhirs.

L'heure de la séparation était arrivée, les archéologues prirent congé de leur hôte aimable, qui est en même temps un de leurs confrères les plus laborieux et les plus érudits. On se quitta, non sans échanger des vœux pour le succès des fouilles prochaines des Cléons et pour l'avenir de l'Archéologie.

ALCIDE LEROUX.

LETTRE

DE DOM LOBINEAU

SUR

LA MANIÈRE DE DÉCRIRE L'HISTOIRE

La lettre de Dom Lobineau, que nous reproduisons ici, contient tout un traité de la manière d'écrire l'histoire provinciale. Le savant Bénédictin venait de terminer son *Histoire de Bretagne*, lorsque, consulté par son supérieur, il lui envoya, dans les pages qui suivent, des indications détaillées sur la méthode qu'il lui conseillait de faire suivre pour l'histoire du Languedoc.

L'original de cette lettre, d'une bonne écriture, franche et bien lisible, appartient à M. Dugast-Malifeux, qui a bien voulu nous la confier pour la publier. Elle est véritablement précieuse, car elle nous fait, en quelque sorte, pénétrer dans le cabinet de travail de Dom Lobineau, et surprendre, après deux siècles, les admirables procédés d'étude et de critique dont il s'est si heureusement servi.

P. DE LISLE DU DRENEUC.

Au très Révérend Père Dom Simon Bougis, supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez, à Paris. — Benedicite.

(Rennes, le 3 octobre 1708.)

Mon très révérend Père,

La résolution qu'ont prise Messieurs des Etats de Languedoc, de s'adresser à nostre Congrégation pour faire

faire l'histoire de leur province, m'a fait un plaisir sensible. Je me flatte, puisque V. R. veut bien me faire l'honneur de me le marquer, que la nouvelle histoire de Bretagne n'a pas peu contribué à leur faire concevoir ce dessein, et quand je n'aurois que la satisfaction de voir que j'ai donné occasion à faire éclater cette marque d'estime d'une des plus considérables provinces du Royaume envers nostre Congrégation, j'estimerais mes travaux assez bien récompensés. Mais je n'ose pas me flatter de mesme que je puisse vous donner de bons avis, quoique V. R. en continuant ses bontés pour moi, veuille bien me témoigner qu'elle croit que je suis en état d'en donner. Tout ce que je puis faire, est de vous rendre compte de ce que l'expérience de 16 ou 17 années de travail continuel m'a fait remarquer.

Quand on eut formé le dessein de travailler à l'histoire de Bretagne, le R. P. D. Maur Audren chargea plusieurs religieux de la Province de lire et d'extraire tous les livres qui pouvaient avoir quelque rapport à l'histoire du pays, et même beaucoup qui n'en avaient aucun. Je puis assurer V. R. que ce travail est inutile ; du moins n'en ai-je tiré aucun secours. A mesure qu'on avance dans chaque siècle, il faut avoir devant les yeux certains répertoires communs, c'est-à-dire les auteurs de ces tems-là, et en tirer par soi-mesme tout ce qui regarde notre matière ; car de s'en rapporter à des extraits d'autrui, c'est s'exposer à l'erreur, et à beaucoup d'omissions essentielles.

Le premier travail qu'on doit faire, est de prendre une teinture de l'histoire qu'on veut traiter ; il faut même s'en instruire à fonds, en lisant plus d'une fois tous les auteurs particuliers qui en ont traité, sans épouser cependant aucun sentiment, jusqu'à ce qu'on n'ait veu la preuve dans

les auteurs contemporains, ou dans les titres. Sans ce préliminaire, il est sûr qu'on travaille à l'aveugle sur les titres ; on se charge d'extraits inutiles, et on laisse souvent des choses essentielles qu'on regrette dans la suite, et qu'on ne peut plus retrouver. Le Languedoc a eu ses historiens, aussi bien que la Bretagne, et mon sentiment est qu'il faut commencer par les bien posséder, pour travailler ensuite avec fruit aux extraits des titres.

Il y a trois sortes de travaux sur les titres, les copies, les extraits, et les abrégez ou sommaires.

Les *copies* doivent être dans la dernière exactitude, tant pour l'orthographe, que pour la manière d'énoncer les chiffres. Si l'on veut s'épargner beaucoup de peine, je conseillerois de faire chaque copie sur des feuilles séparées, en marquant exactement au bas de quel endroit la pièce est tirée, et si elle est originale ou copie, et si c'est une copie, marquant de quelle autorité elle est revestue et de quel tems elle est. Il faut aussi marquer tous les sceaux et les revers et chacun en son ordre, et si on ne peut les dessigner, il faut au moins rapporter fidellement tout ce qu'ils représentent et en dire à peu près la grandeur, sans oublier la matière, la couleur, la forme, les lacs, les queues simples ou doubles, toutes ces bagatelles ne laissent pas d'être de conséquence.

Pour les *extraits,* quand ils sont d'une grandeur raisonnable, je serais d'avis qu'on les mit aussi en feuilles séparées. Il faut, autant qu'on peut, les faire dans les propres termes des actes, mettant des etc. à la place de ce que l'on obmet comme inutile. Du reste, il y faut observer les mêmes choses qu'aux copies.

Pour ce qui regarde les *abrégez,* précis, ou sommaires, c'est un travail sur lequel je ne fais pas grand fonds, parce

qu'il n'a aucune autorité, et peu de gens en savent faire de bons.

Il ne faut pas négliger les sépultures, épitaphes, vitraux d'églises, portraits, monumens, reliques, antiquitez, inscriptions, medailles, monnoies, etc.

Au haut des actes que j'ai conseillé de mettre en feuilles séparées, il est bon d'en mettre le sommaire, et à costé des premiers mots de l'acte, en marge, marquer la datte. Il sera facile, après tout le travail des titres fini, de mettre tous ces actes en ordre selon leurs dates, et le volume des preuves se trouvera tout dressé de cette manière ; facilité que je n'ai pas eue, par ce que tous nos extraits étaient de suite dans des cahiers, dont il a fallu que je les aie tirez en les copiant une seconde fois. Du reste, si on souhaite d'avoir de beaux recueils pour la parade, il sera encore plus facile de faire copier ces actes séparés, sur de beaux cahiers, quand ils seront tous arrangez en ordre cronologique ; tous ceux qui écrivent bien seront capable de ce travail, au lieu que le nombre n'est pas grand de ceux qui peuvent travailler sur les originaux.

Je n'ai plus qu'une bagatelle à adjouster touchant les copies, qui est de ne se point donner la liberté d'orner son écriture de lettres capitales ailleurs qu'au commencement des périodes et des noms propres. Cette observation paroistra ridicule aux personnes sérieuses ; mais je ne saurois vous dire combien la négligence que j'ai trouvée sur ce sujet dans nos recueils m'a donné de peine, pour corriger les actes qu'il m'a fallu donner à l'imprimeur.

Après les titres, il faudra travailler sur les auteurs originaux. La pratique que j'ai gardée, a esté de faire mon canevas du plus ancien qui ait traité de chaque fait, c'est à dire du contemporain qui m'a paru le mieux instruit.

J'ai mis chaque fait à part sur des feuilles séparées, après quoi j'ai consulté les autres auteurs, et quand j'y ai trouvé des circonstances nouvelles, je les ai adjoustées par apostille à mon canevas ; quand j'ai trouvé des contradictions, j'ai tasché de les accorder, ou de découvrir de quel costé était la vérité. Quand tout ce travail sera fait, et qu'on aura accordé les auteurs avec les actes, ou corrigé ceux-là par ceux-ci, on peut prendre la plume pour composer l'histoire, et il ne sera plus alors question de trouver des liaisons.

Je ne prendrai point la liberté de donner des leçons pour le stile ; il est à craindre que le génie gascon ne meste trop de brillant dans la narration. L'histoire n'aime pas les brillants ; et rien n'ennuie comme les pointes. Simplicité, pureté, noblesse, c'est tout ce qu'on demande dans une histoire. Simplicité dans la narration, pureté dans les expressions, noblesse dans le stile et dans les sentimens.

Je croi qu'on doit commencer par faire l'histoire générale de la province, s'il se peut, ensuite de quoi on pourra faire l'histoire particulière des fiefs, évechez, abbayes, etc. C'est pour quoi en visitant les archives, il faut prendre non seulement tout ce qui regarde le général, mais encore faire attention à tous les actes qui peuvent donner des dates d'évesques ou d'abbez, aux possesseurs des fiefs considérables, aux qualités de chevalier, d'escuyer, de messire, de damoiseau, de varlet, etc. Nous n'avons manqué de marquer aucun nom de tous ceux que nous avons trouvez revestus de ces qualitez ; cela ne sert pas toujours pour l'histoire générale, mais il est bon de ne rien négliger de ce qui peut servir aux particuliers.

Je reviens au travail des titres. Ceux que l'on occupera à les visiter ne laisseront pas sans doute échaper ceux qui leur fourniront des faits considérables ; mais ils ne doivent

pas rejeter ceux qui leur paraistront d'abord de peu de conséquence par rapport aux qualitez des personnes qui y seront nommées, parce que ces actes renferment assez souvent des formules qu'il est très utile de scavoir, des coustumes, des amandes, des peines, des formes de procedures, des estimations, des prisées, des poids, des mesures, et autres choses remarquables qui sont l'objet de l'estude des savans.

Il me resterait à parler à V. R. des personnes des ouvriers que l'on peut emploier à ce travail ; V. R. me marque qu'on a voulu qu'ils fussent pris dans la province, sans spécifier si c'est dans celle-ci ou dans celle de Languedoc, mais j'ai cru qu'il s'agissoit de celle-ci, puisque V. R. me demandait mon avis sur ce sujet. De tous ceux qui ont travaillé à notre histoire, il ne reste que don Denis Brient qui est actuellement occupé par le R. P. de Sainte Marthe, et de tous les autres religieux de cette province, je ne puis présentement me rappeler que don Claude le Roy qui soit capable de s'appliquer au travail des titres et archives avec succez. Il n'y a point encore travaillé, mais pour peu que Don Denis Brient voulust le stiler, il serait en peu de temps en estat de rendre de très grands services. C'est un religieux très sage, très studieux et très retiré, d'un bon esprit, et de l'humeur la plus douce qui se puisse voir, autant par vertu que par tempéramment. Je ne l'ai point consulté la-dessus, non plus que Dom Denis Brient ; V. R. ordonnera ce qu'elle jugera à propos.

Mon travail des registres des Estats continue, et n'avance pas trop, par rapport à la fin, quoique j'aie déjà près de cent cahiers d'extraits, ou chaque tenue d'Estats est à part. Ils commencent en 1567, et j'en suis en 1626 et autrefois les Estats se tenaient tous les ans. Pour me délasser, en

changeant de travail, j'en ai entrepris un autre, auquel je m'applique dans les tems que je suis fatigué du premier. C'est une copie de notre très ancienne coustume, avec des notes faites avant l'an 1510. J'y ferai une conférence de nos deux autres coustumes, et des establissements de Saint-Louis, et le tout fera un ouvrage très curieux et d'une grande utilité pour le public.

Je supplie V. R. de me pardonner quelques ratures qui sont dans ma lettre, parce que je suis si occupé, que je n'ai pas eu le temps de la copier. Je la supplie de vouloir bien m'accorder la continuation de ses bontez et le secours de ses prières.

Je suis avec un profond respect, mon Très Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils en N. S.

H. Guy-Alexis Lobineau.

Rennes, le 3 octobre 1708.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE FÉGRÉAC

Le mardi, 29 mars 1887, plusieurs membres de la Société Archéologique de Nantes, parmi lesquels nous pouvons citer : MM. Henri Le Meignen, président, Léon Maître, v^te de Bagneux, de Kersauson, Claude de Monti de Rezé, Alexandre Perthuis, Paul Poirier, c^te Régis de l'Estourbeillon, sont allés en excursion rendre visite aux fouilles si intéressantes que poursuit leur zélé confrère, M. Léon Maître, sur la *Butte de Bro*, autrement dit *Butte Saint-Jacques*, et au village de *la Rochelle*, en Fégréac. Plusieurs membres, entre autres, M. le m^is de Bremond d'Ars, retenu, comme conseiller général, aux opérations du Conseil de révision du canton de Scaër (Finistère), avaient exprimé tous leurs regrets de ne pouvoir prendre part à cet intéressant voyage.

Après un déjeuner plein d'entrain à l'excellent hôtel du *Lion d'Or*, les excursionnistes, quittant Redon, traversèrent les sites pittoresques qui bordent le canal de Nantes à Brest, et furent reçus, vers 10 heures 1/2, sur le champ des fouilles, par M. Henri Nicolazo de Barmon, propriétaire du château de la Tousche, qui, depuis plusieurs mois, dirige et surveille les ouvriers, explore le pays, interroge les vieillards, recueille les traditions, et seconde les chercheurs avec un dévouement sans égal et un rare esprit d'observation.

De nombreuse escouades de travailleurs étaient à la besogne et la journée n'a pas été sans émotion pour les amis de la science archéologique.

Après avoir admiré l'ensemble des travaux exécutés sur la *Butte de Bro* et les nombreuses salles mises à jour et déblayées sur son versant méridional les excursionnistes eurent la satisfaction de

voir découvrir, en leur présence, deux autres divisions intérieures de cette masse considérable de constructions, dont il est fort difficile de déterminer l'usage, tant ces habitations ont été bouleversées, lors de la destruction qu'elles subirent sans doute, comme beaucoup d'autres, vers la fin du IIIe siècle. Sur plusieurs points, des cendres, des charbons et des briques calcinées, semblent être demeurés encore, au milieu de ces ruines, comme les derniers témoins d'un violent incendie.

Quoi qu'il en soit, les constructions de la *Butte de Bro* présentent aux visiteurs une série de pièces établies en ligne droite, à des hauteurs différentes, sur le flanc d'un vaste terrain en rectangle, fermé de trois côtés par un petit mur de clôture de 50 centimètres d'épaisseur. Un appendice voisin d'un amas de résidus d'os et de coquillages et formant un petit rectangle paraît avoir servi de cuisine, bien qu'il soit éloigné d'au moins 50 mètres du corps de logis principal. C'est là une particularité d'autant plus curieuse que des appendices de ce genre n'ont jamais été constatés dans la plupart des fouilles d'édifices gallo-romains exécutées dans le Morbihan et nos provinces de l'Ouest.

Mais un autre détail attira tout spécialement l'attention des archéologues présents : c'est un second appendice en forme de demi-cercle, relié à la maçonnerie extérieure, sur le côté Est des constructions.

D'après quelques-uns de nos collègues, cette sorte de cuvette aurait servi de citerne ; d'autres la regardent comme un silo, destiné à conserver des provisions. A première vue, il est assez difficile de se prononcer sur son usage. Il serait utile de savoir si des réduits semblables ont été constatés dans d'autres constructions gallo-romaines. Celui-ci a pu être affecté à bien des usages et il ne faut pas oublier que nous nous trouvons là, en présence d'une station d'un caractère spécial, placée sur le bord d'une des plus importantes voies romaines de la région, aux abords d'un gué dangereux et difficile, sur un promontoire dominant la Vilaine et ayant été, déjà bien antérieurement, un point fortifié de premier ordre. Toutes ces conditions pouvaient lui donner une importance d'au-

tant plus considérable, et il n'est point chimérique d'y supposer autrefois les appovisionnements nécessaires pour ravitailler des troupes ou des détachements en marche.

Par ailleurs, une grande bande de maçonnerie, compacte, parallèle au mur, semble être le résultat d'un écroulement. Ces débris ont beaucoup intrigué les excursionnistes et nous souhaitons vivement de voir notre collègue, M. Léon Maître, exécuter quelques fouilles de ce côté.

En somme, la découverte de ces curieuses constructions, qui remontent à plus de quinze siècles, a une véritable importance pour l'histoire de notre pays et vient compléter les précieux et nombreux renseignements que l'on possède déjà et que plusieurs de nos collègues s'efforcent de recueillir tous les jours, pour fixer d'une manière sûre et définitive la géographie du pays Nantais dans les premiers siècles de notre ère. Aussi devons-nous témoigner toute notre reconnaissance aux aimables propriétaires de la *Butte de Bro*, MM. Guyhaire père et fils, qui ont bien voulu s'associer aux savantes recherches de M. Léon Maître, ont applaudi à leur succès et manifesté eux-mêmes le désir de voir conserver au grand jour les ruines de la *Butte de Bro* pour l'instruction des visiteurs qui se rendront à Fégréac.

Ajoutons que l'intérêt de ces fouilles a été augmenté encore par la découverte de monnaies de bronze, aux effigies d'Adrien et de Commode, et de fragments de statues de Vénus, dont l'une, assez bien conservée, porte cette curieuse inscription latino-gauloise : REXTUGENOS SULLIAS AVVOT. Elle offre d'autant plus d'intérêt, qu'il est fort rare de rencontrer des mots gaulois comme le mot AVVOT, équivalent du latin : FECIT, dans des inscriptions ; et que suivant l'opinion de notre éminent compatriote, M. Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, les inscriptions composées d'un mélange de mots latins et celtiques indiquent généralement des objets destinés au peuple, qui était loin de parler couramment encore la langue des conquérants.

En descendant de la *Butte de Bro*, les excursionnistes se dirigèrent vers le village de la Rochelle, situé à environ 200 mètres

au Sud-Est, et examinèrent les curieuses fouilles également exécutées dans cet endroit. Dans un petit jardin placé entre des maisons et la voie du chemin de fer de Savenay à Redon, les vestiges de plusieurs salles étaient à découvert et les archéologues purent étudier un intéressant hypocauste ou calorifère complet, avec ses piliers, son carrelage à grandes dimensions, sa cheminée et sa porte de chauffage. Un tuyau de plomb, par lequel on introduisait, sans doute, l'eau destinée à former la vapeur qu'on envoyait dans l'étuve supérieure, existe encore dans l'épaisseur de la muraille. De plus, il est à remarquer que dans cet hypocauste de la Rochelle, la partie supérieure, au lieu d'être pavée, comme à l'ordinaire, de briques doubles ou simples sur lesquelles les baigneurs se tenaient directement les pieds chauds, est formée d'une brique large et épaisse sur laquelle on a superposé une couche de béton de 10 centimètres d'épaisseur, en sorte que la chaleur se trouve séparée de l'air supérieur par une couche de matériaux de 30 centimètres d'épaisseur.

Les autres salles de cette villa, dont l'une était dallée de belles feuilles d'ardoises, sont presque totalement démolies, mais nous faisons des vœux pour que les amis de la science et de l'archéologie prennent les mesures nécessaires pour conserver tout au moins cet intéressant hypocauste.

Au cours de la visite des différentes fouilles, un grand nombre d'archéologues et de Redonnais, parmi lesquels nous avons remarqué MM. de Closmadeuc, marquis du Dresnay, de Gouyon, de Laigue père et fils, Thelohan, Lorzat, docteur Marquet, Tanguy, les RR. PP. Chevrel, Fraleux, Fourel, Guiney, Eudistes de Redon, etc., étaient venus se joindre aux excursionnistes, et c'est à regret que chacun d'eux dut quitter à 3 h. 1/2 le théâtre de ces curieuses et instructives explorations. Chacun se louait au retour de cette charmante journée, dont il emportait le meilleur souvenir, et nous osons espérer que notre excellent président, M. Henri Le Meignen, suivant, en cela, l'impulsion si heureusement inaugurée par son aimable prédécesseur, M. le marquis de Bremond d'Ars-Migré,

continuera à organiser chaque année, pour la Société archéologique de Nantes, plusieurs de ces intéressantes excursions qui procurent toujours à ses membres « moult profits et agréments ».

ALAIN DE BOTMELAS.

Notes sur la statue de la Vierge de Sainte-Marie de Pornic

PAR M. L'ABBÉ AUGUSTE CULLÈRE

CURÉ D'OBIDOS, MEMBRE D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

L'attribution donnée dernièrement dans nos *Bulletins* à la Vierge de Sainte-Marie, a suggéré à notre éminent confrère, M. l'abbé Auguste Cullère, quelques réflexions que nous croyons devoir reproduire ici, bien qu'elles n'aient pas été tout d'abord destinées à être publiées.

En lisant les savantes études consacrées à Sainte-Marie de Pornic, je me suis cru transporté à ce sanctuaire, et j'ai revu par la pensée cette jolie église si fidèlement inspirée des chefs-d'œuvre du XIIIe siècle. C'est à mon avis un véritable bijou auquel il ne manque qu'un écrin pour la protéger des rudes caresses du vent de mer.

Les descriptions de la Vierge de Sainte-Marie, que je connais, ont attiré tout particulièrement mon attention. Ces notes la dépeignent avec une grande exactitude, mais je ne puis partager l'opinion émise au sujet de la cavité que l'on remarque dans la poitrine et qui aurait servi à exposer le saint sacrement. Permettez-moi de vous exposer mes doutes à ce sujet.

Où se trouvait primitivement placée cette statue, si telle était sa destination ? Il est évident que, adossée au mur et posée à une certaine hauteur, le prêtre n'aurait pu en retirer le ciboire et exposer le saint sacrement. Puis cette lunette de verre, cette grille de fer, étaient-elles suffisantes pour préserver les saintes espèces de l'humidité, des insectes ou d'autres accidents ?

Les rubriques veulent que le saint sacrement soit caché sous un triple voile. Il est vrai que les rubriques du rite romain n'ont pas toujours été fidèlement observées, mais la Bretagne les a toujours suivies, et les Bénédictins qui l'ont évangélisée, étaient tous formés à l'école du respect des prescriptions romaines ; leur cérémonial en fait foi.

Le témoin qui assure avoir vu retirer le ciboire de l'intérieur de la poitrine de la Vierge aurait dû nous dire comment on s'y prenait. Il m'est arrivé de consulter au Para des vieillards pour me renseigner sur certaines légendes qui avaient cours dans le pays. J'ai acquis la certitude matérielle qu'ils brodaient à plaisir pour rendre leur récit plus intéressant. Revenons à notre statue.

N'était-ce pas plutôt un reliquaire, dans lequel se trouvait une relique des vêtements de la Vierge, exposée à la vénération des fidèles derrière le cristal servant de montre ? La grille préservait les cachets de l'authentique.

Le cérémonial romain veut que le tabernacle soit isolé de toute statue, afin d'éviter la confusion de la réalité et de la chose qui la représente. L'oubli dont on aurait fait preuve en pareil cas ne s'expliquerait guère chez des Bénédictins, ces savants rubricistes du moyen âge. Saint Bernard, malgré sa tendre dévotion pour la Sainte Vierge, ayant su que les chanoines de Lyon célébraient la fête de son Immaculée-Conception sans y avoir été autorisés par Rome, les en réprimanda.

Tel était l'esprit des Bénédictins dans le moyen âge, et cet esprit a dû présider aux rites de Sainte-Marie.

Dès l'année 800, nous voyons un concile de Tours ordonner que la sainte Eucharistie soit déposée sous le titre de la Croix, à l'exclusion des autres images. Comment faire accorder cette présomption avec l'usage que l'on veut attribuer à la statue de Sainte-Marie ? Sans doute, il y eut parfois du relâchement sur l'observance de certains règlements du culte, mais, nous le répétons, cela n'est guère admissible avec l'esprit des Bénédictins qui possédèrent Sainte-Marie jusqu'à la Révolution. Un curé séculier gouvernait la paroisse et officiait dans la même église, mais je ne puis penser que les moines l'eussent laissé exposer le saint sacrement d'une manière si insolite, et que les évêques et les visiteurs de l'Ordre eussent pu fermer les yeux sur cet abus, favorisant l'iconolâtrie ou du moins donnant prétexte à ceux qui nous accusaient d'adorer la Sainte Vierge et les saints.

Il est vrai que le Portugal fournit des exemples d'exposition du T. S. Sacrement faites en dehors des prescriptions générales. J'ai vu dans une église conventuelle du Para, celle des moines de la Merci, un grand crucifix servant d'ostensoir. Ce Christ, en bois polychrome, surmontait un trône de six degrés, dominant le maître-autel. Du côté de la plaie du cœur, un petit gousset servait à fixer la tige du support d'un soleil précieux, semblable à ceux dont nous nous servons. On y exposait le saint sacrement à l'adoration des fidèles. — La colonie Portugaise expulsée de Marajo en 1750, nous a apporté un crucifix semblable, ainsi que des calices et un ostensoir admirable orné de clochettes. Les orfèvres du XVe siècle s'étaient

passé cette fantaisie, réminiscence des clochettes de l'éphode du grand prêtre des Juifs. Les évêques ont supprimé ces appendices et ces sortes d'exposition.

Vu toutes ces précautions disciplinaires, je ne puis penser que la statue de la Vierge-mère de Sainte-Marie ait été autre chose qu'un reliquaire. La Révolution a tellement broyé tout ce qui se rattachait au passé qu'il n'est pas étonnant que la tradition locale n'en ait point conservé le souvenir. Les témoins n'existent plus et les démolisseurs sont morts.

Ces notes sont extraites de la correspondance de notre savant compatriote, qui a fait don à sa ville natale de la plus précieuse collection d'antiquités brésiliennes que nous possédions en France. Ses lettres contiennent en outre tout un recueil de faits, d'observations, d'un haut intérêt pour les études ethnographiques que nous serons heureux de publier un jour.

PITRE DE LISLE DU DRENEUC.

Monuments historiques de la Loire-Inférieure

Le *Journal officiel* du 2 avril a publié la loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique.

Cette loi est suivie d'une annexe qui donne la nomenclature des monuments historiques de la France.

Voici ceux de la Loire-Inférieure :

Monuments mégalithiques.

Le Croisic : Menhir signal.

Donges : Menhir de la Vacherie.

Guérande : Menhir à cupules, près d'Escoublac.

Pontchâteau : Menhir : *le Fuseau de la Madeleine.*

Pornic : Tumulus avec dolmens.

Saint-Nazaire : Dolmen trilithe ; tumulus et dolmen de Dissignac.

Sainte-Pazanne : Dolmen : *la Salle des Fées.*

—

Monuments du moyen age, de la Renaissance et des temps modernes.

Batz : Chapelle Notre-Dame-du-Mûrier.

Clisson : Ruines du Château.

Le Croisic : Chapelle Saint-Goustan.

Guérande : Eglise, remparts et portes.

Nantes : Cathédrale Saint-Pierre, Château.

Oudon : Tour de l'ancien château.

Saint-Gildas-des-Bois : Eglise.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIER SEMESTRE

ANNÉE 1887

Installation du nouveau bureau triennal. — *Allocution de M. le Mis A. de Bremond d'Ars Migré, président sortant* .....

Allocution de M. H. Le Meignen, président élu... XLIV

Procès-verbaux des Séances. — *Cte Régis de l'Estourbeillon*..... LXVI-LXV

Communication faite à la Société archéologique réunie aux Cléons, le 10 mars 1887. — *Félix Chaillou.* 1

Iconographie bretonne (suite). — *Marquis de Granges de Surgères*..... 8

Découvertes Gallo-Romaines sous la Porte Saint-Pierre. — *A. Legendre*..... 32

La Société archéologique aux Cléons. — *Alcide Leroux*..... 35

Lettre de Dom Lobineau sur la manière d'écrire l'histoire. — *P. de Lisle du Dreneuc*..... 41

Les fouilles archéologiques de Fégréac. — *Alain de Botmelas*..... 48

Notes sur la statue de la Vierge de Sainte-Marie de Pornic, par M. l'abbé Auguste Cullère. — *P. de Lisle du Dreneuc*..... 53

Monuments historiques de la Loire-Inférieure..... 56

TABLE DES TRAVAUX

PAR NOMS D'AUTEURS

ANNÉE 1887

BOTMELAS (Alain de). — Les fouilles archéologiques de Fégréac..... 48

BREMOND D'ARS MIGRÉ (Mis de). — Allocution..... I

CHAILLOU (Félix). — Communication faite à la Société Archéologique réunie aux Cléons, le 10 Mars 1887..... 1

ESTOURBEILLON (Cte Régis de l'). — Procès-verbaux des Séances..... LXVI

GRANGES DE SURGÈRES (Mis de). — Iconographie bretonne..... 8

LEGENDRE (A.). — Découvertes Gallo-Romaines sous la Porte Saint-Pierre..... 32

LE MEIGNEN (H.). — Allocution..... XLIV

LEROUX (Alcide). — La Société Archéologique aux Cléons..... 35

LISLE DU DRENEUC (P. de). — Lettre de Dom Lobineau sur la manière d'écrire l'histoire..... 41

Notes sur la statue de la Vierge de Sainte-Marie de Pornic, par l'abbé A. Cullère..... 53

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES

AVIS

La Société laisse aux Auteurs des mémoires qu'elle publie toute la responsabilité des opinions qui y sont émises.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TOME VINGT-SIXIÈME

ANNÉE 1887

DEUXIÈME SEMESTRE

NANTES

IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD

4, Place du Commerce, 4

1887

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 6 décembre 1887

Présidence de M. Le Meignen.

Présents : MM. H. Le Meignen, du Champrenou, Claude de Monti de Rezé, H. La Peyrade, A. Perthuis, Alcide Leroux, de Chastellux, baron Christian de Wismes, baron Gaëtan de Wismes, d'Izarn, Charles Perrion, de l'Estourbeillon.

Sont déposés sur le bureau :

Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres. — 3e série, tome IV, 1887.

Bulletin de la Société de Borda, de Dax. — 12e année (1887), 1er, 2e et 3e trimestre.

Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux. Tomes X et XI (1er fascicule).

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de la Sarthe, fondée en 1861. — IIe série, tome XXIII. Année 1887-88 (1er fascicule).

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. — 1er trimestre de 1887.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. — Tome IX, no 132, 1er trimestre 1887.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. — Année 1887, nos 1 et 2.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. — 5e série, tome VI, 1885, 2 vol.

Revue historique de l'Ouest. — 3e et 5e livraison de la 3e année (1887).

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. — 3e série, tome IX.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — Année 1887, 41e volume.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. — (1886-1887), XIVe volume.

Bibliographie des Sociétés Savantes de la France, par Eugène Lefèvre-Pontalis, bibliothécaire du Comité des travaux historiques et scientifiques. In-4o vergé, no 142 (1887). Paris, Imp. Nat.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés Savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis (1re, 2e et 3e livraison. (A.-G.) Aisne-Haute-Garonne). In-4o jésus, 550 p. Paris, Imp. Nat.

Au début de la séance, M. Le Meignen, président, fait part à la Société des pertes douloureuses qu'elle a subies pendant les vacances.

Au nombre des plus sensibles, l'on doit compter celle de M. Louis Petit, à la mémoire duquel il se fait un devoir de rendre un sincère et respectueux hommage. Ancien trésorier de la Société, il sut lui rendre pendant de longues années les plus grands services avec une modestie et un dévouement au-dessus de tout éloge. Archéologue distingué, personne ne connaissait comme lui le Vieux Nantes, qu'avec son talent de dessinateur hors ligne, il savait merveilleusement faire revivre et révéler à tous ses collègues, souvent au regret de ne pas plus souvent l'entendre. Après une existence d'incessants labeurs, il s'est éteint au mois d'août 1887, laissant à ses héritiers une collection de notes et de dessins exceptionnels et des plus précieux, qui pourraient fournir la matière d'une publication du plus grand intérêt. M. le Président insiste avec raison sur ce point, et M. le baron d'Izarn demande en conséquence qu'une commission soit nommée pour s'aboucher dans ce but avec la famille. M. Le Meignen se range à cette idée et se déclare disposé à aviser aux moyens de la mettre en pratique, aussitôt qu'on aura pu sonder préalablement la famille à cet égard, démarche dont il s'occupera sans retard.

M. de l'Estourbeillon fait ressortir tout l'intérêt de cette publication qui viendrait d'autant plus à son heure, que tout récemment encore l'on vient de voir paraître des études historiques intéressantes sur les anciens quartiers ou les anciennes rues de diverses villes de France, notamment de Caen et de Laval, publiées par nos confrères les archéologues manceaux et normands.

M. le Président rend ensuite un juste hommage à la mémoire de notre confrère M. Auguste Laurant. Collectionneur émérite et travailleur infatigable, M. Laurant avait, lui aussi, recueilli sur le Vieux Nantes de nombreux et intéressants documents. La Société tout entière s'unit à son Président pour offrir l'expression de toute sa gratitude à M. A. Perthuis et à Mme Le Monnier, gendre et fille de notre regretté collègue, qui, avec la plus grande générosité, viennent de lui offrir ces importantes collections.

Mais ce n'est pas tout, depuis quatre mois, l'impitoyable mort a fauché sans relâche. La Société a vu disparaître encore un de ses membres aussi spirituel que modeste, M. le docteur Le Houx, qui s'occupait beaucoup d'archéologie ; M. Rousselot, enlevé prématurément à l'estime et à l'affection de tous, et, enfin, M. Aristide Van-Iseghem, l'un des architectes les plus distingués de notre ville, ancien conseiller municipal de Nantes, et fils d'un de nos plus regrettés collègues, qui fut, pendant de longues années, l'ami de tous, le membre assidu et écouté de notre Comité central.

Après ce juste tribut accordé au souvenir des chers disparus, M. le Président annonce à regret la démission de M. René Blanchard, depuis sept ans bibliothécaire de la Société. Celle-ci accepte à regret la démission de son dévoué confrère, et se fait un devoir, en lui adressant avant son départ toutes ses félicitations pour le zèle et le soin qu'il a apportés dans ses fonctions, de lui témoigner en même temps toute sa gratitude.

M. le Président annonce qu'en conséquence il y aura à la séance de janvier prochain 1888, des élections pour la nomination d'un bibliothécaire et de trois membres du Comité.

M. H. Le Meignen appelle ensuite l'attention de la Société sur un cadre fort intéressant, don de M. de Chastellux. Ce remarquable cadeau fait à la Société par notre sympathique confrère n'est autre qu'un exemplaire de la *Table de Peutinger ;* exemplaire fort rare d'un travail de la plus grande importance et indispensable pour la connaissance des voies romaines. C'est un exemplaire de l'édition publiée en 1869, par M. Ernest Desjardins.

Sur l'invitation de M. le Président, M. de Chastellux donne à la Société

des explications aussi exactes qu'intéressantes sur l'usage de cette *Table*, et la décrit à l'Assemblée avec sa compétence si grande en la matière.

M. de l'Estourbeillon annonce que le 1er semestre du Bulletin de 1887 est complètement terminé et sera distribué aux Sociétaires avant la fin du mois.

M. Alcide Leroux fait part à la Société de découvertes gallo-romaines mises récemment à jour au village de Minez-Bloc'h, en Langonnet (Morbihan).

M. le Président donne communication d'une note fort curieuse de M. Alfred Chesneau, relative aux découvertes faites à la station gallo-romaine du Veillon en Saint-Hilaire, près Talmont (Vendée), les 2 et 3 septembre 1862. Cette note, qui est accompagnée d'un plan, sera reproduite en substance au prochain Bulletin.

Après cette communication, la séance est levée à 10 h. 1/4.

Le Secrétaire général,

Comte Régis de l'Estourbeillon.

LA STATION GALLO-ROMAINE

DE RIEUX-FÉGRÉAC

Le nom de Rieux est trop connu en Bretagne pour qu'il soit nécessaire de le présenter au lecteur, il a été porté par plusieurs personnages notables qui se sont fait un renom dans l'histoire féodale autant par leurs exploits guerriers que par l'importance de leurs domaines et leurs grandes alliances. On sait que la famille de Rieux, propriétaire d'un comté qui s'étendait sur 10 paroisses, avait son principal château sur le bord de la Vilaine, à quelques kilomètres en aval de Redon, dans le pays de Vannes qu'on nommait le Broërech.

Il n'en est pas de même de Fégréac. Cette paroisse de l'évêché de Nantes située à l'extrémité du comté Nantais, dans le canton de Saint-Nicolas-de-Redon, n'a pas été le théâtre d'événements retentissants, son passé s'est écoulé sans bruit sous la tutelle des seigneurs du Dreneuc, de la Touche et du Brossay, vassaux des comtes de Rieux. Son bourg, éloigné de toutes les grandes routes, sans activité commerciale, n'est visité que par de rares voyageurs.

Depuis que l'Archéologie exerce son attraction sur nos contemporains, la commune de Fégréac semble appelée à sortir de l'obscurité ; de temps à autre son nom apparaît dans les publi-

cations du monde savant. Sous la Restauration, on la citait comme l'une de celles où les Romains avaient laissé des traces visibles de leur passage.

Cette station est signalée avec celle de Mauves dans la correspondance préfectorale de 1818 relative aux recherches historiques, elle devait faire l'objet d'un rapport au Ministre qui ne se retrouve pas dans les bureaux. M. Maudet de Penhoët, en résidence dans la commune d'Avessac, érudit connu depuis le commencement du siècle par son goût pour l'archéologie, était le seul en situation de rédiger le compte rendu annoncé ; il est donc à présumer qu'il s'est chargé de remplir la promesse du Préfet. Le rapporteur des travaux adressés au concours des Antiquités Nationales de 1826, dit que des mémoires intéressants ont été envoyés de la Loire-Inférieure, sans nous apprendre si le nom de Maudet de Penhoët figurait dans cet envoi (1).

Cayot-Délandre, qui a été en relations avec cet écrivain, atteste qu'il avait exploré avec attention le territoire de Fégréac. M. de Penhoët, dit-il, rapporte qu'il a vu démolir au village de la Rochelle des chambres construites de briques et de ciment. Le rez-de-chaussée était pavé de dalles de schiste ardoisier tabulaire de grande dimension (2).

En explorant le territoire de Rieux pour la préparation de son livre sur le Morbihan, Cayot a poussé, lui aussi, une pointe sur la partie qui touche la Vilaine et il n'a pu résister à la tentation de consigner ce qu'il a remarqué. « C'est sur cette rive, dit-il, que les débris romains abondent. Les abords de la butte Saint-Jacques et de l'écluse dite des Bellions, les villages du Pâtis, d'Henrieux et de la Rochelle, sont tout parsemés de briques et de tuiles à rebords. Le village de la Rochelle surtout en présente une quantité si considérable que les habitants les extraient pour en construire les murs de leurs maisons. »

M. Bizeul, au début de ses études sur les voies romaines, a été

---

(1) Arch. de la Loire-Inférieure, série T, *Liasse des Antiquités*.

(2) *Le Morbihan, son histoire, ses monuments*. Vannes, 1847, p. 276.

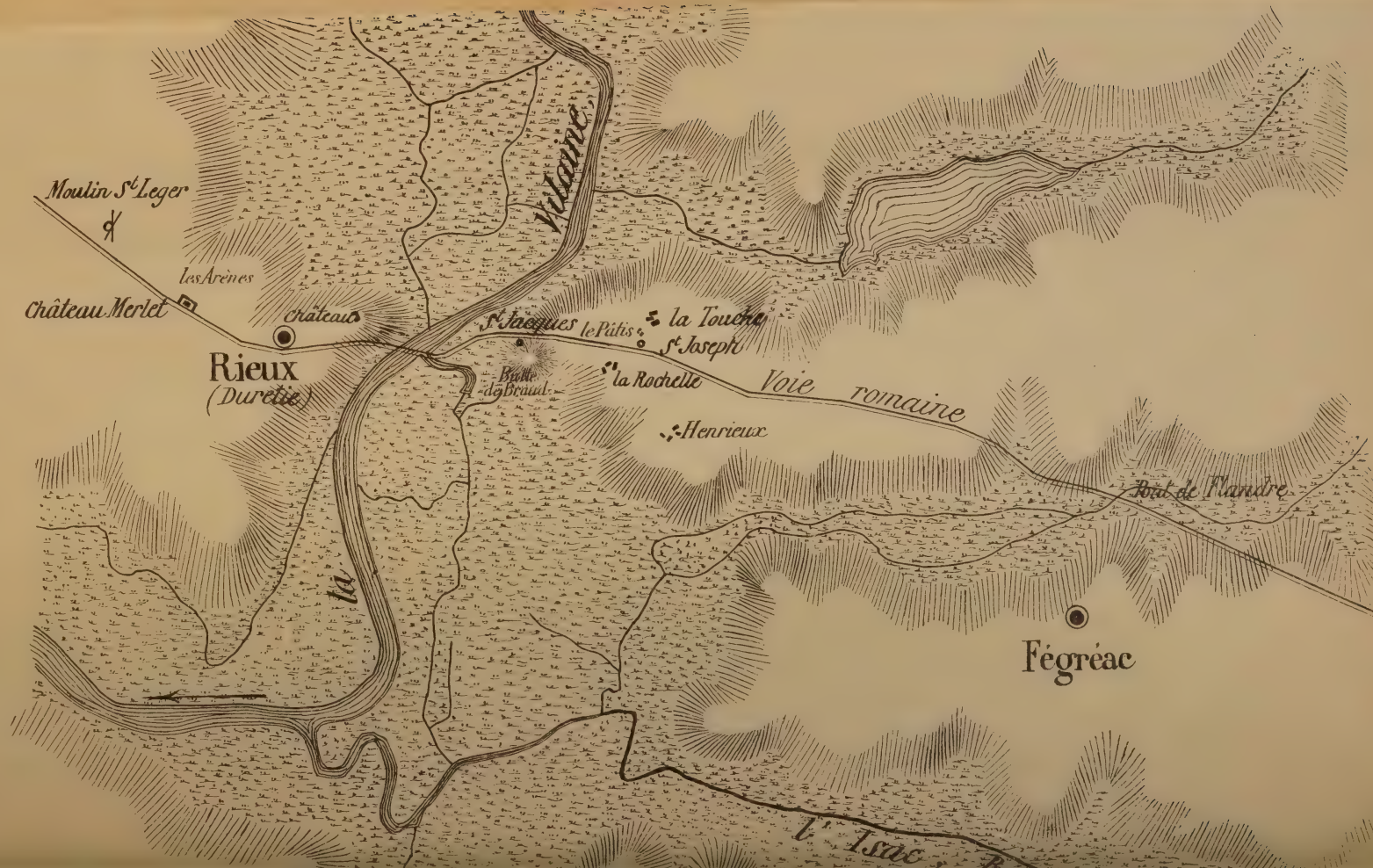
Moulin St Leger
les Arènes
Château Merlet
Rieux
(Duretie)
Château
Vilaine
St Jacques
le Pâtis
la Touche
St Joseph
la Rochelle
Butte de Braud
Voie romaine
Henrieux
Pont de Flandre
la
Fégréac
l'Isac

au passage de Rieux.

amené aussi à Fégréac, en suivant la voie qui se dirigeait de Blain à Vannes ; il a vu le bel empierrement de la chaussée qui, de Rozet en Plessé, venait aboutir à la chapelle Saint-Jacques par le pont de Flandre et le Pâtis Saint-Joseph; il a été frappé comme ses devanciers de la quantité de débris qui émergent des terres aux approches de la Vilaine (1).

Un quatrième auteur, à une époque plus récente, a publié deux brochures pour appeler l'attention des chercheurs sur les antiquités de Fégréac : c'est M. Nicolazo de Barmon, officier supérieur de la marine, propriétaire du château de la Touche-Saint-Joseph (2). A son arrivée dans le pays, cet officier a remarqué la solidité exceptionnelle de la voie qui le conduisait à son domaine, les débris de vases et de tuiles qui gisaient à terre le long des accottements. « La croix du Pâtis de la Touche est élevée, dit-il, sur un amas de tuiles à rebords. » En fouillant le champ de la Vigne dans les jardins de la Touche, il a trouvé un bronze d'Hadrien et un vase en terre cuite contenant des cendres et des ossements.

La voie romaine dont il est question ici a été parfaitement constatée par les agents du service vicinal lors de l'amélioration de toutes nos routes; elle a été marquée sur les cartes cantonales de M. de Tollenare à travers le Pâtis-Calobert, et sur son itinéraire le souvenir des conquérants n'est pas effacé. Au-dessous du moulin du Dreneuc se trouve une immense cuvette circulaire de 52 ares à laquelle les habitants donnent le nom de *camp*, sans comprendre comment les Romains ont pu utiliser le terrain. Il est à croire que le *camp* était sur la butte rehaussée au moyen de cette immense emprise et non pas dans le fond. Le même nom de *camp* est aussi appliqué, à 500 m. plus loin, à deux autres petites excavations de 4 ou 5 ares. Sur le domaine du Dreneuc, près de l'accottement de la voie, M. le marquis du

---

(1) *Bull. monu.* de M. de Caumont, 1843.

(2) *Notes sur la châtellenie de la Touche Saint-Joseph.* Cherbourg, 1861, 1 broch. in-8°. — *Romains et Vénètes.* Nantes, 1872, br. in-8°.

Dresnay qui est, comme M. de Barmon, un ami zélé de l'archéologie, a déblayé les restes évidents d'une construction en briques qui a pu être une forge ou un four à minerai, car on y a rencontré des scories de fonte (1). En plus d'un endroit, la présence de la voie sous le chemin vicinal s'accuse par des couches de pierres plates qui débordent dans les banquettes. Les agents de la navigation chargés de creuser la rigole d'alimentation du canal qui passe au-dessous de la chapelle Saint-Jacques, se rappellent aussi qu'ils ont frangé une chaussée en creusant le terrain : rien n'est donc mieux établi que l'existence de la voie pavée qui venait de Blain à la Vilaine par Fégréac (2).

M. Henri de Barmon, propriétaire actuel de la Touche, aurait pu facilement ajouter un chapitre à la brochure de son père, car personne ne connaît mieux le pays et n'observe les faits avec plus de sagacité. Sans son accueil bienveillant et empressé, sans son concours infatigable, je ne sais si j'aurais eu le courage d'entreprendre des explorations dans une région presque déserte, à deux lieues de Redon et à une lieue du bourg de Fégréac. Précédé de mon guide, je n'eus pas de peine à me convaincre que la contrée de la Touche méritait mieux qu'une visite rapide et un article sommaire, tout me disait qu'elle avait de frappantes ressemblances avec les emplacements de nos villes disparues. Je me décidai donc à courir les chances d'une nouvelle conquête scientifique, en repassant dans mon esprit ce que les auteurs ont dit de l'antique station gallo-romaine de *Duretie*.

Aucune ruine n'apparaissant à la surface du sol et pas un habitant n'ayant gardé le souvenir d'une démolition quelconque, le seul parti à prendre était de suivre la piste indiquée par M. de Penhoët en recommençant ses observations. Il ne s'est pas trompé en disant que les briques romaines abondent dans les

---

(1) A l'intérieur du four on a mesuré 4 mètres de largeur entre des murs de 0,80 et de 0,90 d'épaisseur.

(2) Sur le parcours de la voie en Plessé, au village du Bas-Gué, on vient de trouver un Tibère en or.

Villa de la Rochelle. (Fégréac.)

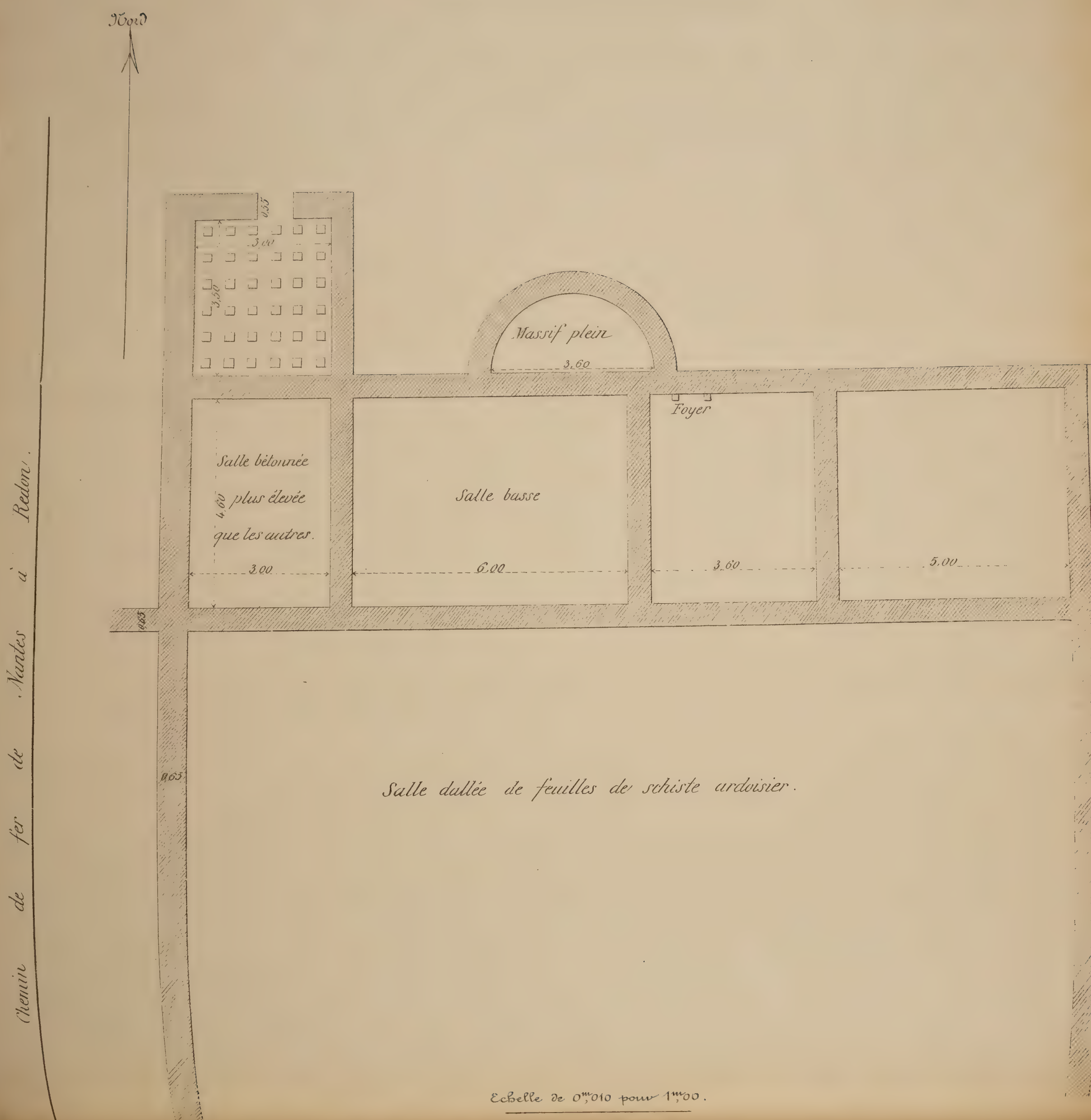

Echelle de 0m,010 pour 1m,00.

constructions des maisons au village de la Rochelle ; leurs lignes rouges se détachent assez vivement sur la maçonnerie grisâtre du pays pour frapper l'attention. Restait à savoir quel était le lieu de leur provenance. Après quelques sondages pratiqués au hasard, la barre de fer annonça dans un jardin, à fleur de terre, une suite de murs qui, mis à nu aussitôt, décrivirent sous nos yeux, comme par enchantement, les divisions d'une habitation romaine des premiers siècles de notre ère.

La plupart des salles ont été défoncées pour les besoins de la culture ; il en est une cependant qui a résisté à la pioche par suite de la solidité de son aire bétonnée dont l'épaisseur est de 0,20 c. Ses dimensions sont de 3 m. sur 4m60. A côté et à 1 m. en contre-bas, nous avons trouvé le fond d'un hypocauste construit au moyen de 36 piliers en briques carrées, et une partie du carrelage à grande dimension qui le recouvrait. Le tuyau de plomb par lequel s'introduisait l'eau, l'ouverture en plein cintre de la bouche à feu, les conduits carrés destinés à répandre la chaleur dans les pièces supérieures, existaient encore au moment des déblais. On n'avait rien épargné pour en faire un édifice solide (1). Le carrelage ne se compose pas seulement de grandes briques superposées deux par deux, on a placé par dessus un béton épais de 0,10 c., en sorte que les pieds étaient séparés de la flamme par une couche de matériaux de 30 centimètres.

Dans le petit chemin de servitude du village existe encore l'âtre ou foyer d'une salle d'un niveau inférieur autour de laquelle s'élevaient d'autres pièces habitables. Nous avons déblayé la plate-forme demi-circulaire d'un four et enfin la grande salle dont la destruction partielle a eu lieu en présence de M. de Penhoët vers 1820. Ce qu'il en restait à mon arrivée m'a permis de reconstituer à peu près sa physionomie primitive.

---

(1) La pièce supérieure a pu être la chambre nommée le *Sudatorium* par les Romains. Il est à noter que les piliers n'étaient pas à distance égale, et qu'en face de l'orifice, on avait ménagé un espace plus large comme pour établir un passage à l'esclave chargé du nettoyage.

Le carrelage se composait de grandes feuilles de schiste ardoisier de 4 centimètres d'épaisseur, parfaitement polies, juxtaposées avec précision, de manière à former un plan incliné, composé d'une succession de paliers établis sur une forte couche de mortier rouge, et encadrés par de petites lames d'ardoise qui devaient empêcher les ardoises de glisser l'une sur l'autre. Le mortier repose à son tour sur un béton à surface lisse extrêmement dur, formé de briques pilées, de gros sable, de pierre ferrugineuse concassée et de chaux. A ce soin, à cette solidité à toute épreuve d'un travail que ni les intempéries, ni les années n'ont pu ébranler, on reconnaît bien la main et les procédés du peuple puissant qui a conquis la terre.

Cette dernière salle, qui sur un côté mesure 20 mètres, est de beaucoup la plus considérable de toutes celles de l'édifice de la Rochelle, elle paraît appropriée à l'usage des ablutions à l'eau froide (1). En la voyant, M. de Penhoët a de suite pensé qu'il était en présence d'un établissement de bains, et il semble évident qu'il a entrevu sa vraie destination. Il y a dans le voisinage une source abondante que les Romains ont bien pu découvrir et employer aux soins de propreté qui tenaient tant de place dans leurs habitudes.

Dans la pièce dont le niveau domine toutes les autres, les plinthes sont aussi faites de bandes d'ardoise très mince. Les enduits des murs épais de 0,05 c. étaient couverts d'une teinte grise avec filets rouges qui n'ont pas pâli malgré leur grand âge. Le buste d'une Vénus en terre cuite et quelques fragments de poteries noires et rouges sont les seuls objets mobiliers qui aient été remarqués dans les décombres.

En résumé, l'édifice de la Rochelle, dans l'état actuel des choses, se compose de six salles qui sont encore parfaitement reconnaissables et qui seraient dignes d'attirer l'attention des curieux si elles pouvaient être conservées au jour. Les construc-

---

(1) Cette pièce a pu être la chambre nommée le *Frigidarium*.

tions modernes, qui enserrent de tous côtés les ruines, nous ont empêché de pousser plus loin nos recherches ; cependant nous avons pu apercevoir diverses amorces de murs qui prouvent que l'édifice se prolongeait à l'ouest sans aucun doute. Les vieillards se rappellent que pendant l'ouverture de la ligne du chemin de fer, les ouvriers ont démoli des substructions dans la direction de la source. Au nord, il existe dans une écurie à porcs un petit bout de mur avec rang de briques qui vient rejoindre obliquement l'hypocauste près de la bouche à feu. C'est là encore un témoin irrécusable. De plus, il est bien certain que la salle pavée d'ardoises s'étendait au sud au moins jusqu'au chemin du marais, car j'ai retrouvé dans la grange voisine le même béton que dans le jardin. Il en résulte que cette dernière pièce ne pouvait pas avoir une étendue moindre de 100 mètres carrés. Ces dimensions exceptionnelles ne s'accordent guère avec le service restreint d'une simple villa ordinaire, elles conviennent mieux aux besoins d'une maison ouverte au public et nous autorisent à penser que la source de la Rochelle alimentait un établissement de bains fréquenté par les habitants de la station.

Près de la Rochelle, au delà du chemin de fer, se dresse une éminence rocheuse de 30 mètres de hauteur, semblable à un cône, dont la silhouette se détache en relief très accentué sur le fond plat et uniforme des marais qui l'environnent. Son pied peut être cultivé, tandis que les flancs supérieurs sont laissés à l'état de pâture et de terrain vague. Les seigneurs de la Touche-Saint-Joseph, qui en jouissaient avant 1790, en avaient fait une garenne. La butte est décrite ainsi dans un aveu de 1542 : « une quantité de terre contenant environ 12 journaux, en laquelle y a terriers et reffuge à connils et garenne deffensable, nommée et vulgaument appellée la garenne de la *Braudaye*, sise près la chapelle Saint-Jacques de la Braudaye [1]. »

On la nomme aujourd'hui tantôt la *butte de Braud* (ou *Bro*),

---

[1] Arch. de la Loire-Inf. B, sénéch. de Nantes, *aveux de Fégréac.*

tantôt la *butte de Saint-Jacques*, à cause de la petite chapelle érigée au pied et desservie au moyen âge par les hospitaliers de Rieux connus sous le nom de Trinitaires (1). Depuis la création du chemin de fer sa physionomie a bien changé; des excavations de sondage ont été pratiquées de tous côtés, et au nord la carrière permanente qui s'exploite a déjà diminué son volume d'un tiers. A voir les aspérités de rocher qui de toutes parts percent ses flancs, on ne serait guère tenté de croire qu'elle ait jamais pu servir d'assiette à un établissement quelconque ; cependant M. de Barmon père, qui la visitait souvent, avait été frappé de ses avantages stratégiques comme de sa position exceptionnelle, et, dans sa pensée, elle avait dû être occupée à l'époque de la conquête romaine par un *castrum* ou un *oppidum*. Certains indices d'habitations anciennes et la rencontre d'un bronze de Nerva Trajan semblaient lui donner raison.

La première fois que je visitai la butte, j'en rapportai un morceau de poterie samienne représentant une chasse, et avant moi M. P. du Bois-Chevalier y a ramassé la moitié d'un couteau de dolmen en silex gris (2). En explorant le versant du midi, le seul intact, on remarque beaucoup de morceaux de tuiles de faîtage rondes et plates et des mouvements de terrain qui font penser à des nivellements artificiels. Au sommet, l'herbe recouvre une plate-forme composée de cailloux régulièrement cassés sur laquelle on avait étendu une légère couche de chaux. Dans quel but a-t-on fait ce travail inattendu ? C'est la question que je me posai de suite. La raison en est bien simple quand on jette les yeux autour de soi : il n'y a pas dans le pays d'endroit mieux préparé pour faire des signaux ou en recevoir. De cette hauteur qui

---

(1) Ces religieux entretenaient une aumônerie à Saint-Jacques en face de la chapelle, une autre aumônerie à Rieux près du couvent, en sorte que les voyageurs pouvaient s'arrêter sur les deux rives. A gauche de la halle de Rieux s'élevait aussi un hôpital dédié à saint Antoine pour les maladies de peau.

(2) *Bull. de la Soc. Archéol.* 1882, p. 156.

Plan de l'édifice de la butte de Bro. (Pégréac)

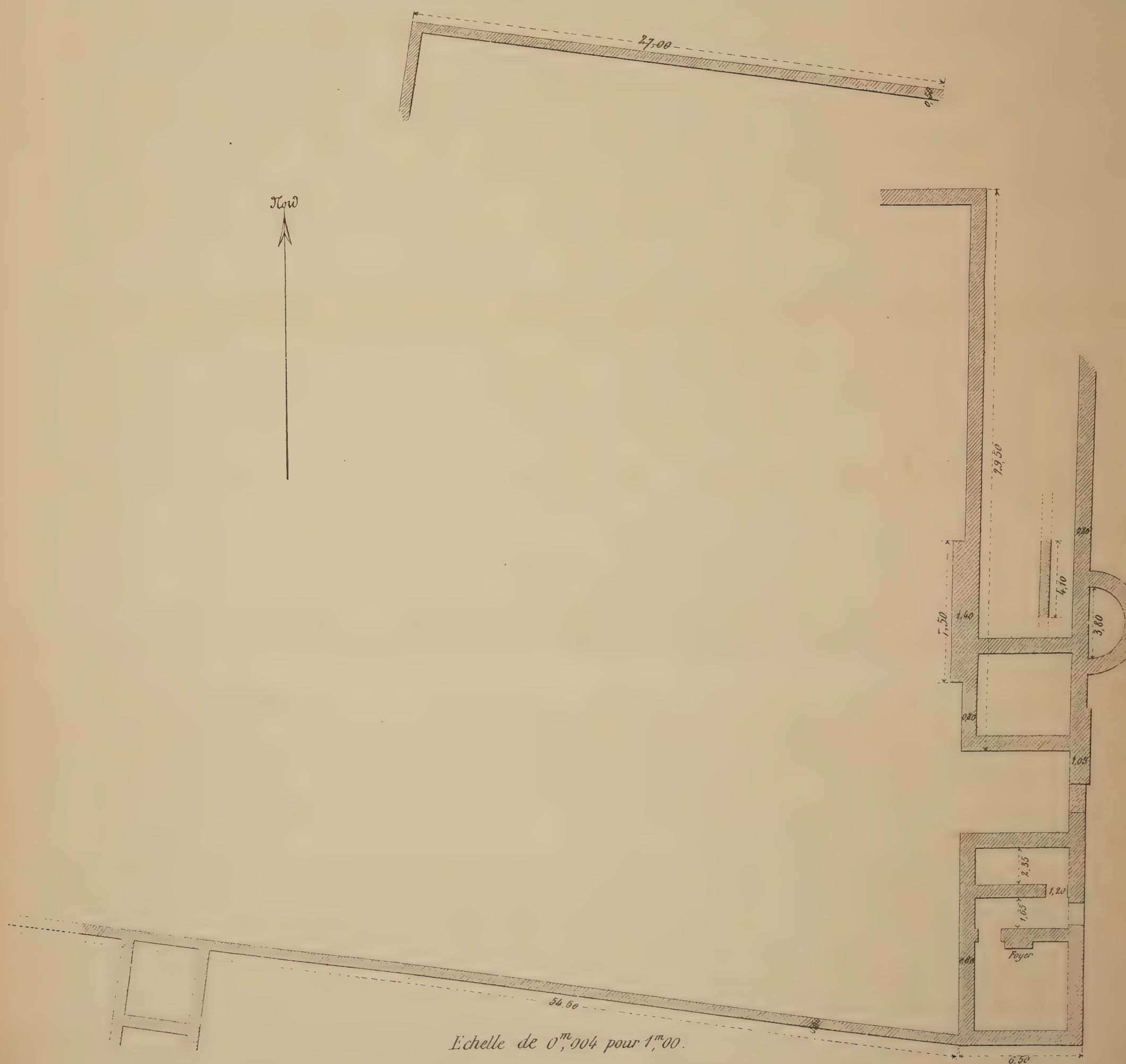

Echelle de 0m,004 pour 1m,00.

domine de 35 mètres le cours de la Vilaine, la vue s'étend sur les vastes prairies qu'elle arrose depuis Redon jusqu'à Téhillac, plonge dans les vallées de l'Isac et de l'Oust et aperçoit tous les sommets des environs. Un si bel observatoire naturel, placé sur le bord d'une voie romaine, a dû être utilisé, me disais-je, par les conquérants de la Gaule.

Il ne fallait pas plus de motifs pour me retenir sur la butte de Bro : le terrain fut sondé en divers endroits et bientôt j'acquis la conviction que les apparences n'étaient pas trompeuses. Les murs de la première construction attaquée au sud présentent un carré de 5 mètres de côté environ et renferment une aire bétonnée de 0,10 c. d'épaisseur. Près du foyer en briques dont l'âtre était rempli de cendres, on a ramassé une monnaie d'Hadrien très fruste. On y accède par une sorte de corridor ou vestibule de largeur inégale (1^m48 et 1^m65), qui conduit à une porte extérieure. De l'autre côté se trouve un petit cabinet de 2,35 de largeur, dont le carrelage n'existe plus. En continuant les déblais vers le nord, on rencontre ensuite un espace vide semblable à un passage destiné aux voitures, car il correspond à une rupture des fondations. Les murs de la pièce qui fait suite sont arasés trop bas d'un côté pour qu'on puisse préciser l'endroit des portes qui conduisaient dans d'autres chambres desservies par un corridor de 1 mètre 20 de largeur, et dont les divisions ont disparu. Ces dernières qui occupaient presque le sommet du coteau, formaient le troisième étage, tandis que les autres étaient placées sur deux plans inférieurs. Toutes ces constructions dont les ouvertures étaient tournées vers l'est, s'étageaient du sud au nord et présentaient un front de 45 m. de longueur. A l'exception d'un grand bronze à l'effigie de Marc-Aurèle, aucun objet mobilier n'a été retiré des chambres hautes.

Vers le milieu de la ligne de façade se trouve un demi-cercle en maçonnerie de 3^m80 de diamètre, qui a pu servir de citerne, si le fond a été bétonné. Dans l'état où il est, la barre de fer pénètre le milieu sans résistance. Sur la face intérieure, au delà des chambres, il existe une maçonnerie de 1^m40 d'épaisseur sur 7^m50

de longueur qui semble préparée pour servir de base à un seuil avec colonnes. A l'épaisseur des murs extérieurs qui est partout de 0,80 c., on devine que l'édifice ne pouvait pas être une villa ordinaire.

A l'ouest, les ouvertures prenaient le jour sur un vaste terrain en cour ou jardin, renfermé de murs qui ont une épaisseur de 0,50 c. La clôture du nord peut être suivie jusqu'à son retour pendant 27 mètres, et celle du midi que j'ai déblayée sur une longueur de 54 mètres, se dirige vers la plate-forme bétonnée qui couronne le sommet du cône. A la distance de 50 mètres se trouve un petit édicule qu'on serait tenté de regarder comme la cuisine, tant il est entouré de débris d'alimentation. C'est là qu'on a ramassé parmi des moules et des écailles d'huîtres sans nombre des défenses de sanglier, un bois de cerf et un morceau de côte de baleine long de 0,80 c. et épais de 0,10 c.

Les tranchées pratiquées en divers endroits de l'enclos n'ont donné de résultats qu'aux approches du seuil à colonnes signalé plus haut. En creusant une large fossé, les ouvriers ont relevé parmi des décombres de toutes sortes une hache de pierre polie [1], un fer de lance, des ossements d'animaux et de nombreux débris de statuettes païennes en terre cuite, dont 3 sont à peu près intactes. Les bustes grotesques que Tudot nomme *Dieu Risus* sont représentés par des fragments si abondants que je ne désespère pas d'en recomposer au moins un exemplaire. Une Vénus Anadyomène et une déesse mère assise dans son fauteuil avec un enfant sur le sein sont facilement reconnaissables, bien qu'elles aient été décapitées; elles sont sorties de terre avec une autre figurine de pâte semblable à la terre de pipe, dont le type n'est pas commun. Au toucher elle produit l'impression de l'ivoire, elle est creuse et n'a pu être faite qu'en deux parties soudées après le moulage.

---

[1] Ce témoin de l'âge celtique n'est pas le seul. Il y a au bas de la butte, près la chapelle une pierre debout qui a plutôt l'apparence d'un menhir brisé que d'une borne milliaire.

Fouilles de Fégréac-Rieux. (1887)

Figurines provenant de la butte de Bro.

Lucine.

Vénus

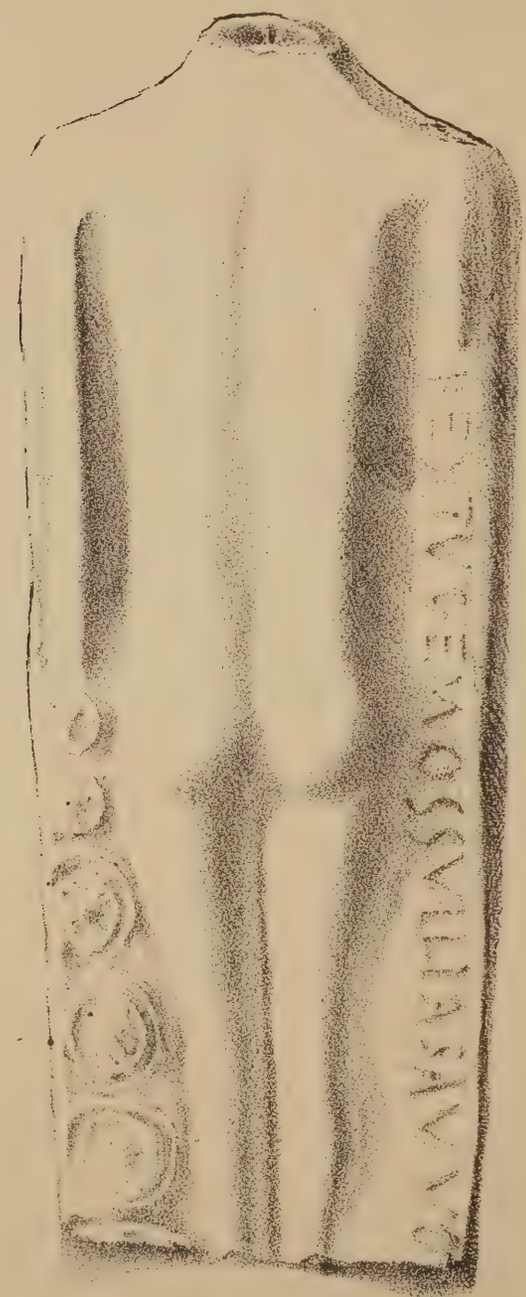

gauloise.

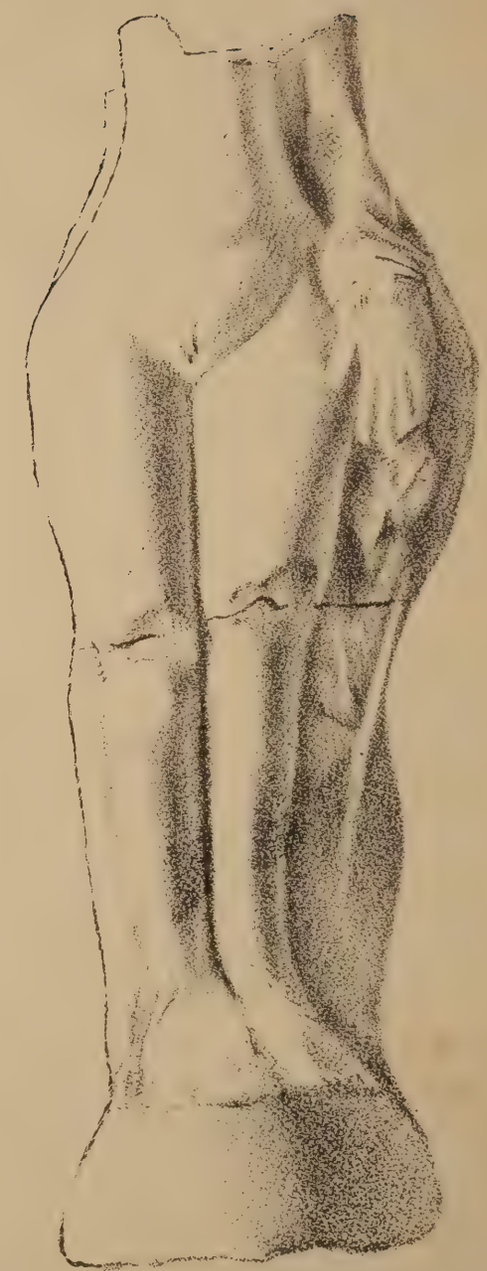

Vénus anadyomène.

Planche IV.

J. Vincent del.

En regardant la planche IV qui la représente, on verra de suite qu'elle n'est pas sortie du même atelier que les deux autres. L'artiste qui en a pétri le moule n'avait qu'un souvenir lointain des œuvres de l'antiquité, il a agi comme un initié de fraîche date qui cherche à se rapprocher des modèles classiques qu'il a entrevus, mais qui n'a pas la main assurée des ouvriers nourris dans les colonies grecques et romaines. Une particularité très extraordinaire nous révèle son origine et sa destination ; elle porte au dos une inscription de laquelle on peut conclure qu'elle a été faite par un ouvrier gaulois pour des Gaulois. La voici telle qu'elle est tracée en capitales, à peu près semblables aux nôtres, sauf le T de la fin qui est tronqué sur l'original.

REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT

Il résulte des recherches que j'ai faites avec le concours de M. H. de Villefosse, conservateur des Antiquités du Louvre, que le premier mot est le nom du fabricant et le dernier un verbe équivalant au mot latin *fecit*. On a trouvé des poteries signées tantôt *Avot*, tantôt *Fecit*, rencontre qui détermine parfaitement le sens du verbe. Quant au mot du milieu, il ne peut être, de l'avis des hommes les plus compétents, qu'un ethnique indiquant la patrie ou la résidence du fabricant. *SVLLIAS* est un mot encore usité aujourd'hui dans le dictionnaire des Postes pour désigner les communes du pays de Sully (Orléanais), on dit *Neuvy en Sullias*. Or il arrive que cette contrée est fertile en vestiges de la civilisation gauloise et renferme la faïencerie de Gien, si célèbre par ses terres cuites. De l'avis de l'éminent conservateur du musée d'Orléans, REXTVGENOS aurait établi son atelier sur les bords de la Loire, dans le pays de Sully, et aurait fait venir son argile de Neuvy-sur-Loire comme les ouvriers de la faïencerie de Gien. C'est là une hypothèse très vraisemblable [1].

---

[1] Voir un article de M. Ch. Robert sur les Vénus gauloises dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, t. VII, 1878, p. 104, et les observations de M. de Villefosse. *Bull. archol. du Comité des Travaux historiques*, 1887, p. 323-325. M. des Vallières, de Blois, et M. Revelière, receveur de l'Enre-

L'inscription complète avec ses trois mots n'est pas connue depuis longtemps, elle s'est rencontrée pour la première fois à Caudebec-lès-Elbeuf, en mai 1886, dans les fouilles faites par M. Drouet, membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, sur une figurine entière qui, comme celle de Fégréac, porte une ceinture sur les seins. Cet ornement est le trait qui caractérise les 16 exemplaires de la série des Vénus gauloises sorties de terre jusqu'à ce jour (1). Deux figurines, l'une sortie d'Angers, l'autre des ruines de Corseul, ne portent que REXTVGENOS sous le bras, et M. du Chatellier à Tronoën n'a trouvé que deux fragments EXTVGEN....SAVVO. La découverte de la figurine ensevelie dans les décombres de la butte de Braud, a donc une réelle importance au point de vue de l'art ancien, comme au point de vue de la philologie. Malgré les recherches les plus minutieuses, M. Henri de Barmon n'a pas pu retrouver la tête. Il est à présumer qu'elle a été mutilée avec les autres au moment de l'arrivée des chrétiens dans le pays, puis jetée par mépris dans le coin du jardin où nous l'avons retrouvée.

L'abondance des débris de tuiles et de briques qui apparaît dans les champs autour de la butte et des deux côtés de la voie romaine, depuis la Touche jusqu'au Canal, me faisait croire qu'il serait facile de rencontrer d'autres gisements de substructions. Malgré des sondages répétés au *Champ-Charles* et dans les pièces des Bellions, la pioche n'a pu rencontrer des assises de pierre qu'aux approches de la voie du chemin de fer, et encore ces dernières fondations ne présentaient-elles aucun intérêt : ailleurs la culture a tout renversé. Un dépôt de coquilles d'huîtres à l'est du pont nous a retenus inutilement ; il n'a donné qu'un petit bronze mutilé qui paraît être de Posthume.

---

gistrement à Angers, m'ont fourni de précieuses indications sur les types analogues que j'avais à rechercher pour faire mon étude de comparaison.

(1) Il faut remarquer aussi l'exagération des lignes des parties sexuelles dans toutes. On dirait que le fabricant a voulu en faire la déesse protectrice de la génération.

J'ai défoncé sans interruption les *querières* de tous les champs et je n'ai mis la main que sur un puits, mais sur un puits très curieux, bien qu'il ait été fouillé à une époque que j'ignore. Il est situé sur le bord de la voie romaine, dans l'un des champs du village du Pâtis, à droite de la route. Son orifice n'était fermé par aucun couvercle, ses dernières assises affleurent le sol sans margelle. Le mortier n'est pas entré dans sa construction, il est fait de gros blocs de pierre si bien assemblés en forme cylindrique, qu'aucun ne s'est dérangé. A mesure qu'on descend le cercle s'élargit, si bien que deux hommes peuvent travailler dans le fond et pourtant à l'orifice le diamètre ne dépasse pas 0,80 centimètres. Au moment où la maçonnerie commence, à 27 pieds de profondeur, les matériaux sont énormes, l'une des pierres a 2 mètres de longueur, 0,50 d'épaisseur et près de 1 mètre de profondeur. La terre qu'on a retirée était mêlée à une quantité considérable de briques à rebords et de tessons de pots de toutes les formes et de tout prix. La poterie samienne la plus fine y était représentée comme la plus grossière, des débris de charbon et des ossements indéterminés ont été aussi ramassés, ce qui permettrait de supposer que ce puits a eu une destination funéraire, comme les puits trouvés au Bernard par l'abbé Baudry. J'ai fait de vains efforts pour en découvrir d'autres dans le voisinage. Divers modes de sépulture ont été employés, car dans la profonde tranchée creusée pour le chemin de fer on a mis à jour une sorte de loge carrée contenant 3 fibules lacrymatoires.

Malgré leur intérêt, les différentes découvertes faites à Fégréac autour des villages du Pâtis, de la Rochelle et de Henrieux, ne contentaient pas ma curiosité. En les récapitulant, elles ne me paraissaient pas former un ensemble complet, la masse des ruines répandues sur une longueur de 800 mètres s'arrêtant brusquement sur le bord du fleuve, me semblait comporter une suite avec d'autres monuments que des bains et un poste d'observation. La proximité de la rive opposée m'entraîna dans le département du Morbihan.

Au passage de la Vilaine, je crus qu'il importait de rechercher

comment les Romains franchissaient le fleuve. Etait-ce au moyen d'un gué, d'un pont de bateaux ou d'un pont de bois ? Une équipe de dragueurs, mise gracieusement à ma disposition par les Ponts et Chaussées et dirigée par M. l'ingénieur en chef Kerviler, est venue à mon aide et m'a fourni tous les renseignements dont j'avais besoin pour asseoir mon opinion. Il est bien certain que le lit de la rivière, ordinairement vaseux et mouvant, devient tout à coup solide en face de la pointe du promontoire de Rieux et de la chaussée du bac. Il y a là une accumulation de gravier et de pierres plates qui forme comme une barre très sensible à la descente de la marée, et très connue des navigateurs, parce qu'elle les oblige parfois à stopper jusqu'à la pleine mer. Dans les plus basses eaux, ce gué artificiel est aujourd'hui recouvert de 2 m. d'eau. Il ne pouvait en être ainsi aux premiers siècles de notre ère, autrement il n'aurait pas pu être utilisé par les conquérants de la Gaule. Son existence nous a mène à conclure, comme l'auteur des découvertes faites dans le golfe du Morbihan, que la mer autrefois se portait beaucoup moins sur les côtes de l'Armorique qu'aujourd'hui. Les eaux de la Vilaine étant moins refoulées, les Romains pouvaient passer en chariot avec 1 mètre, peut-être même avec 0,50 c. d'eau à marée basse.

Les agents des Ponts et Chaussées ont retiré à plusieurs reprises des pieux de chêne enfoncés parmi les pierres du gué : ce sont les supports du pont de bois que les sires de Rieux firent construire au moyen âge et entretinrent jusqu'au milieu du XVIe siècle. Les archives de la Loire-Inférieure renferment un compte du XVe siècle qui lève tous les doutes à cet égard [1]. Il ne fournit pas seulement le montant des droits perçus sur les bateaux, mais encore l'indication que le pont avait une travée mobile qui se levait et s'abaissait par une manœuvre semblable à celle des ponts levis.

Une cale d'embarquement existait sur la rive droite en face

---

[1] Série B. Recettes des domaines, rachats. Voir notre article relatif à l'état de la navigation dans la Vilaine, *Revue de l'Ouest*, 1887.

du chemin montant chez les Trinitaires, les pieux nombreux qui la soutenaient sont toujours visibles quand les eaux sont basses.

Les premières ruines qui frappent les yeux sur la rive morbihannaise sont celles du château des puissants sires de Rieux dont la souche remonte au duc Alain le Grand. De la forteresse qu'ils ont élevée au XIVe siècle, il ne reste que la porte principale à l'ouest, la petite poterne par laquelle on accédait à la rivière et quelques parties de l'enceinte; les pans de murs énormes qui formaient le donjon carré gisent renversés dans les fossés. Pour utiliser la forme de la pointe rocheuse sur laquelle le château féodal est assis, les seigneurs ont été obligés de faire une construction sans analogue. Au nord l'enceinte est rectiligne, tandis qu'au midi elle est polygonale, elle enveloppe un espace d'un hectare 59 ares. Une douve très profonde a été creusée à l'ouest, et les terres enlevées ont servi à rehausser la motte qui s'élève devant l'entrée.

Ce n'est pas la première construction; en examinant l'intérieur des maçonneries, on remarque des fragments de briques romaines et le même fait se constate quand on remue la couche de décombres, épaisse de 5 metres, que j'ai fait explorer aux environs de la poterne. La profondeur des douves comme les difficultés d'accès qui environnent partout le plateau excluant toute possibilité d'apports récents du dehors, on est forcé de conclure que les sires de Rieux n'ont fait que remplacer une forteresse gallo-romaine en élevant leur château (1).

La motte élevée avec les déblais des fossés une fois franchie, on traverse les jardins que cultivèrent les Trinitaires pendant six siècles. Inutile d'y chercher le moindre débris. Dans la grande pièce de terre qui est à droite de la cour de la ferme, on aperçoit cependant quelques morceaux de briques épars et des fondations frangées par le chemin de Redon. Le fermier se souvient par-

---

(1) Alain Ré Bras se serait logé dans des retranchements romains. On a fait la même remarque au château d'Erech en Questembert, où les vestiges romains sont nombreux.

faitement d'avoir déterré, il y a une dizaine d'années, de larges carreaux de terre cuite qui étaient superposés ; il en a conservé un spécimen, qui est bien de fabrication romaine.

Le bourg de Rieux dans lequel on pénètre ensuite est loin de justifier, par la régularité de ses constructions, le titre de ville qu'il prétend garder en dépit des caprices de la fortune ; mais il a le culte des souvenirs et conserve avec complaisance tout ce qui peut attester sa prospérité d'autrefois. Ses vastes halles en ruine rappellent le renom de ses foires et les façades de granit agrémenté de moulures des logis qui bordent la rue principale, font penser au temps où les sénéchaux, procureurs et notaires du seigneur habitaient près des vassaux du château. La masure à meurtrières, nommée le corps de garde, indique sans doute l'emplacement de la prison, et quand on a dépassé l'église, on aperçoit un vieux logis du XVIe siècle qui prouve que les prieurs n'étaient pas moins somptueusement logés que les officiers du seigneur (1).

Pour se représenter exactement la physionomie de l'ancienne ville, il faut retrancher le chemin creux qui a été ouvert devant la porte du château, il y a 30 ans environ, sous le nom de nouvelle route de Rieux à Redon. La voie romaine, qui fut pendant des siècles l'unique rue de Rieux, après avoir monté le coteau le long des murs du couvent, courait en droite ligne sur l'église en passant sur le terrain de la halle, et alignait son accottement sur la borne antique de granit qui est à l'extrémité ouest du bourg. Les déblais considérables exécutés pour la construction de la nouvelle route ont dû faire disparaître beaucoup de substructions antiques. Sur la gauche de la voie, à la ferme du Fresche, les tuiles à crochets ne manquent pas ; elles réapparaissent en abondance au milieu du bourg, dans les jardins du château Merlet, au presbytère et au prieuré. On en trouverait tout autant dans chacune des propriétés qui forment l'agglomération de Rieux,

---

(1) Le prieuré de Saint-Melaine dépendait de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis.

si les terrains étaient moins remués pour le jardinage, et si les reconstructions n'entraînaient pas forcément une pulvérisation plus rapide qu'ailleurs. Dès qu'on a quitté les dernières maisons, les gisements de briques et de tuiles à rebords se montrent plus visibles. Une citerne que j'ai vidée jusqu'à 12 pieds de profondeur dans le premier pré à droite, en était remplie. J'ai trouvé les mêmes débris de construction dans les premiers champs à gauche et à droite ; en me dirigeant vers le moulin de Saint-Léger, j'ai fait les mêmes remarques dans toutes les pièces de terre. Un peu plus loin, une haie, composée presque uniquement de pierres façonnées, attira mon attention. J'entrai dans le pré, et les tranchées qui furent ouvertes mirent au jour en plusieurs endroits des fragments de poterie grossière cachés sous une mince couche de terre, qu'on pouvait prendre pour des restes d'urnes funéraires, tant ils étaient placés régulièrement. Les morceaux de charbon ne manquaient pas autour des vases. Au moment où je passais, les fermiers les plus près du moulin étaient occupés à nettoyer leur terre avec des râteaux, et ce qu'ils en retiraient se composait uniquement de petits morceaux de briques. Quand on pense que depuis plus de 10 siècles le même travail d'épuration s'opère, est-il surprenant que les archéologues aient tant de peine à retrouver la trace du passage des anciennes civilisations. Le moulin à vent de Saint-Léger, bâti sur l'agger de la voie elle-même, m'a dit le meunier, est également environné de débris de l'époque gallo-romaine. Les pommiers plantés, il y a 30 ans, dans le grand champ qui est à droite, sont désignés sous le nom de *pommiers romains* en souvenir d'une découverte faite en cet endroit. L'abbé Marot, curé de Rochefort, correspondant de la société polymathique du Morbihan, y a recueilli des urnes remplies de cendres et des médailles [1]. Le propriétaire, témoin de la trouvaille, existe encore, il n'a pas souvenir des poteries, il se rappelle seulement qu'en défrichant son champ, sa charrue

---

[1] *Dictionnaire archéologique du Morbihan,* de Rosenzweig, 1863. Voir au mot *Rieux*.

défonça le dessus de quatre ou cinq excavations maçonnées en forme de four. J'ai fait ouvrir des tranchées dans l'espoir d'en découvrir de nouvelles, mais je n'ai pas réussi.

Le moulin de Saint-Léger marque la limite ouest des constructions de la station qui part du château de Rieux pour se développer sur une longueur de 1200 mètres. Les travaux faits pour adoucir la pente du chemin que nous avons suivi ont mis au jour en plus d'un endroit la coupe des matériaux qui composaient l'agger sablonneux de la voie romaine. J'aurais pu la suivre aisément dans la direction d'Allaire, par le village de la Lande, à travers les broussailles de la forêt de Rieux ; je préfère m'en rapporter à la description qu'en donne le chanoine Mahé et, avant lui, M. de Robien qui vivait au milieu du dernier siècle (1). « Ce chemin, dit-il, est un ouvrage des Romains. Il est situé dans des landes très élevées, sur une chaîne de hauteurs qui s'étend presque jusqu'à Vannes. Il est connu dans le pays sous le nom de la *Chaussée.* »

Ainsi, en réunissant les constatations recueillies à Fégréac à celles que nous fournit le sol de Rieux, nous arrivons à une ligne ininterrompue de substructions du même âge qui n'a pas moins de deux kilomètres de long et parfois jusqu'à 600 m. de largeur; elle commence à une chapelle, Saint-Joseph de la Touche, pour finir à une autre, celle de Saint-Léger. Ce sont bien aussi les limites que la tradition populaire assigne à l'antique ville dont nous cherchons les traces.

En examinant certains terrains situés derrière les maisons de Rieux, en face de l'enclos du presbytère, les vestiges de constructions antiques sont si apparents qu'on est surpris de lire dans les études de Bizeul, de Cayot-Délandre et jusque dans les dissertations du docteur de Closmadeuc, que Rieux ne possède aucune trace du séjour des Romains. M. Geffray, instituteur de la commune il y a 20 ans, aimait l'archéologie et notait volontiers

---

(1) *Antiquités du Morbihan*, p. 312, 313.

tout ce qui lui semblait se rattacher à l'Antiquité. Il est le premier qui ait remarqué le nom des *Arènes,* donné à une vaste pièce de terre située sur le bord de l'ancien chemin de Rieux à Redon, et quelques blocs de maçonnerie en petit appareil, renversés dans les broussailles d'une haie. Il s'est empressé de les faire voir à M. Desmars, auteur de *Redon et ses environs*, un autre archéologue très perspicace, qui les a signalés dans son livre (1); cependant ni l'un ni l'autre n'ont tenté d'approfondir la question que soulevait naturellement la présence de pans de murs si bien caractérisés.

La première chose qui me frappa en dépouillant le cadastre de la commune, ce fut la rencontre du nom des *Arènes*, bien qu'il s'applique parfois à des terrains absolument vierges. Les habitants de la côte de Saint-Nazaire, en effet, appellent arènes (*arenæ*) les belles plages sablonneuses qui forment le rivage de l'Océan. Le terrain des Arènes de Rieux est facile à étudier dans le vieux chemin creux de Redon qui le borde (2), le gros sable jaune qui le compose apparaît dans la tranchée et semble justifier son appellation; au surplus, rien n'indique à la surface parfaitement nivelée que ce pré mérite plus d'attention que les autres, si ce n'est la chute un peu brusque de son plan au nord. Après avoir examiné la nature du sol de Rieux qui est également partout sablonneuse, l'impression change, et on se demande pourquoi le nom d'*Arènes* a été donné au pré en question plutôt qu'à tout autre. M. Geffray, se dit-on, n'avait-il pas raison quand, évoquant le passé aux yeux ébahis des bonnes gens de Rieux, et s'inspirant des souvenirs de Rome, il leur racontait que ce pré avait été une arène sanglante où des gladiateurs luttaient contre des bêtes féroces. Les tranchées que j'ai fait ouvrir en divers endroits du pré accusent des déblais de l'époque romaine, la

---

(1) *Redon et ses environs,* par J. Desmars. Redon, 1869, 1 vol. in-18, p. 131 et 132.

(2) M. de Laigue qui a suivi ce chemin assure qu'il n'est autre que la voie romaine de Rieux à Redon. La fontaine Saint-Martin qu'on y rencontre à 200 pas de la ville, est entourée de tuiles romaines.

pioche amène des débris de tuiles qui peuvent être les témoins d'une toiture placée sur une construction en bois (1). La pièce a été labourée et n'a jamais donné la moindre apparence de maçonnerie. Les deux pans de murs qui restent dans la haie doivent donc plutôt se rapporter à un autre édifice que j'ai constaté dans le terrain voisin auquel les habitants de Rieux donnent le nom de *Château-Merlet* (2).

Le jardin qui porte ce nom pompeux ressemble à tous les autres, mais il est cultivé par des propriétaires intelligents, observateurs, amis de la renommée de leur pays et avides de connaître son histoire. Ils ont maintes fois senti des murs mystérieux résister sous le choc de leur pelle, ils les ont respectés et se sont bornés à en parler entre eux, comme des restes d'un vieux château renversé dans les temps préhistoriques. L'arrivée d'un chercheur d'antiquités ne les a point effrayés, non plus que la perspective de voir leur jardin bouleversé sens dessus dessous. Non seulement les propriétaires, avec une complaisance rare, ont bien voulu louer leur terrain pour quelques mois, mais encore ils ont guidé les ouvriers et leur ont marqué l'endroit où la pioche devait rencontrer plus sûrement les murs du château Merlet.

Par suite des couches d'engrais amenées chaque année, il y a une grande différence de niveau entre le sol des jardins et celui de la route romaine qui passe à 50 mètres ; cependant il nous a fallu peu de temps pour nous convaincre que la tradition n'était pas sans fondement. Il y avait bien là un édifice, et un édifice important dont la masse centrale se trouve presque à fleur de terre, et dont la maçonnerie conserve parfois 0,80 c. de hauteur. La première partie qui est sortie de terre est un petit rectangle

---

(1) M. le curé de Saint-Jean-la-Poterie se rappelle avoir vu dans sa jeunesse beaucoup de briques éparses dans les Arènes, il y a 40 ans environ.

(2) Au temps de César, les amphithéâtres de Rome étaient en bois, dit Montfaucon. On vient de trouver à Feurs (Loire) une inscription indiquant qu'un prêtre d'Auguste fit construire un théâtre en pierre pour en remplacer un autre qui était en bois. (*Académie des Inscriptions*, séance de janvier 1888.)

de 7m15 de longueur sur 6m60 de largeur, construit en matériaux de petit appareil qui forment des murs de 0,90 c. d'épaisseur arasés assez régulièrement, comme ceux qui sont destinés à supporter un plancher. L'intérieur une fois débarrassé de tous ses décombres de terres, de briques et de tuiles, a offert, à une profondeur de 0,80 c. environ, une aire bétonnée très solide de 0,20 c. d'épaisseur, semblable à celle que nous avons constatée dans les constructions de la butte Saint-Jacques et de la Rochelle. Le béton ne s'étend pas jusqu'aux murs de 0,90 c.; il forme une cuvette très visible dont tous les bords s'appuient sur un nouveau rectangle de maçonnerie de 0,47 c. d'épaisseur, qui paraît avoir dépassé autrefois de quelques centimètres le plan horizontal, comme pour retenir un liquide ou servir de point d'appui tout autour du carré, sauf en un point, côté Est, où des carreaux de terre cuite paraissent indiquer une solution de continuité large comme un pas de porte au milieu du mur. Entre les deux rectangles règne un espace libre de 0,38 c. rempli de terre et de sable qui a été couvert à la façon des aqueducs, ainsi que l'indiquent les arrachements de maçonnerie conservés aux angles et ailleurs. Ceux qui ont remblayé l'édifice pour utiliser son emplacement ont défoncé cette rigole dans l'espoir sans doute d'y trouver des trésors cachés ; ils avaient aussi commencé à sonder le milieu pour voir s'il ne recouvrait pas une cave.

Cette première découverte mit en belle humeur les propriétaires des jardins très divisés du Château-Merlet. Jaloux de l'honneur de posséder un fragment du monument qui se montrait au jour avec des formes si bien arrêtées, avec des matériaux régulièrement appareillés, chacun offrit ses services et voulut connaître la suite. De nouveaux murs sortirent bientôt de terre aux yeux ébahis de tous les assistants. Ceux-ci étaient plus enterrés que les premiers et contenaient dans leur maçonnerie une ligne de briques sur les premières assises. A leur épaisseur, 1m16, on jugea de suite qu'il s'agissait d'une construction importante dont la hauteur pouvait atteindre 8 à 10 mètres.

Les ouvriers creusèrent des tranchées en dehors et en dedans

des murailles pour ne pas laisser échapper une seule rencontre transversale. Au nord ils ne furent arrêtés que par un seul bloc de maçonnerie de 1m08, appliqué contre les premières assises comme un contre-fort destiné à demeurer invisible ; tandis qu'au sud ils découvrirent une construction plus légère que la première, faite en murs de 0,47 c. d'épaisseur, qui a toute l'apparence d'un appendice, mais dont la figure est difficile à déterminer, tant elle a été sapée.

En dedans, la muraille a pu être suivie sans interruption pendant une longueur de 16m50, et, quand tous les angles furent bien précisés, il arriva que le plan présentait un grand rectangle dont les lignes parallèles aux lignes du premier s'appuyaient sur un gros mur de 1m35 d'épaisseur. Les deux ailes qui s'allongent vers l'est, sur une longueur égale de 3m30, semblent indiquer que le vestibule de l'édifice était placé de ce côté. Il est difficile d'être affirmatif en présence d'un monument réduit à ses fondations ; cependant pour tous ceux qui ont vu des plans d'édifices anciens, il paraîtra évident que l'architecte ne l'avait pas conçu autrement. Les fouilles faites aux alentours n'annoncent pas qu'aucune dépendance ait été annexée aux lignes décrites ci-dessus (1).

Les spectateurs qui se disaient les mieux informés de la tradition nous annonçaient, au début des recherches, que nous devions trouver une statue d'or, et les ouvriers n'ont même pas déterré un chapiteau ni un fût de colonne. Il est pourtant certain que l'édifice a été construit avec luxe, car les morceaux de pierre blanche du Poitou (Crazanne ou Saint-Savinien) ne manquent pas dans les décombres. On a mis de côté un morceau de granit qui a toute l'apparence d'une marche d'escalier brisée et un bout de volute en pierre dure qui peut provenir d'un pilastre. Plusieurs fragments d'enduits ramassés entre les deux rectangles nous indiquent ce qu'était la décoration intérieure : sur une teinte rouge

---

(1) La Société polymathique du Morbihan a bien voulu voter 150 fr. et désigner deux délégués pour m'assister dans le déblaiement de la partie centrale.

Fouilles de Rieux (Morbihan)

Monument antique découvert au lieu dit le Château Merlet . .

Coupe sur AB.

Plan

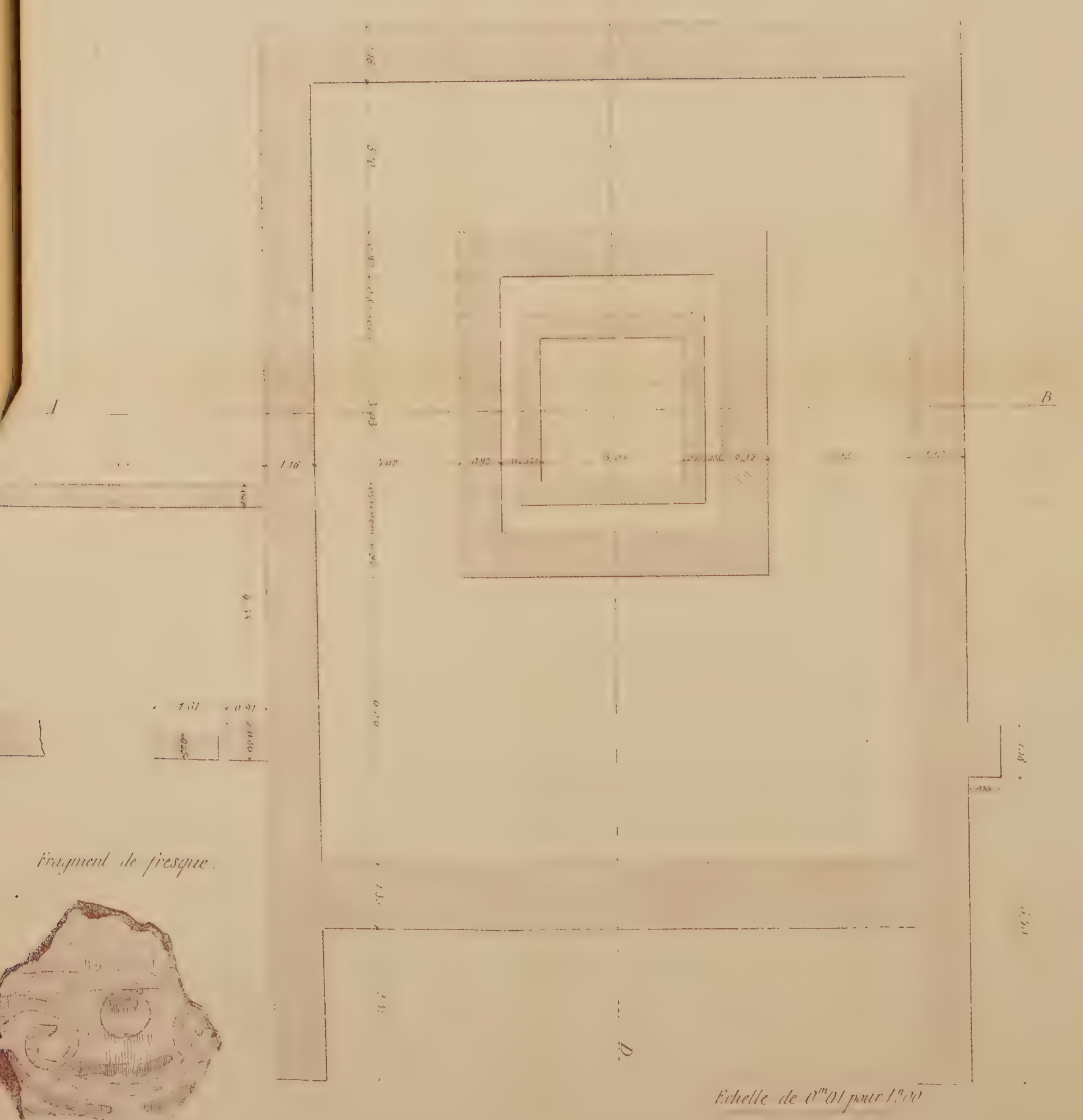

Fragment de fresque.

Echelle de 0m01 pour 1m00

unie on avait dessiné des bordures d'enroulements jaunes et verts avec points blancs. Il est certain aussi que des panneaux ont été enduits de bleu, de noir et de violet (1).

Dans l'appendice, une partie de muraille portait encore son enduit sur une assez grande surface, et on a pu apercevoir des bandes rouges sur un fond gris comme dans le temple de Mauves. Les morceaux de béton qui ont été relevés prouvent que le *pavimentum* était le même dans toutes les parties.

Quel nom donnerons-nous à cet édifice ? autrement, quelle destination lui assignerons-nous ? A la seule inspection de l'épaisseur des murs, à la vue des fondations solidement établies, on ne peut s'empêcher de penser à un monument public. Et, si on parcourt les diverses publications qui nous offrent des plans de constructions romaines, on est fortement tenté de croire à l'existence d'un temple. Qu'on compare le plan de l'édifice du Château-Merlet avec le plan du temple de la *Fortune Virile* publié dans le dictionnaire de Rich, on sera frappé de la ressemblance (2).

Au surplus, il y a dans le carré long du milieu des détails de construction qui semblent s'adapter singulièrement à certaines cérémonies religieuses en usage dans les derniers temps du Haut-Empire. Pourquoi cette aire concave en forme de cuvette ? cet aqueduc sans issue qui l'entoure et cette enceinte semblable à une fosse ? Pourquoi ne voit-on pas trace d'escalier ni pour monter, ni pour descendre ? N'est-ce pas parce que nous sommes en présence d'un monument spécial, approprié pour les besoins de rites exceptionnels ? Nous savons que les anciens aimaient les immolations de taureaux, ils les pratiquaient en l'honneur de Cybèle et aussi dans les occasions où la santé de

---

(1) Voir le plan du Temple dressé par M. Francis Leray, architecte à Redon, qui s'est mis à notre disposition avec un zèle et un désintéressement rares.

(2) M. Miln dans ses fouilles de Carnac a déterré un édifice en forme de *rectangle double* avec autel et statuettes de divinités. Voir sa publication et celle de Rich au mot *antæ* et au mot *Pseudoperipteros*.

l'Empereur intéressait les populations. La Gaule, dit Dezobry [1], adopta cet usage sous Marc-Aurèle et ses successeurs, et on vit des provinces désigner des délégués pour prendre part à des sacrifices qu'on nommait *Tauroboles*.

Le sacrifiant, dit-il, se plaçait dans une sorte de fosse pour recevoir le baptême de sang sur ses vêtements et sur toutes les parties de son corps, pendant que le victimaire, établi au-dessus de lui sur un plancher à claire-voie, immolait le taureau dont le sang devait lui procurer la régénération mystique qu'il attendait. On sait que Julien l'Apostat aimait à se livrer à ces excentricités religieuses par haine du christianisme, pour faire croire que le paganisme pouvait, lui aussi, procurer une sorte de renaissance.

Etant donnés les détails de l'exécution du Taurobole, on comprend que l'architecte de l'édifice ait supprimé les escaliers et les ait remplacés par une échelle pour le sacrifiant, et par des planches en plan incliné pour le bétail. L'espace de 7 m. carrés que présentait le théâtre de la cérémonie n'était pas trop étendu pour recevoir le victimaire, le taureau et les aides. Le sang, après avoir coulé à travers le plancher, allait se perdre dans l'aqueduc couvert. Il est important aussi de remarquer que l'aqueduc est rempli de terre, ce qui prouve qu'il n'était pas fait pour recevoir de l'eau, car, dans ce cas, il aurait eu un fond maçonné ou cimenté et un déversoir extérieur, ce qui manque absolument. Je m'en suis assuré en défonçant partout le terrain et en sondant les fondations. Telle me paraît être l'explication la plus plausible des dispositions du temple élevé au lieu dit le Château-Merlet, à l'intersection de deux voies romaines.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil d'ensemble sur les terrains que nous venons de parcourir, et si nous reportons sur une carte les points que nous avons examinés à Fégréac et à Rieux, nous ne serons pas tentés de diviser en deux parties

---

(1) *Dictionnaire de biographie et d'histoire.*

cette agglomération de ruines, bien qu'elle soit coupée par un fleuve ; nous serons frappés au contraire de la continuité des constructions placées régulièrement le long de la voie, pendant une distance de deux kilomètres. Deux stations si rapprochées ne s'expliqueraient pas. Il est plus naturel de penser que sur ce passage très fréquenté, sur cette route directe d'Angers (*Juliomagus*) à Vannes (*Dartoritum*), par Blain, un groupe unique de magasins et d'hôtelleries s'est établi, peu après la conquête de Jules César, dans le voisinage de la Vilaine, et s'est développé sur les deux rives avec le mouvement des armées et des voyageurs. Pas un monument ne fait du reste ici double emploi. Sur la rive gauche, où se trouve le plus bel observatoire pour surveiller le pays à 5 lieues à la ronde, on a placé le poste à signaux, et sur la rive opposée, la pointe de Rieux a été transformée en castrum ; d'un côté nous avons les bains à la Rochelle, et de l'autre nous avons le temple au milieu de Rieux. Réunissez ces divers éléments et vous aurez un tout complet.

Le moyen âge n'a point brisé cette unité. La contrée de Fégréac qui environne la Touche-Saint-Joseph portait le nom de frairie d'*Enrieux* ou *Henrieux*, elle formait une enclave féodale relevart des sires de Rieux, comme si les rois bretons, en constituantle grand fief des Rieux, avaient voulu respecter d'antiques relatiors de coutume et d'origine fondées à l'époque gallo-romaine.

Sans faire aucune recherche, les anciens géographes ont deviné de leur cabinet d'étude, en observant simplement la carte, qu'il y avait là une station importante. C'est là que d'Anville, guidé par une certaine ressemblance de nom et par les distances, a placé *Duretie*, cette fameuse station mentionnée une seule et unique fois sur l'itinéraire ancien qu'on nomme la *Table de Peutinger*, et qui a tant fait verser d'encre, faute d'exploration sur le terrain [1]. Ukert, Forbiger et Lapie, dit M. E. Desjardins, parta-

---

[1] *Notita Galliarum*, p. 277, 278.

gent le même avis, et M. Bizeul, le meilleur pionnier des voies romaines en Bretagne, ne pense pas autrement dans sa description de la voie de Blain à Port-Navalo (1). Puisque le hasard de nos recherches nous conduit à prendre part aux débats et à formuler une opinion dans la question, nous dirons sans hésiter que la station de *Duretie* ne nous paraît pas pouvoir être placée ailleurs qu'à Rieux. Que savons-nous par la table de Peutinger ? Qu'elle était située entre le *Portus Nannetum* (Nantes) et *Dartoritum* (Vannes), à 29 lieues gauloises de la première, 64 kilomètres et 1/2, et à 20 lieues, 44 kil. 1/2 de la seconde, enfin qu'elle n'était pas une ville fortifiée.

J'ai fait mesurer par les agents du service vicinal la longueur de route qui se développe entre Nantes et la Touche-Saint-Joseph, en Fégréac, et je suis arrivé au résultat suivant. De Nantes à Blain, centre de toutes les voies romaines des Nannètes, 36 kilomètres, et de Blain à la Touche 28 kil., total : 64 kil. qui est le chiffre de la Table. Il est vrai que si je mesure dans le Morbihan la distance qui sépare Rieux de Vannes, je ne trouve pas la même exactitude. Au lieu de 44 kil. et 1/2 ou 20 lieues, j'arrive au chiffre de 48 kilomètres, mais l'écart n'est pas assez considérable de ce côté pour qu'on puisse rien infirmer, d'autant que le copiste du XIIIe siècle qui nous a conservé le manuscrit de l'itinéraire a été embarrassé en plus d'un endroit par l'altération des caractères. Au surplus, ce n'est pas la première fois que la Table est prise en défaut et soulève des difficultés d'interprétation quand on veut l'appliquer à l'étude de la topographie des Gaules (2). Il n'y a qu'un fait indiscutable à retenir : c'est qu'il a existé une station nommée *Duretie* entre Vannes et Nantes. Or, comme une agglomération d'habitations ne disparaît jamais complètement, nous l'avons vu, nous devons rencontrer ses vestiges quelque part, sur la route la plus courte ou la plus longue.

---

(1) *Bult. mon.* de M. de Caumont, 1843, p. 30 et suiv.

(2) Les lecteurs ne sont même pas tombés d'accord sur la forne du nom. M. Maury a lu *Buretie* et M. E. Desjardins *Duretie*.

Ceux qui, comme Walckenaer [1], tiennent pour l'exactitude absolue de la table de Peutinger, placent Duretie à la Roche-Bernard, petite ville qui en effet se trouve à peu près au point de rencontre des deux distances indiquées. Cette dernière opinion a été adoptée par la Commission de la carte des Gaules [2]. M. le docteur de Closmadeuc, l'éminent archéologue de Vannes que tout le monde connaît, était d'autant plus disposé à l'adopter aussi qu'il est originaire de la Roche, et que son amour-propre eût été très flatté de rattacher la naissance de sa ville à un établissement gallo-romain. Il a cherché partout, mais en vain, des vestiges des premiers siècles, et il est arrivé à cette conclusion, parfaitement fondée, que la Roche-Bernard est une création du moyen âge, inventée par un seigneur désireux d'augmenter ses revenus. La vallée de la Vilaine est du reste si escarpée des deux côtés, que jamais les Romains n'auraient tenté de créer un bac de passage à la Roche, ils ont au contraire évité cette direction, comme on peut s'en convaincre en suivant la voie romaine de Blain à Port-Navalo, par Saint-Gildas-des-Bois. Ce chemin, sur lequel venait s'embrancher la voie de Nantes à Vannes par Pontchâteau, après avoir coupé la forêt de la Bretêche et la route actuelle de la Roche en diagonale, allait gagner la rive de la Vilaine en Ferel, au Palus de l'Isle, c'est-à-dire à 4 kil. en aval de la Roche. On n'est pas surpris que les Romains aient établi un passage, soit en bac, soit sur pont de bateaux, en cet endroit qui a des avantages naturels. On accède au fleuve, sur la rive gauche comme sur la rive droite, par une rampe en pente douce qui aboutit à une magnifique plage d'embarquement de 500 m. de largeur. Il en est de même en Arzal où la voie montait du manoir de Nouas aux landes supérieures avec les mêmes facilités. Des traces d'attérage sont apparentes à marée basse sur les deux rives. Une autre preuve du séjour des Romains est ici indéniable. Au-dessus de la plage de la rive gauche, il y a une éminence, nommée la butte du *Hor-*

---

(1) *Géographie des Gaules,* III, p. 58.
(2) *Revue Archéologique* de 1864.

riguy, de laquelle on a retiré des monnaies romaines que le docteur de Closmadeuc a eues entre les mains, et où les tuiles à rebords apparaissent çà et là (1).

Après avoir placé le passage de la voie un peu plus haut, au Gué de Lisle, autre création du moyen âge imaginée par les ducs de Bretagne pour surveiller la rivière, le docteur de Closmadeuc a reconnu qu'il s'était trompé et s'est définitivement prononcé pour le tracé incontestable du Palus de Lisle (2).

Préoccupé de trouver dans ces parages les traces de l'établissement de Duretie, il a fait une enquête en Ferel, en Marzan et en Arzal, il a interrogé les cultivateurs et il a recueilli des données si peu intéressantes qu'il en est venu à se demander si *Duretie* ne signifie pas tout simplement le passage de la rivière. J'ai recommencé les mêmes recherches pour mon compte sans aboutir à un meilleur résultat. Les amas de briques qui se rencontrent loin de la voie (1 kil.), au plateau de Belléan, au courtil Cornet comme au Palus de l'Isle, couvrent des surfaces insignifiantes, ils représentent tout au plus les ruines d'un poste, d'un magasin ou d'une villa. Ce n'est vraiment pas assez pour entrer en balance avec notre emplacement de Rieux.

La principale objection des partisans de l'opinion contraire est celle-ci : la Table indique que la station de *Duretie* est sur la voie de Nantes à Vannes ; or, la route la plus directe ne devait pas passer par Blain et Fégréac, mais par Pontchâteau et Ferel, étant donné ce principe, que les conquérants de la Gaule suivaient toujours la ligne droite dans leurs tracés. En effet, pour gagner le gué de Rieux, la voie de Nantes faisait forcément un coude, je l'avoue ; cependant cette dérogation aux habitudes des ingénieurs romains ne nous semble pas établir une présomption nécessaire contre l'emplacement que nous assignons à *Duretie*. Le cas, du reste, n'est pas sans précédent. M. Matty de la Tour, voulant faire

---

(1) *Bulletin de la Soc. polym. du Morbihan*, années 1866 et 1867.

(2) Le président de Robien avait déjà adopté ce tracé. Il a bien vu et sa description est la seule qu'il faille adopter. *(Ms. de la bibl. de Rennes)*.

concorder la voie d'Angers à Rennes telle qu'il l'a trouvée sur le terrain avec l'itinéraire de la Table, a été forcé aussi d'admettre une ligne brisée (1). Que savons-nous sur la confection du réseau de voies qui couvrait notre pays? absolument rien. Pourquoi Blain fut-il le point d'intersection de la plupart de nos anciennes voies et non pas Nantes? mystère. Nous devons cependant reconnaître qu'elles n'ont pas pu être toutes tracées et empierrées à la même époque; les unes peuvent être du premier siècle de notre ère, les autres du second ou du troisième.

S'il en est une qui a précédé toutes les autres, c'est bien celle d'Angers (*Juliomagus*) à *Brest* (*Gésocribate*) par Vannes, la grande artère qui devait mettre le centre de la Gaule en rapport direct avec l'Armorique, en évitant le *portus Nannetum*. Or, cet itinéraire ne comporte pas d'autre tracé que celui de Candé, Blain et Rieux ; c'est aussi la route qui s'imposait à des conquérants pressés de pénétrer partout et d'éluder les obstacles.

La Vilaine est une rivière peu accessible, sujette au flux et au reflux jusqu'à Redon ; elle coule tantôt au travers de vastes marais, tantôt entre des coteaux abrupts. Pour passer à Redon, il aurait fallu établir deux kilomètres de chaussée, et au Palus de l'Isle s'exposer aux dangers d'une passe profonde et large, tandis qu'à Rieux, point très éloigné de l'embouchure, la Vilaine et la vallée pouvaient se franchir au moyen d'une petite chaussée de 200 mètres et d'un gué (2). En face de la butte de Bro, les rives se rapprochent, deux promontoires s'avancent l'un au devant de l'autre, comme pour former un trait d'union entre la péninsule armoricaine et le reste de la Gaule. Voilà des motifs puissants pour croire que le passage de Rieux est le plus ancien, et que les autres tracés ont été exécutés postérieurement, lorsque la domination romaine fut solidement assise. Le *portus Nannetum*,

---

(1) *Voie romaine de la cap. des Andes à celle des Rhedones.* Rennes, 1871, 1 br. in-8o.

(2) Suivant l'opinion des pilotes de la Roche-Bernard, le passage de Rieux est le plus sûr de la rivière et le plus court.

en développant son mouvement commercial, éprouva le besoin de se mettre en communication avec les villes de l'intérieur et fut amené nécessairement à se rattacher à la grande voie consulaire qui coupait le pays des Namnètes de l'est à l'ouest. La table de Peutinger ne contredit nullement mon interprétation en plaçant Nantes à la rencontre de deux voies sur le chemin de *Juliomagus* (Angers) à *Dartoritum* (Vannes), pas plus qu'une carte partielle de voyage circulaire en chemin de fer n'infirme l'existence du réseau entier. On se tromperait étrangement si on regardait la table de Peutinger comme une carte routière de la Gaule, et si on la prenait pour guide dans l'étude de la basse Loire au commencement de notre ère. Ce document, très précieux à bien des points de vue, n'est cependant qu'un itinéraire de circonstance dressé pour un voyageur, un empereur sans doute, ayant un but déterminé, et non pas un indicateur de toutes les stations. Nos agglomérations gallo-romaines les plus connues, les plus indiscutables, n'y sont pas même mentionnées. On y chercherait en vain Mauves sur la route d'Angers à Nantes et on n'y trouvera pas davantage Blain, point de rencontre de toutes nos voies de communication sur la ligne des côtes d'Armorique. Si l'auteur de la Table indique le parcours de Nantes à Vannes par *Duretie* (Rieux) qui est le plus long, cela signifie pour nous deux choses : ou bien qu'il n'existait pas d'autre route entretenue ou que l'itinéraire recommandé par Fégréac était mieux pourvu d'étapes, mieux desservi par les postes ou plus sûr [1].

Après les raisons que nous venons de développer, il serait oiseux d'examiner et de réfuter le système de ceux qui, comme Kalancsich, placent Duretie à Guérande [2], ou à Redon, comme

---

[1] La borne milliaire découverte à Surzur par Cayot-Délandre sur le parcours de la voie qui passe par Ferel et Arzal, porte une dédicace au tyran *Victorin* mort en 268. Ne pourrait-on pas en induire que la construction de la voie est contemporaine ? (*Annuaire du Morbihan*, 1836, p. 39.)

[2] La route de Nantes à Guérande décrit une courbe qui nous éloigne beaucoup de la route de Vannes.

Reichard [1]. Ces deux opinions sont trop invraisemblables pour que nous les discutions, elles se trouvent réfutées par ce que nous disons à propos du parcours direct. Pour nous, il paraît évident qu'on ne peut placer la ville en question en dehors des rives de la Vilaine. D'Anville a déjà fait remarquer que le nom de *Duretie* ou *Durerie* semblait formé de deux mots : *Dour*, eau, et *Erius*, le fleuve *Er* nommé par Ptolémée au nord de l'embouchure de la Loire [2]. Il est certain que *Duretie* et *Durerie* se ressemblent beaucoup, et il ne nous déplaît pas de voir M. Longnon nous venir en aide en démontrant que le radical *Durum* ou *Duro*, qui entre dans la composition de tant de noms gaulois, dérive de l'irlandais Dur qui signifie *forteresse* [3]. Cette fois nous avons de quoi répondre encore aux exigences de la philologie en montrant le rocher de Rieux qui commande la rivière et au sommet duquel Alain le Grand s'établit au milieu des ruines d'un castrum romain. Desmars, attaché au système de *Duretie* à Rieux, a cru écarter la principale objection en jetant des doutes sur l'existence de la voie romaine de Nantes à la Vilaine par Pontchâteau, sous prétexte qu'il n'avait pu en retrouver la trace après Savenay. Avant de me servir de cet argument, j'ai voulu en juger la valeur, et je dois dire qu'il faut y renoncer malgré les avantages que nous pourrions en tirer. Il est impossible que la voie qui depuis Nantes suit les hauteurs nommées le *sillon de Bretagne*, finisse au milieu des landes où rien ne motive un arrêt de circulation, elle continue par Pontchâteau où les moines de Marmoûtier se sont établis au XIe siècle à cause de la facilité des communications, passait le Brivet sur le pont actuel qui est le seul passage possible du cours d'eau, disent les ingénieurs [4],

---

(1) Le gisement de briques à rebords qui se voit à Redon sur la hauteur de Galerne est sans valeur et Redon est encore plus loin des mesures de la Table.

(2) *Herii fluvii ostia*. Liber II, cap. VIII.

(3) *Revue archéol.*, XXX, p. 64.

(4) Quand on a démoli la vieille chaussée du moulin qui a précédé le

et se dirigeait à travers la forêt de la Madeleine par la *Vieilleville* vers le lieu de Bellevue, où elle rencontrait la voie romaine venant de Blain par Saint-Gildas (1).

Admettant un instant que ce parcours est celui de la Table et lui appliquant avec le compas des ingénieurs les 29 lieues gauloises, je suis tombé sur le territoire d'Herbignac, aux environs de la Ville Onno, et là consultant les anciens, j'ai appris que, suivant une tradition du pays, le chef-lieu d'Herbignac aurait été au village du Tertre (2). Vérification faite sur les titres, il n'en est rien. Une chapelle frairienne dédiée à Notre-Dame a existé là pendant des siècles, elle servait de but de voyage à une multitude de pèlerins qui venaient invoquer la Vierge, à une époque où le bourg se composait de 20 maisons; il n'en a pas fallu davantage pour donner naissance à une légende. Il y a des briques à rebords à Herbignac, mais elles sont au sud; ce sont les démolitions des fours à poteries et à tuiles que M. Blanchard, ancien percepteur à Herbignac, a constatées dans plusieurs villages (3).

Je me suis rendu aussi à la *Vieilleville*, commune de Missillac, qui est près du LXe kilomètre et à la Chauvelière, dont les terrains contiennent des démolitions sur une surface de 3 hectares environ, et je n'ai trouvé, avec les fermiers, que des ardoises, de nombreuses scories et de la crasse de forge qui annoncent tout simplement que le minerai de fer a été travaillé en cet endroit,

---

pont actuel, il y a 60 ans, on a trouvé une maçonnerie à ciment rouge très résistante.

(1) Voir la notice de M. Bizeul sur la voie de Blain à Port-Navalo *(Bull. mon.* de M. de Caumont, 1843, p. 207 et suivantes).

(2) On cite aussi le *pont Duret* (du Rey) autour duquel on ne rencontre aucun vestige. Il faut y voir le *pont du Roy* comme à *Ran-Rouet* le château du Roi.

(3) L'industrie des potiers d'Herbignac remonte certainement aux premiers siècles de notre ère, le fait est prouvé par l'existence des fours trouvés aux villages de la Baronnie et de Kerdavy et par la forme archaïque conservée par les fabricants. On a trouvé dans le voisinage des fours un Tibère en or (coll. de M. de Kersauson).

comme tout le long du ruisseau qui coupe la forêt de la Bretesche.

Dépassant ensuite le LXIVe kilomètre de la Table, et suivant la voie jusqu'à la Vilaine par Ferel, dans une partie où elle est parfaitement conservée, je n'ai plus rencontré de vestiges d'habitation si ce n'est au *Maguero*, dans le clos de la Forge, aussi rempli de mâchefer. Sur le bord du fleuve je suis retourné au Palus de l'Isle, au lieu dit le *Rohiguy* (1), où M. de Closmadeuc a vu des morceaux de tuiles, j'ai fait défoncer le terrain près de l'endroit où, d'après la tradition, des monnaies anciennes auraient été trouvées il y a 20 ans, et au total j'ai découvert deux chambres dont les murs étaient enduits d'une teinte rougeâtre avec filets, et ornés de plinthes en saillie peintes de la même couleur. A ma grande surprise, j'ai ramassé sur l'aire bétonnée, parmi des cendres et du charbon, un anneau de fer, une sorte de broche de cuisine, deux pelles en terre cuite faites comme les pelles à four, avec manche percé d'un trou, 15 hachettes et un couteau en pierre polie de diverses grandeurs dont le coupant était émoussé par l'usage (2). La présence de celtés parmi les tuiles romaines dans un logement confortable bâti pour des Gallos-Romains sur un versant qui regarde le midi, va déranger bien des théories et soulever bien des questions que j'éviterai de toucher. De cette découverte je ferai seulement ressortir ce fait que la construction, composée de deux chambres, est absolument isolée, et que le terrain aux alentours a été assez labouré et coupé de fossés assez profonds pour qu'on puisse affirmer qu'aucune agglomération d'habitants n'existait au Palus de l'Isle. Il faut noter encore un fait frappant : c'est que l'architecte du Rohiguy s'est montré inférieur à ceux qui ont construit les bâtiments de Rieux

(1) C'est l'orthographe d'un titre du siècle dernier conservé chez P. Guiho, propriétaire d'une partie du Horiguy au village de l'Isle, qui s'est prêté aux fouilles avec une complaisance rare, ainsi que Mme veuve Trémant.

(2) La construction forme une sorte de rectangle de 16 m. de long sur 7m60 de large. Elle est appuyée au coteau de telle sorte que les murs n'ont qu'une face au nord. Leur épaisseur est de 0,52 cent.

et de Fégréac ; ce n'est plus l'art du haut Empire, le petit appareil régulier, la solidité proverbiale des bétons romains, tout accuse des procédés tombés en décadence. De ce côté encore nos contradicteurs ne pourront trouver aucune preuve en faveur d'un tracé de route de premier ordre, ni des gisements de débris vraiment dignes d'attention ; au contraire, pour tout observateur persévérant il ressortira de la comparaison des deux itinéraires mis en parallèle, que l'un a une antériorité évidente sur l'autre. Nous nous croyons donc autorisé à clore cette étude en disant : si la ville de Rieux l'emporte sur le Palus de l'Isle par des avantages de toutes sortes, par l'importance de ses ruines comme par sa position stratégique, il faut bien avouer qu'elle a des titres sérieux pour se dire la fille de Duretie.

Léon Maitre,

Archiviste de la Loire-Inférieure.

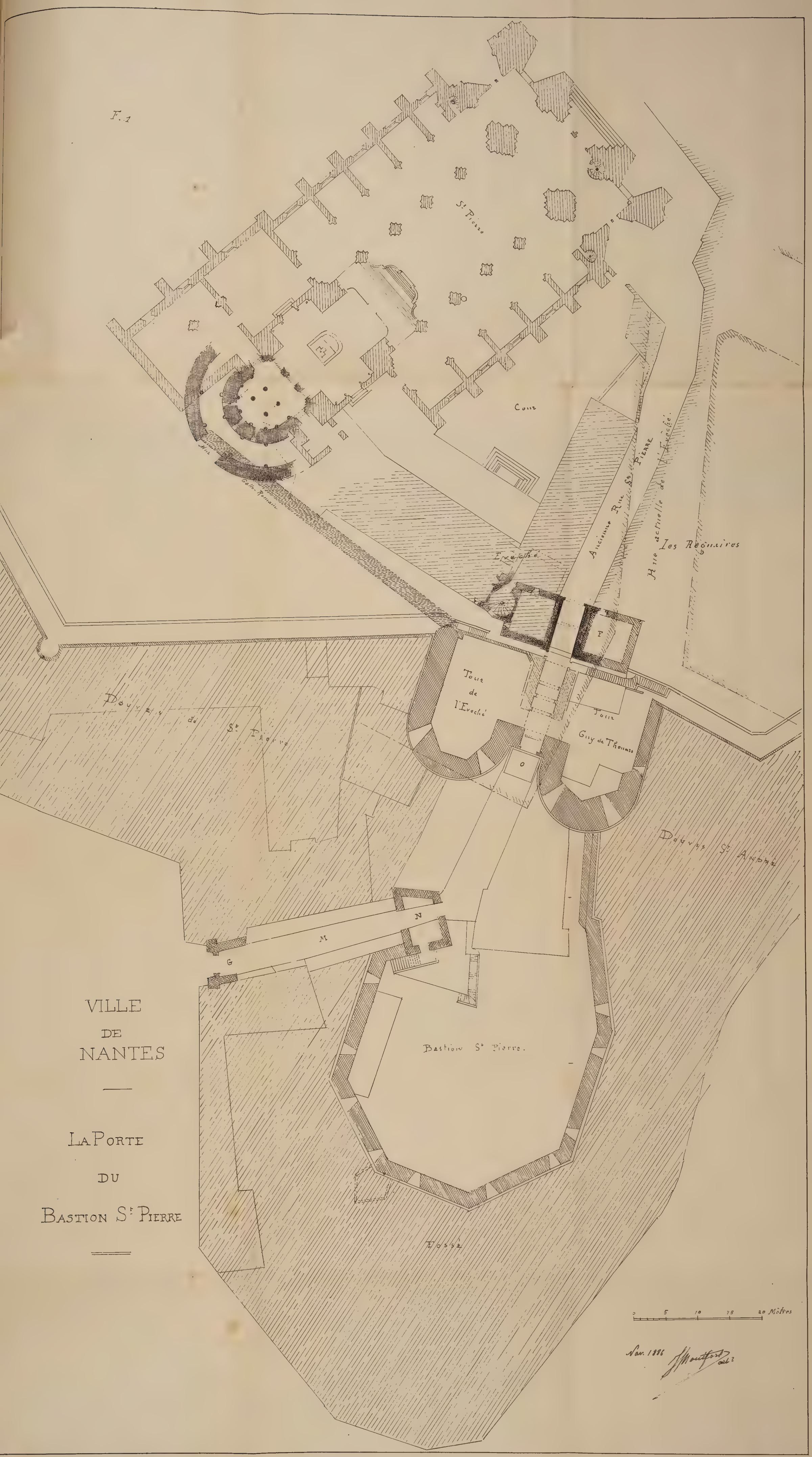

VILLE DE NANTES

LA PORTE DU BASTION St PIERRE

F. 2

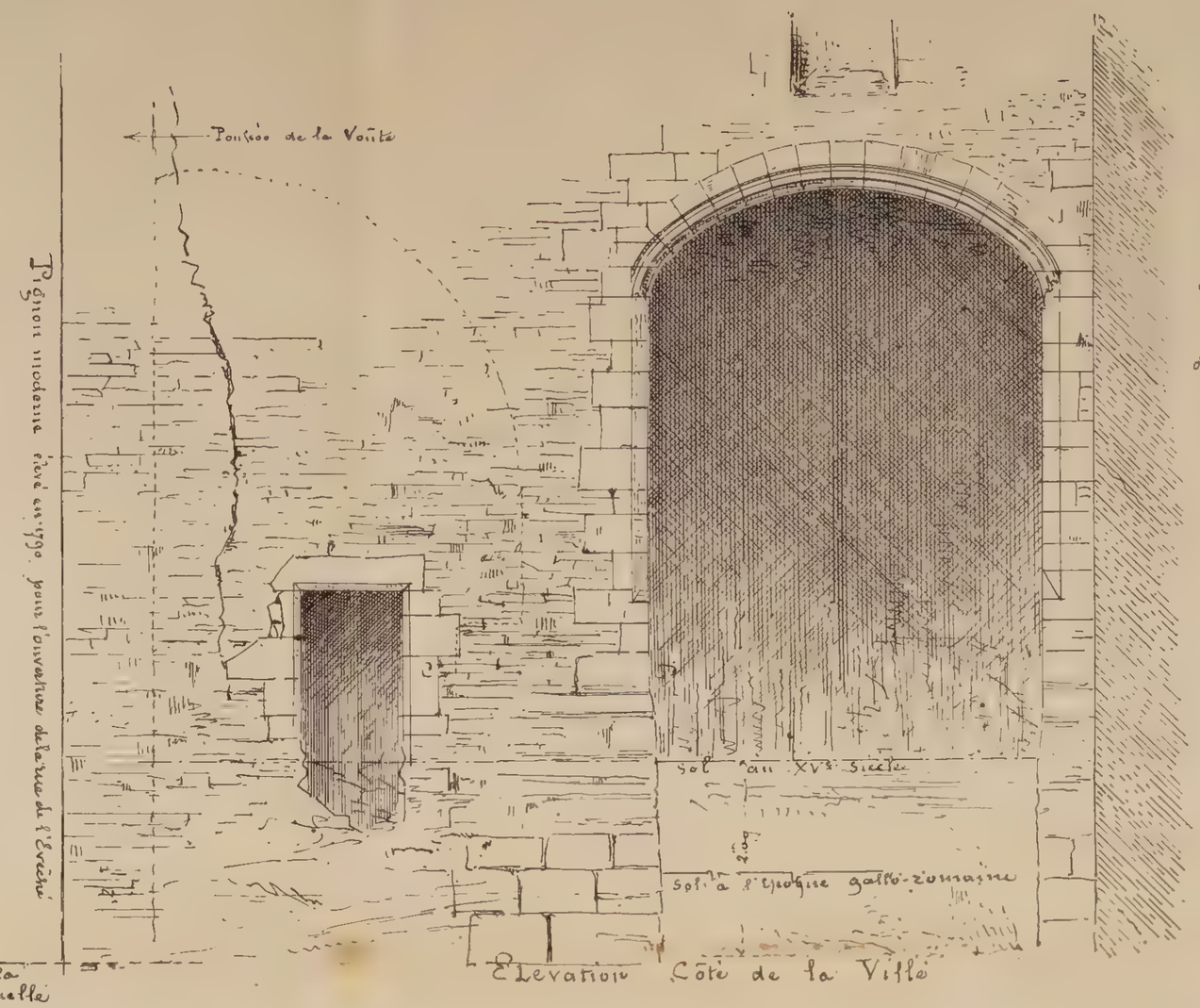

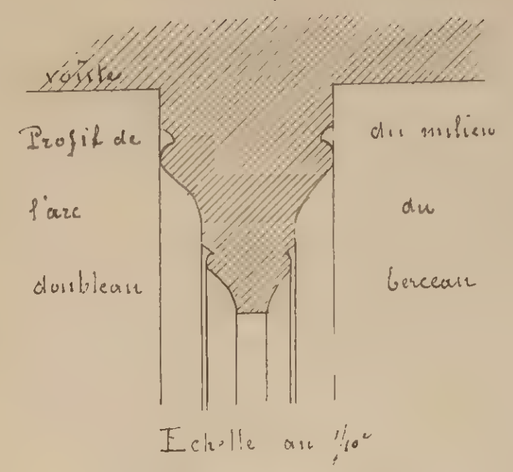

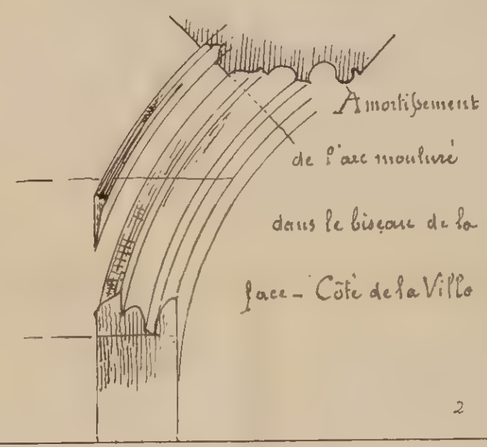

2

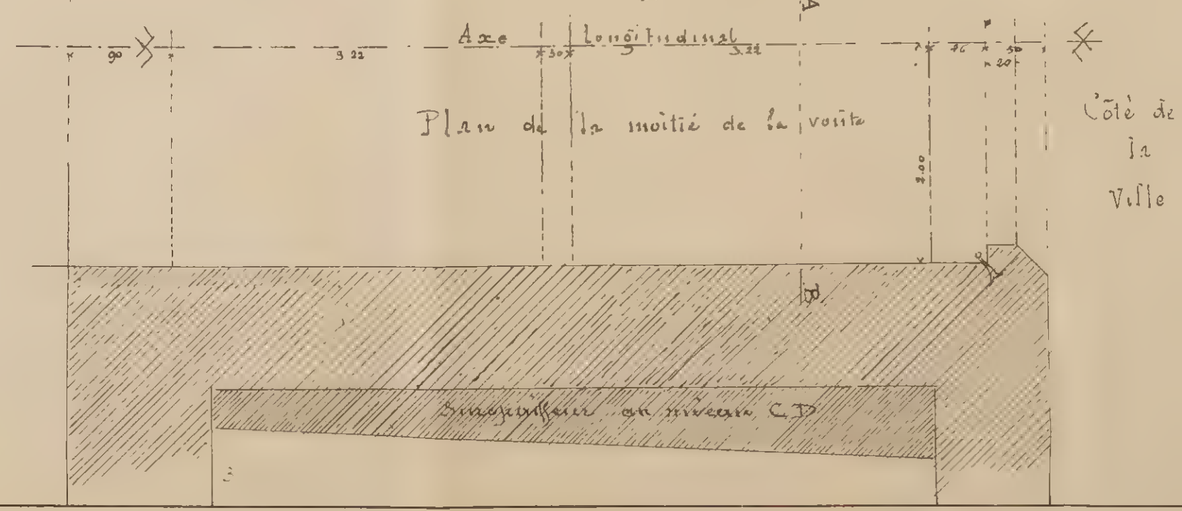

3

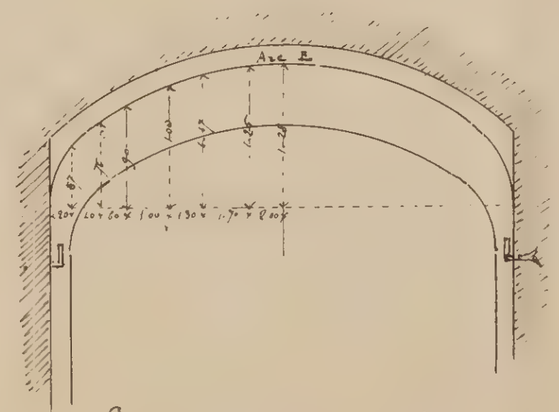

Coupe suivant AB et élève de l'arc E

Echelle 0m01c pour mètre

4

F.3

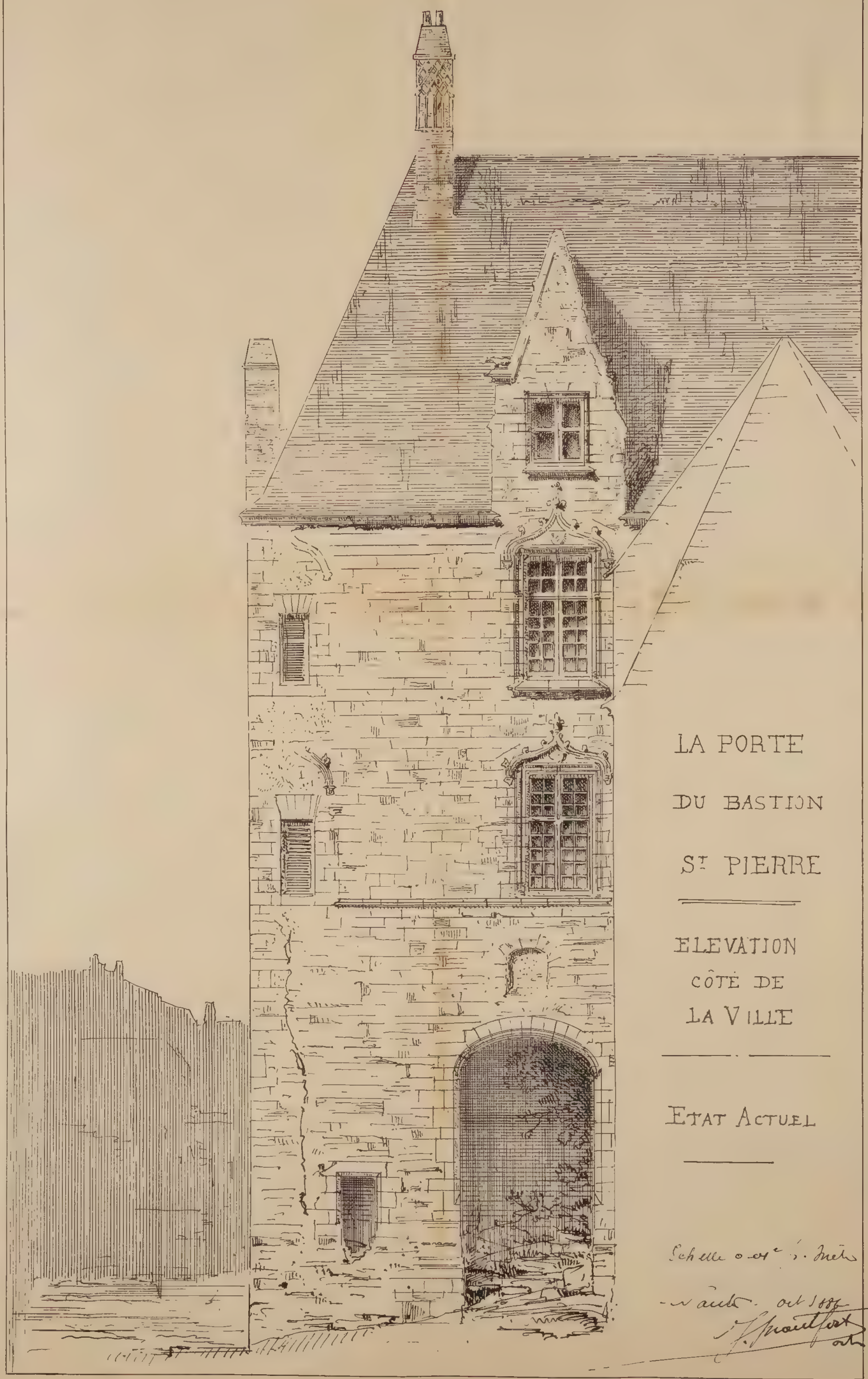

LA PORTE

DU BASTION

St PIERRE

ELEVATION

CÔTÉ DE

LA VILLE

ETAT ACTUEL

Echelle 0 01c 1. Mètre

Nancy. oct 1887

J. Gaudefroy

LA PORTE DU BASTION SAINT-PIERRE

Etude historique et archéologique sur le vieux Nantes.

MESSIEURS,

« Etudier le passé, c'est préparer l'avenir, » nous disait tout dernièrement un archéologue émérite qui consacre ses heures de loisirs à la recherche des choses d'autrefois.

Cette parole, Messieurs, est tout un enseignement et résume à elle seule notre but et notre raison d'être.

L'étude du passé ! ! c'est un champ bien vaste, les aptitudes les plus diverses peuvent s'y appliquer et chacun, dans sa sphère, peut contribuer par ses recherches à éclairer un point resté obscur ou conserver au souvenir de ceux qui viendront après nous la description, la forme, les détails des monuments et des objets que le temps ou toute autre cause peut faire disparaître d'un jour à l'autre.

Dans cet ordre d'idées, j'ai cru, Messieurs, qu'il serait intéressant à plus d'un titre de réunir quelques notes sur la Porte, dite du Bastion Saint-Pierre, la seule Porte de ville de l'ancienne enceinte du moyen âge que Nantes possède encore aujourd'hui.

J'ai recherché ce qu'est de nos jours cette vieille entrée de la cité, ce qu'elle était jadis, et par suite de quelles circonstances elle a été si réduite, si mutilée, que presque tous ceux qui aperçoivent le peu qui en reste, passent auprès sans se douter de son ancienne destination.

La démolition toute récente des petits logements qui étaient

venus se souder sur le vieil Évêché — entre celui-ci et la rue du même nom — a mis à découvert un passage voûté en anse de panier, couvrant un espace d'environ 9 m. de long sur 4 de large. En arrière, c'est-à-dire du côté de la ville, cette voûte se termine par un arc mouluré dans le style du XVe siècle, qui retombe sur deux pied-droits formant tableaux à large biseau, derrière lesquels sont encore visibles les gonds de fer sur lesquels étaient ferrés jadis les vantaux d'une porte. En avant, c'est-à-dire vers les dehors, existe l'arrachement d'un arc indiquant que d'autres constructions précédaient ce passage. L'on retrouve aussi de ce côté les restes d'une petite porte de service. La voûte en elle-même est bien appareillée en petits moellons calcaires de 46^c de long sur 12 de large, et un arc-doubleau à nervure puissante divise le berceau en 2 portions égales.

Entre ce passage et la rue de l'Evêché, existe une salle dont la voûte fut coupée à la fin du siècle dernier, et le mur moderne qui forme l'alignement sur la rue, cède sous la poussée de cette portion de voûte.

L'existence de cette salle voûtée, scindée dans des circonstances dont les archives de la Ville conservent le souvenir, me donna à penser que son pendant pourrait bien exister, de l'autre côté du passage, dans les bâtiments de l'Evêché.

Je dois, Messieurs, à la gracieuse autorisation de Monseigneur, d'avoir pu visiter la partie ancienne de l'Evêché voisine de cette Porte, et c'est pour moi un devoir de lui en exprimer ici toute ma gratitude, car les visites que j'ai faites dans cet ancien logis ont été fructueuses en notes et en croquis.

J'ai d'abord retrouvé la salle voûtée que je cherchais, et, pour compléter les plans que j'ai l'honneur de vous présenter, j'ai cru intéressant d'y joindre le relevé, à rez-de-chaussée, de cette demeure du xve siècle, à peu près intacte pour le gros œuvre dans toute la partie voisine de la Porte. Un étage, relativement moderne, a été ajouté à l'aile qui longe l'ancienne rue Saint-Pierre. Près de la salle voûtée de l'Evêché se trouve un escalier à vis, bien conservé et intéressant, il se dessine hardiment au-

dessus des combles par une toiture à pans très élancée que nous connaissons tous. Au delà de cette salle est une grande pièce peu éclairée, puis une large cuisine avec ses cheminées anciennes en granit mouluré.

La partie en retour vers la Cathédrale, restaurée au siècle dernier, étant sans intérêt direct au point de vue de mon étude, je l'ai seulement parcourue. Une plaque de marbre donne la date précise de cette reconstruction.

L'inscription gravée sur cette plaque est ainsi conçue : « ILL° et Rev^m D° Petrus Mauclerc de la Muzanchère Episcopus Nannetensis instauravit 1751. »

La façade du bâtiment qui s'élève au-dessus de la voûte est percée, du côté de la ville, de 2 croisées de la fin du XVe siècle surmontées d'une lucarne. L'axe de ces ouvertures n'est pas le même que celui du passage. On voit encore les traces très apparentes de deux autres croisées et de leurs couronnements en accolade tout près du mur moderne formant l'alignement sur la rue ; ces croisées ont été remplacées, lors de la démolition, par de petites baies sans aucun caractère. Au rez-de-chaussée, une ouverture assez étroite est percée, près la porte, dans le mur de la salle dont la voûte est coupée.

Le mur qui sépare cette salle du passage a, à sa base, une épaisseur de 49^c de plus que dans la partie haute.

Le sol de l'ancienne rue Saint-Pierre qui aboutissait à la porte était d'environ 2^m plus élevé que le niveau de la rue moderne.

Vers l'extérieur de la ville, la façade du bâtiment est percée d'ouvertures modernes, sauf une petite croisée ancienne, aujourd'hui murée, qui garde la trace des scellements d'une grille.

Deux lucarnes existent à l'étage des combles. Toute la partie inférieure est sans trace d'ouvertures anciennes ; je n'ai remarqué sur cette façade qu'un corbelet saillant en granit dans la forme de ceux usités autrefois pour supporter l'about d'une poutre.

Et en effet, Messieurs, de ce côté, c'est-à-dire vers l'extérieur, existait au moyen âge la véritable défense de la Porte de Ville ; et les gonds en fer des vantaux, décrits plus haut, étaient ceux

de la dernière barrière que l'on rencontrait en entrant en ville. Beaucoup d'autres obstacles devaient être franchis avant d'arriver à cette dernière clôture ; car, si l'on se reporte aux descriptions des portes de villes ou de châteaux du moyen âge, l'on voit avec quel soin jaloux, avec quelles minuties dans les détails, nos ancêtres savaient accumuler difficultés sur difficultés, pour se défendre pied à pied contre l'assaillant, et hérisser le parcours qu'il devait suivre de toute sorte d'obstacles quand, au lieu de tenter de faire brèche dans ses murailles, il voulait attaquer la place en forçant l'une de ses portes.

Plusieurs anciens plans de Nantes conservés aux Archives m'ont fourni les indications des défenses extérieures que j'ai annexées au relevé de la Porte actuelle. Ils ne sont pas tous d'une concordance absolue. Je crois même qu'à l'époque où ils ont été dressés, une partie de ces anciennes fortifications devait être en fort mauvais état. Un seul pont-levis y est indiqué d'une manière bien nette entre la tour de l'Evêché et la tour Guy de Thouars. Or, il est supposable que derrière ce pont-levis devait exister une herse, puis à la suite des vantaux défendus par un machicoulis placé en avant de ces vantaux. Peut-être un second pont-levis existait-il un peu avant le passage voûté. L'un de ces plans indique d'une façon très sommaire quelques-unes de ces défenses accessoires. Pour entrer en ville en venant du dehors, on devait franchir un premier poste (G. pl. 1), puis cheminer sur une passerelle M au-dessus des fossés jusqu'à une seconde poterne N. Changeant alors de direction, l'on parvenait à la Porte resserrée entre les deux tours de l'Evêché et Guy de Thouars. Ces entrées étaient protégées par la demi-lune indiquée sur le plan d'ensemble.

La vue perspective qui appartient aux Archives municipales est, je crois, le seul dessin représentant à cette époque l'entrée de la ville de ce côté.

En l'examinant avec soin, on retrouve les indications, peut-être un peu naïves, mais cependant assez exactes, des plans décrits plus haut.

Le manoir épiscopal, s'étendant jusqu'au chœur de Saint-Pierre, forme le fond du tableau, puis au-devant une partie de la tour Guy de Thouars.

Les deux bras du pont-levis placé entre cette tour et celle de l'Évêché, puis le bâtiment qui s'appuyait à cette dernière tour.

En avant et à gauche, le sommet de la 2e poterne avec sa cloche d'alarme.

La passerelle jetée sur les fossés et, plus à gauche, les maisons bordant ces fossés, puis le 1er poste d'où partaient ces masures supportées par des poteaux au-dessus du vide des fossés.

Enfin, et occupant le milieu du tableau, le mur du Bastion avec ses embrasures, qui est dessiné comme un mur sur plan circulaire, tandis que tous les plans que j'ai pu consulter montrent très nettement qu'il était formé d'une série de murs droits, une sorte de polygone irrégulier de cinq côtés.

A gauche l'oratoire, et dans le lointain, la croix de pierre près de laquelle passait la voie pavée que l'on suivait en sortant du faubourg de Richebourg pour entrer à Nantes.

Au milieu du siècle dernier, ces vieux murs de ville devenaient un obstacle à l'expansion de la cité ; on résolut de les faire disparaître et d'ouvrir une rue nouvelle à travers le terrain des Réguaires couvert de constructions anciennes.

Le registre des délibérations de la Ville et Communauté de Nantes porte qu'à la date du « 30 décembre 1763, vers 4 heures de l'après-midi, le Bureau fut extraordinairement assemblé à l'Hôtel de Ville, où présidait M. Joubert du Collet, maire, assisté de MM. Portier de Lantimo, Le Beau du Bignon, Guérin de Beaumont, Jamont, Millet, conseillers-magistrats-échevins, et Greslan, procureur du roi, syndic, afin de fixer le jour où le Bureau pourrait consommer l'accord projeté entre Sa Grandeur l'Evêque de Nantes et la Ville.

« Dans cette entrevue, pour faciliter l'ouverture d'une nouvelle rue qui correspondrait à celle de Saint-Clément, permettant l'entrée directe en ville à travers le terrain de la maison des Réguaires, domaine de l'Evêché, Monseigneur consentit à céder,

à titre d'échange ou de dédommagement, à la Communauté de Ville, la pleine propriété, la jouissance, avec la facilité d'en disposer par la suite comme elle avisera bon être, savoir :

« L'auberge des Réguaires, les maisons, cours, jardins et tous les terrains en dépendant, le tout affermé actuellement au nommé Jouin, aubergiste, pour la somme de 1,450 livres par an, aux conditions ci-après :

« 1° Qu'il sera payé audit seigneur Evêque de Nantes et à ses successeurs audit évêché, sur les deniers d'octroi et patrimoniaux de la Ville et Communauté de Nantes, par le receveur et miseur de ladite ville, en rente foncière perpétuelle et non franchissable, nette et quitte de toute retenue de deniers royaux et autres impositions quelconques, laquelle mondit Seigneur avait d'abord attentée à 1,350 livres et qu'il a réduite à 1,200 livres, par la médiation et les bons offices de Mgr le duc d'Aiguillon.

« 2° Mondit seigneur Evêque demande qu'on lui abandonne en pleine propriété et à ses successeurs audit évêché, la Tour et les parties de terrain qui se trouvent du côté du palais épiscopal, même la portion des Réguaires qui se trouvera du même côté, après l'ouverture de la rue... parce qu'aussi ledit seigneur Evêque consent, pour le bien public et la beauté de la rue, qu'une partie de la cour du palais épiscopal sera supprimée...

« 3° Ledit seigneur Evêque demande qu'il soit pourvu par la Ville au dédommagement du sieur Jouin, aubergiste des Réguaires, s'il était obligé de vider lesdits appartements par le fait de la Communauté.

« 4° Que l'auditoire des Réguaires, dans le lieu où il se trouve actuellement, sera conservé ; qu'en tout cas il en serait rebâti un autre à neuf aux frais de la Communauté sur un terrain à désigner. »

Ces conventions ne reçurent leur exécution qu'en 1790, et nous retrouvons encore sur le même registre, à la date du 23 avril, même année, que : « M. le procureur de la Commune a dit que depuis longtemps plusieurs citoyens demandent que la portion d'anciens murs de ville attenant au palais épiscopal soit démolie

pour désobstruer la rue qui conduit de la place d'Armes à celle de Saint-Pierre ; qu'outre la nécessité d'élargir et rendre viable cette rue qui répond à la route la plus fréquentée, ces lambeaux de fortification sont d'un ridicule qui se fait sentir à tous ceux qui arrivent de ce côté ; que dès l'instant où on a commencé à bâtir ce quartier, cette démolition jugée indispensable avait été résolue ; qu'il est étonnant qu'elle n'ait pas été effectuée et qu'il conclut à ce qu'il soit ordonné qu'il y sera incessamment travaillé...

« Qu'en conséquence, le plan convenu et arrêté sous les seings de l'Evêque et des officiers municipaux sera exécuté dans cette partie. La Commune se chargeant de clore à ses frais le pignon seulement du palais épiscopal qui se trouvera ouvert par cette démolition — passé de laquelle clôture, le seigneur Évêque restera chargé de l'entretien de ce pignon ainsi qu'il l'est par la déclaration du 30 décembre 1763 — de la reconstruction et clôture des ménageries et cour du même palais que pourra nécessiter l'exécution dudit plan, et parce qu'encore ledit seigneur Évêque sera tenu d'aligner à l'hôtel Daux le mur de son jardin donnant sur le cours Saint-Pierre, et d'évacuer le terrain qu'il occupe au delà de cet alignement quand il en sera requis.

« Signé : De Kervégan, Menard de Roche-Cave,
secrétaire-greffier. »

C'est donc à cette date, Messieurs, que remonte la construction de ce mur qui se détache des vieilles murailles du xve siècle.

Au cours de cette étude, un point très important m'a frappé : plusieurs parties des constructions encore debout ont un caractère d'ancienneté que je n'ose préciser à cause de l'examen rapide que j'ai pu en faire, mais une singulière coïncidence se produit.

Vous vous souvenez tous, Messieurs, de ce mur d'apparence gallo-romaine que nous avons découvert en 1884 dans nos fouilles de la Cathédrale et sur lequel est bâtie une partie du mur extérieur du déambulatoire. La direction biaise de ce mur, par rapport à l'axe qui était à ce moment notre base d'opération, nous paraissait singulière et inexpliquée. Or, cette direction aboutit exacte-

ment à l'angle sud de la tour de l'Evêché et au point de raccord de cette tour avec la courtine.

Il serait possible, j'ose même dire, il paraît très probable que les constructions élevées au xve siècle à l'entrée de notre ville, ont été, comme celles des siècles précédents, élevées sur les fondations d'une partie de l'enceinte gallo-romaine, au moins dans cette partie de la cité. Par ailleurs, les recherches et les travaux de notre savant collègue M. Laurant nous font voir l'enceinte gallo-romaine abandonnée au moyen âge et la ceinture de la ville reportée plus au large.

Et maintenant, Messieurs, pour terminer cette note, que j'aurais voulu abréger pour abuser moins longtemps de vos instants, que va devenir ce qui nous reste de la vieille Porte du Bastion Saint-Pierre? Sans sortir de nos attributions d'archéologues, il nous est permis de nous poser cette question.

Nous sommes tous conservateurs des vestiges du passé, sous quelque forme qu'ils nous parviennent. Notre Musée, déjà trop étroit pour contenir de volumineux objets qu'on a, faute d'espace, déposés dans un autre local, pourrait avoir, sous cette belle voûte, une sorte d'annexe. Une légère grille pourrait, comme aux Thermes de Cluny, entourer l'espace laissé libre par les récentes démolitions, et en cet emplacement, tout près de la vieille Cathédrale, ne pourrait-on pas déposer gargouilles, chapiteaux, corbelets, sculptures curieuses, etc., provenant de la démolition du vieux chœur roman de Saint-Pierre, qui encombrent, sans profit pour personne, les caves du nouveau chœur ? Aussi, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'émettre le vœu DE LA CONSERVATION DE CE QUI RESTE DE LA PORTE DE SAINT-PIERRE, EN L'AFFECTANT, S'IL EST POSSIBLE, AU DÉPÔT DES DÉBRIS PROVENANT DE NOTRE CATHÉDRALE.

J. MONTFORT,
Architecte diplômé par le Gouvernement.

Nantes, 19 novembre 1886.

FOUILLES DES 2 ET 3 SEPTEMBRE 1862

DANS LE CHAMP DE LA POISIÈRE

Commune de Saint-Hilaire, canton de Talmont (Vendée)

Il y a 28 à 30 ans, une femme trouva, dans un champ avoisinant les terres du Veillon, un trésor dont on n'a jamais connu la richesse.

Avec un peu d'argent comptant un inconnu, de passage dans le pays, acheta le tout à cette femme qui désirait voir le silence se faire sur sa découverte. La chose s'ébruita cependant, d'autres personnes allèrent faire de nouvelles recherches, elles n'aboutirent à rien.

Quelques petites pièces d'argent et de composition sans valeur entrèrent dans plusieurs collections ; mais où sont passés les bijoux et les objets précieux ?

Le Musée de Nantes possède un certain nombre de ces monnaies et un joli fragment du vase en bronze qui renfermait, dit-on, les objets les plus beaux et fut brisé par un coup de pioche donné maladroitement.

Peu de temps après cette découverte, M. Charles Chesneau ayant eu l'occasion de se rencontrer avec M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, celui-ci engagea beaucoup M. Chesneau à faire de nouvelles fouilles. Il n'y avait probablement pas un second trésor, mais les nombreux débris de tuiles à rebords trouvés aux environs et la valeur de la découverte donnaient à penser qu'il pouvait y avoir, dans un rayon assez rapproché, une habitation d'une certaine importance,

M. Chesneau consentit à faire faire ces fouilles sous la direction de M. l'abbé Baudry.

Après bien des rendez-vous, pris et toujours remis, on parvint enfin à se réunir le deux septembre 1862.

Muni de l'agrément du propriétaire et du fermier, qui donnaient toute permission, à la condition que l'on remît les choses en place, les fouilles commencèrent.

Elles durèrent les journées des 2 et 3 septembre. Le résultat, comme trouvaille, fut nul.

M. l'abbé Baudry partit le soir, on remit les terres en place et les fouilles en restèrent là.

Depuis, bien des années se sont écoulées. A-t-on fait de nouvelles recherches ? Je ne sais, mais dans le cas où les choses seraient restées en l'état et qu'un curieux voulût poursuivre le travail de M. l'abbé Baudry, le plan et le détail de ce qui a été fait pourraient lui servir. C'est pourquoi je me permets, Monsieur le Président, de vous les envoyer, accompagnés de ces quelques notes.

Le travail commença au hasard, mais l'on ne tarda pas à rencontrer un mur. Il devint alors facile de suivre et de déblayer tout ce qui est indiqué au plan, fig. n° 1.

A quelle profondeur avons-nous trouvé ces substructions ; de combien les a-ton déblayées, je n'en ai pas pris note sur le plan. Après 25 ans, il ne m'est pas possible de m'en souvenir, mais, autant que je puis croire, elles ne se trouvent pas de beaucoup au-dessous de la terre remuée par le soc de la charrue.

Rien de particulier rencontré le long de ces murs, qui ne sont que les fondements de ceux qui existaient autrefois. Dans une certaine partie, indiquée mais non fouillée, au nord, se trouve un dallage de niveau avec les murs. Ce dallage n'était sans doute pas intéressant, M. l'abbé Baudry n'y ayant pas apporté grande attention.

Plus au nord, nous avons trouvé une chambre très bien conservée, fig. n° 2. A quoi pouvait-elle servir ? Sa disposition n'était pas faite pour nous renseigner. La fig. n° 3, coupe de celle

n° 2, en donne l'idée. Autour, dans le bas, un bourrelet de 0,06 c. fait en ciment. Au milieu une espèce de cuve ronde, creusée en forme elliptique, de 0,24 c. de profondeur au plus creux, fig^res n° 4 et 5, sur 0,80 c. de diamètre. Au centre de cette cuve une pierre, mise à volonté, de 0,33 c. de diamètre, ayant à 0,04 c. du bord une rainure circulaire, comme elle est indiquée sur la fig. n° 5, coupe de la fig. n° 4.

Cette chambre a été complètement déblayée. L'enduit des murs, à l'intérieur, est d'environ 0,05 c. d'épaisseur, composé de trois couches de ciment superposées.

Ces dimensions prises, la chambre a été regarnie de terre. La pierre ronde de 0,33 c. de diamètre enlevée et portée, comme souvenir, au Veillon.

Mon frère a vendu le Veillon à M. Labbé, celui-ci à M. Linyer; qu'est devenue la pierre? N'en connaissant pas la provenance, on ne l'aura probablement pas conservée.

D'après le dire des ouvriers qui travaillaient aux fouilles et des gens du pays qui nous regardaient, le trésor se trouvait dans une chambre construite à peu près de la même façon.

Sa position, indiquée sur le plan, fig. n° 1, nous a été donnée par eux. Elle a été, nous ont-ils dit, détruite par les chercheurs de trésor.

En dégarnissant les fondements nous avons trouvé dans les terres des fragments de vases et de poteries. Les uns en terre rouge fine, les autres en terre noire, grise, grosse terre, terre vernissée. Plusieurs dans leur composition renferment beaucoup de mica. J'en ai mis de côté quelques échantillons, ainsi qu'un morceau du mortier employé dans les substructions. Vous les recevrez avec ces notes.

Un seul bronze et encore tellement fruste qu'il n'a pas été possible d'y voir la moindre chose.

Les murs, au sud sud ouest, se continuaient vers la mer ; quant à ceux du nord nord-est, ils se dirigeaient vers le champ touchant celui de la Poisière.

Au milieu de ce champ voisin, se trouvait alors un amas de

pierres et de broussailles, ce que l'on nomme *chiron* dans le pays; n'y trouverait-on pas des débris offrant quelque intérêt?

L'emplacement de cette villa romaine n'est pas éloigné d'une très ancienne chapelle, Notre-Dame de Bourgenet, dont la Vierge est célèbre dans le pays et sur laquelle il y a même une ou plusieurs légendes. Cette chapelle n'a-t-elle pas été construite pour remplacer un ancien temple païen ?

Il existe aussi dans ces parages des constructions sur la destination desquelles les archéologues ne sont pas d'accord. Certains soutiennent, peut-être avec raison, que ce sont d'anciennes tours à signaux. Sur la route de Talmont au Veillon, il s'en trouve une. A quelle époque remontent ces tours ?

Le pays était fréquenté par les Romains, les Romains riches, si l'on en juge par le trésor trouvé dans le champ de la Poisière. Il est alors probable, certain même, que cette villa n'était pas la seule dans la contrée. Par conséquent, en cherchant bien, l'on doit trouver d'autres traces d'habitations.

Tout le temps que mon frère est resté propriétaire du Veillon, j'ai conservé l'espoir de poursuivre les recherches commencées, mais cette propriété ayant changé de main, je n'y ai plus songé et le plan des fouilles a été mis au rang des vieux papiers inutiles.

En lisant les récits des découvertes faites de tous les côtés, je me suis demandé s'il ne serait pas bon de signaler aux chercheurs les premiers travaux faits dans le champ de la Poisière.

Le propriétaire actuel du Veillon, M. Linyer, membre de notre Société, pourrait s'informer, voir par lui-même si de nouvelles fouilles sont possibles, utiles, surtout au point de vue archéologique.

Dans le cas où il n'y aurait rien à faire, je vous prierais, Monsieur le Président, de vouloir bien remettre mon plan au rang des vieux papiers, d'où je n'aurais peut-être pas dû le sortir.

ALFRED CHESNEAU.

Angers, novembre 1887.

LOI

POUR LA CONSERVATION DES

MONUMENTS ET OBJETS D'ART

AYANT UN INTÉRÊT HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE Ier

Chapitre Ier. — Immeubles et monuments historiques ou mégalithiques.

Art. 1er. — Les immeubles par nature ou par destination dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national, seront classés en totalité ou en partie par les soins du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Art. 2. — L'immeuble appartenant à l'État sera classé par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en cas d'accord avec le ministre dans les attributions duquel l'immeuble se trouve placé. Dans le cas contraire, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

L'immeuble appartenant à un département, à une commune, à une fabrique ou à tout autre établissement public, sera classé par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, s'il y a consentement de l'établissement propriétaire et avis conforme du ministre sous l'autorité duquel l'établissement est placé. En cas

de désaccord, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

Art. 3. — L'immeuble appartenant à un particulier sera classé par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, mais ne pourra l'être qu'avec le consentement du propriétaire. L'arrêté déterminera les conditions du classement.

S'il y a contestation sur l'interprétation et sur l'exécution de cet acte, il sera statué par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sauf recours au conseil d'État statuant au contentieux.

Art. 4. — L'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts n'y a donné son consentement.

L'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble classé ne pourra être poursuivie qu'après que le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts aura été appelé à présenter ses observations.

Les servitudes d'alignement et autres qui pourraient causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Les effets du classement suivront l'immeuble classé, en quelques mains qu'il passe.

Art. 5. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pourra, en se conformant aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, poursuivre l'expropriation des monuments classés ou qui seraient de sa part l'objet d'une proposition de classement refusée par le particulier propriétaire.

Il pourra, dans les mêmes conditions, poursuivre l'expropriation des monuments mégalithiques ainsi que celle des terrains sur lesquels ces monuments sont placés.

Art. 6. — Le déclassement, total ou partiel, pourra être demandé par le ministre dans les attributions duquel se trouve l'immeuble classé, par le département, la commune, la fabrique, l'établissement public et le particulier propriétaire de l'immeuble.

Le déclassemeni aura lieu dans les mêmes formes et sous les mêmes distinctions que le classement.

Toutefois, en cas d'aliénation consentie à un particulier de l'immeuble classé appartenant à un département, à une commune, à une fabrique, ou à tout autre établissement public, le déclassement ne pourra avoir lieu que conformément au paragraphe 2 de l'article 2.

Art. 7. — Les dispositions de la présente loi sont applicables aux monuments historiques régulièrement classés avant sa promulgation.

Toutefois, lorsque l'État n'aura fait aucune dépense pour un monument appartenant à un particulier, ce monument sera déclassé de droit dans le délai de six mois après la réclamation que le propriétaire pourra adresser au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pendant l'année qui suivra la promulgation de la présente loi.

Chapitre II. — Objets mobiliers.

Art. 8. — Il sera fait, par les soins du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, un classement des objets mobiliers appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux fabriques et autres établissements publics, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national.

Art. 9. — Le classement deviendra définitif si le département, les communes, les fabriques et autres établissements publics n'ont pas réclamé, dans le délai de six mois, à dater de la notification qui leur en sera faite. En cas de réclama-

tion, il sera statué par décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

Le déclassement, s'il y a lieu, sera prononcé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. En cas de contestation, il sera statué comme il vient d'être dit ci-dessus.

Un exemplaire de la liste des objets classés sera déposé au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts et à la préfecture de chaque département, où le public pourra en prendre connaissance sans déplacement.

Art. 10. — Les objets classés et appartenant à l'État seront inaliénables et imprescriptibles.

Art. 11. — Les objets classés appartenant aux départements, aux communes, aux fabriques ou autres établissements publics, ne pourront être restaurés, réparés, ni aliénés par vente, don ou échange, qu'avec l'autorisation du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Art. 12. — Les travaux, de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des articles qui précèdent, donneront lieu, au profit de l'État, à une action en dommages-intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter.

Les infractions seront constatées et les actions intentées et suivies devant les tribunaux civils ou correctionnels, à la diligence du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ou des parties intéressées.

Art. 13. — L'aliénation faite en violation de l'article 11 sera nulle, et la nullité en sera poursuivie par le propriétaire vendeur ou par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés contre les parties contractantes et contre l'officier public qui aura prêté son concours à l'acte d'aliénation.

Les objets classés qui auraient été aliénés irrégulièrement, perdus ou volés, pourront être revendiqués pendant trois ans, conformément aux dispositions des articles 2279

et 2280 du Code civil. La revendication pourra être exercée par les propriétaires et, à leur défaut, par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Chapitre III. — Fouilles.

Art. 14. — Lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on aura découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant à l'État, à un département, à une commune, à une fabrique ou autre établissement public, le maire de la commune devra assurer la conservation provisoire des objets découverts, et aviser immédiatement le préfet du département des mesures qui auront été prises.

Le préfet en référera, dans le plus bref délai, au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui statuera sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a eu lieu sur le terrain d'un particulier, le maire en avisera le préfet. Sur le rapport du préfet et après avis de la commission des monuments historiques, le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pourra poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841.

Art. 15. — Les décisions prises par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en exécution de la présente loi, seront rendues après avis de la commission des monuments historiques.

Chapitre IV. — Dispositions spéciales à l'Algérie et aux pays de protectorat.

Art. 16. — La présente loi est applicable à l'Algérie.

Dans cette partie de la France, la propriété des objets d'art ou d'archéologie, édifices, mosaïques, bas-reliefs, sta-

tues, médailles, vases, colonnes, inscriptions, qui pourraient exister, sur et dans le sol des immeubles appartenant à l'État ou concédés par lui à des établissements publics ou à des particuliers, sur et dans les terrains militaires, est réservée à l'État.

Art. 17. — Les mêmes mesures seront étendues à tous les pays placés sous le protectorat de la France et dans lesquels il n'existe pas déjà une législation spéciale.

Disposition transitoire.

Art. 18. — Un règlement d'administration publique déterminera les détails d'application de la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 30 mars 1887.

Jules Grévy.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Berthelot.

ANNEXE

A LA LOI SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS ET OBJETS D'ART AYANT UN INTÉRÊT HISTORIQUE ET ARTISTIQUE.

MONUMENTS HISTORIQUES

I. — FRANCE

I. — *Monuments mégalithiques.*

Aisne. — *Bois-lès-Pargny :* Menhir, le Verziau-de-Gargantua. — *Bouteille (La) :* Menhir, la Haute-Borne. —

Cierges : Dolmen de Caranda. — *Haramont :* — Menhir, la Pierre-Clouise.

Alpes-Maritimes. — *Saint-Césaire :* Dolmens.

Ardèche. — *Banne :* Dolmen de La Lauze. — *Beaulieu :* Dolmen du Bois-des-Rochers.— *Saint-Alban-sous-Sampzon:* Dolmen.

Ariège. — *Bordes-sur-Lez :* Dolmen d'Ayer. — *Camarade :* Dolmen de Commenge. — *Gabre :* Dolmen de Coudère. — *Mas-d'Azil (Le) :* Dolmen de Cap-del-Pouech; dolmen de Seignas ; dolmen de Bidot. — *Mérens :* Dolmen. — *Sabarat :* Dolmen de Peyre.

Aube. — *Avant-lès-Marcilly :* Menhir, la Pierre-au-Coq. — *Bercenay-le-Hayer :* Dolmen, la Pierre-Couverte. — *Saulsotte (La) :* Menhir de Resson, la Pierre-Aiguë.

Aude. — *Villeneuve-les-Chanoines :* Dolmen.

Aveyron. — *Buseins :* Dolmen. — *Cavalerie (La) :* Dolmen. — *Martiel :* Dolmen. — *Montjaux :* Dolmen. — *Saint-Affrique :* Dolmen de Tiergues. — *Salles-la-Source :* Dolmen et tumulus du Genévrier. — *Villefranche-de-Panat :* Dolmen.

Bouches-du-Rhône. — *Fontvielle :* Allées couvertes de Cordes.

Calvados. — *Colombiers-sur-Seulles :* Menhir.— *Condé-sur-Ifs :* Menhir, Pierre-Cornue. — *Jurques :* Dolmen.

Cantal. — *Carlat :* Menhir, Peyre Ficade. — *Saint-Christophe :* Grand dolmen de la Lande Murat. — *Ternes (Les) :* Grand dolmen, la Table du Loup.

Charente. — *Chevrerie (La) :* Polissoir du Cros-Chail. — *Confolens :* Chapelle-Dolmen. — *Fontenille :* Dolmens, la grosse et la petite Perotte. — *Luxé :* Dolmen, la Motte de la Garde. — *Vervant :* Dolmen de la Boixe.

Charente-Inférieure. — *Ardillières :* Dolmen, la Pierre levée; dolmen, la Pierre fouquerée. — *Bédenac :* Trois menhirs de Chierzac et de Bédenac. — *Montguyon :* Allée

couverte. — *Saint-Laurent-de-la-Prée :* Deux dolmens, les Pierres couvertes de Charras.

CHER. — *Allouis :* Menhir, la Pierre des Las ; Menhir, la Pierre longue ou la Pierre de la Bergère. — *Graçay :* Demi-dolmen, la Pierre levée ou la Grosse-Pierre. — *Saint-Georges-sur-Moulon :* Menhir, la Pierre à la femme. — *Saint-Maur-Chaveroche :* Dolmen, la Pierre des Fades. — *Villeneuve-sur-Cher :* Dolmen, la Table ou la Pierre de la Roche.

CORRÈZE. — *Argentat :* Menhir, le Grave de Roland. — *Aubazine :* Cromlech du Puy de Pauliac. — *Espartignac :* Dolmen, la Maison du loup. — *Feyt :* Cromlech.

CORSE. — *Belvedère-Campo-Moro :* Menhir de Capo di Luogo. — *Grossa :* Menhir de Vaccil-Vecchio. — *Santo-Pietro-di-Tenda :* Dolmen du Monte-Rivinco. — *Sartène :* Dolmen de Fontanaccia ; Deux Menhirs du Rizzanese.

CÔTE-D'OR. — *Chassagne :* Dolmen. — *Coulmier-le-Sec :* Menhir. — *Roche-en-Brénil (La) :* Menhirs.

CÔTES-DU-NORD. — *Bégard :* Menhir de Kerguézennec. — *Bourbriac :* Tumulus et dolmen de Danouédou. — *Pédernec :* Menhir au hameau du Menhir. — *Pleumeur-Bodou :* Menhir de Saint-Duzec. — *Plésidy :* Menhir de Caelouan. — *Pleslin :* Alignement du Champ-des-Roches. — *Ploufragan :* Dolmen de la Couette. — *Quintin :* Menhirs. — *Vieux-Marché :* Dolmen de la Chapelle des Sept-Saints.

CREUSE. — *Blessac :* Dolmen. — *Champagnac :* Menhir, la Pierre-Femme. — *Dun-le-Palleteau :* Dolmen, la Pierre-Eubeste. — *Serre-Bussière-Vieille (La) :* Dolmen. — *Souterraine (La) :* Menhir de la Gevafie.

DORDOGNE. — *Beaumont :* Dolmen. — *Brantôme :* Dolmen. — *Saint-Aquilin :* Dolmen. — *Sarlat :* Dolmen.

EURE. — *Rugles :* Dolmen. — *Ventes (Les) :* Dolmen.

EURE-ET-LOIR. — *Berchères-sur-Vesgre :* Menhir de la Ville-l'Évêque. — *Corancez :* Polissoir, la Pinte de Saint-

Martin. — *Saint-Avit :* Dolmen de Quincampoix. — *Trizay-lès-Bonneval :* Dolmen, la Pierre de Beaumont. — *Ymeray :* Menhir de Chantecocq.

FINISTÈRE. — *Camaret :* Alignements. — *Conquêt (Le) :* Cromlech de Kermorvan. — *Crozon :* Alignement ; Dolmen de Ty-ar-Chur. — *Goulven :* Dolmen de Tréguelc'hier. — *Landunvez :* Dolmen et menhir d'Argenton. — *Penmarc'h :* Menhir. — *Plouarzel :* Menhir de Kerveatou. — *Plounéour-Trez :* Deux menhirs de Pontusval. — *Plourin-Ploudalmezeau :* Menhirs de Kercadiou. — *Plozévet :* Menhir des Droits de l'Homme.

GARD. — *Aiguèze :* Dolmens. — *Barjac :* Dolmens. — *Campestre :* Dolmens.

GARONNE (HAUTE-). — *Bagnères-de-Luchon :* Alignements ; Cromlechs.

GIRONDE. — *Bellefond :* Dolmens. — *Saint-Sulpice de Faleyrens :* Menhir de Pierrefitte. — *Salles (Les) :* Dolmens.

HÉRAULT. — *Minerve :* Dolmens. — *Soumont :* Dolmens.

ILLE-ET-VILAINE. — *Cuguen :* Menhir, la Pierre Longue. — *Dol :* Menhir du Champ Dolent. — *Essé :* Dolmen, la Roche aux Fées. — *Médréac :* Menhir de Chinot. — *Noyal-sous-Bazouges :* Menhir de Lande-Ros. — *Plerguer :* Menhir, la Pierre du Domaine. — *Saint-Suliac :* Menhir, la Dent de Gargantua. — *Tressé :* Dolmen, la Maison des Fées.

INDRE. — *Bagneux :* Dolmen, la Pierre couverte de Bué ; Menhir, la Pierre levée de Boisy ; Deux menhirs à Tréfoux. — *Chartre-Langlin (La) :* Dolmen de Passeboneau. — *Ciron :* Dolmen et cromlech de Sennevant. — *Liniez :* Allée couverte des Pierres folles. — *Lourdoueix-Saint-Michel :* Dolmen de Chardy. — *Moulins :* Allée couverte et cromlech de la Pierre. — *Saint-Benoît-du-Sault :* Dolmen de Montborneau ; Dolmen de l'Aire aux Martes. — *Saint-Plantaire :* Dolmen, la Pierre à la Marte.

INDRE-ET-LOIRE. — *Auzouer :* Menhir près du château de Pierrefitte. — *Beaulieu :* Cromlech à la Croix-Bonnin. — *Beaumont-la-Ronce :* Dolmen, la Pierre levée. — *Ferrière-Larçon :* Polissoir. — *Ligré :* Dolmen.

ISÈRE. — *Décines :* Menhir.

LOIR-ET-CHER. — *Brévainville :* Dolmen, les Grosses-Pierres. — *Chapelle Vendômoise (La) :* Dolmen, la Pierre levée. — *Châtillon :* Menhir, la Pierre frite de Grandmont. — *Droué :* Polissoir, la Pierre cochée. — *Huisseau-en-Beauce :* Deux menhirs, un dolmen et un polissoir. — *Landes :* Dolmen de Bourges. — *Nourray :* Dolmen sous tumulus et grand polissoir, — *Tripleville :* Menhir ; dolmens ; polissoir.

HAUTE-LOIRE. — *Chomelix :* Menhir, la Pierre plantée. — *Langeac :* Dolmen. — *Saint-Eble :* Dolmen, las Tombas de las Fadas. — *Vieille-Brioude :* Dolmen.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Croisic (Le) :* Menhir signal. — *Donges :* Menhir de la Vacherie. — *Guérande*. Menhir à cupules près d'Escoublac. — *Pont-Château :* Menhir, le Fuseau de la Madeleine.— *Pornic :* Tumulus avec dolmens. — *Saint-Nazaire :* Dolmen trilithe; tumulus et dolmen de Dissignac. — *Sainte-Pazanne :* Dolmen, la Salle des fées.

LOIRET. — *Chevannes :* Menhir. — *Coulmiers :* Dolmen. — *Erceville :* Dolmen, la Pierre clouée.

LOT. — *Assier :* Dolmen. — *Gramat :* Dolmen. — *Limogne :* Dolmen. — *Livernon :* Dolmen.

LOT-ET-GARONNE. — *Fargues :* Dolmen.

LOZÈRE. — *Auxillac :* Dolmen de Chardonnet. — *Balsièges :* Dolmen. — *Marvejols :* Dolmen. — *Rouvière (La) :* Dolmen de Pelouse.

MAINE-ET-LOIRE. — *Aviré :* Menhir, la Pierre-Debout. — *Bagneux :* Grande allée couverte ; dolmen, la Petite Pierre couverte ; menhir, la Pierre longue. — *Charcé :* Dolmen et cromlech. — *Coron :* Menhir, la Pierre des hommes. — *Villedieu-la-Blouère :* Menhir, la Haute-Borne.

MANCHE. — *Bretteville :* Dolmen. — *Flamanville :* Dolmen ; menhir. — *Maupertus :* Menhir. — *Tourlaville :* Cromlech.

MARNE. — *Avize :* Menhir. — *Congy :* Menhir de l'étang de Chenevry. — *Férebrianges :* Menhir, la Pierre-Frite, — *Fontaine-Denis :* Dolmen de Nuisy, les Pierres de Sainte-Geneviève. — *Potangis :* Dolmen, la Pierre-au-Diable.

HAUTE-MARNE. — *Fontaine-sur-Marne :* Menhir, la Haute-Borne. — *Vitry-lès-Nogent :* Dolmen, la Pierre-Alot, au bois de Lardigny.

MAYENNE. — *Bazougers :* Menhir de la Hune. — *Ernée :* Dolmen de la Contrie. — *Montenay :* Polissoir, Pierre-Saint-Guillaume. — *Pas (Le) :* Menhir de Sainte-Civière. — *Sainte-Suzanne :* Dolmen des Erves.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Pont-à-Mousson :* Menhir, la Pierre-au-Jô, à la limite des communes de Pont-à-Mousson et de Norroy.

MEUSE. — *Saint-Mihiel :* Menhir, la Dame-Schonne.

MORBIHAN. — *Baden :* Tumulus avec dolmen de Gavr'Innis ; Double cromlech d'Er-Lanick ; Cromlech de l'Ile-aux-Moines. — *Carnac :* Alignements du Ménec ; Alignements et dolmen de Kermario ; Alignements et dolmen de Kerlescan ; Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel ; Tumulus à menhir du Moustoir-Carnac ; Dolmens de Kériaval ; Groupe de dolmens du Mané-Kérioned. — *Erdeven :* Alignements ; Dolmen du Mané-Groh. — *Locmariaker :* Tumulus avec dolmen du Mané-er-Roeck ; Tumulus avec dolmen du Mané-Lud ; Grand menhir ; Dolmen des Pierres-Plates ; Dolmen de Kervérès ; Dolmen des Marchands ; Dolmen du Mané-Rutual. — *Plougoumelen :* Dolmen du Rocher. — *Plouharnel :* Tumulus à trois dolmens de Rundossec ; neufs menhirs du Vieux-Moulin ; Alignements de Sainte-Barbe ; Dolmen de Crucuno ; Cromlech de Crucuno ; Dolmen de Kergavad ; Dolmen de Runesto ; Dolmen de Godquer ; Dolmen du Mané-Runmeur. — *Saint-Pierre-Quiberon :* Alignement et Cromlech de

Saint-Pierre ; Dolmen de Rockquinaude ; Menhir du Mané-Meur.

Nord. — *Cambrai :* Deux menhirs, les Pierres-Jumelles. — *Écluse (L') :* Menhir, la Pierre du Diable. — *Hamel :* Dolmen. — *Sars-Poteries :* Menhir, la Pierre de dessus bise. — *Solre-le-Château :* Deux menhirs, les Pierres-Martines.

Oise. — *Trye-Chateau :* Dolmen, la Pierre-Trouée. — *Villers-Saint-Sépulcre :* Dolmen, la Roche aux Fées.

Orne. — *Craménil :* Menhir, l'Affiloir de Gargantua. — *Joué-du-Bois :* Dolmen, la Pierre au loup ; dolmen de la Grandière ; menhir des Outres. — *Sauvagère (La) :* Dolmen de la Bertinière. — *Silli-en-Gouffern :* Menhir, la Pierre levée.

Pas-de-Calais. — *Acq :* Deux menhirs, les Pierres jumelles. — *Boiry-Notre-Dame :* Cromlech des Bonnettes. — *Fresnicourt :* Dolmen, la Table des fées.

Puy-de-Dôme. — *Champeix :* Dolmen, la Pierre-Fichade. — *Olloix :* Allée couverte de la Grotte, à Cournol. — *Devayat :* Menhir. — *Saint-Germain-près-Herment :* Dolmen de Farges. — *Saint-Nectaire :* Dolmen.

Pyrénées (Basses-). — *Bilhères :* Cromlechs. — *Buzy :* Dolmen.

Pyrénées (Hautes-). — *Bartrès :* Dolmen. — *Bize :* Dolmen.

Pyrénées-Orientales. — *Arles-sur-Tech :* Dolmen. — *Banyuls-sur-Mer :* Dolmen.

Saône-et-Loire. — *Saint-Pantaléon :* Alignement.

Sarthe. — *Duneau :* Menhir, la Pierre-Fiche ; Dolmen, la Pierre-Couverte. — *Mans (Le) :* Pierre dressée contre la cathédrale.

Haute-Savoie. — *Reignier :* Dolmen, la Pierre aux Fées. — *Saint-Cergues :* Dolmen, la Cave ou Chambre aux Fées.

Seine-et-Marne. — *Beautheil :* Menhir, la Pierre-Fitte ou Pignon de Sainte-Aubierge. — *Diant :* Menhir, la Pierre aux couteaux. — *Dormelles :* Menhir, la Roche plantée. —

Écuelles : Menhir, la Pierre droite. — *Montereau :* Quatre menhirs. — *Nanteau :* Menhir, la Pierre-Fitte. — *Paley :* Menhir, la Roche qui fuit. — *Rumont :* Dolmen, la Pierre l'Ormsille. — *Souppes* et *Bagneaux :* Groupe de huit polissoirs. — *Troury-Ferottes :* Menhir, la Pierre de Cornoy.

Seine-et-Oise. — *Auvers-Saint-Georges :* Dolmen. — *Brunoy :* Menhirs de la propriété Talma. — *Cergy :* Menhir, la Pierre Fouret à Gency. — *Épone :* Dolmens. — *Presles :* Dolmens, la Pierre turquoise. — *Vigneux :* Menhir, la Pierre à mousseaux. — *Villeneuve-le-Roi :* Menhir, la Pierre-Fitte.

Deux-Sèvres. — *Bougon :* Dolmen, la Pierre levée. — *Celles-sur-Belle :* Trois menhirs. — *Limalonges :* Dolmen.

Somme. — *Doingt-Flamicourt :* Menhir, la Pierre-Fiche. — *Eppeville :* Menhir, la Pierre qui pousse.

Tarn. — *Bastide-Rouairoux* (*La*) *:* Dolmen. — *Roussayrolles :* Dolmen. — *Verdier* (*Le*) *:* Dolmen.

Tarn-et-Garonne. — *Sept-Fonds :* Dolmen.

Var. — *Draguignan :* Dolmen. — *Cabasse :* Menhir de Champdumy.

Vendée. — *Avrillé :* Dix menhirs. — *Bernard (Le) :* Dolmen de la Frébouchère ; Dolmen sous tumulus de l'Acquillé. — *Isle-Dieu* (*L'*) *:* Trois dolmens ; Menhir. — *Pouzauges :* Deux polissoirs.

Vienne. — *Aslonnes :* Dolmen et cromlech à Laveiré. — *Availles-Limouzine :* Menhir, la Pierre-Fade. — *Bournand :* Allée couverte, la Pierre-Folle. — *Lathus :* Dolmen près de Marchain. — *Saint-Saviol :* Dolmen, la Pierre-Pèse.

Haute-Vienne. — *Arnac-la-Poste :* Dolmen, le Four des Fées ; Menhir, la Pierre vironaise. — *Cieux :* Menhir près de Ceinturat. — *Saint-Laurent-sur-Gorre :* Dolmen, la Pierre levée. — *Saint-Léger-Magnazeix :* Polissoir, le Peulvan de Séjotte.

Vosges. — *Escles :* Menhir. — *Remiremont :* Deux menhirs, Pierres-Fittes.

YONNE.— *Aillant :* Menhir limite.— *Bleigny-le-Carreau :* Dolmen. — *Courgenay :* Polissoir du bois du Fauconnais, au lieu dit les Roches. — *Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes :* Dolmen de Lancy. — *Sièges (Les) :* Menhir, la Pierre à colon. — *Sognes :* Menhir du Pas-Dieu. — *Vaumort :* Menhir, la Pierre enlevée ou la Pierre aux Sorciers.

II. — *Monuments antiques.*

AIN. — *Belley :* Fragments antiques.— *Izernore:* Ruines d'un temple antique. — *Vieux :* Aqueduc.

AISNE. — *Soissons :* Théâtre romain dans le séminaire ; restes de remparts romains dans l'évêché. — *Vermand :* Camp romain.

ALLIER. — *Néris :* Monuments antiques.

ALPES (BASSES-). — *Céreste :* Deux ponts romains. — *Riez :* Colonnes antiques.

ALPES (HAUTES-). — *Chorges :* Restes d'un temple antique transformé en église.

ALPES-MARITIMES. — *Cimiez :* Arènes. — *Turbie (La) :* Ruines de la tour dite d'Auguste. — *Vence :* Colonnes romaines.

ARDÈCHE. — *Bourg-Saint-Andéol :* Bas-relief mythriaque. — *Sarras :* Ruine romaine dite la Sarrasinière.

ARDENNES. — *Mouzon :* Bas-relief dans l'église.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Aix :* Camp d'Entremont ; Bains dits de Sextius. — *Arles :* Amphithéâtre ; Restes du forum; Restes de remparts ; Colonne dite de Saint-Lucien ; Obélisque ; Restes du Palais de Constantin ; Théâtre ; Restes d'un aqueduc de Barbegal. — *Marseille :* Caves de Saint-Sauveur. — *Penne (La) :* Pyramide dite la Pennelle. — *Saint-Chamas :* Pont-Flavian. — *Saint-Rémy :* Arc-de-Triomphe ; Mausolée. — *Salon :* Murailles et fragments romains. — *Vernègues :* Tombeaux antiques ; Temple de la Maison-Basse.

CHARENTE. — *Brossac :* Restes de la villa romaine de Lacou-Dausena ; restes d'un aqueduc. — *Saint-Cybardeaux :* Théâtre des Bouchauds.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Douhet (Le):* Aqueduc. — *Ébéon:* Pyramide. — *Saintes:* Cirque romain ; restes de l'Amphithéâtre. — *Saint-Romain-de-Bénet :* Tour de Pire-Longue ; camp de César.

CHER. — *Bourges :* Restes de remparts gallo-romains. — *Drevant :* Ruines romaines.

CORRÈZE. — *Naves:* Arènes de Tintiniac.

CORSE. — *Appriciani :* Figure antique.

CÔTE-D'OR. — *Cussy:* Colonne romaine. — *Vertault :* Ruines de Vertilium.

CÔTES-DU-NORD. — *Corseul :* Ruines romaines dites Temple de Mars. — *Plédran :* Camp vitrifié de Péran.

CREUSE. — *Évaux :* Thermes.

DORDOGNE. — *Périgueux:* Amphithéâtre ; Tour de Vésone ; Porte romaine ; Fragments romains dans le château Barrière.

DOUBS. — *Besançon :* Porte-Noire; Fragments antiques dans un square.

DRÔME. — *Die:* Porte Saint-Marcel ; Arc-de-Triomphe ; Trois autels tauroboliques.

EURE-ET-LOIR. — *Saint-Piat:* Sarcophage dans l'église.

FINISTÈRE. — *Carhaix:* Aqueduc.

GARD. — *Aigues-Mortes :* Tour de Constance. — *Gallargues :* Tour romaine ; Pont romain. — *Nîmes :* Amphithéâtre ; Maison-Carrée ; Temple de Diane ; Thermes ; Château-d'Eau (Castellum divisorium) ; Porte d'Auguste ; Porte de France ; Tour Magne. — *Remoulins :* Pont du Gard.

GERS. — *Biran:* Tour gallo-romaine. — *Saint-Lary:* Tour gallo-romaine.

GIRONDE. — *Bordeaux :* Reste d'un amphithéâtre, dit Palais-Gallien.

Hérault. *Saint-Thierry :* Restes d'un pont romain.

Indre-et-Loire. — *Cinq-Mars-la-Pile :* Pile. — *Luynes :* Restes d'un aqueduc romain. — *Tours :* murailles romaines dans l'archevêché.

Isère. — *Vienne :* Aiguille ; Escaliers antiques ; Théâtre antique ; Temple d'Auguste et de Livie.

Landes. — *Dax :* Enceinte gallo-romaine.

Loir-et-Cher. — *Thésée :* Ruine d'un monument romain.

Loire (Haute-). — *Le Puy :* Fragments antiques dans le chœur de la cathédrale ; Fragments antiques dans le baptistère de Saint-Jean.

Loiret. — *Montbouy ;* Amphithéâtre de Chenevière.

Lot. — *Cahors :* Arc de Diane.

Lot-et-Garonne. — *Aiguillon :* Tours dites Tourasse et Porilongue. — *Moncrabeau :* Restes de la villa romaine de Baptiste. — *Montflanquin :* Ruines romaines. — *Nérac .* Mosaïques et ruines romaines.

Lozère. — *Lanuéjols :* Tombeau romain.

Manche. — *Valognes :* Ruines romaines d'Allonia.

Marne. — *Cheppe (La):* Camp romain. — *Reims :* Mosaïque dans le musée ; Porte de Mars ; Tombeau de Jovin dans la chapelle de l'archevêché.

Marne (Haute-). — *Fontaine-sur-Marne :* Restes d'un aqueduc romain sur la montagne de Châtelet. — *Langres .* Arc de triomphe.

Mayenne. — *Jublains :* Ruines romaines ; Castellum.

Meurthe-et-Moselle. — *Jœuf :* Hypogée. — *Longwy :* Camp romain de Titelberg.

Meuse. — *Naix :* Ruines romaines : de Nasium.

Nièvre. — *Biches :* Ruines romaines de Villars.

Nord. — *Bavay :* Ruines romaines (restes de thermes et d'un aqueduc). — *Famars :* Ruines romaines.

Oise. — *Beauvais :* Restes de remparts gallo-romains dans l'ancien évêché. — *Champlieu :* Restes de monuments gallo-romains (temple, théâtre, thermes). — *Senlis :* Arènes.

Puy-de-Dôme. — *Clermont :* Muraille dite des Sarrazins. — *Mont-Dore :* Fragments antiques. — *Orcines :* Restes d'un temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme. — *Royat :* Restes de thermes antiques.

Pyrénées (Basses-). — *Bielle :* Mosaïques romaines. — *Bayonne :* Restes de l'enceinte romaine.

Pyrénées-Orientales. — *Céret :* Pont sur le Tech.

Rhône. — *Chaponost* et *Bonirant :* Restes de l'aqueduc du mont Pila. — *Lyon :* Conserve d'eau dite les bains romains dans le nouveau séminaire. — *Sainte-Colombe :* Ruines romaines.

Saône (Haute-). — *Luxeil :* Thermes et inscriptions antiques. — *Membrey :* Ruines et mosaïques romaines.

Saône-et-Loire. — *Autun :* Porte d'Arroux ; Porte Saint-André ; Temple de Janus ; Théâtre romain ; Pyramide de Couhard.

Sarthe. — *Mans (Le) :* Reste de l'enceinte romaine.

Savoie. — *Aix-les-Bains :* Temple romain, dit de Diane.

Savoie (Haute-). — *Saint-Gervais :* Inscription romaine découverte au col de Forclaz.

Seine. — *Arcueil :* Restes d'un aqueduc. — *Paris :* Palais des Thermes ; Arènes de Lutèce.

Seine-Inférieure. — *Lillebonne :* Théâtre romain. — *Sainte-Marguerite-en-Mer :* Mosaïques romaines.

Somme. — *Étoile (L') :* Camp romain. — *Liercourt :* Camp romain. — *Picquigny :* Camp romain de Tirancourt.

Var. — *Fréjus :* Amphithéâtre ; Aqueduc ; Porte dorée ; Restes du quai de l'ancien port ; Restes des remparts ; Citadelle ; Restes des thermes.

Vaucluse. — *Apt :* Pont Julien. — *Cadenet :* Vasque antique dans l'église. — *Carpentras :* Arc antique dans la cour du palais de justice. — *Cavaillon :* Arc antique. — *Orange :* Arc antique dit de Marius ; Amphithéâtre ; Théâtre. — *Vaison :* Pont romain ; Amphithéâtre.

VIENNE. — *Poitiers:* Restes des arènes; Hypogée. — *Sanxay:* Ruines gallo-romaines d'Herbord.

VOSGES. — *Grand:* Ruines d'amphithéâtre; Ruines du temple; Mosaïque.

III. — *Monuments du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes.*

AIN. — *Briord:* Inscriptions mérovingiennes dans le château. — *Bourg:* Église de Brou. — *Nantua:* Portail de l'église. — *Saint-André-de-Bagé:* Église. — *Saint-Paul-de Varax:* Portail de l'église.

AISNE. — *Berzy-le-Sec:* Église. — *Braisne:* Église Saint-Yved. — *Château-Thierry:* Porte Saint-Pierre. — *Coucy-le-Château:* Château; Façade et fonts baptismaux de l'église; Porte de Laon et remparts. — *Essommes:* Église. — *Fère-en-Tardenois:* Château. — *Ferté-Milon (La):* Château; Vitraux de l'église. — *Foigny:* Pierre funéraire de Barthélemy de Vire, évêque de Laon, dans l'église. — *Laon:* Ancien évêché et chapelle (aujourd'hui palais de justice); Chapelle des Templiers; Église Notre-Dame et cloître (ancienne cathédrale); Église Saint-Martin; Porte de Soissons. — *Longpont:* Ruines de l'ancienne abbaye. — *Marle:* Église. — *Mézy-Moulins:* Église. — *Mont-Notre-Dame:* Restes de l'église et crypte. — *Nouvion-le-Vineux:* Église. — *Prémontré:* Ancienne abbaye (aujourd'hui asile d'aliénés). — *Royaucourt:* Église Saint-Julien. — *Saint-Michel-en-Thiérache:* Chœur et transept de l'église. — *Saint-Quentin:* Église (ancienne collégiale); Façade et salle du conseil de l'hôtel de ville. — *Soissons:* Restes de l'abbaye Notre-Dame; Cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais, Église Saint-Léger; Clochers et cloîtres de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes (affectés au service de la guerre); Crypte de l'abbaye de Saint-Médard (institution de sourds-muets); Église Saint-Pierre-Parvaus. — *Trucy:* Église. —

Urcel : Église. — *Vauclair :* Grange de l'abbaye. — *Vermand :* Fonts baptismaux dans l'église. — *Vailly :* Église.

Allier. — *Biozat :* Église. — *Bourbon-l'Archambault :* Église ; Château. — *Buxières-la-Grue :* Église. — *Chantelle :* Abbaye. — *Châtel-Montagne :* Église. — *Cognat :* Église. — *Ébreuil :* Église. — *Franchesse :* Église. — *Huriel :* Église ; Donjon et restes de l'enceinte fortifiée. — *Meillers :* Église. — *Montet-aux-Moines :* Église. — *Moulins :* Cathédrale Notre-Dame ; Tombeau du duc Henri II de Montmorency, dans la chapelle du Lycée ; Restes du château des ducs de Bourbon (aujourd'hui Prison et Gendarmerie). — *Néris :* Église. — *Palisse (La) :* Château. — *Saint-Désiré :* Église. — *Saint-Menoux :* Église. — *Saint-Pourçain :* Église. — *Souvigny :* Ancienne église Saint-Marc ; Église paroissiale. — *Vallon :* Église. — *Veauce :* Église. — *Vicq :* Crypte de l'église. — *Ygrande :* Église.

Alpes (Basses-). — *Allos :* Église Notre-Dame de Valvert. — *Barcelonnette :* Tour de l'Horloge. — *Digne :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale). — *Ganagobie :* Porte de l'église. — *Gréoulx :* Château des Templiers. — *Manosque :* Clocher de l'église ; Porte de la Saunerie. — *Seyne :* Église. — *Simiane :* Rotonde. — *Sisteron :* Église ; Restes de l'ancienne enceinte.

Alpes (Hautes-). — *Argentière (L') :* Chapelle Saint-Jean. — *Chorges :* Église. — *Embrun :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale). — *Tallard :* Chapelle du château.

Alpes-Maritimes. — *Ile Saint-Honorat :* Château ; Chapelle Saint-Sauveur ; Chapelle de la Trinité ; Ancien cloître ; Bas-relief au-dessus de la porte est de Saint-Honorat. — *Vence :* Bas-reliefs mérovingiens dans l'ancienne cathédrale.

Ardèche. — *Bourg-Saint-Andéol :* Église. — *Champagne :* Église. — *Cruas :* Église ; Ruines du château. — *Mazan :* Eglise de l'ancienne abbaye. — *Mélas :* Église. —

Thines : Église. — *Vallon :* Tapisseries de l'hôtel de Ville. — *Viviers :* Clocher de la cathédrale Saint-Vincent ; Maison des Chevaliers.

Ardennes. — *Mouzon :* Église. — *Rethel :* Église Saint-Nicolas. — *Saint-Vaubourg :* Église. — *Thugny :* Château. — *Verpel :* Église. — *Vouziers :* Portail de l'église.

Ariège. — *Foix :* Château P. C. — *Garde (La) :* Ruines du château. — *Mirepoix :* Façades des maisons de la place du Marché ; Clocher de l'église ; Ruines du château. — *Montségur :* Ruines du château. — *Sabart :* Chapelle. — *Saint-Lizier :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale) et cloître. — *Unac :* Église.

Aube. — *Arcis-sur-Aube :* Église. — *Bar-sur-Aube :* Église Saint-Maclou ; Église Saint-Pierre. — *Bérulles :* Église. — *Chaource :* Église. — *Chappes :* Église. — *Ervy :* Vitraux de l'église. — *Fouchères :* Eglise. — *Lhuître :* Église. — *Montiéramey :* Eglise. — *Mussy-sur-Seine :* Église. — *Nogent-sur-Seine :* Chapelle du XVIe siècle et clocher de l'église Saint-Laurent. — *Ricey-Bas :* Église. — *Rosnay :* Église. — *Rumilly-lez-Vaudes :* Église. — *Saint-André :* Eglise. — *Troyes :* Cathédrale Saint-Pierre ; Chapelle Saint-Gilles ; Église de la Madeleine ; Église Saint-Jean ; Vitraux de l'église Saint-Martin-ès-Vignes ; Église Saint-Nizier ; Église Saint-Pantaléon ; Église Saint-Urbain ; Église Saint-Nicolas : Grille de l'Hôtel-Dieu ; Hôtel de Marizy ; Hôtel de Mauroy ; Hôtel de Vauluisant ; Maison de l'Élection. — *Villemaur :* Jubé de l'Église. — *Villenauxe :* Église.

Aude. — *Alet :* Restes de l'ancienne cathédrale ; Restes du palais épiscopal. — *Arques :* Château. — *Carcassonne :* Église Saint-Nazaire ; Cathédrale Saint-Michel ; Fortifications de la cité. — *Fontfroide :* voy. *Narbonne.* — *Montréal :* Église Saint-Vincent. — *Narbonne :* Église Saint-Just (ancienne cathédrale) ; Église Saint-Paul ; Ancien Archevêché (aujourd'hui Hôtel-de-Ville) ; Vieux-Pont ; Cloître de l'an-

cienne abbaye de Fontfroide. — *Rieux-Minervois :* Église. — *Saint-Hilaire :* Église et cloître. — *Saint-Papoul :* Église et cloître.

Aveyron. — *Belmont :* Clocher de l'église de l'ancienne abbaye. — *Bonneval :* voy. *Espalion.* — *Bournazel :* Château. — *Conques :* Église Sainte-Foy. — *Espalion :* Ruines de l'abbaye de Bonneval ; Chapelle de Perse. — *Najac :* Ruines du Château. — *Nant :* Église Saint-Pierre. — *Perse :* voy. *Espalion.* — *Rodez :* Cathédrale Notre-Dame ; Maison des Anglais ; Maison d'Armagnac. — *Saint-Affrique :* Pont. — *Silvanès :* Ancienne abbaye. — *Villefranche :* Ancienne Chartreuse (aujourd'hui hospice civil).

Bouches-du-Rhône. — *Aix :* Cathédrale Saint-Sauveur et Cloître ; Église Saint-Jean ; Tour de l'Horloge ; Maisons de la Renaissance. — *Arles :* Chapelle des Porcelets-aux-Aliscamps ; Chapelle Sainte-Croix-de-Montmajour ; Ancienne Abbaye de Montmajour ; Ancienne Église Sainte-Anne (aujourd'hui musée lapidaire) ; Église basse Saint-Césaire ; Église et Cloître Saint-Trophime ; Église Saint-Honorat-des-Aliscamps ; Monuments des Aliscamps. — *Baux (Les) :* Château ; Remparts ; Maisons ; Église ; Pavillon de Mistral. — *Marseille :* Église de l'abbaye Saint-Victor et souterrains ; Église de la Major. — *Saintes-Maries (Les) :* Église. — *Saint-Gabriel :* voy. *Tarascon.* — *Saint-Rémy :* Maison du Planet ; Cloître (aujourd'hui asile d'aliénés). — *Salon :* Église Saint-Laurent. — *Silvacane :* voy. *Roque d'Antheron (La).* — *Tarascon :* Château ; Église Sainte-Marthe ; Chapelle de Saint-Gabriel ; Tour de Saint-Gabriel. — *Roque d'Antheron (La) :* Ancienne abbaye de Silvacane.

Calvados. — *Asnières :* Église. — *Audrieu :* Église. — *Bayeux :* Cathédrale Notre-Dame ; Chapelle du Séminaire ; Tapisserie de la reine Mathilde dans la bibliothèque ; Maison dite du Gouverneur, rue Bourbesneur ; Maison, rue Saint-Malo, n° 4 ; Maison, rue des Cuisiniers, n° 1 ; Maison, place de la Cathédrale. — *Bény-sur-Mer :* Clocher de l'église.

— *Bernières-sur-Mer :* Église. — *Bricqueville :* Église. — *Caen :* Ancien Séminaire (aujourd'hui lycée) ; Église Sainte-Trinité (ancienne abbaye aux Dames) ; Église Saint-Étienne (ancienne abbaye aux Hommes) ; Église Notre-Dame ; Église Saint-Gilles ; Église Saint-Jean ; Église Saint-Pierre ; Église Saint-Nicolas ; Clocher de l'église de Vaucelles ; Hôtel d'Escoville (aujourd'hui Bourse et Tribunal de commerce) ; Maison des Gendarmes ; Maisons de la Renaissance, rue Saint-Pierre, 52 et 54 ; Hôtel des Monnaies, rue de la Monnaie, 7 ; Hôtel de Thaon, rue Saint-Jean, 22 ; Hôtel Quatrans, rue de Geôle, 31 ; Hôtel de Mondrainville ; Maison en bois, rue Saint-Jean, 94 ; Château. — *Campigny :* Tour de l'église et tombeaux dans la chapelle sud. — *Colleville-sur-Mer :* Église. — *Colombiers-sur-Seulles :* Tour de l'église. — *Creully :* Église. — *Douvres :* Clocher de l'église. — *Étreham :* Église. — *Falaise :* Château ; Église Saint-Gervais ; Église de la Trinité. — *Fervacques :* Château. — *Fontaine-Henri :* Église ; Château. — *Formigny :* Église. — *Fresne-Camilly (Le) :* Église. — *Honfleur :* Église Sainte-Catherine. — *Langrune :* Église. — *Lisieux :* Église Saint-Pierre ; Maisons, rue aux Fèvres. — *Louvières :* Église. — *Luc-sur-Mer :* Clocher de l'église. — *Maizières :* Église. — *Marigny :* Église. — *Mouen :* Église. — *Norrey :* Église. — *Ouistreham :* Église. — *Rouvres :* Église. — *Rucqueville :* Église. — *Ryes :* Église. — *Saint-Contest :* Église. — *Saint-Gabriel :* Ruines du prieuré. — *Saint-Loup-hors-Bayeux :* Église. — *Saint-Pierre-sur-Dives :* Église. — *Saint-Sever :* Église. — *Secqueville-en-Bessin :* Église. — *Thaon :* Église. — *Touques :* Église Saint-Pierre. — *Tour :* Église. — *Ver-sur-Mer :* Tour de l'église. — *Vieux-Pont-en-Auge :* Église. — *Vire :* Église ; porte de l'Horloge.

Cantal. — *Brageac :* Église. — *Bredons :* Église. — *Mauriac :* Église Notre-Dame-des-Miracles. — *Saint-Cernin :* Boiseries de l'église. — *Saint-Martin-Valmeroux :*

Église. — *Tournemire :* Château d'Anjony. — *Villedieu :* Église. — *Ydes :* Église.

Charente — *Angoulême :* Cathédrale Saint-Pierre. — *Aubeterre :* Église. — *Bassac :* Église. — *Cellefrouin :* Lanterne des Morts. — *Charmant :* Église. — *Châteauneuf:* Église. — *Cognac :* Église. — *Couronne (La) :* Ruines de l'abbaye. — *Courcôme :* Église. — *Gensac :* Église. — *Lesterps :* Église. — *Montbron :* Église. — *Montmoreau :* Église. — *Mouthiers :* Église. — *Plassac :* Église. — *Rioux-Martin :* Église. — *Rochefoucauld (La) :* Château. — *Roullet :* Église. — *Saint-Amand-de-Boixe :* Église. — *Saint-Michel-d'Entraigues : Trois-Palis :* Église.

Charente-Inférieure. — *Aulnay :* Église Saint-Pierre. — *Brouage :* voy. *Hiers-Brouage.* — *Chadenac :* Église. — *Échillais :* Église. — *Esnandes :* Église. — *Fénioux :* Église ; Lanterne des Morts. — *Hiers-Brouage :* Fortifications de Brouage. — *Marennes :* Église. — *Moëze :* Croix dans le cimetière. — *Pons :* Chapelle Saint-Gilles ; Donjon ; Passage de l'Hôpital. — *Rétaux :* Église. — *Rochelle (La) :* Hôtel-de-Ville ; Fortifications maritimes. — *Saint-Denis-d'Oléron :* Église. — *Saint-Pierre-d'Oléron :* Lanterne des Morts dans le cimetière. — *Saint-Gemme :* Église. — *Saintes :* Église Saint-Eutrope ; Ancienne Église Sainte-Marie-des-Dames (affectée au service de la guerre) ; Église Saint-Pierre (ancienne cathédrale). — *Surgères :* Église.

Cher. — *Ainay-le-Vieil :* Château. — *Aix-d'Angillon (Les) :* Église. — *Aubigny-Ville :* Château ; Eglise. — *Bourges :* Cathédrale Saint-Étienne ; Vitraux de l'église Saint-Bonnet ; Hôtel Cujas ; Hôtel de Jacques-Cœur (aujourd'hui Palais de Justice) ; Hôtel Lallemant ; Porte Saint-Ours (à la Préfecture). — *Celle-Bruère (La) :* Église ; Ancienne Abbaye de Noiriac. — *Charly :* Église ; Tombe d'un chevalier dans le cimetière. — *Châteaumeillant :* Église. — *Condé :* Église. — *Culan :* Château de Croi. — *Dun-sur-Auron :* Église. — *Ineuil :* Église. — *Jars :* Église.

— *Massay :* Chapelle. — *Mehun-sur-Yèvre :* Château; Église. — *Meillant :* Château. — *Noiriac :* voy. *Celle-Bruère.* — *Plainpied :* Église. — *Saint-Amand-Mont-Rond :* Église. — *Saint-Pierre-des-Ethieux :* Église. — *Saint-Satur :* Église. — *Sancerre :* Château.

Corrèze. — *Arnac-Pompadour :* Église. — *Aubazine :* Église. — *Beaulieu :* Église. — *Brive :* Église Saint-Martin; Petit-Séminaire; Maison à tourelles. — *Meymac :* Église. — *Moustier-Ventadour :* Château de Ventadour. — *Saint-Angel :* Église. — *Saint-Cyr-La-Roche :* Église. — *Saint-Robert :* Église. — *Ségur :* Chapelle. — *Tulle :* Cathédrale; Notre-Dame; Maison Sage, place de la Cathédrale. — *Turenne :* Tour dite de César. — *Uzerche :* Église. — *Vigeois :* Église.

Corse. — *Aregno :* Église. — *Bonifacio :* Église Saint-Dominique. — *Borgo :* Église de la Canonica; Chapelle de San Perteo.— *Carbini :* Église.— *Cervione :* Église Sainte-Christine. — *Luri :* Tour de Sénèque. — *Murato :* Église Saint-Michel; Église Sainte-Césaire. — *Saint-Florent :* Église (ancienne cathédrale de Nebbio).

Côte-d'Or.— *Aignay-le-Duc :* Église.— *Arnay-le-Duc :* Église et porte de l'ancien Prieuré. — *Beaune :* Église Notre-Dame; Flèche de l'église Saint-Nicolas; Hôpital; Beffroi; Hôtel Meursault, place Monge. — *Bussy-le-Grand :* Château de Bussy-Rabutin. — *Chatillon-sur-Seine :* Peinture de l'église Saint-Vorle. — *Couchey :* Croix du cimetière. — *Dijon :* Cathédrale Saint-Bénigne; Portail de l'ancienne Chartreuse; Puits de Moïse; Église Notre-Dame; Église Saint-Jean; Église Saint-Étienne; Église Saint-Michel; Église Saint-Philibert; Palais des ducs de Bourgogne; Restes du château; Palais-de-Justice; Hôtel Chambellan, dit des Ambassadeurs d'Angleterre; Hôtel de Vogué; Maison dite des Ambassadeurs d'Espagne, rue des Forges, n° 54; Maison Milsand, rue des Forges, n° 38; Maison, rue du Bourg, n° 8; Maison et échauguette d'une

maison, rue Vannerie, n° 66. — *Flavigny :* Églises; Portes de ville. — *Foissy :* Tabernacle de l'église. — *Marmagne :* Abbaye de Fontenay. — *Meursault :* Église. — *Montbard :* Tour du château. — *Plombières :* Clocher de l'église. — *Rouvres :* Église.— *Saint-Seine :* Église.— *Saint-Thibault :* Église. — *Saulieu :* Église. — *Semur :* Église; Château. — *Thil-Chatel :* Église. — *Thoisy-la-Berchère :* Château.

Côtes-du-Nord. — *Châtelaudren :* Peintures du prieuré de Notre-Dame-du-Tertre. — *Dinan :* Église Saint-Sauveur; Remparts; Tours et portes de la ville; Château de la reine Anne (auj. prison). — *Kéritry :* Ruines de l'abbaye de Beauport. — *Lamballe :* Église Notre-Dame. — *Lanleff :* Ruines du Temple. — *Lannion :* Crypte de l'église Saint-Pierre. — *Lehon :* Ruines du prieuré.— *Merléac :* Vitraux et peintures de la chapelle Saint-Jacques, à Saint-Léon. — *Moncontour :* Église. — *Plouha :* Restes de peintures murales dans la chapelle de Kermaria-an-Isquit. — *Saint-Brieuc :* Tour de Cesson; Hôtel de Rohan; Hôtel des ducs de Bretagne. — *Saint-Léon :* voy. *Merléac.* — *Tonquedec :* Château.— *Tréguier :* Ancienne Cathédrale et cloître. *Yvignac :* Église.

Creuse. — *Bénévent :* Église. — *Chambon :* Église Sainte-Valérie. — *Chénerailles :* Tombeau de Barthélemy de la Place dans l'église. — *Felletin :* Lanterne des morts. — *Moustier-d'Ahun (Le) :* Stalles et boiseries du chœur de l'église. — *Saint-Pierre-de-Fursac :* Vitraux de l'église. — *Souterraine (La) :* Église.

Dordogne. — *Biron :* Chapelle du château. — *Bourdeilles :* Château. — *Branlôme :* Abbaye. — *Bussière-Badil :* Église. — *Cadouin :* Cloître et peintures. — *Cercles :* Église. — *Domme :* Porte des Tours. — *Grand-Brassac :* Église. — *Hautefort :* Château. — *Jumillac-le-Grand :* Château. — *Marcuil-sur-Belle :* Château. — *Montpazier :* Église. — *Périgueux :* Cathédrale Saint-Front, façade de l'église latine et cloître; Église Saint-Étienne de la Cité;

Chapelle de l'ancien évêché ; Tour Mataguerre ; Château Barrière ; Maison de la Renaissance, rue Limogeanne, nos 44, 46 et 48. — *Puyguilhem :* Château ; Maison, rue Équillerie, 4 ; Maison, quai de l'Isle, 30 et 32. — *Saint-Amand-de-Coly :* Église. — *Saint-Astier :* Château de Puyferrat. — *Saint-Avit-Sénieur :* Église. — *Saint-Jean-de-Cole :* Église. — *Saint-Privat :* Église. — *Sainte-Croix :* Église. — *Sarlat :* Ancienne cathédrale ; Chapelle sépulcrale ; Maison de la Boëtie, place de la Cathédrale ; Maison du XVe siècle, rue Gambetta ; Maison de la Renaissance, place des Halles.— *Tocane-Saint-Apre :* Donjon de Vernode.

Doubs. — *Besançon :* Cathédrale ; Saint-Jean et Saint-Étienne ; Palais Granvelle. — *Courtefontaine :* Église. — *Montbenoit :* Stalles de l'église ; Cloître.

Drôme. — *Chabrillan :* Église. — *Crest :* Tour. — *Die :* Ancienne cathédrale. — *Garde-Adhémar (La) :* Chapelle du Val-des-Nymphes ; Église. — *Grignan :* Château ; Église. — *Lachau :* Église Notre Dame de Calma. — *Léoncel :* Église. — *Montélimar :* Château (aujourd'hui prison). — *Romans :* Église Saint-Bernard. — *Saint-Marcellez-Sauzet :* Église. — *Saint-Paul-Trois-Châteaux :* Ancienne cathédrale. — *Saint-Restitut :* Église. — *Valence :* Cathédrale Saint-Apollinaire ; Le Pendentif.

Eure. — *Andelys (les) :* Église du Grand-Andely ; Église du Petit-Andely ; Ruines du Château-Gaillard — *Appeville :* Église. — *Beaumesnil :* Château. — *Beaumonteil :* Tour de l'église. — *Bec-Helloin (Le) :* Tour de l'abbaye. — *Bernay :* Ancienne Église de l'abbaye (aujourd'hui halle au blé) ; Vitraux de l'église Notre-Dame-de-la-Couture. — *Boiney :* Église. — *Broglie :* Église. — *Chambray-sur-Eure :* Château. — *Conches :* Église ; Donjon. — *Évreux :* Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Thaurin ; Tour de l'horloge. — *Fontaine-la-Soret :* Église. — *Gaillon :* Eglise. — *Gisors :* Église ; Ruines du château.

— *Harcourt :* Église ; Château. — *Yvry-la-Bataille :* Obélisque. — *Louviers :* Église Notre-Dame. — *Plainville :* Église. — *Pont-Audemer :* Vitraux de l'église Saint-Ouen ; Église Saint-Germain. — *Pont-de-l'Arche :* Vitraux de l'église ; Abbaye de Bon-Port. — *Quillebeuf :* Église. — *Rugles :* Tour de l'église. — *Saint-Luc :* Église. — *Serquigny :* Portail de l'église.— *Thevray :* Tour. — *Thibouville :* Église. — *Tillières :* Église. — *Verneuil :* Église de la Madeleine ; Donjon ; Remparts ; Maison de la Renaissance, à l'angle de la rue du Canon et de la rue de la Madeleine. — *Vernon :* Église ; Tour des Archives.

Eure-et-Loir. — *Alluyes :* Château. — *Anet :* Château. — *Bonneval :* Ancienne abbaye (aujourd'hui asile d'aliénés). — *Brou :* Maison en bois. — *Chartres :* Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Aignan ; Église Saint-Pierre ; Chapelle de l'hôpital Saint-Brice ; Ancienne église de Loëns ; Ancienne église Saint-André ; Maison du Médecin, rue du Grand-Cerf ; Escalier de la maison dite de la Reine-Berthe ; Porte Guillanme. — *Châteaudun :* Façade de la chapelle dite du Champdé ; Château. — *Courtalain :* Château. — *Dreux :* Église Saint-Pierre ; Hôtel-de-Ville. — *Gallardon :* Église ; Maison en bois. — *Maintenon :* Château ; Aqueduc. — *Minières :* Chapelle des Trois-Maries. — *Montigny-le-Gannelon :* Château. — *Nogent-le-Rotrou :* Tombeau de Sully dans l'hospice. — *Saint-Lubin-des-Joncherets :* Verrières de l'église. — *Sorel :* Château. — *Villebon :* Château.

Finistère. — *Daoulas :* Église et Cloître de l'ancienne abbaye ; Chapelle Sainte-Anne. — *Folgoet (Le) :* Église Notre-Dame. — *Goulven :* Église. — *Guerlesquin :* Prétoire. — *Kérouzéré :* voy. *Sibiril.* — *Lambarde :* Église. — *Lanmur :* Crypte de l'église. — *Logronan :* Église. — *Loctudy :* Église. — *Morlaix :* Maison de la Reine Anne. — *Penmac'h :* Église. — *Pleyben :* Église ; Calvaire. — *Plogastel-Saint-Germain :* Église. — *Plougastel-Daoulas :* Calvaire. — *Plougouvelin :* Ruines de l'abbaye Saint-Ma-

thieu. — *Pont-Croix :* Église. — *Quimper :* Cathédrale Saint-Corentin ; Chapelle épiscopale ; Église de Loc-Maria. — *Quimperlé :* Église Sainte-Croix. — *Roscoff :* Église. — *Saint-Jean-du-Doigt :* Église ; Fontaine. — *Saint-Pol-de-Léon :* Ancienne Cathédrale ; Église Notre-Dame du Creisker. — *Saint-Thégonnec :* Église ; Calvaire ; Ossuaire. — *Sibiril :* Château de Kérouzéré. — *Sizun :* Arc.

Gard. — *Aigues-Mortes :* Remparts ; Tours de Constance et Carbonnière. — *Beaucaire :* Chapelle Saint-Louis ; Château. — *Nîmes :* Façade de la cathédrale Notre-Dame. — *Saint-Gilles :* Église ; Maison romaine. — *Uzès :* Tour de l'ancienne cathédrale dite Campanile ou tour Fénestrelle ; Crypte ; Château dit le Duché. — *Villeneuve-lez-Avignon :* Château dit Fort-Saint-André ; Chapelle dans l'enceinte du Fort-Saint-André ; Ruines de l'église de la Chartreuse et fresques ; — Église Saint-Pons ; Tombeau d'Innocent VI et tableau dans la chapelle de l'hôpital ; Tour dite de Philippe-le-Bel ; Oratoire de Belle-Croix.

Garonne (Haute-). — *Montsaunès :* Eglise. — *Saint-Aventin :* Église. — *Saint-Bertrand-de-Comminges :* Ancienne cathédrale et cloître. — *Saint-Gaudens :* Église. — *Toulouse :* Capitole et donjon ; Cathédrale Saint-Étienne ; Église et couvent des Jacobins ; Église Saint-Sernin et Manécanterie ; Église du Taur ; Ruines de l'église des Cordeliers ; Façade de l'église de la Dalbade ; Ancien couvent des Augustins (aujourd'hui musée) ; Collège Saint-Raymond ; Maison de Pierre ; Hôtel Bernuy (aujourd'hui lycée) ; Hôtel d'Assézat ; Hôtel Felzins ; Hôtel de Lasbordes. — *Valcabrère :* Église Saint-Just. — *Vénerque :* Église.

Gers. — *Auch :* Chœur et verrières de la cathédrale Sainte-Marie. — *Bassouès :* Donjon. — *Condom :* Ancienne cathédrale. — *Fleurance :* Façade et vitraux de l'église. — *Lombez :* Église. — *Simorre :* Église.

Gironde. — *Aillas :* Église ; Ruines du château. — *Bazas :* Église Saint-Jean (ancienne cathédrale). — *Bégadan :*

Église. — *Birac :* Peintures murales dans l'église. — *Blanquefort :* Église. — *Blasimont :* Église Saint-Nicolas. — *Bordeaux :* Cathédrale Saint-André et clocher de Pey-Berland; Église Saint-Bruno; Église Sainte-Croix; Église Sainte-Eulalie; Église Saint-Michel; Église Saint-Seurin; Tombeau de Michel de Montaigne dans la chapelle du lycée; Porte du palais; Porte du palais; Porte et tours de l'ancien Hôtel-de-Ville, dites la Grosse-Cloche. — *Bouliac :* Église. — *Cadillac :* Château (aujourd'hui prison); Remparts et portes. — *Cordouan :* Phare. — *Gaillan :* Église. — *Léognan :* Église. — *Libarde (La) :* Église. — *Loupiac-de-Cadillac :* Église. — *Mérignac :* Tour de Veyrines. — *Moulis :* Église. — *Petit-Palais :* Église Saint-Pierre. — *Pondaurat :* Église. — *Pujols :* Église. — *Rauzan :* Château. — *Réole (La) :* Église Saint-Pierre; Restes de l'enceinte. — *Saint-Denis-de-Piles :* Église. — *Saint-Émilion :* Église et cloître; Église souterraine monolithe; Ermitage de Saint-Emilion; Ancien palais des archevêques; Remparts; Donjon; Cloître des Cordeliers. — *Saint-Ferme :* Ancienne église de Bénédictins; Église. — *Saint-Macaire :* Église; Maison Messidan; Maison de Lanau. — *Saint-Michel :* Église. — *Saint-Vivien :* Abside de l'Église. — *Vertheuil :* Église. — *Villandrault :* Ruines du Château.

Hérault. — *Agde :* Église Saint-André (ancienne cathédrale). — *Béziers :* Église Saint-Nazaire (ancienne cathédrale) et cloître. — *Celleneuve :* Église Sainte-Croix. — *Clermont :* Église Saint-Paul. — *Lodève :* Église Saint-Fulcran (ancienne cathédrale). — *Maguelonne :* voy. *Villeneuve-lez-Maguelonne.* — *Pignan :* Abbaye de Vignogoul. — *Poujol (Le) :* Église de Saint-Pierre de Reddes. — *Puissalicon :* Tour romane. — *Saint-Guilhem-du-Désert :* Église et cloître. — *Saint-Pargoire :* Église. — *Saint-Pons-de-Thomières :* Église. — *Villemagne :* Église Saint-Grégoire. — *Villeneuve-lez-Maguelonne :* Église Saint-Étienne;

Église Saint-Pierre-de-Maguelonne (ancienne cathédrale). — *Villeveyrac :* Abbaye de Valmagne.

Ille-et-Vilaine. — *Combourg :* Château. — *Dol :* Ancienne cathédrale. — *Fougères :* Château. — *Landéan :* Celliers. — *Langon :* Chapelle Sainte-Agathe. — *Redon :* Église Saint-Sauveur. — *Rennes :* Palais de justice. — *Saint-Malo :* Rempart et château. — *Saint-Servan :* Tour Solidor et ouvrages avancés. — *Vitré :* Château ; Église.

Indre. — *Ardennes :* Église Saint-Martin. — *Château-Guillaume :* voy. *Lignac.* — *Châtillon-sur-Indre :* Église. — *Châtre (La)* : Vitraux de l'église. — *Ciron :* Lanterne des morts. — *Déols :* Tombeau de saint Ludre dans l'église Saint-Étienne ; Tours de l'ancienne abbaye. — *Estrées :* voy. *Saint-Genou.* — *Fontgombault :* Ruines de l'abbaye. — *Gargilesse :* Peintures de l'église. — *Issoudun* : Vitraux de l'église Saint-Cyr ; Tour blanche ; Arbre de Jessé dans la chapelle de l'hôpital. — *Levroux :* Église. — *Lignac :* Château-Guillaume. — *Méobecq :* Église. — *Mézières-en-Brenne :* Église. — *Neuvy-Saint-Sépulcre :* Église. — *Nohant-Vic :* Peintures de l'église. — *Saint-Genou :* Église ; Lanterne des Morts d'Estrées. — *Saint-Marcel :* Église.

Indre-et-Loire. — *Amboise :* Château ; Tombeau de Philibert Babou dans l'église Saint-Denis ; Hôtel-de-Ville ; Château de Clos-Lucé. — *Azay-le-Rideau :* Château. — *Beaulieu :* Église. — *Bléré :* Chapelle de l'ancien cimetière. — *Candes :* Église. — *Champigny :* Chapelle du château. — *Chanteloup :* voy. *Saint-Denis-Hors.* — *Chemillé-sur-Indrois :* Chapelle de la Chartreuse du Liget. — *Chenonceaux :* Château. — *Chinon :* Château ; Abbaye de Saint-Mesme. — *Langeais :* Château. — *Liget (Le) :* voy. *Chemillé-sur-Indrois.* — *Loches :* Église Saint-Ours ; Château (aujourd'hui prison) ; Ancien palais royal (aujourd'hui sous-préfecture) ; Hôtel-de-Ville ; Tour Saint-Antoine ; Porte des Cordeliers ; Porte de l'enceinte du château. — *Montrésor :* Église. — *Parçay-Meslay :* Ferme de Meslay.

— *Pressigny-le-Grand :* Château. — *Preuilly :* Église. — *Richelieu :* Enceinte et portes de la ville. — *Rochecorbon :* Tour dite La Lanterne. — *Saint-Denis-Hors :* Pagode de Chanteloup. — *Sainte-Catherine-de-Fierbois :* Église. — *Tours :* Cathédrale Saint-Gatien et Cloître ; Tours et cloître de l'abbaye de Saint-Martin ; Caves de l'archevêché ; Église Saint-Julien ; Maison dite de Tristan l'Hermite ; Fontaine de Beaune-Semblançay. — *Ussé :* Château. — *Vernon :* Façade de l'église.

Isère. — *Grenoble :* Cathédrale Notre-Dame ; Crypte de l'église Saint-Laurent ; Ancien palais des Dauphins (Palais-de-Justice). — *Marnans :* Église. — *Saint-Antoine :* Église. — *Saint-Chef :* Église. — *Vienne :* Église Saint-André-le-Bas ; Église Saint-Maurice ; Église Saint-Pierre (aujourd'hui Musée). — *Vizille :* Château de Lesdiguières.

Jura. — *Beaume-les-Dames :* Église. — *Beaume-les-Messieurs :* Église. — *Chissey :* Église. — *Saint-Claude :* Stalles du chœur et rétable dans la cathédrale. — *Salins :* Église Saint-Anatole.

Landes. — *Aire :* Église du Mas d'Aire. — *Dax :* Église Saint-Paul ; Porche de l'ancienne cathédrale. — *Hagetmau :* Crypte de l'église. — *Saint-Sever :* Orgues de l'église.

Loir-et-Cher. — *Blois :* Château ; Église Saint-Nicolas-Saint-Laumer ; Fontaine de Louis XII ; Tour d'argent ; Bains de la Reine ; Hôtel d'Alluye ; Maison de Denis Dupont ; Maisons en bois, rue Saint-Lubin ; Hôtel Sardini, rue du Puits-Châtel ; Hôtel de Belot, rue des Papegaults ; Cloître de Saint-Saturnin, dans l'hospice du faubourg de Vienne. — *Cellettes :* Château de Beauregard. — *Chambord :* Château. — *Chaumont :* Château. — *Cheverny :* Château. — *Cour-sur-Loire :* Église. — *Couture :* Château de la Poissonnière. — *Faverolles :* Église de l'ancienne abbaye d'Aigues-Vives. — *Ferté-Imbault (La) :* Chapelle Saint-Thaurin. — *Fougères :* Château. — *Lassay :* Église ; Château du Moulin. — *Lavardin :* Église ; Ruines du châ-

teau. — *Mesland :* Église. — *Montoire :* Ruines du château; Chapelle Saint-Gilles et peintures. — *Montrichard :* Église Notre-Dame-de-Nanteuil; Donjon de l'ancien château. — *Nourray :* Église. — *Romorantin :* Église; Porte d'Orléans. — *Saint-Aignan :* Église; Chapelle Saint-Lazare. — *Selles-Saint-Denis :* Chapelle Saint-Genoux. — *Selles-sur-Cher :* Église. — *Suèvres :* Église Saint-Lubin. — *Troô :* Église; Ancien prieuré de Notre-Dame-des-Marchais. — *Vendôme :* Ruines du château; Ancienne porte (aujourd'hui Hôtel-de-Ville); Église, clocher et presbytère de la Trinité.

Loire. — *Ambierle :* Église. — *Bénisson-Dieu (La) :* Église. — *Bourg-Argental :* Église. — *Champdieu :* Église et prieuré. — *Charlieu :* Abbaye et donjon; Ancienne maison abbatiale (aujourd'hui presbytère); Maison, rue Mercerie, n° 9 ; Maison, à l'angle de la rue Nationale et de la rue Grenette ; Maison, rue Chevroterie, n° 29; Maison, rue Chevroterie, n° 22; Maison rue Nationale, n° 32; Cloître et restes de l'église des Cordeliers. — *Montbrison :* Église Notre-Dame; Salle dite de *la Diana.* — *Pouilly-les-Nonains :* Château de Boissy. — *Saint-Romain-le-Puy :* Restes du prieuré.

Loire (Haute-). — *Beauzac :* Crypte de l'église. — *Brioude :* Église Saint-Julien. — *Chaise-Dieu (La) :* Église, cloître, tapisseries et ancienne bibliothèque. — *Chamalières :* Église. — *Chauteuges :* Église, cloître et enceinte du prieuré. — *Cistrières-Lamandy :* Église. — *Lavaudieu :* Église et cloître. — *Lavouté-Chilhac :* Église, cloître et enceinte du prieuré. — *Nonastier (Le) :* Église. — *Polignac :* Château. — *Puy (Le) :* Cathédrale Notre-Dame, cloître et bâtiments des Machicoulis; Baptistère, dit Temple de Diane; Bâtiments de l'Université de Saint-Maïeul ; Église Saint-Jean ; Église Saint-Laurent ; Église Saint-Michel-d'Aiguilhe. — *Riotord :* Église. — *Saint-Didier-la-Sauve :* Église. — *Sainte-Marie-des-Chazes :* Église. — *Saint-Paulien :* Église. — *Saugues :* Tour de l'église.

Loire-Inférieure. — *Batz :* Chapelle-Notre-Dame-du-Mûrier. — *Clisson :* Ruines du château. — *Croisic (Le) :* Chapelle Saint-Goustan. — *Guérande :* Église, remparts et portes. — *Nantes :* Cathédrale Saint-Pierre ; Château. — *Oudon :* Tour de l'ancien château. — *Saint-Gildas-des-Bois :* Église.

Loiret. — *Baugency :* Église Notre-Dame; Église Saint-Étienne ; Hôtel-de-Ville ; Tour de César. — *Bellegarde :* Pignon de l'église. — *Bois-Commun :* Église. — *Chapelle Saint-Mesmin (La) :* Église. — *Châteauneuf-sur-Loire :* Tombeaux dans l'église. — *Cléry :* Église Notre-Dame. — *Ferrières :* Église. — *Germigny-des-Prés :* Église. — *Gien :* Ancien château (aujourd'hui Palais de Justice). — *Lorris :* Hôtel-de-Ville. — *Meung :* Église. — *Orléans :* Cathédrale Sainte-Croix ; Crypte de l'église Saint-Aignan ; Crypte de Saint-Avit, dans le séminaire ; Ancien Hôtel-de-Ville (aujourd'hui Musée) ; Maison dite de Diane de Poitiers (Musée archéologique) ; Maison dite d'Agnès Sorel, rue du Tabourg, 15 ; Maison dite de François Ier ; Hôtel Grassot (aujourd'hui Hôtel-de-Ville) ; Salle des thèses de l'Ancienne Université ; Maison dite de La Coquille, quai Cypierre, 90 ; Maison, rue Pierre-Percée, 4 ; Maison, place du Marché, attribuée à Du Cerceau ; Maison, à l'angle de la rue de l'Ormerie et de la rue Roche-aux-Juifs ; Maison, pavillon dit de Jeanne d'Arc, rue du Tabourg, 45. — *Puiseaux :* Église. — *Saint-Benoit-sur-Loire :* Église. — *Sully-sur-Loire :* Château. — *Yèvre-le-Châtel :* Château ; Chapelle de Saint-Lubin.

Lot. — *Assier :* Église ; Château. — *Cahors :* Cathédrale ; Enceinte fortifiée ; Maison dite de Henri IV ; Palais de Jean XXII ; Pont de Valentré. — *Castelnau-Bretenoux :* Château. — *Figeac :* Église Saint-Sauveur et Chapelle N.-D.-de-Pitié ; Obélisques ; Maison, rue Hortabadial. — *Montat (Le) :* Église. — *Rudelle :* Église. — *Saint-Laurent-les-Tours :* Tours. — *Souillac :* Église.

Lot-et-Garonne. — *Agen :* Cathédrale Saint-Etienne. — *Barbaste :* Moulin. — *Bonaguil :* Château. — *Gavaudun :* Tour de l'ancien château. — *Hautefage :* Tour attenant à l'église. — *Marmande :* Église et cloître — *Mas d'Agenais (Le) :* Église. — *Mezin :* Église. — *Moirex :* Église. — *Monsempron :* Église. — *Nérac :* Château. — *Villefranche :* Restes de l'église de Saint-Sabin. — *Vianne :* Enceinte et Tours ; Église. — *Xaintrailles :* Château.

Lozère. — *Lengogne :* Église. — *Mende :* Clocher N.-O. de la cathédrale de Notre-Dame et Saint-Privast ; Pont Notre-Dame. — *Marvejols :* Portes Chanelle et Soubeyran.

Maine-et-Loire. — *Angers :* Château ; Abbaye de la Trinité ; Cathédrale Saint-Maurice et tapisseries ; Église Saint-Serge ; Église du Ronceray ; Hôtel Pincé ; Hôpital Saint-Jean (aujourd'hui Musée archéologique) ; Salles basses du Palais épiscopal ; Restes du cloître Saint-Aubin, dans la Préfecture ; Tour Saint-Aubin. — *Béhuard :* Église. — *Brézé :* Château. — *Brissac :* Château. — *Chemillé :* Tour de l'Église. — *Cunault :* voy. *Tréves-Cunault.* — *Distré :* Château de Pocé. — *Doué :* Ruines de l'église Saint-Denis. — *Ecuillé :* Château du Plessis-Bourré. — *Fontevrault :* Ancienne abbaye et statues des Plantagenets dans le cloître ; Chapelle sépulcrale. — *Gennes :* Église Saint-Eusèbe ; Église Saint-Vétérin. — *Montreuil-Belley :* Château ; Porte de la ville. — *Montsoreau :* Château. — *Pontigné :* Église. — *Ponts-de-Cé (Les) :* Château. — *Puy-Notre-Dame :* Église. — *Saint-Florent-le-Vieil :* Chapelle. — *Saumur :* Chapelle Saint-Jean ; Château (aujourd'hui poudrière) ; Église Notre-Dame-de-Nantilly et tapisseries ; Église Saint-Pierre. — *Savennières :* Eglise. — *Trèves-Cunault :* Église de Trèves ; Église de Cunault ; Tour ; Chapelle Saint-Macé.

Manche. — *Bricquebec :* Ruines du château. — *Carentan :* Église. — *Cerisy-la-Forêt :* Église. — *Coutances :* Cathédrale Notre-Dame ; Aqueduc. — *Haye-du-Puits (La) :*

Reste de l'ancien château. — *Lessay :* Église. — *Lestre :* Église Saint-Michel. — *Martigny :* Église. — *Mont-Saint-Michel (Le) :* Abbaye et remparts. — *Mortain :* Église. — *Périers :* Église. — *Pontorson :* Église. — *Querqueville :* Église. — *Quinéville :* La Grande-Cheminée. — *Sainte-Marie-du-Mont :* Église — *Sainte-Mère-Eglise :* Église. — *Saint-Jean-le-Thomas :* Ruines du Château-fort. — *Saint-Lô :* Église Sainte-Croix; Église Notre-Dame. — *Saint-Pierre-de-Semilly :* Restes du château de Semilly. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte :* Église de l'ancienne Abbaye ; Ruines du château. — *Thorigny-sur-Vire :* Château (aujourd'hui Musée).

Marne. — *Avenay :* Église. — *Bouilly :* Église. — *Breuil (Le) :* Statue de Vierge dans l'église. — *Cauroy :* Église. — *Châlons :* Cathédrale Saint-Étienne ; Église Notre-Dame ; Église Saint-Alpin ; Église Saint-Jean. — *Cheminon :* Église. — *Colligny :* Rétable dans l'église. — *Dormans :* Église. — *Epernay :* Église. — *Fromentières :* Rétable dans l'église. — *Lépine :* Église Notre-Dame. — *Maisons-sous-Vitry :* Église. — *Mareuil-en-Brie :* Rétable dans l'église. — *Margerie :* Église. — *Maurupt :* Église.— *Montmort :* Château. — *Orbais :* Église. — *Reims :* Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Rémy et restes du cloître dans l'Hôtel-Dieu ; Chapelle de l'Archevêque ; Maisons des Ménétriers, 18 et 20, rue du Tambour ; Maison en bois, 9, place du Marché ; Hôtel-de-Ville. — *Rieux :* Église. — *Saint-Amand :* Église. — *Sommepy :* Église. — *Vertus :* Église.

Marne (Haute). — *Blécourt :* Église. — *Bourbonne-les Bains :* Église. — *Ceffonds :* Église. — *Chaumont :* Chapelle du Collège ; Église Saint-Jean-Baptiste. — *Isômes :* Église. — *Langres :* Ancienne église Saint-Didier (aujourd'hui Musée) ; Cathédrale Saint-Mammès et reste du Cloître ; Maison de la Renaissance, 21, rue du Cardinal-Morlot. — *Mœlain :* Église Saint-Aubin. — *Montiérender :*

Église. — *Trois-Fontaines :* Ancienne église abbatiale. — *Vassy :* Église. — *Vignory :* Église. — *Villars-Saint-Marcelin :* Crypte de l'église.

Mayenne. — *Avesnières :* Église. — *Château-Gontier :* Église Saint-Jean. — *Chemazé :* Château de Saint-Ouen. — *Evron :* Église ; Chapelle Saint-Crépin ; Halle. — *Javron :* Église. — *Laval :* Châteaux (aujourd'hui Palais de Justice et prison) ; Cathédrale de la Trinité ; Maison du Grand-Veneur. — *Lassay :* Château. — *Mézangers :* Château du Rocher. — *Mortier-Crolle :* Château. — *Olivet :* Tombeaux de l'Abbaye de Clermont, dans l'église. — *Roë (La) :* Église de l'ancienne Abbaye. — *Sainte-Suzanne :* Remparts ; Camp vitrifié, dit des Anglais. — *Saint-Ouen-des-Toits :* Château.

Meurthe-et-Moselle. — *Blamont :* Restes du château. — *Blenod-lez-Toul :* Église. — *Écrouves :* Église. — *Laitre-sous-Amance :* Église. — *Longuyon :* Église. — *Martincourt :* Château de Pierrefort. — *Mont-Saint-Martin :* Église. — *Mousson :* Fonts baptismaux dans la chapelle. — *Nancy :* Chapelle des Cordeliers et tombeau des ducs de Lorraine ; Ancien Palais Ducal ; Colonne de l'Étang Saint-Jean ; Porte Saint-Georges ; Porte de la Graffe ; Place Stanislas, Hôtel-de-Ville, grilles et fontaines. — *Olley :* Église. — *Pont-à-Mousson :* Église. — *Prény :* Château. — *Saint-Nicolas-de-Port :* Église. — *Toul :* Église Saint-Étienne (ancienne cathédrale) et cloître ; Église Saint-Gengoult et Cloître. — *Vaudemont :* Ancien château.

Meuse. — *Avioth :* Église ; Chapelle des morts. — *Bar-le-Duc :* Église Saint-Étienne. — *Étain :* Église. — *Hatton-Chatel :* Calvaire dans l'église. — *Lachalade :* Ruines de l'église de l'ancienne abbaye. — *Ligny :* Tour de Luxembourg. — *Mont-Devant-Sassey :* Église. — *Rembercourt-aux-Pots :* Église. — *Saint-Mihiel :* Sépulcre dans l'église. — *Verdun :* Tour de la Porte de la Chaussée ; Hôtel-de-Ville.

Morbihan. — *Elven :* Tours de l'ancien château de Largouët. — *Faouet (Le) :* Église Saint-Fiacre. — *Guern :* Église Notre-Dame de Quelven. — *Hennebont :* Église Notre-Dame de Paradis. — *Ile d'Arz (L') :* Église. — *Josselin :* Château; Tombeau de Clisson dans l'église Notre-Dame. — *Kernascléden :* Chapelle Notre-Dame. — *Ploërmel :* Église Saint-Armel.— *Saint-Gildas-de-Rhuis :* Église. — *Sarzeau :* Ruines du château de Succinio.

Nièvre. — *Charité (La) :* Église Sainte-Croix. — *Clamecy :* Église Saint-Martin. — *Corbigny :* Église. — *Cosne :* Eglise Saint-Aignan. — *Decize :* Chœur et crypte de l'église Saint-Aré. — *Donzy :* Ruines de l'église de Notre-Dame-du-Pré. — *Garchizy :* Église. — *Jailly :* Église. — *Mars-sur-Allier :* Église. — *Nevers :* Cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte; Chapelle du couvent des sœurs de la Charité; Église Saint-Étienne; Fresques de l'église Saint-Père; Ancien Palais ducal; Porte du Croux. — *Premery :* Église. — *Rouy :* Église. — *Saint-Parize-le-Châtel :* Église et crypte. — *Saint-Pierre-le-Moutier :* Église. — *Saint-Réverien :* Église. — *Saint-Saulge :* Vitraux de l'église. — *Semeley :* Église. — *Tannay :* Église. — *Ternant ;* Rétable dans l'église. — *Varzy :* Église.

Nord. — *Bergues :* Beffroi. — *Cassel :* Hôtel-de-Ville. — *Chéreng :* Fonts baptismaux dans l'église. — *Commines :* Beffroi; Ruines du château. — *Cysoing :* Pyramide. — *Denain :* Pyramide. — *Douai :* Hôtel-de-Ville et beffroi. — *Dunkerque :* Beffroi (ancienne tour Saint-Éloi). — *Flêtre :* Vitraux de l'église. — *Lille :* Église Saint-Maurice; Porte de Paris; Restes du Palais de Rihour. — *Saint-Amand-les-Eaux :* Façade et tours de l'ancienne église abbatiale; Hôtel-de-Ville. — *Valenciennes :* Maison du XVe siècle, à l'angle de la rue Notre-Dame.

Oise. — *Agnetz :* Église. — *Allone :* Clocher de l'église; Ancienne maladrerie de Saint-Lazare.— *Angicourt :* Église. — *Angy :* Église. — *Baron :* Église. — *Beauvais :* Ancien

palais épiscopal (aujourd'hui Palais de Justice) ; Cathédrale Saint-Pierre; Église de la Basse-Œuvre ; Église Saint-Étienne; Maison dite des Trois-Piliers, place Jeanne-Hachette ; Maison, rue du Chariot. — *Breteuil :* Chapelle du château. — *Bury :* Église. — *Cambronne-les-Clermont :* Église.— *Chambly :* Église Notre-Dame.— *Chelles :* Église. — *Chiry-Ourscamp :* Ruines de l'abbaye d'Ourscamp. — *Clermont :* Hôtel-de-Ville. — *Compiègne :* Église Saint-Antoine; Église Saint-Jacques ; Hôtel-de-Ville. — *Creil :* Ancienne église Saint-Évremont. — *Crépy-en-Valois :* Restes de l'église Saint-Thomas. — *Ève :* Flèche et vitraux de l'église. — *Fontaine-les-Corps-Nus :* Ruines de l'abbaye de Chaalis. — *Liancourt :* Tombeau de Ch. du Plessis et d'Antoinette de Pons, dans l'église. — *Maignelay :* Église. — *Mogneville :* Clocher de l'ancienne église. — *Montagny :* Église. — *Montagny-Sainte-Félicité :* Église. — *Montataire :* Église.— *Morienval :* Église.— *Nogent-les-Vierges :* Eglise. — *Noyon :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale) ; Salle capitulaire, cloître et bibliothèque ; Hôtel-de-Ville; Maison de l'évêché. — *Ourscamp :* voy. *Chiry-Ourscamp.* — *Pierrefonds :* Clocher de l'église ; Château. — *Plailly :* Église. — *Rully :* Église. — *Saint-Firmin :* Vitraux de l'église. — *Saint-Germer :* Église et chapelle. — *Saint-Jean-aux-Bois :* Église et Salle capitulaire. — *Saint-Leu-d'Esserent :* Église et restes de l'ancienne abbaye. — *Saint-Martin-aux-Bois :* Église. — *Saint-Waast-de-Longmont :* Église. — *Senlis :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale); Eglise Saint-Frambourg ; Église Saint-Vincent ; Ancien château royal. — *Thiers :* Ruines du château. — *Tracy-le-Val :* Église. — *Trie-le-Château :* Église ; Hôtel-de-Ville. — *Verberie :* Église. — *Villers-Saint-Paul :* Église. — *Villers-sur-Coudun :* Église. — *Villetertre (La) :* Église.

Orne. — *Alençon :* Église Notre-Dame ; Restes de l'ancien château (aujourd'hui prison). — *Argentan :* Château

(aujourd'hui Palais de Justice); Église Saint-Martin ; Église Saint-Germain. — *Autheuil :* Église. — *Carrouge :* Château. — *Chambon :* Donjon ; Église. — *Domfront :* Église Notre-Dame-sous-l'Eau; Ruines du donjon. — *Laigle :* Tour de l'église Saint-Martin.— *Mortrée :* Château d'O. —*Saint-Cénery :* Église.— *Saint-Évroult-de-Montfort :* Cuve baptismale dans l'église. — *Séez :* Cathédrale Notre-Dame.

Pas-de-Calais. — *Aire-sur-la-Lis :* Église; Ancien bailliage (aujourd'hui Justice de Paix). — *Arras :* Beffroi. — *Béthune :* Beffroi. — *Boulogne :* Crypte de l'église Notre-Dame. — *Douvrin :* Triptyque dans l'église. — *Lilliers :* Église. — *Saint-Omer :* Église Notre-Dame; Restes de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin.

Puy-de-Dôme. — *Aigueperse :* Chœur de l'église; Sainte-Chapelle. — *Artonne :* Église. — *Augerolles :* Église. — *Besse :* Église. — *Billom :* Église ; Saint-Cerneuf. — *Chamalières :* Église.— *Chambon :* Église; Monument sépulcral. — *Chauriat :* Église.— *Clermont :* Cathédrale Notre-Dame ; Église Notre-Dame-du-Port; Fontaine d'Amboise. — *Courpière :* Église. — *Dulhat :* Église ; Lanterne des morts. — *Dorat :* Église. — *Ennezat :* Église. — *Herment :* Église. — *Issoire :* Église Saint-Paul. — *Lezoux :* Ancienne chapelle. — *Mailhat :* voy. *Montgie* (*La*). — *Manglieu :* Église. — *Montaigu-le-Blanc :* Château. — *Montferrand :* Église ; Maison dite de l'Éléphant ; Maison dite de l'Apothicaire.— *Montgie* (*La*) *:* Église de Mailhat. — *Mozac :* Église. — *Murols :* Ruines du château. — *Orcival :* Église Notre-Dame. — *Plauzat :* Église.— *Pontgibaud :* Château ; Restes de l'enceinte de la ville. — *Riom :* Ancien Hôtel-de-Ville ; Beffroi ; Église Sainte-Amable; Sainte-Chapelle; Hôtel dit des Consuls. — *Royat :* Église et ancien prieuré ; Croix, sur la place de l'Église. — *Saint-Cirgues :* Croix. — *Saint-Diéry :* Chapelle du château. — *Saint-Georges-sur-Allier :* Portail de l'église.— *Saint-Hilaire-la-Croix :* Église et ancien monastère.— *Saint-Nectaire :* Église ; Croix.— *Saint-*

Pierre-Colamine : Églises et grottes de Jonas. — *Saint-Saturnin :* Église ; Château ; Fontaine. — *Thiers :* Église Saint-Genès ; Château du Piron. — *Thuret :* Église. — *Tournoël :* voy. *Volvic.* — *Vic-le-Comte :* Ancienne Sainte-Chapelle (chœur de l'église moderne). — *Virlet :* Église de l'ancienne abbaye de Belle-Aigue. — *Volvic :* Château de Tournoël.

Pyrénées (Basses-). — *Bayonne :* Cathédrale et cloître. — *Lembeye :* Église.— *Lescar :* Église.— *Montaner :* Tour. — *Morlaas :* Portail de l'église. — *Nay :* Maison de Jeanne d'Albret. — *Oloron :* Église Sainte-Croix ; Château. — *Orthez :* Tour de Moncade ; Vieux pont. — *Pau :* Château.— *Saint-Engrage :* Église. — *Sauveterre :* Ruines du château de Montréal ; Restes d'un pont.

Pyrénées (Hautes-). — *Agos :* voy. *Vieille-Aure.* — *Ibos :* Église. — *Luz :* Église. — *Saint-Savin :* Église. — *Vieille-Aure :* Chapelle d'Agos.

Pyrénées-Orientales. — *Arles-les-Bains :* Cloître. — *Boule-Ternère :* Église de l'ancienne abbaye de Serrabona. — *Castell :* Ancienne église de Saint-Martin du Canigou. — *Codalet :* Ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Michel de Cuxa.— *Corneilla-del-Conflent :* Église.— *Coustouges :* Église. — *Elne :* Église et cloître. — *Espera-de-l'Agly :* Église. — *Marcevol :* Église. — *Monastir-del-Camp :* Ancien Prieuré. — *Perpignan :* Chapelle du château ; Restes de l'ancien palais des ducs d'Aragon, dans la citadelle ; Porte, clocher et nef méridionale de l'église du Vieux Saint-Jean ; Loge des Marchands ; Le Castillet ; Hôtel-de-Ville ; Ancien Palais de Justice attenant à la Mairie ; Maisons Julia, rue d'Espira. — *Planès :* Église. — *Salces :* Ancien château. — *Serrabona :* voy. *Boule-Ternère.* — *Villefranche :* Église.

Rhône. — *Belleville-sur-Saône :* Église. — *Châtillon-d'Azergues :* Église. — *Lyon :* Cathédrale Saint-Jean ; Église Saint-Martin d'Ainay ; Église Saint-Irénée ; Église

Saint-Nizier ; Église Saint-Paul ; Ancienne manécanterie ; Hôtel-de-Ville. — *Salles :* Église. — *Villefranche :* Église Notre-Dame-des-Marais.

Saône (Haute-). — *Chambornay-les-Bellevaux :* Église. — *Faverney :* Église. — *Gray :* Hôtel-de-Ville. — *Luxeuil :* Ancien Hôtel-de-Ville, dit Maison Carrée; Église Saint-Pierre et restes du cloître de l'ancienne abbaye ; Cuve baptismale dans l'église Saint-Sauveur. — *Montigny-les-Cherlieux :* Ruines de l'Abbaye de Cherlieux.

Saône-et-Loire. — *Anzy :* Église.— *Autun :* Cathédrale Saint-Lazare ; Fontaine Saint-Lazare ; Hôtel du chancelier Rolin ; Restes de l'ancien réfectoire des chanoines dans le jardin de l'évêché. — *Bois-Sainte-Marie :* Église. — *Branchon :* Église. — *Chalon-sur-Saône :* Église Saint-Vincent ; Vitraux de l'hôpital.— *Chapaize :* Église. — *Châteauneuf :* Église. — *Cluny :* Ancienne abbaye ; Église Notre-Dame. — *Cormatin :* Château. — *Epinac :* Chapelle de l'ancien prieuré du vol Saint-Benoît. — *Gourdon :* Église. — *Mâcon :* Tours de l'église Saint-Vincent (ancienne cathédrale). *Paray-le-Monial :* Église ; Maison Jaillet (aujourd'hui Hôtel-de-Ville). — *Perrecy-les-Forges :* Église. — *Saint-Laurent-en-Brionnais :* Chœur et clocher de l'église. — *Saint-Marcel :* Église de l'ancienne abbaye. — *Semur-en-Brionnais :* Église.— *Sennecy-le-Grand :* Église. — *Sully :* Château. — *Tournus :* Église Saint-Philibert. — *Varenne-l'Arconce :* Église.

Sarthe. — *Bazouges :* Église. — *Bruère (La) :* Vitraux de l'église. — *Ferté-Bernard (La) :* Église ; Ancienne Porte (aujourd'hui Hôtel-de-Ville). — *Mans (Le) :* Cathédrale Saint-Julien ; Église Notre-Dame-de-la-Couture ; Église Notre-Dame-du-Pré ; Ancienne Collégiale de Saint-Pierre-de-la-Cour ; Maison de l'école communale de dessin ; Maison dite d'Adam et d'Ève, Grande-Rue ; Maison Grabatoire, à l'angle de la place du Château ; Maison, Grande-Rue, 9. — *Sablé :* Verrières de l'église. — *Saint-Calais :*

Église. — *Sillé-le-Guillaume :* Château ; Porche de l'église. — *Solesmes :* Église de l'ancien prieuré. — *Vivoin :* Église.

Savoie. — *Aime :* Ancienne église Saint-Martin.— *Chambéry :* Château (aujourd'hui préfecture). — *Saint-Pierre-de-Curtilles :* Abbaye d'Hautecombe.

Savoie (Haute-). — *Abondance :* Ancienne abbaye.

Seine. — *Arcueil :* Maison de la Renaissance. — *Bagneux :* Église. — *Boulogne :* Eglise. — *Charenton :* Pavillon d'Antoine de Navarre (aujourd'hui Hôtel-de-Ville). — *Nogent-sur-Marne :* Église. — *Paris :* Cathédrale Notre-Dame; Église Saint-Germain-des-Prés; Église Saint-Pierre-de-Montmartre; Église, réfectoire et restes de l'enceinte de l'ancien Prieuré de Saint-Martin-des-Champs (aujourd'hui Conservatoire des Arts et Métiers) ; Tour et réfectoire de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève (dépendance du lycée Henri IV) ; Église Saint-Julien-le-Pauvre ; Sainte-Chapelle ; Restes du collège des Bernardins, rue de Poissy (aujourd'hui caserne de sapeurs-pompiers) ; Chapelle de l'ancien collège de Beauvais ; Église Saint-Séverin et ancien Charnier ; Église Saint-Merry ; Église Saint-Germain-l'Auxerrois ; Église Saint-Etienne-du-Mont ; Église Saint-Nicolas-des-Champs ; Église de la Sorbonne ; Église de la Visitation ; Église Saint-Paul-Saint-Louis ; Église Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; Église Saint-Eustache ; Église Saint-Gervais ; Église Saint-Germain de Charonne ; Cloître des Carmes-Billettes ; Tour-Saint-Jacques-de-la-Boucherie ; Palais du Louvre ; Palais de Justice ; Palais du Luxembourg ; Galerie Mazarine, à la Bibliothèque Nationale ; Palais de l'Institut ; Hôtel des Invalides ; Val-de-Grâce ; Ministère de la Marine et ancien garde-meuble ; Restes de l'enceinte de Philippe-Auguste ; Porte Saint-Denis ; Porte Saint-Martin ; Pont-Neuf ; Pont-Marie ; Fontaine des Innocents ; Fontaine de la rue de Grenelle ; Fontaine de Médicis ; Porte de l'ancien hôtel de Clisson, rue du Chaume ; Tour de l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, dite de Jean sans Peur, rue

Étienne-Marcel ; Hôtel de Cluny ; Restes de l'hôtel de la Trémoille à Paris, à l'Ecole des beaux-arts ; Portique du château de Gaillon à l'École des beaux-arts ; Façade du château d'Annet (Eure-et-Loir), à l'École des beaux-arts ; Hôtel de Sens, rue du Figuier, 1 ; Colonne de l'ancien hôtel de Soissons ; Hôtel Carnavalet, rue Sévigné (aujourd'hui musée municipal) ; Hôtel de Beauvais, rue François-Miron, 63 ; Hôtel de Béthune-Sully, rue Saint-Antoine ; Hôtel de Mayenne et d'Ormesson, rue Saint-Antoine, 212 ; Hôtel Pimodan, quai d'Anjou ; Hôtel de Soubise (aujourd'hui Archives nationales) ; Hôtel Lambert, rue Saint-Louis-en-l'Ile ; Façades des maisons de la place Vendôme et de la place Royale ; Maison place Royale n° 14 ; Tourelle d'une maison rue Hautefeuille, n° 5 ; Tourelle d'une maison, rue Vieille-du-Temple, n° 54, à l'angle de la rue des Francs-Bourgeois ; Hôtel Lamoignon, rue Pavée, n° 24, à l'angle de la rue Sainte-Catherine ; Hôtel Saint-Aignan, rue du Temple, n° 71 ; Hôtel de Hollande, rue Vieille-du-Temple, n° 47 ; Hôtel Salé, rue de Thorigny, n° 5, et rue des Coutures-Saint-Gervais, n° 1 ; Hôtel de Chalon-Luxembourg, rue Geoffroy-Lasnier, n° 26 ; Hôtel, rue des Francs-Bourgeois, n° 30 ; Hôtel rue du Temple, n° 79 ; Hôtel, rue des Archives, n° 10 ; Hôtel rue des Francs-Bourgeois, n° 31 ; Hôtel, rue de Braque ; n°s 4 et 6 ; Hôtel d'Hinnisdal ou de Brissac, rue Cassette, n° 24 ; Hôtel de Furstemberg, ancien palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, rue de l'Abbaye, n° 3. — *Puteaux :* Vitraux de l'église. — *Saint-Denis :* Église abbatiale.— *Vincennes :* Château et Sainte Chapelle. — *Vitry :* Église.

Seine-Inférieure. — *Angerville-Bailleul :* Château. — *Angerville-l'Orcher :* Porte et clocher de l'église.— *Arques :* Église ; ruines du château. — *Boos :* Colombier. — *Cerlangne (La) :* Chœur et crypte de l'église Saint-Jean-l'Abbetot. — *Caudebec-en-Caux :* Église ; Maison du IIIe siècle, rue de la Boucherie. — *Darnetal :* Tour de Carville. —

Dieppe : Château ; Église Saint-Jacques ; Porte de Ville. — *Duclair :* Église. — *Elbeuf :* Vitraux de l'église Saint-Étienne ; Vitraux de l'église Saint-Jean.— *Etretat :* Église. — *Eu :* Église ; Chapelle du collège. — *Fécamp :* Église de l'ancienne abbaye. — *Gournay-en-Bray :* Église. — *Graville-Sainte-Honorine :* Église. — *Harfleur :* Église. — *Houppeville :* Église. — *Jumièges :* Ruines de l'ancienne abbaye. — *Lillebonne :* Donjon du château ; Clocher de l'église. — *Manéglise :* Église. — *Martinville :* Château. — *Maulevriers :* Église de Sainte-Gertrude. — *Mesnières :* Château. — *Montivilliers :* Église ; Charnier. — *Moulineaux :* Église ; Charnier.— *Petit-Quévilly* (*Le*) *:* Chapelle de l'ancienne léproserie de Saint-Julien-le-Chartreux. — *Rouen :* Aître de Saint-Maclou ; Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Ouen et Chambre aux Clercs ; Église Saint-Maclou ; Église Saint-Patrice ; Église Saint-Vincent ; Crypte de l'église Saint-Gervais ; Église Saint-Godard ; Cloître Sainte-Marie (aujourd'hui Musée des Antiquités) ; La Fierte ou Chapelle Saint-Romain, aux Halles ; Bureau des finances ; Tour dite de Jeanne d'Arc ; Fontaine de Lisieux ; Hôtel de Bourgthéroulde ; Palais-de-Justice ; Ancienne Chambre des Comptes, rue des Carmes, 20 ; Ancien Logis des Caradas, à l'angle de la rue de la Thuile et de la rue de la Savonnerie ; Le gros Horloge et Fontaine (ancienne Chambre des Comptes), rue des Carmes, 20 ; Hôtel, rue Saint-Patrice (lycée de jeunes filles). — *Saint-Jean-l'Abbetot :* voy. *Cerlangue* (*La*). — *Saint-Martin-de-Boscherville :* Église, salle capitulaire et restes du cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Georges. — *Saint-Valéry-sous-Bures :* Ferme de la Valoume. — *Saint-Wandrille :* Chapelle Saint-Saturnin ; Restes de l'Ancienne abbaye.— *Tancarville :* Château. — *Tréport* (*Le*) *:* Église. — *Valliquerville :* Clocher de l'église. — *Valmont :* Chapelle dite de Six-heures. — *Varengeville-sur-Mer :* Manoir d'Ango. — *Yainville :* Église.

SEINE-ET-MARNE. — *Blandy :* Château. — *Brie-Comte-*

Robert : Église ; Restes de la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu. — *Chamigny :* Crypte de l'église. — *Champeaux :* Église. — *Chapelle-la-Reine (La) :* Porte dans la sacristie de l'église. — *Chapelle-sur-Crécy (La) :* Porte dans la sacristie de l'église. — *Chanteau-Landon :* Église. — *Chelles :* Monument de Chilpéric. — *Donnemarie :* Église. — *Ferrières :* Église. — *Fontainebleau :* Château. — *Jouarre :* Crypte ; Croix dans l'ancien cimetière. — *Juilly :* Tombeau du cardinal de Bérulle dans la chapelle du collège. — *Lagny :* Église.— *Larchant :* Église.— *Louan :* Ruines du château de Montaiguillon. — *Maincy :* Château de Vaux-Praslin. — *Meaux :* Cathédrale de Saint-Étienne ; Bâtiment de la maîtrise ; Reste du palais épiscopal. — *Melun :* Église Notre-Dame. — *Monceaux :* Restes du château. — *Moret :* Eglise ; Portes de Paris et de Bourgogne. — *Nantouillet :* Château. — *Nemours :* Église Saint-Jean. — *Oissery :* Tombeau de la famille des Barres dans l'église. — *Othis :* Église. — *Provins :* Cloître des Cordeliers ; Transept de l'église Saint-Ayoul ; Église Saint-Quiriace ; Grange aux dîmes ; Tour dite de César ; Remparts et portes.— *Rampillon :* Église. — *Rozoy :* Église. — *Saint-Cyr :* Église. — *Saint-Loup-de-Naud :* Église. — *Villeneuve-le-Comte :* Église. — *Voulton :* Église.

Seine-et-Oise. — *Athis :* Clocher de l'église. — *Belloy :* Église. — *Bougival :* Église. — *Carrières-Saint-Denis :* Retable dans l'église. — *Champagne :* Église. — *Champmotteux :* Tombeau du Chancelier de l'Hospital dans l'église. — *Corbeil :* Église St-Spire. — *Ecouen :* Église ; Château. — *Etampes :* Église Notre-Dame ; Église Saint-Basile ; Tour Guinette. — *Ferté-Alais (La) :* Église. — *Feucherolles :* Église. — *Fontenay-lès-Louvres :* Église. — *Gassicourt :* Église. — *Gonesse :* Église. — *Hardricourt :* Clocher de l'église. — *Houdan :* Église ; Donjon. — *Juziers :* Église. — *Limay :* Clocher, fonts baptismaux et pierres tombales dans l'église. — *Longpont :* Église de l'ancienne

abbaye. — *Louvres :* Grange de Vaulerant. — *Luzarches :* Clocher de l'église. — *Magny-les-Hameaux :* Tombes de l'ancienne abbaye de Port-Royal-des-Champs. — *Maison-sur-Seine :* Château ; Moulin. — *Mantes :* Église Notre-Dame ; Fontaine. — *Mareil-Marly :* Église. — *Marly :* Église. — *Marly :* Abreuvoir. — *Maule :* Église. — *Montfort-l'Amaury :* Église ; Porte du cimetière et ancien cloître ; Ruines du château. — *Montlhéry :* Restes de l'ancien château.— *Montmorency :* Église.— *Morigny :* Restes de l'ancienne abbaye. — *Nesles :* Église. — *Orgeval :* Clocher de l'église. — *Ormesson :* Château.— *Poissy :* Église. — *Pontoise :* Église Saint-Maclou. — *Roche-Guyon (La) :* Ruines du vieux château. — *Saint-Germain-en-Laye :* Château vieux et restes du château neuf; Grotte du pavillon Henri IV. — *Saint-Ouen-l'Aumône :* Ruines de l'abbaye de Maubuisson.— *Saint-Sulpice-de-Favières :* Église. — *Taverny :* Église. — *Thivervol :* Église. — *Triel :* Vitraux de l'église. — *Vaulerant :* voy. *Louvres.* — *Vernouillet :* Église. — *Versailles :* Château et dépendances. — *Vétheuil :* Église.

Deux-Sèvres. — *Airvault :* Eglise.— *Bressuire :* Église. — *Celles :* Église. — *Champdeniers :* Église. — *Javarzay :* Eglise ; Ruines du château. — *Marnes :* Église. — *Melle :* Église Saint-Hilaire; Église Saint-Pierre ; Église Saint-Sauveur. — *Ménigoute :* Chapelle. — *Niort :* Château ; Hôtel-de-Ville.— *Oyron :* Église ; Château.— *Parthenay :* Église Notre-Dame de la Couldre ; Église Saint-Laurent ; Porte Saint-Jacques. — *Parthenay-le-Vieux :* Église. — *Saint-Généroux :* Église. — *Saint-Jouin-de-Marnes :* Église. — *Saint-Maixent :* Église ; Crypte de Saint-Léger. — *Thouars :* Château (aujourd'hui prison); Chapelle du château ; Tour du Prince-de-Galles ; Tour de l'église Saint-Laon. — *Verrine-sous-Celles :* Église.

Somme.— *Abbeville :* Église Saint-Wulfran.— *Ailly-sur-Noye :* Tombeau de Jean de Haubourdin dans l'Église. —

Airaines : Église Notre-Dame. — *Amiens :* Cathédrale Notre-Dame ; Porte Montre-Écu. — *Athies :* Portail de l'église. —*Berthaucourt-les-Dames :* Église de l'ancienne abbaye. — *Davenescourt :* Tombeau de Jean de Hangest, dans l'Église. — *Domart :* Maison des Templiers (auj. hôtel de ville). — *Folleville :* Château ; Église. — *Gamaches :* Église. — *Ham :* Château; Crypte de l'Église. — *Montdidier :* Tombeau de Raoul de Crépy dans l'église Saint-Pierre. — *Namps-au-Val :* Église. — *Nesle :* Crypte de l'église Saint-Pierre. — *Rambures :* Château. — *Roye :* Portail et vitraux de l'église Saint-Pierre. — *Rue :* Chapelle Saint-Esprit. — *Sains :* Tombeau des Trois-Martyrs, dans l'église. — *Saint-Riquier :* Église. — *Tilloloy :* Église.

Tarn. — *Albi :* Cathédrale Sainte-Cécile ; Église Saint-Salvi; Palais de l'Archevêché ; Maison des Viguiers.—*Ambialet :* Chapelle du Prieuré.— *Burlats :* Ruines de l'Église. — *Cordes :* Maison du Grand-Veneur (auj. hôtel de ville). — *Gaillac :* Église Saint-Michel. — *Lescure :* Église. — *Lisle :* Église. — *Sorrèze :* Clocher de l'église.

Tarn-et-Garonne. — *Auvillar :* Église. — *Beaumont-de-Lomagne :* Église. — *Bruniquel :* Ruines du château. —*Caussade :* Clocher de l'église.— *Ginals :* Ancienne église de Beaulieu. — *Moissac :* Église Saint-Pierre et cloître. — *Monpezat :* Église. — *Saint-Antonin :* Hôtel de ville. — *Varen :* Église.

Var. — *Cannet-du-Luc (Le) :* Église. — *Celle (La) :* Restes de l'abbaye. — *Fréjus :* Cathédrale, cloître et baptistère. — *Hyères :* Église Saint-Louis ; Restes du château. — *Saint-Maximin :* Église.— *Six-Fours :* Église et crypte. — *Solliès-Ville :* Église. — *Thoronet (Le) :* Ancienne abbaye.

Vaucluse. — *Apt :* Ancienne cathédrale. — *Avignon :* Cathédrale Notre-Dame-des-Doms ; Église Saint-Pierre ; Restes du couvent des Célestins (auj. Pénitencier militaire) ;

Ancien hôtel des monnaies (auj. Conservatoire de musique et de déclamation); Chapelle et Pont Saint-Bénezet; Palais des Papes; Tour de l'ancien hôtel de ville; Remparts; Restes de l'abbaye de Saint-Ruff. — *Caromb :* Église. — *Carpentras :* Ancien palais du légat (auj. Palais de justice); Église Saint-Siffrein (anc. cathédrale); Hôtel-Dieu. — *Cavaillon :* Ancienne cathédrale. — *Cordes :* Abbaye de Sénanque. — *Malaucène :* Chapelle du Groseau. — *Monteux :* Porte-Neuve. — *Pernes :* Église; Tour Ferrande. — *Thor (Le) :* Église. — *Tour-d'Aigues (La) :* Façade et pavillon central du château. — *Vaison :* Ancienne cathédrale et cloître; Chapelle Saint-Queunin. — *Valréas :* Église. — *Vaucluse :* Église. — *Venasque :* Baptistère.

VENDÉE. — *Boupère (Le) :* Église. — *Curzon :* Crypte de l'église. — *Fontenay-le-Comte :* Église. — *Foussais :* Église. — *Maillezais :* Eglise; Ruines de l'abbaye. — *Mareuil-sur-le-Lay :* Église. — *Nieuil-sur-l'Autise :* Église et cloître de l'ancienne abbaye. — *Pouzauges :* Ruines du château. — *Vouvant :* Église.

VIENNE. — *Antigny :* Fresques dans l'église; Lanterne des morts. — *Charroux :* Restes de l'ancienne abbaye. — *Château-Larcher :* Lanterne des morts. — *Chauvigny :* Château baronial ou des évêques de Poitiers; Château d'Harcourt; Donjon de Gouzon; Église Notre-Dame; Église Saint-Pierre. — *Civray :* Église Saint-Nicolas. — *Fontaine-le-Comte :* Église. — *Gençay :* Ruines du château. — *Jazeneuil :* Église. — *Journet :* Lanterne des morts. — *Ligugé :* Église et restes de l'ancienne abbaye. — *Loudun :* Donjon du château. — *Lusignan :* Église. — *Moncontour :* Donjon de l'ancien château. — *Montmorillon :* Ancienne église Notre-Dame; Chapelle octogonale de la Maison-Dieu; Lanterne des morts de Moussac. — *Montreuil-Bonnin :* Restes du château. — *Nouaillé :* Église. — *Poitiers :* Cathédrale Saint-Pierre; Église Sainte-Radegonde; Église Saint-Hilaire; Église Notre-Dame; Église de Montierneuf; Le

Doyenné (auj. École normale primaire); Tour de l'église Saint-Porchaire; Temple Saint-Jean; Hypogées; Palais de Justice; Hôtel Fumey, dit de la Prévôté; Restes de l'enceinte. — *Saint-Savin :* Église.

Vienne (Haute-). — *Boisseuil :* Ruines du château de Chalusset. — *Dorat (Le) :* Église. — *Limoges :* Cathédrale Saint-Étienne. — *Rochechouart :* Château (aujourd'hui sous-préfecture). — *Saint-Junien :* Église. — *Saint-Léonard :* Église. — *Saint-Yrieix :* Église. — *Solignac :* Église.

Vosges. — *Domrémy :* Maison de Jeanne d'Arc. — *Epinal :* Église Saint-Maurice. — *Etival :* Église de l'ancienne abbaye. — *Médonville :* Église. — *Saint-Dié :* Cathédrale Saint-Dié et cloître; Église Notre-Dame, attenant à la cathédrale.

Yonne.— *Ancy-le-Franc :* Château.— *Appoigny :* Église. — *Auxerre :* Église Saint-Étienne (ancienne cathédrale); Église Saint-Eusèbe; Église Saint-Germain; Église Saint-Pierre et Porte d'entrée; Ancien palais épiscopal (aujourd'hui préfecture); Tour de l'Horloge. — *Avallon :* Église Saint-Lazare. — *Chablis :* Église. — *Chastellux :* Château. — *Fleurigny :* Chapelle du château. — *Joigny :* Sépulcre dans l'église. — *Mailly-le-Château :* Église. — *Montréal :* Église. — *Moutiers :* Église. — *Pontaubert :* Église. — *Pontigny :* Église. — *Sainte-Magnance :* Tombeau dans l'Église. — *Saint-Florentin :* Église. — *Saint-Julien-du-Sault :* Église. — *Saint-Père-sous-Vézelay :* Église. — *Sens :* Cathédrale Saint-Étienne; Église de l'Hôpital; Église Saint-Savinien; Salle synodale; Façade et Porte de l'archevêché. — *Tanlay :* Château. — *Tonnerre :* Ancienne salle de malades de l'hôpital (aujourd'hui église de la Madeleine); Crypte de Sainte-Catherine, sous la halle; Portail de l'église Saint-Pierre. — *Vallery :* Tombeau de Henri II de Bourbon, prince de Condé, dans l'église.— *Vermenton :* Clochers de l'église. — *Vezelay :* Église de la

Madeleine ; Ruines des remparts et Porte neuve. — *Villeneuve-l'Archevêque :* Église Notre-Dame.— *Villeneuve-sur-Yonne :* Église ; Portes de Sens et de Joigny ; Tour et restes de l'enceinte.

II. — Algérie.

I. — *Monuments mégalithiques.*

Département d'Alger.— *Attatba :* Dolmens à la Pointe-Pescade. — *Djelfa de Laghouat :* Dolmens et cromlechs du Moulin de Mein. — *Guyotville :* Tombeaux mégalithiques ; Dolmens sur le plateau du Raïnen. — *Oued-Djelfa :* Dolmens à droite de la route d'Alger à Laghouat.

Département de Constantine. — *Bou-Nouara :* Dolmens et cromlechs au lieu dit Djebel-Mazala. — *Djebel-Merah :* Dolmens et cromlechs au lieu dit Djebel-Ksaibi. — *Ras el aïn bou Merzoug :* Dolmens et cromlechs. — *Roknia :* Menhir et dolmens. — *Sigus :* Dolmens et cromlechs.

Département d'Oran. — *Tiaret :* Dolmens.

II. — *Monuments antiques.*

Département d'Alger.— *Aumale :* Inscriptions et fragments antiques déposés dans les cours et le bâtiment du génie militaire. — *Cherchell :* Restes des Palais des rois ; Citernes sous la caserne ; Restes de thermes ; Hypogée, à 1,500 mètres sur la route de Zurich ; Restes de l'amphithéâtre ; Aqueduc. — *Marengo :* Tombeau de Juba II, roi de Mauritanie, dit tombeau de la Chrétienne. — *Sour-Djouab :* Territoire et monuments de l'antique Rapidi (Restes de maisons, d'enceinte et de portes. Monuments funéraires émergeant du sol de l'ancienne nécropole ; Inscriptions funéraires). — *Tipasa :* Ruines de monuments

antiques dans la concession Trémeaux. Amphithéâtre; Restes de théâtre; Château d'eau; Sarcophages et fragments antiques; Restes d'une basilique et cimetière; Ruines d'un prétoire. — *Zurich :* Aqueducs.

Département d'Oran. — *Oran :* Mosaïques provenant d'une villa romaine de Saint-Leu. — *Saint-Leu :* Restes d'une villa romaine.

Département de Constantine.— *Aïn-Yakout :* Tombeau des rois numides dit le Médracen. — *Announa :* Arc de triomphe. — *Bône :* Citernes d'Hippone.— *Biskra :* Restes de thermes. — *Constantine :* Aqueduc; Inscription des martyrs saint Jacques et saint Marius; Fragments antiques et inscriptions dans le square; Tombeau de Prœscilius. — *Djemilah :* Territoire et monuments de l'antique Cuiculum (Arc de triomphe de Marc-Aurèle et de Julia Domna. — Temple de la Victoire; Théâtre; Restes de l'enceinte; Fontaine; Portes de ville; Ruines de monuments antiques près du village arabe et sur le plateau au sommet du théâtre; Inscriptions encastrées dans les murs de clôture des jardins). — *El Kantara :* Pont romain. — *El Outala :* Inscription encastrée à la porte du Caravansérail; Ruines de l'amphithéâtre.— *Guelma :* Restes d'un théâtre; Restes de thermes. — *Khrémissa :* Théâtre; Curie et groupe des monuments qui l'entourent; Portes; Tombeaux et nécropole; Restes d'un monument semi-circulaire; Fragments de palais touchant au théâtre; Restes d'une basilique. — *Kroub (Le) :* Restes d'un tombeau antique. — *Lambèse :* Territoire et monuments de l'antique Lambœsis; Arcs de triomphe de Commode et de Septime Sévère; Prætorium et objets d'art, statues et inscriptions qu'il renferme; Restes de thermes et mosaïque des Saisons; Temple d'Esculape et oratoires bordant la voie qui y conduit; Forum; Temple de Jupiter, de Junon et de Minerve; Bains dits des Chasseurs; Restes de l'amphithéâtre; Ponts; Statues et fragments antiques dans le jardin du pénitencier; Restes

de l'aqueduc; Curie dite Capitole et les deux arcs à l'est du monument; Nécropole; Palais des légats et ruines qui l'entourent; Inscription relatant la réfection des Thermes par la 3e légion Augusta.— *Markouna :* Deux arcs de triomphe. *M'daourouch :* Tombeau antique; Ruines d'un palais byzantin. — *Oued-Athmenia :* Bains de Pompeianus. — *Philippeville :* Théâtre et fragments d'architecture qu'il renferme. — *Souk-Arrhas :* Statues et fragments de sculpture antique dans le jardin du bureau arabe. — *Tébessa :* Territoire et monuments de l'antique Theveste; Arc de triomphe de Caracalla; Petit temple ou Maison Carrée; Basiliques et ruines qui l'entourent; Monument hexagonal au N.-E. de la Basilique; Porte neuve; Aqueduc; Mosaïques; Restes d'un théâtre dans l'enceinte byzantine; Enceinte byzantine. — *Tifech :* Restes d'une citadelle. — *Timgad :* Territoire et monuments de l'antique Thamugas; Arc de triomphe de Trajan; Temple de Jupiter; Capitole; Forum; Théâtre; Curies; Inscriptions et restes de monuments antiques; Basiliques chrétiennes; Fort byzantin. — *Zana :* Territoire et monuments de l'antique Diana Veteranorum (Trois arcs de triomphe; Porte du temple de Diane); Restes de basiliques chrétiennes; Fort byzantin.

III. — *Monuments arabes.*

Département d'Alger. — *Alger :* Maison du Kasnadj (palais archiépiscopal); Maison du Dar-Sout (Cour d'assises); Maison de Moustapha-Pacha (musée); Grande mosquée; Mosquée Djama-el-Djedid (mosquée de la Pêcherie); Mosquée Abd-er-Rhaman-et-Tcalbi; Porte turque de l'arsenal; Kasbah.

Département d'Oran.— *Oran :* Minaret du Campement. — *Tlemcen :* Grande mosquée et dépendances; Mosquée de Sidi-Aboul-Hacen (école franco-arabe); Mosquée de Sidi-El-Hallouy et dépendances; Marabout de Sidi-Brahim;

Mosquée de Ella-er-Toya, rue des Almohades; Mosquée de Si-Senouci, rue de Mascara; Mosquée du Méchouard (chapelle de l'hôpital militaire); Minaret de la mosquée de Sidi-Bel-Hassener-Rachidi, au village nègre; Marabout de Sidi-Waheb; Bains maures; Kobba de Sidi-Daoudi; Tombeau dit de la Sultane et Kobba dite du kalifat, au cimetière de Sidi-Jakoub; Restes de l'enceinte arabe; Porte Bab-er-Toy sur le front nord-est; Tours et ruines de la porte de Sidi-Daoudi, sur le front est; Bordj et autres ouvrages défendant les fronts sud et ouest; Minaret d'Agadir; Ruines et minaret de la mosquée de Sidi-bou Ishak et Tyar, au cimetière de Sidi-Senouci, à El-Eubbad; Mosquée de Sidi-bou-Médine et dépendances (M'dersa, kobba, latrines publiques, bains, maison de l'Oukil et des pèlerins); Petits palais des Sultans à El-Eubbab-en-Nefli; Porte dite Bal-el-Khémis, entre Tlemcen et Mansourah; Mosquée et Minaret de Mansourah et dépendances; Enceinte en pisé de Mansourah et ruines de la M'sala; Restes des fortifications; Kobba de Sidi Abd'Allah ben Mansoum et de Sidi ben Ali à Aïn-el-Hout; Mosaïque de la M'dersa Tachifinia; Colonnes provenant de la mosquée de Mansourah; Fragments divers de l'époque arabe au musée de la mairie; Ancienne mosquée de Sidi Kalay, rue Lamoricière (Magasin et agence des monuments historiques).

Département de Constantine. — *Bougie :* Porte dorée ou porte de la Mer. — *Sidi-Okba :* Porte en bois de la Mosquée.

Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure

LISTE DES MEMBRES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1887

Bureau triennal. — (Élections de Décembre 1886.)

Henri Le Meignen,	*Président.*
Bon Arthur des Jamonières,	*Vice-Président.*
Bon Bertrand-Geslin,	*Id.*
Cte Régis de l'Estourbeillon,	*Secrétaire Général.*
Alcide Leroux,	*Id.*
Espitalié Lapeyrade,	*Secrétaire du Comité.*
Du Champ-Renou,	*Id.*
Riardant,	*Trésorier.*
Xavier Le Lièvre de la Touche,	*Archiviste.*
R. Blanchard,	*Bibliothécaire.*

Comité Central. — Membres Fondateurs admis, depuis 1885, à faire partie du Comité.

Delamare.
Dugast-Matifeux.
Bon d'Izarn.

A. Menard.

S. de la Nicollière-Teijeiro.

Membres Elus.

Anizon.

H. de Cornulier.

Kerviler.

Vte de la Laurencie.

Maitre.

Montfort.

Membres Fondateurs admis le 9 Août 1845.

Delamare, Frédéric-Arthur, Professeur honoraire à l'Ecole de Médecine.

Dugast-Matifeux, Charles, Président de la Commission de la Bibliothèque de la Ville.

Izarn, Charles-Marie-Armand, Bon d'.

Menard, Anthime, ancien Bâtonnier.

Nicollière-Teijeiro, de la, Archiviste de la Ville.

Membres Titulaires, classés par ordre d'admission.

Verger, Constant,	19 janvier 1846.
Maquillé, Cte Constant de, Maire de Nozay,	6 mai 1846.
Tour-du-Pin-Chambly, Bon Gabriel de la, Conseiller général (Vendée),	3 septembre 1846.
Monti de Rezé, Cte Alexandre de,	3 septembre 1846.
Echappé, René, Peintre-Verrier,	5 janvier 1849.
Anizon, Paul, Docteur-Médecin,	5 octobre 1852.
Blanchet, Ferdinand, Docteur-Médecin,	7 février 1854.
Borderie, Arthur Le Moyne de la, Président de la Société des Bibliophiles Bretons,	2 juin 1854.
Perthuis, Pierre-Alexandre, Numismatiste,	2 octobre 1855.

CAHOUR, l'abbé Abel, ancien Président de la Société, 5 avril 1859.
SOULHARD, Paul, Négociant, 7 janvier 1862.
GRIMAUD, Emile, Imprimeur-Éditeur, 8 novembre 1864.
ORIEUX, Eugène, Agent-voyer en chef honoraire, 6 décembre 1864.
HEURTAUX, Gustave, Docteur-Médecin, 6 mars 1866.
LAMBILLY, Vte Rogatien de, Vice-Président du Comice agricole, 5 juin 1866.
NAU, Paul, Architecte, 5 juin 1866.
LEGENDRE, Alfred-Mathurin-Gustave, Architecte, 12 mars 1867.
TULLAYE, Cte Alfred de la, 5 novembre 1867.
VAN ISEGHEM, Henri, Avocat, 7 janvier 1868.
HUNAULT, Victor-Alfred, Commissaire-priseur, 7 juillet 1868.
CLÉRICEAU de la CLÉRIÇAYE, Constant-Olivier, Architecte, 15 décembre 1868.
MAÎTRE, Léon, Archiviste du département, 8 mars 1870.
LAURENCIE-FLEURY, Vte Marie-Charles-Jules de la, ancien Président de la Société, 28 octobre 1872.
LISLE du DRENEUC, Pitre de, Conservateur du Musée archéologique, 28 octobre 1872.
MASSION, Gustave, Négociant, 28 octobre 1872.
POT, Alphonse, 28 octobre 1872.
COMTE, Félix, 14 janvier 1873.
HUETTE, René, Homme de Lettres, 14 janvier 1873.
LAFONT, Georges-Joseph-Charles-Jules, Architecte, 14 janvier 1873.
MONTFORT, Jules, Architecte, 14 janvier 1873.
SURGÈRES, Mis Anatole de GRANGES de, 11 mars 1873.
CORNULIER, Henri de, Conseiller général, 2 décembre 1873.
LE MEIGNEN, Henri, Avocat, 2 décembre 1873.
BREMOND D'ARS, Mis de MIGRÉ, Cte Anatole de, ancien Président de la Société, 5 mai 1874.
PICHELIN, Paul, Avocat, 4 août 1874.
BAUGÉ, Simon, 1er décembre 1874
MARCHANT-DUPLESSIS, Paul, 2 février 1875.
BLANCHARD, René, Pharmacien, 2 mars 1875.
LAENNEC, Théophile, Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, 2 mars 1875.

VIAU, Louis, Artiste peintre,	2 mars 1875.
JAMONIÈRES, Bon Arthur des	16 mars 1875.
GUYHET, Eugène,	6 juillet 1875.
BOSSIS, Auguste,	16 novembre 1875.
MÉNARD, René, Architecte,	7 mars 1876.
GRÉGOIRE, l'abbé Pierre,	21 mars 1876.
DOMINIQUE, l'abbé Jules,	7 novembre 1876.
LE QUEN d'ENTREMEUSE, Raoul, ancien élève de l'Ecole des Chartes,	6 février 1877.
LEROUX, Alcide-Léon-Pierre-Marie, Avocat,	6 février 1877.
ROUSSE, Joseph,	6 mars 1877.
LINYER, Louis, Avocat,	1 mai 1877.
EVELLIN, Marie-Louis, Chasublier,	19 février 1878.
LALLIÉ, Alfred, ancien Député,	19 février 1878.
ALIZON, Emile, Notaire,	4 juin 1878.
GUILLET de la BROSSE, Gustave,	23 juillet 1878.
BOUGOUIN, François, Architecte,	7 janvier 1879.
GARNIER, Arthur, Avocat,	7 janvier 1879.
BACQUA, Auguste, Maire de Saint-Fiacre,	4 novembre 1879.
GONTARD de LAUNAY,	4 novembre 1879.
BLANC, Octave, Avocat,	3 février 1880.
ESTOURBEILLON, Cte Régis de l', Inspecteur de la Société française d'Archéologie,	3 février 1880.
BERNARD, Auguste, Notaire,	18 janvier 1881.
BASTARD, Charles, Numismatiste,	8 février 1881.
RIARDANT, Charles, Directeur du Comptoir d'Escompte,	8 février 1881.
VIEUVILLE, Charles de la,	8 mars 1881.
FRABOULET, Mathurin, Architecte,	5 avril 1881.
GAHIER, Stanislas, ancien Notaire,	5 avril 1881.
GÉNUIT, Marcel, Docteur-Médecin,	20 décembre 1881.
POIRIER, Paul, Ingénieur civil des Mines,	17 janvier 1882.
PORSON, Louis-Célestin, Docteur-Médecin,	8 mars 1882.
DESLOGES, Adolphe,	13 février 1883.
PERION, Charles, Négociant,	13 février 1883.
BROCHAND, Eugène, Avocat,	6 mars 1883.

La Peyrade, Henri Espitalié,	6 mars 1883.
Fabré, Xavier,	3 avril 1883.
Josso, Adolphe, Négociant,	3 avril 1883.
Touche, Xavier Le Lièvre de la,	3 avril 1883.
Champ-Renou, Jules du,	1er mai 1883.
Vollatier, Philibert, Chef de Bureau à la Préfecture,	1er mai 1883.
Audeville, René Sarrebourse d',	3 juillet 1883.
Collart de Sainte-Marthe, Bon Hulot de,	15 janvier 1884.
Kersauson de Pennendreff, Joseph de,	15 janvier 1884.
Bertrand-Geslin, Bon, ancien Sous-Préfet,	5 février 1884.
Monti de Rezé, Bernard de,	5 février 1884.
Monti de Rezé, Claude de,	5 février 1884.
Résal, Jean, Ingénieur des Ponts et Chaussées,	5 février 1884.
Révérend de Bougy, Gabriel, Architecte-Ingénieur,	5 février 1884.
Chastellier, Emmanuel du,	4 mars 1884.
Pouvreau, Raymond, ancien Conseiller d'arrondissement,	4 mars 1884.
Chevillard, l'Abbé, Aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Chantenay,	1er avril 1884.
Cormerais, Ludovic, ancien Auditeur au Conseil d'Etat,	1er avril 1884.
Berthou, Paul de, Elève de l'Ecole des Chartes,	3 juin 1884.
Coquillard, Pierre, Architecte,	2 juillet 1884.
Chaillou, Félix, Avocat,	13 janvier 1885.
Lemut, André, Ingénieur civil,	13 janvier 1885.
Bagneux, Vte Frotier de,	3 mars 1885.
Nogues, Adelson,	21 avril 1885.
Veillechèze, Alfred de,	12 mai 1885.
Gourcuff, Olivier de, Secrétaire de la Société des bibliophiles bretons,	2 juin 1885.
Menard, Anthime, fils, Avocat,	7 juillet 1885.
Dieu, Léon, Chef de bataillon au 65e,	3 novembre 1885.
Allard, l'abbé L.,	12 janvier 1886.
Boisdulier, Gardin du, Avocat,	12 janvier 1886.
Chenantais, Eugène, Architecte du département,	12 janvier 1886.

DION, Mis Albert de, 12 janvier 1886.
MONTI de REZÉ, Vte Robert de, 12 janvier 1886.
PONTBRIANT, Cte Fernand du BREIL de, Conseiller général, 12 janvier 1886.
PASTELLIÈRE, Abel de la, 25 janvier 1886.
RADO du MATZ, Alcide, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 25 janvier 1886.
CHAMAILLARD, Ernest-L. PONTHIER de, 9 février 1886.
TOUCHE, Henri LE LIÈVRE de la, 9 février 1886.
LIBAUDIÈRE, Alexis, Négociant, 9 février 1886.
SAY, Achille, 9 février 1886.
SAY, Edouard, 9 février 1886.
CHASTELLUX, Emmanuel de, ancien Sous-Préfet, 6 avril 1886.
GABORIT, l'abbé, Curé de Saint-Pierre, 6 avril 1886.
GUINY, Albert du, 6 avril 1886.
GANRY, Pitre LE LARDIC de la, Architecte, 6 avril 1886.
MONTI de REZÉ, Cte Henri de, 6 avril 1886.
CAZENOVE de PRADINE, Henri de, 11 mai 1886.
KERVENOAEL, Emile de, 11 mai 1886.
TERNAY, Cte Ludovic de, 11 mai 1886.
MONTAULT, Charles BARBIER de, ancien Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Poitiers, 1er juin 1886.
OHEIX, Robert, Avocat, 1er juin 1886.
BOURCARD, Gustave, 22 juin 1886.
GUILLOTIN de CORSON, Yvonic, 22 juin 1886.
SOREAU, l'abbé Henri, Professeur à Saint-Stanislas, 22 juin 1886.
TEULÉ, l'abbé P., Directeur de l'Externat des Enfants-Nantais, 22 juin 1886.
BOUYER, l'abbé Jules, Aumônier des Dames-Blanches, 2 novembre 1886.
DUBOIS de la PATELLIÈRE, Maire de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 2 novembre 1886.
RADIGOIS, l'abbé Auguste, Aumônier du Pensionnat des Frères, 2 novembre 1886.
BROCHAND, Peintre décorateur, 14 décembre 1886.
WISMES, Bon CHRISTIAN de, 1er mai 1887.
WISMES, Bon Gaëtan de, 1er mai 1887.

Bord, Gustave,	5 avril 1887.
Caillé, Dominique, Avocat,	5 avril 1887.
Caillé, Gustave, Négociant,	5 avril 1887.
Couëtus, Vte Geoffroy de,	5 avril 1887.
Saint-Quentin, Marcel de, à Bordeaux,	5 avril 1887.
Toché, Charles,	5 avril 1887.
Chevasnerie, Charles, de la,	3 mai 1887.
Le Cour, Charles, Député,	3 mai 1887.
Le Cour, Henri, Conseiller général,	3 mai 1887.
Senot de la Londe,	3 mai 1887.

Membres correspondants, classés par ordre d'admission

Kerviler, René Pocard-, Ingénieur des Ponts et Chaussées,	1er juillet 1873.
Seidler, Charles, à Londres,	1er juillet 1873.
Kersabiec, Vte Edouard Sioc'han de, ancien Président de la Société,	20 avril 1847.
Marionneau, Charles, ancien Président de la Société,	3 juin 1856.
Chesneau, Alfred, Négociant,	6 novembre 1860.
Barthélemy, Anatole de, de l'Institut,	7 juin 1864.
Meynier, l'Abbé, Curé à Basse-Goulaine,	4 mars 1869.
Corson, l'Abbé Guillotin de, chanoine honoraire de Rennes,	24 juin 1865.
Blanchard, Gustave, ancien Percepteur à Nozay,	2 juillet 1872.
Rochebrune, Octave de,	2 mars 1875.
Biais, Emile, Secrétaire de la Société Archéologique de la Charente,	7 décembre 1875.
Sécillon, Cte de,	4 décembre 1877.
Le Chauff de Kerguénec,	4 mars 1879.
Perron, Greffier de Justice de Paix à Varades,	18 janvier 1881.
Josnin, l'Abbé, Vicaire au Landreau,	7 juin 1881.
Méresse, G., Banquier à Saint-Nazaire,	7 juin 1881.
Aumont, Joseph,	17 janvier 1882.

CHATELLIER, Paul MAUFRAS du, Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,	11 décembre 1883.
REMAUD, l'Abbé, Curé de Saffré,	15 janvier 1884.
CULLÈRE, l'Abbé, Curé d'Obydos (Brésil),	5 février 1884.
COUFFON de KERDELLEC'H, Alexandre de,	1er avril 1884.
BEJARRY, Cte Amédée de, Sénateur (Vendée),	13 janvier 1885.
EUDEL, Paul, Publiciste,	13 janvier 1885.
GUÈRE, Cte Alphonse de la, Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,	7 juillet 1885.
TOUCHE, Henri Roumain de la, Conseiller d'arrondissement,	7 juillet 1886.
TRÉMOILLE, duc Louis de la,	2 décembre 1884.
DRESNAY, Vte Maurice du,	9 février 1886.
BOUCHÉ, S. G. Mgr, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, Membre d'honneur,	11 mai 1886.
GOUVELLO, Vte Hippolyte Le, Maire de Sévérac,	11 mai 1886.
GUINY, Alain du,	11 mai 1886.
MARTIN DESLANDES,	22 juin 1886.
VERNON, Mis Balby de,	2 novembre 1886.
PERRAUD, Emile, d'Issé,	14 décembre 1886.
BOCERET, Emmanuel de, à Guérande,	1er mars.
NICOLAZO de BARMON, H., château de la Touche, à Fégréac.	5 avril 1887.
LEFÈVRE, Henri, Notaire à Bouvron,	3 mai 1887.

Sociétés correspondantes.

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Martimes.
— éduenne d'Autun.
— des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
— archéologique de Bordeaux.
— académique de Brest.
— des antiquaires du Centre.
— archéologique et historique de la Charente.
— des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet.
— archéologique de Constantine.
10. — scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
— archéologique des Côtes-du-Nord.
— d'émulation des Côtes-du-Nord.
— de statistique des Deux-Sèvres.
— d'études archéologiques de Draguignan.
— archéologique du Finistère.
— académique du Gard.
— archéologique et historique du Limousin.
— d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de la Loire.
— académique d'architecture de Lyon.
20. — historique et archéologique du Maine.
— académique de Maine-et-Loire.
— d'agriculture, sciences et arts de la Marne.
— de statistique de Marseille.
— polymathique du Morbihan.
— archéologique de l'Orléanais.
— des antiquaires de l'Ouest.
— française de numismatique et d'archéologie.
— nationale des antiquaires de France.
— des sciences, lettres et arts de Pau.
30. — des antiquaires de Picardie.

— archéologique de Rambouillet.
— archéologique de Rennes.
— académique de Saint-Quentin.
— des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
— des antiquités de la Seine-Inférieure.
— archéologique de Tarn-et-Garonne.
— d'émulation de la Vendée.
— archéologique du Vendômois.
40. — des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
— de Borda à Dax (Landes).
— des Lettres de la Faculté de Rennes.
— Société académique à Nantes.
— Revue historique de l'ouest à Nantes.
45. — Institut Smithsonien (Etats-Unis d'Amérique, Washington).

TABLE DES MATIÈRES

SECOND SEMESTRE

Année 1887

Extraits des procès-verbaux des séances..... V-VIII

La station gallo-romaine de Rieux-Fégréac, par M. Léon Maître..... 1

La porte du bastion Saint-Pierre, étude historique et archéologique sur le vieux Nantes, par M. J. Montfort... 35

Fouilles des 2 et 3 septembre 1862, dans le champ de la Poisière, commune de Saint-Hilaire, canton de Talmont (Vendée), par M. Alfred Chesneau..... 43

Loi pour la conservation des Monuments et Objets d'Art, ayant un intérêt historique et artistique..... 47

Liste des Membres de la Société, jusqu'au 31 décembre 1887. 101

Sociétés correspondantes..... 109

TABLE DES TRAVAUX

PAR NOMS D'AUTEURS

Année 1887

CHESNEAU (Alfred). — Fouilles des 2 et 3 septembre 1862, dans le champ de la Poisière, commune de Saint-Hilaire, Canton de Talmont (Vendée) 43

ESTOURBEILLON (comte R. de l'). — Extraits des procès-verbaux des séances ..... V-VIII

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ, jusqu'au 31 décembre 1887 101

LOI pour la conservation des Monuments et Objets d'Arts, ayant un intérêt historique et artistique 47

MAITRE (Léon). — La station gallo-romaine de Rieux-Fégréac 1

MONTFORT (Jules). — La porte du bastion Saint-Pierre, étude historique et archéologique sur le vieux Nantes... 35

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES 109

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00700 3177